■ la météo

Généralement ensoleillé et doux. Maximum 50. Dimanche : passages nuageux et encore doux.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

La CICS, une machine bien rodée mais qui tourne à vide...

— page 10

Office fenal | VOL LXIV NO 71 | Montréal, samedi 24 mars 1973 | 15 CENTS

L'impôt des sociétés

Turner repousse le compromis des conservateurs



Montréal sera-t-elle prête à présenter les jeux Olympiques en 1976? Le vice-président du Comité international olympique, M. Willi Daume, en est "absolument sûr". C'est ce qu'il a affirmé, hier, au premier jour de sa visite dans la métropole. M. Daume est venu voir où en est l'organisation du grand événement. On trouvera en page 3 un compte rendu de la conférence de presse qu'il donnait, hier, au siège du comité organisateur montréalais.

OTTAWA (CP) – Parce que le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau semble avoir écarté la demande des conservateurs qui voulaient qu'une limite de temps soit imposée à la réduction projetée de l'impôt sur le revenu des sociétés, on s'est remis à spéculer hier à Ottawa sur la possibilité d'élections générales au printemps.

Il semble, après les déclarations qu'a faites à Toronto hier le ministre des Finances, M. John Turner, et en tenant compte des commentaires qui fusaient dans la capitale nationale, que les libéraux se dirigent vers un affrontement avec les forces conservatrices et néo-démocrates de l'opposition.

Alors qu'on croyait que la crise imminente venait d'être évitée, on soutient maintenant à Ottawa que M. Turner est déterminé à présenter le texte original de son projet de loi, projet de loi dont M. Stanfield dit qu'il est injuste à long terme et dont M. Lewis déclare qu'il est une prolongation de la curée des sociétés, son fameux "corporate rip-off".

Au début de la semaine, M. Stanfield avait annoncé qu'il appuyerait cette réduction d'impôt sur le revenu des sociétés, à condition qu'elle prenne fin en 1973.

Hier, le ministre des Finances a déclaré à Toronto qu'il s'était engagé dans des discours précédents à faire des réductions d'impôt des sociétés une partie intégrale et permanente de la structure fiscale.

"J'ai vu la proposition de M. Stanfield, et elle ne change rien au problème", a-t-il déclaré.

Dans son discours aux membres du Canadian Club de Toronto, M. Turner a répété que le gouvernement s'était engagé à réduire de 49% à 40% l'impôt sur le revenu des industries de transformation et de fabrication et qu'il ne pouvait se "payer le luxe de jouer à la politique avec le sort de la nation".

"En tenant compte de l'enjeu, je crois que tout député aura de graves réserves avant de mettre la partisanerie devant l'intérêt de la nation", a-t-il déclaré.

"Vous me laisserez dire que cette considération s'applique tout particulièrement aux conservateurs, dont le chef dans le passé a déclaré qu'il appuyait ces mesures et qui laisse entendre que lui même les aurait mises en vigueur s'il avait été appelé à former le gouvernement."

A Ottawa, M. Stanfield a fait remarquer à des journalistes qu'il avait été vexé d'entendre M. Turner dire que le chef de l'opposition appuyait le projet de réduction des impôts des sociétés.

J'ai plutôt dit après les élections du 30 octobre, a précisé M. Stanfield, que si j'avais formé le gouvernement, j'aurais appliqué ces mesures, "pour le moment au moins", parce que les compagnies avaient déjà pris des décisions en escomptant que ces changements seraient appliqués, puisqu'ils avaient été annoncés dans le budget du 8 mai.

Mais il y a une différence entre ces propos et ceux que M. Turner m'attribue, a-t-il ajouté.

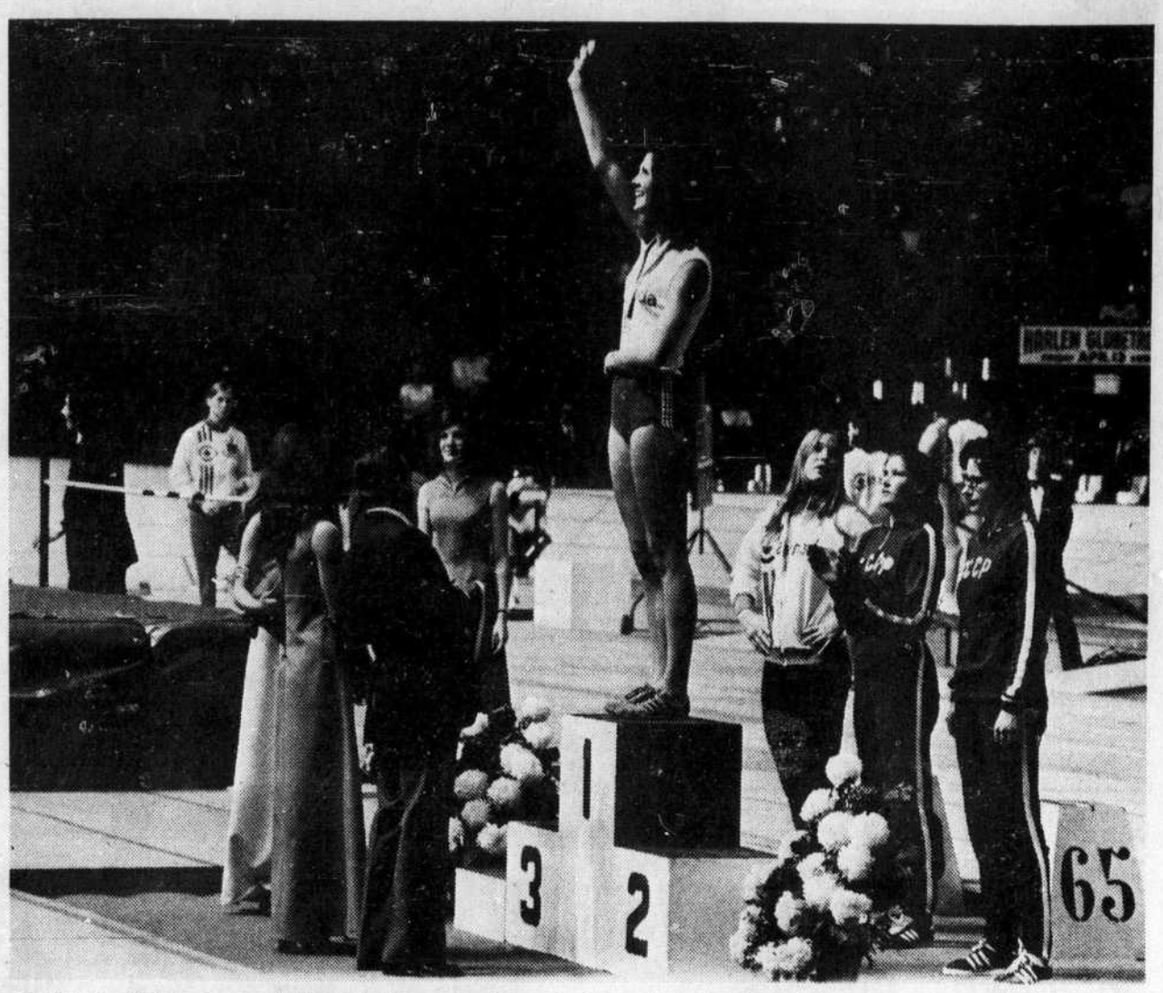
Les conservateurs voteront-ils contre le projet de réduction des impôts des sociétés s'il n'est pas accompagné d'une précision quant à la durée de ces réductions, a-t-on demandé à M. Stanfield?

Ce dernier a répondu que la prise de position des conservateurs à ce sujet était claire et nette. "Nous verrons quand le projet de loi sera présenté", a-t-il ajouté.

Deux organismes, la Chambre de commerce du Canada et l'Association canadienne des manufacturiers, ont dernièrement recommandé aux conservateurs d'appuyer le projet de loi lorsqu'il sera présenté, probablement d'ici la fin du mois. Hier, des journalistes ont voulu savoir de M. Stanfield comment le monde des affaires réagirait si le Parti conservateur devait s'opposer à la réduction des impôts des sociétés.

"Je maintiens ce que j'ai toujours dit. Je n'ai pas l'intention de me laisser

Voir page 6 : Turner repousse



Debbi Van Kiekebelt salue la foule du Forum après avoir été couronnée championne du quadrathlon lors de la rencontre d'athlétisme Canada-URSS, hier soir. Nos informations à la page 14 ! (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Si c'était à refaire, dit le rapport Fantus, 22% des entreprises quitteraient le Québec

par Michel Guénard

Près de 22% des entreprises québécoises quitteraient la province si c'était à refaire, compte tenu des problèmes politico-linguistiques qui secouent le Québec.

C'est ce que révèle le rapport Fantus sur "l'image que projette le Québec" dans les milieux industriels nord-américains. Rappelons qu'en mai dernier, le gouvernement du Québec recevait les conclusions d'une étude commandée par le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) à la firme américaine Fantus, entreprise de consultants en marketing et filiale de la maison Dun & Bradstreet.

A cette occasion le ministre Saint-Pierre avait résumé brièvement le contenu de l'enquête dans un discours lors d'une réunion d'organisateurs libéraux tenue à Saint-Jean. Il n'avait pas voulu livrer le rapport au public parce que, disait-il, "les réponses du sondage permettraient facilement d'identifier certaines compagnies dont on a consulté les dirigeants."

Le DEVOIR livre à ses lecteurs une première tranche des conclusions du rapport Fantus sur l'épineuse question des problèmes linguistiques et de la situation politique en général.

Cette étude fut commandée par l'ancien ministre du MIC, M. Gérard D. Lévesque, au lendemain de la crise politique des années 71, i.e. au moment même où "la politique des 100,000 emplois" tournait à vide. Le rapport Fantus devait permettre au MIC d'identifier les lignes de force motivant les investisseurs à venir au Québec. Pour ce faire, le groupe de recherche Fantus a procédé à une vaste enquête auprès de quelque 277 industriels tant américains

Voir page 6 : Le rapport Fantus

au gré du temps

Sharp turn

Le Canada songe à renoncer à sa mission d'observateur en Indochine.

M. Sharp s'interroge. Il doit évoquer les exhibitions de lutte à la télévision où les deux adversaires, tandis que l'arbitre a le dos tourné, usent sans vergogne de tactiques prohibées. Il n'est certes pas très bon d'avoir à contrôler des belligérants; on risque pour le moins de recevoir des coups de chacun d'eux sinon d'être pris entre deux feux.

Si le corps d'observateurs canadiens devait rentrer d'Asie, on pourrait toujours l'affecter à la surveillance de la trêve fragile qui permet aux libéraux de résister aux assauts calculés des tiers partis.

Verra-t-on les casques bleus sur la colline parlementaire?

Louis-Martin TARD

La suprématie de la FTQ se confirme chez les travailleurs de la construction

par Pierre Richard

La vérification de la représentativité des centrales syndicales FTQ, CSN et CSD dans l'industrie de la construction, que vient d'effectuer le ministère du Travail, confirme la position nettement majoritaire de la FTQ, révèle que la CSN demeure toujours implantée dans cette industrie et, enfin, démontre que la CSD est loin d'avoir atteint le seuil de représentativité qui lui permettrait de participer aux négociations dans cette industrie.

La principale question qui se posait avant cette vérification était la suivante: la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) était-elle parvenue à recruter 20% des travailleurs de la construction et à s'imposer ainsi comme troisième centrale syndicale représentative dans cette industrie fondamentale? Les projections les plus optimistes du ministère du Travail confirment que la CSD est loin d'avoir atteint le seuil de représentativité (20%) fixée par la loi.

Par ailleurs, cette vérification vient confirmer ce que tous reconnaissaient déjà: la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) occupe une position de force tandis que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) demeure réellement présente. Il est cependant impossible d'apprécier si l'un ou l'autre groupe a amélioré sa position étant donné que c'est la première vérification du genre qui est entreprise.

D'autre part, du côté des associations patronales, la vérification révèle que l'Association de la construction de Montréal (ACM) n'a pas non plus atteint le seuil de 20% pour être déclarée représentative et pouvoir ainsi participer comme association distincte aux négociations dans cette industrie et siéger à la Commission de l'industrie de la construction.

Entreprise selon les dispositions du règlement 3619, la vérification du ministère devait porter sur l'ensemble des salariés qui avaient travaillé au moins 40 heures dans la construction pendant le mois de novembre 1972, soit le mois précédant la vérification. Les données de la Commission de l'industrie de la construction établit cet ensemble à 73,927 salariés.

Sur ces 73,927 salariés, 46,100 appartiennent en exclusivité à l'une ou l'autre des trois centrales. Ces effectifs non contestés se partagent ainsi: la CSD en a 2,884 (3.9%), la CSN 12,550 (16.9%) et la FTQ 30,666 (41.4%).

Où se situent les 27,827 autres travailleurs (37.8%) qui ont oeuvré plus de 40 heures en novembre 1972 et qui ne sont pas comptés dans les effectifs exclusifs à l'une ou l'autre centrale? Sur ce nombre, 17,706 salariés n'apparaissent sur aucune des listes fournies par chacune des trois centrales; il y a aussi ceux dont le numéro d'assurance sociale est inexistant ainsi que ceux qui figurent sur les listes de plus d'une association.

Ces pourcentages de 3.9 pour la CSD, de 16.9 pour la CSN et de 41.4 pour la FTQ indiquent le degré de représentativité minimum de ces trois centrales, a expliqué au DEVOIR, M. Marius Dupuis, responsable de cette difficile tâche de vérification.

M. Dupuis a aussi évalué le nombre maximum de membres que chacune des centrales pourrait représenter si on in-

Voir page 2 : La suprématie

20 ans et $40,000 d'amende au principal accusé de Watergate

WASHINGTON (AFP et Reuter) – Close depuis le 31 janvier par la reconnaissance de la culpabilité des deux seuls inculpés – sur les sept qu'ils étaient en tout – à avoir plaidé l'innocence, "l'affaire Watergate" est arrivé hier à son épilogue: l'énoncé des sentences.

Le juge John Sirica, qui avait présidé au procès pendant le mois de janvier, a condamné Gordon Liddy, 43 ans, ancien agent du FBI et conseiller financier du comité pour la réélection de Richard Nixon, reconnu coupable d'avoir oganisé l'effraction dans les locaux du Parti démocrate à Washington, l'an dernier, à 20 ans de prison et à une amende de 40,000 dollars.

La journée d'hier a donné lieu à un nouveau rebondissement peu avant que le président du tribunal ne prononce les sentences.

Un des inculpés, M. James McCord, ancien responsable de la sécurité de la campagne électorale du président Nixon, a annoncé qu'il se propose de divulguer tous les détails de l'affaire au président du tribunal, en révélant l'identité des instigateurs de l'affaire.

M. McCord a affirmé qu'il y avait eu parjure à plusieurs reprises au cours du procès et que des éléments cruciaux du dossier avaient été laissés dans l'ombre.

Les raisons qui ont conduit M. McCord à faire ces révélations au président du tribunal demeurent encore entourées de mystère. Il a précisé qu'il avait décidé de faire toute la lumière sur l'affaire en dépit des risques qu'il faisait ainsi courir à sa famille et à ses proches. Il a refusé de faire ces dépositions au FBI.

Les cinq accusés qui avaient plaidé la culpabilité et s'étaient ainsi vu écartés du procès de janvier, ont été condamnés à des peines de prison indéterminées. "Chacun de vous est provisoirement condamné à la peine maximale", leur a dit le juge mais il a ajouté qu'après une période de trois mois, il réduirait leur peine en accord avec les dirigeants des institutions pénitenciaires où ils seraient relégués.

Quant à James McCord, l'autre accusé qui avait plaidé non coupable en même temps que Liddy, il ne connaîtra sa sentence que dans une semaine.

Après avoir lu la lettre de McCord au début de l'audience, le juge Sirica décida de suspendre la séance pour s'entretenir à huis clos avec l'accusé. Ce n'est qu'après qu'il revint lire les sentences et annoncer qu'il ne prononcerait celle de McCord que dans une huitaine.

Ainsi se termine, ou presque, l'histoire judiciaire de cette affaire alors même que son histoire politique ne fait que commencer. Les interminables débats de la commission judiciaire du

Voir page 6 : Watergate

Le cabinet incline pour le retrait de la CICS

par Claude Lemelin

OTTAWA – Le cabinet a été saisi hier par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'épineux dossier vietnamien et a examiné longuement le pour et le contre d'un retrait de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu.

Le cabinet n'a toutefois pas encore arrêté sa décision; il devra donc se réunir à nouveau pour ce faire, au début de la semaine prochaine. M. Sharp annoncera vraisemblablement la décision du gouvernement aux Communes mardi, lors de l'appel des motions.

Tout indique que les conseillers diplomatiques du gouvernement inclinent plutôt en faveur d'un retrait de la CICS, à l'échéance d'une période de grâce qui pourrait être plus longue que les 30 jours promis par M. Sharp lors de la Conférence internationale de Paris sur le Vietnam. Cette période de grâce pourrait être de 60 ou de 90 jours.

Etant donné la gravité des enjeux en cause, il semble toutefois que le ministère des Affaires extérieures se soit abstenu de formuler toute recommandation dans le mémorandum qu'il a soumis hier au cabinet, préférant laisser aux hommes politiques le soin de peser les arguments nombreux et complexes en faveur, soit du maintien soit du retrait canadien de la CICS.

Il convient toutefois de signaler que plusieurs indices laissent présager que le gouvernement optera pour le retrait. Lors de sa comparution devant le comité des Communes pour les Affaires extérieures, peu après son retour d'Indochine, M. Sharp s'est en effet montré plutôt pessimiste quant à l'efficacité du cessez-le-feu au Vietnam et de la commission qui est chargée d'en assurer la surveillance et le contrôle. La même impression générale se dégage du dis-

Voir page 6 : Le cabinet

miniloto

TIRAGE : VENDREDI, 23 MARS 1973
23 Séries émises —
Possibilité de :

94930 23 GAGNANTS DE $5000.
4930 184 GAGNANTS DE $500.
930 1863 GAGNANTS DE $100.

SUPER-LOTO Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Que. Tel. 873-5350 53

TIRAGE : 23 mars 1973 — 692,374 BILLETS VENDUS — 2,769 GAGNANTS — $929,500.00 EN PRIX

| | | |

suites de la première page

LA SUPRÉMATIE

clut dans ses effectifs les travailleurs dont le numéro d'assurance sociale est inexistant et ceux dont l'appartenance est revendiquée par l'une des deux autres centrales.

Selon cette évaluation optimiste, la CSD pourrait représenter au maximum 9,975 travailleurs, la CSN 25,539 et la FTQ 45,935. Or, le seuil de représentativité se situe à 14,785 salariés (20% de 73,927); même avec la projection la plus optimiste, la CSD n'atteint pas ce seuil.

Par ailleurs, même si le degré de représentativité minimum de la CSN est au-dessous du seuil de 20% (16.9%), celle-ci ne perd pas son caractère représentatif qui est déjà inscrit dans la loi tout comme celui de la FTQ. Ce qui aurait pu être fatidique pour l'une ou l'autre de ces deux centrales, aurait été de tomber au-dessous de 5%; dans un tel cas, elle aurait perdu le droit de veto dont elle jouit à la table de négociations.

Un autre fait surprenant est la proportion très importante des travailleurs réclamés par les trois centrales qui n'avaient même pas travaillé 40 heures dans la construction au cours de toute l'année 1972 et, donc, qui ne peuvent pas être considérés comme des travailleurs de la construction.

La CSD avait déclaré 21,112 membres; vérification faite, seulement 12,440 avaient travaillé dans la construction au cours de 1972; la CSN en avait déclaré 59,295 et seulement 36,144 avaient travaillé au moins 40 heures en 1972; la FTQ revendiquait l'appartenance de 84,386 travailleurs et seulement 58,573 avaient travaillé dans la construction au cours de 1972.

La réaction de la CSD à l'annonce de ces chiffres ne s'est pas faite attendre. M. Paul-Emile Dalpé, président de la CSD, a accusé le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, d'avoir "tripoté" les chiffres et d'avoir toujours favorisé les unions internationales affiliées à la FTQ. M. Dalpé a réclamé la convocation immédiate de la commission parlementaire pour éclaircir la situation.

La CSD ne pourra avoir droit à une présence effective dans l'industrie de la construction que si le gouvernement Bourassa décide d'amender la loi de l'industrie de la construction (Bill 290).

Du côté des associations patronales, dont cinq sont reconnues représentatives par la loi, les mêmes seuils de 20% et de 5% existent. Cette année, l'Association de la construction de Montréal (ACM), qui représente les plus gros entrepreneurs de Montréal, avait demandé d'être reconnue comme représentative; vérification faite, elle ne représente que 11.1% des 9,117 employeurs actifs en novembre 1972.

Jusqu'à maintenant, l'ACM était présente par l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; cette dernière, si elle inclut l'ACM, représente 16% des employeurs; d'autre part, si le gouvernement amende la loi pour reconnaître la représentativité distincte de l'ACM, à cause de l'importance des employeurs qu'elle représente, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec tomberait à 4.8%, donc au-dessous du seuil fatidique de 5%.

L'Association des constructeurs d'habitation du Québec représente 18.2% des employeurs, la Corporation des maîtres électriciens 10.8%, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie 10.1% et la Fédération de la construction du Québec 23.8%. A noter qu'une proportion importante des employeurs appartient à deux, trois et même quatre associations.

Mardi prochain, M. Marius Dupuis, en tant que représentant du ministre du Travail, rencontrera toutes les associations patronales et les centrales syndicales pour recueillir leurs remarques et doléances à la suite de cette vérification de représentativité.

LIVRE BLANC Suite de la page 3

bec, leurs droits respectifs et les lois du pays;

6) continuer de desservir par la Sûreté du Québec tous les établissements indiens qui se trouvent dans les limites de la municipalité de la baie James et ainsi confiner le corps policier de cette municipalité à la surveillance et au maintien de l'ordre sur les lieux des travaux, dans les camps des travailleurs et dans les centres qui seront aménagés;

7) éviter les sentences d'emprisonnement que les autochtones sont tenus de purger dans le sud où ils sont placés en milieu étranger, coupés de tout lien familial et privés de tout programme de réhabilitation adapté à leur état;

8) construire un lieu de détention à Poste-de-la-Baleine pour desservir tous ces territoires et y dispenser éventuellement tous les services appropriés de probation et de réhabilitation, particulièrement en ce qui a trait à l'alcoolisme;

9) nommer dans chaque localité un juge de paix avec pouvoirs restreints aux fins de recevoir les plaintes et fixer les comparutions;

10) nommer un fonctionnaire responsable des questions relatives à l'administration de la justice sur les territoires du Nord québécois.

Tout en faisant siennes les conclusions du comité d'étude, le ministre de la Justice, en avant-propos de ce rapport, donne l'assurance aux populations indiennes et esquimaudes que ces propositions ne sont pas définitives et peuvent faire l'objet de débats et de discussions ultérieures, "car c'est avec leur accord que nous voulons les doter des moyens nécessaires pour que la justice s'exerce parmi eux."

OUTAOUAIS Suite de la page 3

elle a besoin. La nouvelle vocation de l'hôpital Sacré-Coeur permettra d'attirer plus de médecins dans la région. Des enquêtes ont prouvé que l'ouest du Québec connaît une pénurie d'au moins 160 médecins pour répondre aux normes généralement admises au Canada.

Sur le point de la santé mentale, c'est l'hôpital Pierre-Janet qui est appelé à répondre aux besoins de la population. Cet hôpital reçoit présentement 64 adultes, mais il sera doté d'ici moins d'un an d'un centre de jour et de 46 lits pour enfants et adolescents. A ce sujet, une citoyenne de la région a dit qu'il fallait présentement attendre un an pour obtenir un examen psychiatrique pour un jeune.

La majorité des projets annoncés hier par le ministre comporte un échéancier qui varie de juillet 73 pour les premiers CLSC au printemps 76 pour la réorganisation complète de l'hôpital Sacré-Coeur.

La satisfaction des citoyens de l'Outaouais à l'urgence s'associait hier soir de certaines craintes quant à l'immédiat. "En attendant, que ferons-nous si nous sommes refusés dans les hôpitaux d'Ottawa?". A ce sujet, le sous-ministre des Affaires sociales, le Dr Jacques Brunet, a dit que certains services essentiels comme l'hémodialyse font l'objet de négociations avec les hôpitaux d'Ottawa et que les transferts de patients s'opèreront moins radicalement que ne l'avaient d'abord laissé entendre les hôpitaux ontariens.

Enfin, pour s'assurer que le programme gouvernemental ne demeurera pas sur "le papier", les citoyens ont demandé au ministre de revenir dans l'Outaouais, en mai prochain, pour constater de visu les améliorations escomptées.

Nixon lève les limitations à l'importation du pétrole

Le président Nixon a décidé hier de supprimer les limitations sur les importations de pétrole aux Etats-Unis.

Le Conseil des importations de pétrole a été autorisé à permettre de nouvelles allocations sans prendre en considération le plafond de 250,000 barils par jour ce qui équivaut en somme à abolir le système des contingentements.

Cette décision de Washington intervient précisément après que le Canada ait refusé pour sa part et cela pour la première fois l'autorisation aux compagnies productrices de l'Ouest à augmenter leurs exportations de pétrole.

Ironie du sort, le président, dans un rapport présenté jeudi au Congrès, soulignait "la grande dépendance des Etats-Unis envers les sources des champs pétroliers de l'Ouest canadien comme étant (avec le pacte automobile) à la base du déficit commercial américain envers le Canada.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gérald Warren, a précisé que la raison primordiale pour laquelle le président avait pris cette décision n'était pas de faire face à une crise énergétique mais plutôt d'améliorer la situation des compagnies pétrolières indépendantes qui rencontrent de plus en plus une forte concurrence des grandes entreprises intégrées.

En décidant d'ignorer, pour une période indéterminée, les contingents d'importation de produits pétroliers aux Etats-Unis qui sont fixés actuellement à 250,000 barils par jour, le président Nixon a fait un nouveau pas vers la suppression définitive de ces restrictions imposée en 1959.

Il s'agissait à l'époque de stimuler la recherche et la production aux Etats-Unis en empêchant l'entrée des pétroles étrangers dont les prix étaient alors plus bas que ceux des pétroles américains.

En fait l'imposition de contingents a surtout eu pour conséquences de drainer les gisements américains sans que de nouveaux gisements puissent dans le même temps être mis en production. D'où une baisse de la production américaine de pétrole au cours des dernières années et la nécessité de relever par deux fois l'année dernière les contingents d'importation.

La production de pétrole des Etats-Unis a été stationnaire – à 3,462 millions de barils en 1972 et les importations se sont élevées à 798 millions, contre 613 millions en 1971. Pour les produits raffinés, la production américaine a été de 4,589 millions de barils (plus 5 pour cent par rapport à 1971) alors que les importations de ces mêmes produits ont augmenté de 12 pour cent en 1972 pour atteindre 917 millions.

L'administration Nixon devrait préciser dans quelques semaines sa politique énergétique pour les prochaines années, l'objectif est d'éviter que les Etats-Unis dépendent trop des producteurs étrangers notamment en ce qui concerne le pétrole, en attendant que des sources de remplacement (énergie nucléaire, gazéification du charbon) puisssent être mises en place, et que des gisements connus, comme ceux de l'Alaska puissent être exploités.

Le Vatican excommunie les auteurs du "Sexe au confessionnal"

ROME (Reuter) – Le Vatican a excommunié, hier les auteurs, éditeurs et distributeurs d'un nouveau livre controversé révélant les secrets du confessionnal.

"Le sexe au confessionnal", dont quelques exemplaires viennent d'être mis en circulation, est l'oeuvre de deux journalistes italiens, Clara Di Meglio et Norberto Valentini.

Il décrit en détail 112 "pseudo-confessions" que les deux auteurs ont enregistrées dans toute l'Italie au cours de plusieurs années, sollicitant des conseils de prêtres sur un certain nombre de problèmes sexuels: expériences préconjugales, extra-conjugales, la contraception, les diverses formes d'amour physique dans le mariage et la masturbation.

La Congrégation de la doctrine de la foi a publié, hier, à la demande du pape Paul VI, une déclaration dans laquelle elle souligne que quiconque viole le sacrement de pénitence par des enregistrements de confessions sera automatiquement excommunié, ou privé de la communion de l'Eglise. Un porte-parole du Vatican a précisé que cette déclaration s'appliquait aux auteurs du livre si celui-ci était largement distribué.

Une première édition a été tirée à 5,000 exemplaires.

Les éditeurs, une société de Padoue, ont précisé que la demande dépassait 50,000 exemplaires.

L'ouvrage prétend montrer les différences qui existent d'un prêtre à un autre sur les conseils à donner aux fidèles à propos de questions sexuelles. Il fait état d'une relative intransigeance des prêtres sur ces questions. Dès sa mise en circulation, "Le sexe au confessionnal" a été dénoncé par le Vatican comme un acte infâme et sacrilège.

"La Congrégation de la doctrine de la foi fait savoir que quiconque avilit le sacrement de pénitence par l'enregistrement vrai ou simulé de confessions, et quiconque prend officiellement part à de telles publications ou des publications similaires en tant qu'auteur ou collaborateur se place hors de la communion de l'Eglise et est frappé automatiquement d'excommunication."

La déclaration précise cependant que l'excommunication sera levée si les personnes concernées se confessaient et recevaient l'absolution d'un prêtre.

Dans une déclaration à la presse, les auteurs se déclarent peinés par la réaction du Vatican, et ne cachent pas leur amertume. Ils déclarent voir dans l'excommunication un mode médiéval de condamnation, certainement pas la manifestation d'une Eglise moderne ouverte aux problèmes d'aujourd'hui.

Ils rappellent que leur ouvrage n'est pas destiné à faire scandale, mais à ouvrir un dialogue constructif dans ce qu'ils considèrent comme une crise de communication entre les clercs et les fidèles.

A Padoue, un magistrat de la ville a fait saisir, hier, deux exemplaires du livre pour en vérifier le contenu. A Rome, cependant, dans la principale librairie de la capitale italienne (Rizzoli), les 14 exemplaires du "Sexe au confessional" n'ont pas connu le succès escompté. Aucun n'a été vendu.

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

SESSION PERT-CPM

Dans le cadre de sa mission de perfectionnement des administrateurs publics, l'ENAP offre une session intensive sur

La gestion de projets et la méthode PERT-CPM.

Cette session s'adresse à tout administrateur de projets complexes qui désire s'initier à la méthode PERT-CPM et également à celui qui, tout en étant déjà familier avec cette méthode, veut consolider ses connaissances dans ce domaine.

Date: les 12, 13 et 14 avril 1973

Le lieu des sessions: À L'ENAP, dans le Vieux-Québec.

Le coût: $100.00 par participant.

Échéance de l'inscription: 6 avril 1973.

Inscription et renseignements supplémentaires, écrire ou téléphoner à:

ENAP-PERFECTIONNEMENT
31, rue Mont-Carmel
Québec 4,
(418) 657-2467 ou 657-2476

:cooprix::: :cooprix::: :cooprix:::

POSEZ VOTRE CANDIDATURE

CONDITIONS:

1° Etre sociétaire de la Fédération des Magasins Co-op (Cooprix/ Montréal)



2° Etre âgé d'au moins 18 ans

3° Avoir le soutien de cinq membres



4° Retourner dûment remplie la formule ci-dessous avant le 7 avril 1973

Formule de mise en candidature à retourner dûment remplie et sous pli recommandé aux soins du Comité d'Election Cooprix/Montréal, 6000 est, boul. Métropolitain, suite 108, Montréal 451, Québec, avant le 7 avril 1973
Pour toute information complémentaire, telephoner à 256-7538.

Nom du candidat(e) _____ **No carte de membre** _____

Adresse _____ **Quartier** _____

Tél. personnel _____ **Tél. au travail** _____

Je soussigné(e) _____ **, certifie accepter de poser ma candidature comme délégué de Cooprix Montréal.**

Signature du candidat(e) _____

JOINDRE à ce document une courte biographie ne dépassant pas 150 mots.

photo d'identité

IDENTITE DES CINQ MEMBRES APPUYANT LA CANDIDATURE DE _____

Nom	Nom	Nom	Nom	Nom . . . . .
Adresse.	Adresse.	Adresse.	Adresse.	Adresse. . . . .
No carte de membre	No carte de membre	No carte de membre	No carte de membre	No carte de membre . . . . .
Tél.	Tél.	Tél.	Tél.	Tél. . . . .
Signature.	Signature.	Signature.	Signature.	Signature. . . . .

Le Comité d'Election est formé de: Paul Cliche, Rock Giguère, délégués; J.C. Goude, employé de la Fédération.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 24 mars 1973

La réorganisation des services de santé

L'Outaouais recevra $19 millions pour sortir du marasme

de notre envoyée spéciale, Solange Chalvin

HULL – Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a annoncé hier, à Hull, que l'Outaouais sera doté d'une gamme de services de santé représentant des immobilisations de l'ordre de $19 millions, ce qui permettra aux citoyens de cette région de sortir de l'impasse actuelle.

L'Outaouais disposera, d'ici trois ans de neuf centres locaux de services communautaires (CLSC); l'hôpital Sacré-Coeur de Hull deviendra un centre hospitalier régional d'enseignement, ce qui amènera de nouveaux jeunes médecins dans la région; le nombre de ses lits passera de 350 à 509 et un bloc de services comprenant des laboratoires, une clinique d'urgence et des cliniques externes ainsi que des services spécialisés en obstétrique et en pédiatrie seront aménagés. En plus, cet hôpital ne recevra plus des malades chroniques puisqu'une addition de 110 lits pour malades chroniques est prévue dans la sous-région de Hull. Enfin, 300 places additionnelles pour les personnes âgées seront réparties dans Gatineau, Saint-André-Avelin, Buckingham, Shawville.

Aux $19 millions prévus pour les immobilisations, s'ajoute le coût d'exploitation de ces nouveaux services qui sera d'environ $10 millions par année, a dit le ministre, au terme d'une journée passée à Hull, en compagnie des représentants de "l'Outaouais à l'urgence", du Conseil régional des services de santé et du conseil d'administration de l'hôpital Sacré-Coeur.

Cette solution à court terme des problèmes des services de santé de l'Outaouais fait suite au mécontentement exprimé sur la place publique depuis plusieurs mois par les citoyens. Dès son arrivée à Hull, hier matin, le ministre Castonguay était accueilli à l'aéroport par une délégation des comités de citoyens regroupés sous le sigle de "l'Outaouais à l'urgence". Une pétition de 48,000 noms lui était remise pour signifier toute l'impatience des citoyens face à l'amélioration des services.

On sait que faute de services bien organisés dans cette région qui dessert un bassin de population de 250,000 personnes, chaque année, plus de 10,000 Québécois ont recours aux hôpitaux d'Ottawa. Le seul hôpital important dans cette région, celui de Sacré-Coeur de Hull, comporte une liste d'attente de 700 noms, a-t-on encore rappelé hier, au cours de la première rencontre de la journée entre les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et les représentants de "l'Outaouais à l'urgence".

Au sujet des retards énormes apportés dans les paiements effectués pour l'hospitalisation des Québécois en Ontario – retards qui provoquent l'endettement des patients dans certains cas – M. Castonguay a dit que des négociations étaient entreprises entre les ministères de la Santé des deux provinces pour accélérer le processus, et que des amendements seront apportés à la Loi de la régie de l'assurance-maladie en ce qui concerne les soins reçus dans une autre province.

Au cours de la conférence de presse, en fin de journée, le ministre Castonguay a expliqué que la construction d'un nouvel hôpital n'aurait pas apporté à la population les soins spécialisés dont

Voir page 2 : Outaouais

Le vice-président du CIO est assuré que Montréal est prêt pour les Jeux de 1976

par Gilles Léveillé

Le vice-président du Comité international olympique, M. Willi Daume, est de passage depuis jeudi soir dans la métropole et, hier, après une première journée de visites et de discussions avec les membres du comité organisateur local, il s'est dit "absolument sûr que Montréal sera prêt pour organiser les Jeux olympiques de 1976".

M. Daume, qui a été président du comité organisateur des Jeux de Munich en 1972, a donné une conférence de presse en fin d'après-midi, au siège du COJO (comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal), en présence de M. Roger Rousseau, président et commissaire général des Jeux de Montréal, du maire Jean Drapeau et de la plupart des vice-présidents du COJO.

Au cours des mois précédents, des déclarations de M. Daume, faites en Europe et rapportées dans la presse canadienne, exprimaient des doutes sur la capacité de Montréal de préparer les Jeux et laissaient entendre que Munich pourrait être appelée à remplacer la métropole au pied levé et à présenter les Jeux de 1976. Les journalistes ont cherché hier à faire confirmer l'exactitude de ces déclarations mais sans trop de succès. M. Daume se débrouille assez bien en anglais et en français mais, à plusieurs reprises, il a fallu répéter les questions. Ses réponses, à l'occasion, pouvaient aussi bien traduire une bonne dose de prudence qu'une honnête difficulté à exprimer clairement sa pensée.

Ainsi, à une question portant sur les doutes qu'il avait pu entretenir quant à l'aptitude de Montréal d'organiser les Jeux, M. Daume a répondu "qu'il y avait eu des doutes dans la presse internationale et dans la presse canadienne". Etait-ce alors ses doutes à lui ou ceux des journalistes? On n'a pu le savoir hier.

Quoi qu'il en soit, aux journalistes montréalais réunis au COJO, M. Daume a déclaré "qu'il n'y a plus de doutes". Il en est absolument certain après ce qu'il a vu dans la journée d'hier. "J'ai été grandement impressionné aujourd'hui", a-t-il ajouté.

M. Daume est mandaté par le CIO pour voir où en est rendu le travail préparatoire des Jeux à Montréal. Selon lui, la métropole est en bien meilleure posture que Munich. Il a fallu là-bas construire le métro, des rues, des hôtels, des ponts. Tout cela est déjà en place à Montréal. Quant au reste, ce ne sera pas très difficile, assure-t-il.

Le vice-président du CIO affiche la même assurance quant à la possibilité de financer les Jeux. Pourtant, à des questions précises sur le réalisme d'un budget de $60 millions pour les dépenses courantes (celui de Munich quatre ans plus tôt s'élevait à l'équivalent de $150 millions), M. Daume ne dit pas cette fois qu'il est "absolument sûr". Il fait état de certaines différences qui empêchent de comparer les deux budgets et ajoute: "Je pense que ce serait possible" d'assumer les dépenses courantes avec un tel budget.

Au sujet du village olympique, M. Daume a dit qu'il avait visité un emplacement possible dans un terrain de golf mais a ajouté ne pas savoir si une décision finale avait été prise. Il a rapporté avoir été favorablement impressionné par le centre d'entraînement d'athlétisme, de même que par les installations pour l'escrime.

Parlant des autres installations, M. Daume s'est dit assuré qu'elles seraient prêtes à temps, "si la construction commence en avril".

Le ministre dépose son Livre blanc sur la justice dans le Nord québécois

Par Pierre O'Neill

QUEBEC – Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, déposait hier à l'Assemblée nationale un livre blanc comportant une série de recommandations visant à améliorer l'administration de la justice dans le Nord québécois.

Intitulé "la justice au-delà du 50ème parallèle", ce rapport d'un comité d'étude constitué en août 1971, énonce dans un premier temps, une dizaine de conclusions d'ordre socio-politiques:

– le développement de la région de la baie James créera un impact psychologique et social considérable chez les populations indiennes;

– les événements tels le développement de la baie James ont pour effet d'accélérer l'éveil des sentiments nationalistes des autochtones et ont donné un nouvel élan aux revendications des droits aboriginaux sur certaines parties du territoire du Nord québécois;

– ces transformations auront pour effet d'accroître l'incident de la criminalité et pour éviter des malaises sociaux, il est important de mettre les choses au point rapidement;

– il y a maintenant une prise de conscience collective des Indiens et des Esquimaux. Et ils n'acceptent plus comme autrefois qu'on prenne des décisions à leur sujet sans en être informés. Ils veulent maintenant être consultés sur tout ce qui les concerne;

– par la qualité des services qu'il rend actuellement, le Québec est en mesure d'assumer ses responsabilités dans les champs d'action qui sont dévolus par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, soit principement le bien-être, l'éducation, la santé et la main-d'oeuvre. Tous reconnaissent que la double juridiction d'Ottawa et de Québec dans les mêmes secteurs d'activités ne mène à rien et ne sert en définitive ni les gouvernements ni les administrés;

– en cas de conflit, il appartient en dernier lieu aux tribunaux de décider des juridictions respectives et de l'application des lois fédérales et provinciales dans le cas des Indiens et des Esquimaux. La politique du Québec doit consister à considérer tant les Indiens que les Esquimaux comme des citoyens à part entière protégés par les lois du pays, tout en étant astreints à leur observance dans le respect de leurs droits;

– la jeunesse indienne et esquimaude commence à s'inquiter de ce qu'elle ne peut occuper des fonctions qui, à l'égal du Blanc, lui permettraient de vivre à son image. Il s'ensuit une frustration personnelle qui, rapidement, risque de devenir collective et est susceptible de dégénérer en de nouvelles formes de revendications auxquelles le sud n'est pas préparé.

Présidé par Me Alexandre Mierzwinski, conseiller juridique à la Cour de bien-être social à Montréal et délégué spécial du ministre de la Justice dans le nord québécois, le comité d'étude sur l'administration de la justice dans le Nord québécois formule les recommandations suivantes:

1) la justice ira vers les autochtones par l'institutionnalisation d'un tribunal itinérant au lieu de déplacer les Indiens et les Esquimaux vers Québec et Montréal pour leur faire subir leur procès;

2) les lois seront appliquées avec discernement, en fonction des conditions spécifiques du milieu et des moeurs;

3) des policiers autochtones seront préparés à assumer éventuellement les fonctions d'agents de la Sûreté du Québec;

4) les autochtones seront éventuellement appelés à être jurés;

5) établir un mécanisme approprié pour mieux informer les Indiens et les Esquimaux sur le système judiciaire du Qué-

Voir page 2 : Livre blanc

Soirée scoute à Anjou

Une soirée de scoutisme aura lieu à Ville d'Anjou, le mercredi 28 mars à 20 heures, à l'auditorium des Galeries d'Anjou (deuxième étage). Admission: $2. Renseignements: 352-2376 ou 353-5857.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

Spécial

PÂQUES-73 en HAITI

DÉPART: 24 AVRIL • RETOUR 30 AVRIL

$254.00 tout compris

Avion, logement, tous les repas (villas de Port au Prince)

QUELQUES PLACES DISPONIBLES SEULEMENT

(Montréal) 384-3730 (L. Lauzon)

VENTE DE MARS

VOUS PAYEZ $12. AU LIEU DE $20.

RÉDUCTION DE 40% SUR $20.

RÉDUCTION DE 40% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $20. AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest

Cours de TISSAGE ET TAPISSERIE "Leclerc"

Débutant le 26 mars

10 leçons de 2 heures: $50.00

Inscription dès maintenant

384-9500

CENTRE DE TISSAGE LECLERC

9210, Lajeunesse, Montréal

Métiers, accessoires et fils à tisser.

ÉTATS-UNIS EMPLOIS-ÉTÉ 1973

Des milliers d'emplois (été seulement) très rémunérateurs, existent aux États-Unis, dans divers domaines. Du travail agréable tout en prenant des vacances.

* EMPLOYÉS D'HÔTEL
* AIDES D'ÉCURIES
* COMMIS
* CONDUCTEURS (AUTO)
* AIDES FAMILIALES
* SECRÉTAIRES
* BARMAN
* SERVICE DE TABLE (Hommes et Femmes)
* LAVEURS DE VAISSELLE (Hommes et Femmes)
* SAUVETEURS (LIFEGUARDS)
* OPÉRATEURS DE MACHINE, ETC... ETC...

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ?

Faites parvenir votre demande en incluant enveloppe de retour adressée à votre nom à:

THE MACRAY AGENCY
P.O. BOX 39, PARK ROAD,
SOUTHPORT PR9 OJS, ANGLETERRE

LE POUVOIR RÉGIONAL

ENDROIT
Maison Montmorency
(près de Québec)

DATE
29-30 mars 1973

THÈME
Le pouvoir régional

SOUS-THÈMES
"La décentralisation du pouvoir politique"
"La participation des citoyens"
"La déconcentration administrative"
"Vers un pouvoir régional au Québec?"

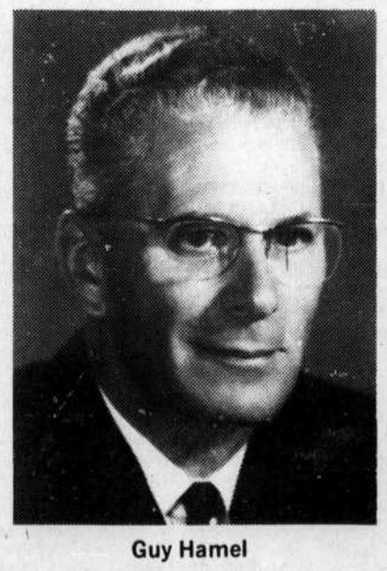
PAR QUI?
Étudiants de l'École nationale d'administration publique (ENAP)

À QUI?
Ouvert au public
Pour renseignements et inscription, s'adresser à:

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

31, rue Mont-Carmel, Québec 4, Qué.
Téléphone: (418) 657-2485

Séminaire sur l'Administration présenté par les comptables R.I.A.



Guy Hamel



Jacques Vallerand



Fernand Morin



Jean-D. Paquin

Messieurs Guy Hamel, vice-président et directeur général de la Laurentienne Cie Mutuelle d'Assurances; Jacques Vallerand, professeur agrégé à l'Université Laval; Fernand Morin, président du Comité consultatif du travail et de la main d'oeuvre et président de la Commission de l'industrie de la construction; Jean D. Paquin, conseiller en administration de la firme Urwick, Currie & Associés Ltée, seront les conférenciers au Séminaire sur l'Administration qui se tiendra jeudi le 29 mars 1973, entre 9h00 et 16h30, à la Faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval. Ils traiteront successivement des sujets suivants: "Comment participer à l'entreprise; Système PERT – technique de contrôle et d'évaluation des programmes; La dimension humaine dans l'entreprise; L'Emprise des organismes de contrôle dans le secteur public". Cette journée est organisée par la Société des Comptables en Administration Industrielle (R.I.A.) en collaboration avec l'Université Laval.
Pour tout renseignement, s'adresser à: Monsieur Roger Bédard: (418) 661-7430 ou (418) 643-4590

mini-loto

TIRAGE: VENDREDI, 23 MARS 1973

23 Séries émises—
Possibilité de:

94930 – 23 GAGNANTS DE $5,000.
4930 – 184 GAGNANTS DE $500.
930 – 1863 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

33e COURSE, le 22 mars 1973

ORDRE: $728.60 (230 PRIX)

DÉSORDRE: $17.90 (9,370 PRIX)

VENTES TOTALES : $698,318.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
8	2	4	6

éditorial

Le dialogue à la Gérard Pelletier

Plus un organisme fédéral insiste sur son désir de dialoguer avec ses partenaires provinciaux, plus on doit se méfier de son instinct centralisateur. Plus il se targue de n'avoir encore arrêté aucune politique définitive, moins il faut se faire illusion sur les chances de lui arracher quoi que ce soit. A cette aulne, M. Gérard Pelletier a commis un livre vert qui justifie toutes les inquiétudes. En effet, le document fédéral, bardé des intentions les plus pures, se présente comme une simple hypothèse de travail, comme l'humble amorce d'un dialogue que l'on souhaite infiniment chaleureux et fécond, comme la main tendue au partenaire estimé. Déjà il faudrait se méfier.

Or, à la lecture, la méfiance cède le pas à l'exaspération. Les mots de compréhension, de dialogue, de souplesse sont à ce point vidés de signification qu'ils ne dissimulent même plus une froide volonté de centralisation à outrance. Même enveloppé dans son velours, le livre vert de M. Pelletier équivaut à peu près à une déclaration de guerre. Il ne faut donc pas se surprendre si, au nom de ce livre pourtant rédigé sous le signe du dialogue, M. Pelletier envoyait déjà paître le ministre québécois des Communications il y a quelques courtes semaines: quand M. Pelletier invitait M. L'Allier à attendre la publication du livre vert fédéral, il savait déjà qu'au lieu de la compréhension escomptée, M. L'Allier y trouverait une fin de non-recevoir.

•

Il faut, à la vérité, se réjouir de ce que le gouvernement fédéral veuille faire le ménage dans sa propre maison. Il y a quelque temps, au moment où le ministère québécois des Communications se faisait le défenseur des consommateurs devant la Commission canadienne des Transports, M. Pelletier déclarait qu'il aimerait bien, lui aussi, malgré son titre de ministre, plaider devant les organismes quasi-judiciaires du gouvernement fédéral la cause du petit salarié ou de l'abonné de la compagnie de téléphone. Une telle attitude se justifiait aisément et le livre vert y donne suite.

Au moment où Bell-Canada plaide devant la Commission canadienne des Transports sa demande d'augmentation des tarifs, le gouvernement québécois a beau jeu d'enfourcher son blanc destrier et de voler au secours du petit consommateur brimé par les méchants capitalistes. De son côté, le gouvernement fédéral ne peut rien dire et l'opinion publique risque donc de le croire en cheville avec les exploiteurs des pauvres. Le député d'Hochelaga n'aime pas ce rôle et on le comprend. Cependant, il n'en peut sortir, tant et aussi longtemps que le cabinet fédéral constitue à toutes fins pratiques le tribunal où l'on en appelle des décisions rendues par la Commission fédérale des Transports. Comment, en effet, le ministre des Communications pourrait-il suggérer humblement à l'honorable commission telle et telle attitudes s'il lui est loisible, une fois la décision rendue, de la casser?

Le Québec, avec sa Régie des services publics, a adopté une autre orientation qui lui permet plus de souplesse. Les décisions de la Régie, c'est devant un authentique tribunal et non devant le cabinet qu'on les conteste. Ceci permettra bientôt au ministère des Communications du Québec, maintenant que la plupart des hauts fonctionnaires farouchement opposés à la Régie se sont apaisés sur leur voie d'évitement, de se présenter devant la Régie et d'y défendre son point de vue, exactement comme il le fait devant la Commission canadienne des Transports. Et c'est là situation normale.

C'est dans cette direction que le livre vert de M. Pelletier pousse le ministère fédéral des Communications sans encore l'admettre formellement. Le gouvernement fédéral, dit-il, pourra se présenter devant sa Commission de contrôle, mais il pourra "perdre son droit de renvoyer la décision sans perdre celui de la casser", ou il pourra "perdre son droit de casser la décision révisée" par la Commission, etc. Autant de contorsions complexes qui révèlent le malaise du ministère fédéral et ses réticences à suivre un exemple qui réussit pourtant assez bien au Québec. Le mouvement est quand même lancé.

En outre, le gouvernement fédéral agit de façon fonctionnelle en regroupant sous un seul toit les pouvoirs présentement dévolus au CRTC et les responsabilités que la Commission canadienne des Transports, prisonnière de son passé consacré aux chemins de fer, n'avait guère le temps d'assumer.

•

S'il a eu raison de mieux organiser ses structures de régulation, le gouvernement fédéral a manifesté une fois de plus sa méfiance à l'égard de tout ce qui peut remettre en question ses orientations traditionnelles en matière de communications. Au moment où il regroupe sous une seule autorité la téléphonie dont s'occupait trop peu la Commission canadienne des Transports et les communications sociales dont se chargeait le CRTC, le gouvernement fédéral indique clairement qu'il ne s'agit aucunement de réévaluer les avantages déjà reconnus, d'une part, aux grandes sociétés comme Bell-Canada et, d'autre part, à la radiodiffusion.

En matière téléphonique et télégraphique, le gouvernement fédéral se présente comme celui qui règlemente "75 p. 100 des services" au Canada. Un paragraphe plus loin, le gouvernement déplore le fait qu'il n'existe aucun "organisme coordinateur ayant autorité dans le Canada" en téléphonie et il constate que le Réseau téléphonique transcanadien "n'est donc soumis à aucune réglementation". Il en oublie de mentionner que l'immense majorité des compagnies de téléphone relèvent, comme le veut d'ailleurs une constitution normalement interprétée, des provinces. Il néglige de souligner que seule la décision du Conseil d'administration de Bell-Canada explique le 75% dont le rapport fait état. Que Bell-Canada en arrive un jour, ce qui n'a rien d'impensable, à scinder son exploitation en Bell-Québec et en Bell-Ontario, il faudra écrire que 95% des services téléphoniques relèvent des provinces.

La même mentalité inspire au livre blanc des propos pusillanimes à propos des tarifs du service interurbain, à propos du dépôt périodique des états financiers des grandes sociétés exploitantes, à propos des "services non réglementés" que pourraient continuer d'offrir les sociétés exploitantes, etc. Bref, Bell-Canada n'a rien à redouter: le gouvernement fédéral veut simplement regrouper ses habitudes et non changer le rapport de forces.

Du côté de la radiodiffusion, même attitude. Le gouvernement fédéral se borne à définir "les objectifs d'une politique de la télécommunication, où la radiodiffusion occuperait une place importante". Le reste, de la télévision par câble à la téléinformatique, gravite autour de la radiodiffusion et ne doit surtout pas en compromettre la rentabilité. Peut-être est-il souhaitable qu'il en soit ainsi, mais encore faudrait-il en faire la preuve et aborder la question avec un esprit ouvert. Le gouvernement s'en révèle incapable.

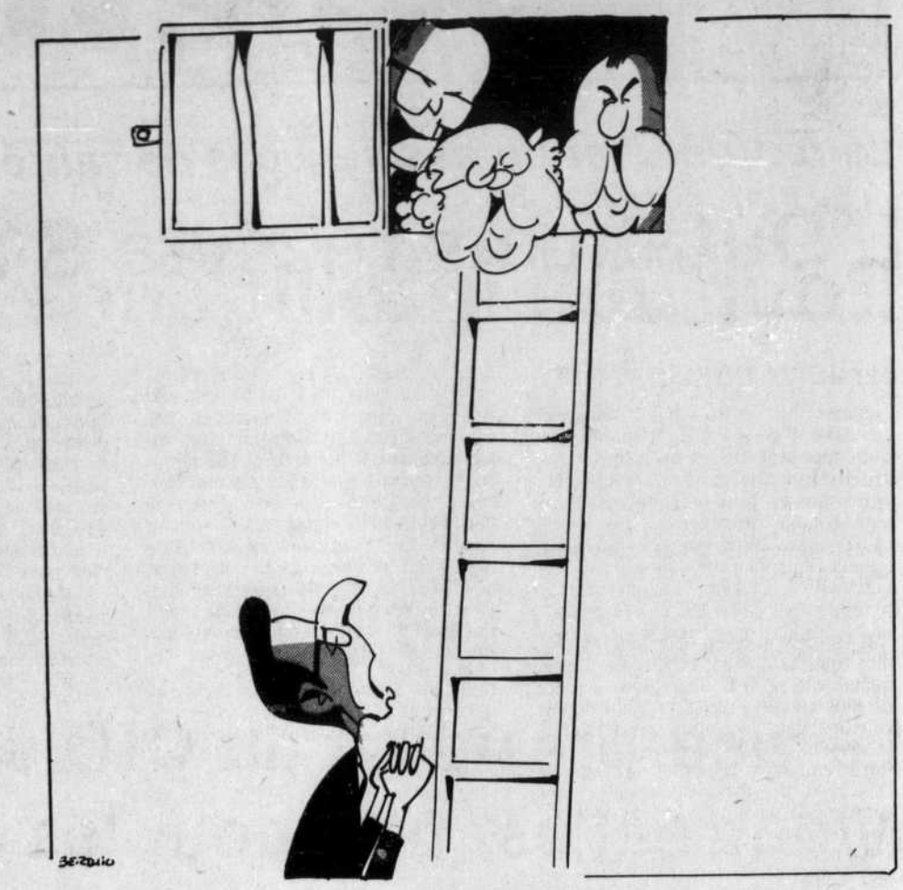
•

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, il faut une dose gargantuesque de naïveté pour lire dans ce texte une quelconque proposition qui soit avantageuse pour les provinces. D'une main, on prétend offrir le contrôle sur l'intraprovincial; de l'autre, on retient plus vigoureusement que jamais le télécâble qui fait forcément partie de l'intraprovincial tant qu'il se passe de liaisons hertziennes. D'une main, on offre à trois provinces, dont la nôtre, le droit d'assister aux séances à huis clos où la CCT s'interroge sur les tarifs **intraprovinciaux**; de l'autre, on souhaite intégrer le gouvernement fédéral aux discussions portant sur les interurbains extraprovinciaux des entreprises téléphoniques à charte provinciale. Marché de dupes que tout cela!

Ainsi, loin de reculer, le gouvernement fédéral s'appuie sur la décision d'une entreprise privée pour revendiquer le contrôle de tout le réseau téléphonique. D'autre part, pour tirer une fois pour toutes les communications de la zone grise où les Pères de la Confédération les ont laissées, le gouvernement fédéral demande qu'on renonce à "prévoir tous les faits d'ordre, social, économique, culturel et technologique" et qu'on "assure au Gouverneur en conseil la possibilité de donner des directives quant aux lignes de conduite à suivre dans la poursuite des objectifs nationaux".

Voilà donc une démocratie où la règle du jeu est simple: "Ceux qui ne sont pas d'accord avec moi, vous pouvez lever la main droite. Puis sortir".

Laurent LAPLANTE



J'vous supplie de vous évader

lettres au DEVOIR

Pourquoi Québec ne tient-il pas sa promesse ?

Le Comité pour la défense des droits de l'homme, organisme composé de représentants des différentes couches de la société québécoise ainsi que de ses groupes ethniques, est fort surpris de constater que le orogramme prévu pour la présente session de l'Assemblée nationale ne contient aucune mention relative à un projet de Code des droits de l'homme et d'une commission pour en assurer l'application. Il s'agit là d'une législation demandée depuis des années et demeurée jusqu'à présent à l'état de promesse.

Sans vouloir revenir longuement sur le passé, nous nous contenterons de rappeler que, le 24 août 1972, lorsqu'une délégation du Comité pour la défense des droits de l'homme s'était présentée devant l'honorable Jérôme Choquette, ministre de la Justice, le ministre avait promis de présenter un tel projet à l'automne de la même année. Lors de notre conférence provinciale du 2 décembre 1972, à laquelle participèrent 46 organisations dont 22 groupes ethniques, le ministre de la justice nous a fait espérer qu'un Code des droits de l'homme serait présenté à la session parlementaire de 1973.

Les retards successifs apportés à la présentation d'un projet de code étaient chaque fois motivés par la nécessité d'attendre le rapport Gendron. Or le rapport Gendron a déjà été remis et même publié. Et cependant rien n'a encore été fait à propos d'un code. C'est avec inquiétude que nous voyons le gouvernement se désintéresser d'une question de cette importance.

Dans nos mémoires, présentés au gouvernement de la province, nous exposions les raisons qui rendaient nécessaire une législation des droits de l'homme, législation qui existe d'ailleurs déjà dans la plupart des pays démocratiques et dans toutes les provinces du Canada (seul le Québec accuse un retard dans ce domaine).

Nous exprimons nos vifs regrets que le gouvernement n'ait pris en considération ni nos mémoires, ni nos démarches, ni les lettres ou télégrammes adressés, ces dernières semaines, au ministre de la Justice, par plusieurs dizaines d'organisations et associations, dans le but d'appuyer notre demande concernant une législation des droits de l'homme.

Le 21 mars, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination, le secrétaire général des Nations unies s'est adressé à tous les gouvernements en leur demandant de sauvegarder les droits de l'homme dans leurs pays.

Nous voudrions espérer qu'à l'occasion de cet appel et de la célébration, cette année, du 25ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le gouvernement se décidera enfin à satisfaire ce besoin urgent que constitue l'établissement d'un Code des droits de l'homme et d'une commission pour en assurer l'application.

Le comité pour la défense
des droits de l'homme,
par Gérard POIRIER,
secrétaire.

Montréal, le 22 mars 1973

Les planificateurs sont passés par là

M. Claude Castonguay,
ministre des Affaires sociales.

"En ce temps-là," il y a déjà plus de 5 ans, bien avant la publication du Bill 65, un groupe de citoyens de la région Baie-Comeau – Hauterive – sans animateur professionnel – sans politicaillerie ou esprit de clocher – avait senti le besoin d'un Centre de traitement pour alcooliques et autres toxicomanes...

Le 21 août 1968 la Clinique Domrémy Côte-Nord ouvrait ses portes aux malades... Depuis, 2090 personnes, sans aucune réclame, se sont vu offrir les services d'une équipe de thérapeutes par trop silencieux puisque divers experts jouent maintenant avec notre bâtisse, nos ressources et les malades comme tout bon étalagiste avide de publicité si souvent trompeuse!

Nos malades, notre personnel, notre équipe spécialisée, ce sont des personnes humaines à part entière qui ont droit au meilleur traitement connu: et nous souscrivons répondre à ces critères dans notre fonctionnement actuel!

Pourquoi démolir en quelques coups de crayon une équipe, qui mérite, par l'excellence de son travail, la reconnaissance non seulement de nombreux patients reconnaissants mais même des étrangers!

(...) Que l'on ne nous dise pas que pour mieux traiter les alcooliques, un appareil de Rayon-X est nécessaire! Il y a quelques années, lors de la démolition du vieil hôpital Boisvert de Baie-Comeau, l'on nous a fait cadeau d'un tel appareil et sur les ordres du ministère, nous l'avons vendu à un médecin d'une paroisse environnante pour $50.00. Les rarissimes recours à de tels examens se font à l'Hôpital voisin, tout comme les autres tests de laboratoire de routine et ce, sans complication!

Si l'on considère le soin apporté à faire progresser les magasins de la Régie des Alcools, il m'apparaît plutôt mesquin de lésiner sur la survie d'un Centre comme le nôtre sans avoir prouvé que notre équipe ne rencontrait pas les buts de la loi 65!

L'on nous classe dans la catégorie des Centres d'Accueil au terme de ladite loi, je ne suis pas d'accord. Si l'on ne veut pas nous garder le statut d'Hôpital spécialisé – que l'on nous baptise Centre d'Accueil "avec privilèges" afin que nous continuions à offrir les services de désintoxication assurant un meilleur climat, une motivation réelle augmentant grandement les chances d'une réadaptation valable.

Notre personnel, le soussigné sommes conscients d'avoir contribué à l'amélioration de la santé dans notre région. Nous sommes pour le progrès... mais encore faut-il nous faire poser des gestes logiques et qui ne sont pas à l'encontre d'expériences vécues depuis 5, 10 ou 15 ans par des personnes dont on ne peut douter de l'honnêteté.

Jacques ROULEAU
Directeur général,
Centre de traitement pour
alcooliques et autres toxicomanes,
Hauterive – Côte-Nord.

Hauterive, le 16 mars 1973.

Des vulgarisateurs trop pressés

M.Maurice Leclair, M.D.,
Sous-ministre fédéral de la Santé nationale et du bien-être social.

C'est avec curiosité et intérêt, que nous avons pris connaissance de la dernière publication "Soyez en forme" (1972) de Sport Canada. Nous devons admettre que de telles oeuvres de vulgarisation ont leur raison d'être et sont toujours accueillies avec un vif intérêt par ceux qui travaillent dans ce secteur: professeurs d'éducation physique, animateurs sportifs, instructeurs... et nous vous reconnaissons ici le mérite d'avoir relancé un mouvement d'envergure: "la santé et la condition physique pour les jeunes Canadiens" (sous-titre de cette même brochure).

Cependant (et c'est là l'objet de cette lettre) nous vous ferons remarquer qu'une oeuvre de vulgarisation ne peut admettre "d'erreur" ou "d'à peu près" puisqu'elle s'adresse à des non-spécialistes, à des gens qui n'ont pas les connaissances requises pour analyser et adapter les informations transmises.

C'est ainsi que nous avons relevé quelques informations inacceptables pour ce genre de publication. En voici quelques exemples:

1) Entrainement et sécurité

P.19: illustration du chargement de boîtes dans un coffre arrière d'automobile pour souligner les "avantages et utilisation de l'entraînement avec poids et haltères" (P.18)...

... illustration qui va à l'encontre de l'information d'un film éducatif-publicitaire du gouvernement fédéral sur la prévention des accidents de travail: quand on charge un coffre d'auto on prend appui en plaçant un pied à l'intérieur du coffre pour éviter les blessures au dos, à la colonne vertébrale.

P.22. Exercice no.6: illustration: extension du tronc. L'exercice avec poids choisi pour renforcer les muscles du dos est tout à fait contre-indiqué puisque la pression exercée sur la colonne vertébrale risque de causer des dommages à ce niveau. Tout le monde sait d'ailleurs qu'il faut fléchir les genoux pour soulever un poids de cette façon.

2) Condition physique de base

Nulle part dans votre publication vous ne faites mention du "jogging" selon la méthode "aerobix" de Cooper, méthode qui actuellement est la plus populaire puisqu'elle s'adresse à tous selon des critères scientifiquement établis en fonction de caractéristiques individuelles. Les statistiques canadiennes sur les maladies cardiovasculaires devraient suffire à démontrer l'importance du conditionnement physique préventif et sportif à objectifs cardiovasculaires tels que poursuivis par cette méthode; au lieu de cela vous nous proposez l'entraînement isométrique inapproprié pour la majorité.

3) Documentation et bilinguisme

Notons enfin qu'aucun effort n'a été fait quant à la documentation proposée. Non seulement elle est surannée et dépassée (publications datant de 1957-1961-1962-1965... on est plus exigeant dans nos universités) mais elle a en plus le grave défaut de ne pas respecter le principe du "Bilinguisme" puisque les références proposées sont inaccessibles aux unilingues français. Ceux qui travaillent dans ce domaine savent fort bien que des références plus récentes et en français sont actuellement sur le marché.

Bref, l'effort que vous démontrez dans ce domaine est louable mais nous déplorons le manque de rigueur manifesté ici.

Pierre BRODEUR
pour le département
d'Éducation Physique
Collège St-Jean-sur-Richelieu

St-Jean, le 2 mars 1973.

Les ministres sur un piédestal

M. Claude Lemelin

Votre critique du projet "d'engraissage" des ministres québécois est très intéressante et met en évidence les distorsions – de plus en plus flagrantes – qu'on impose aux Québécois en ce qui a trait à la distribution des revenus. A ce propos l'exemple fonctionnaires-ministres est éclairant.

Si l'on se place sur un terrain moins intellectuel, mais qui peut devenir important dans un contexte où les tensions ne sont pas toujours analysées avec froideur, on peut se demander quelle image on veut ainsi donner au Québécois de ses chefs gouvernementaux.

– Veut-on les présenter comme les constituants d'une aristocratie sociale, exerçant le pouvoir, avec un droit inconditionnel à une plus grande part du "gâteau national"?

– Veut-on faire voir qu'ils sont les "patrons" d'une entreprise "en pleine expansion" et qu'il est normal qu'ils montrent au peuple un certain standard de vie, lequel ne saurait être de plus en plus près de celui des "ouvriers" mais bien dans le sens inverse?

Dès lors qu'on ne soit pas étonné du nombre imposant de Québécois qui ne considèrent pas ces gens de leur "race" et qui en viennent à les jalouser – qui sait? – jusqu'au point où ils décident de prendre leur place, peu importe les moyens.

Marcel LEBLANC

Ottawa, le 12 mars 1973.

bloc-notes

Une question de jugement

M. Jérôme Choquette se fait de son ministère une haute conception. La partisanerie ni la politique n'y ont de place. Pas même ses collègues du cabinet, semble-t-il, ne peuvent intervenir dans ses décisions, même s'il doit parfois en découler des conséquences graves pour le gouvernement. D'autre part, dans le domaine social, avant comme après la crise d'octobre, il a fait montre d'une logique libérale qui n'a rien a envier à ses collègues du gouvernement.

Comment, avec une telle vue des choses et un semblable sentiment de ses responsabilités, peut-il encore répéter les simplismes dans lesquels il s'enferme pour refuser de relâcher les trois chefs syndicaux d'Orsainville?

Le député d'Outremont ne pèche pas par envergure intellectuelle. Dans une société tranquille, d'avoir la lumière basse n'est pas une catastrophe, ce peut même être vertu; dans le Québec bouillonnant que nous connaissons, c'est le pire boisseau qui puisse tomber sur la Justice.

A la suite de la "grève" des policiers de Montréal, il aurait été facile au ministère de la justice d'emprisonner quelques douzaines de membres de la Fraternité, à la suite des excès de zèle "syndical" qui marquèrent ce 7 octobre. Sous le prétexte que la loi doit être la même pour tous, on aurait de la sorte provoqué d'autres violences de la part des policiers, qui auraient entraîné d'autres séquelles judiciaires, qui à leur tour auraient fini de démoraliser et de désorganiser la police de Montréal. Mieux valait passer l'éponge et prévoir pour l'avenir de meilleurs mécanismes de négociation entre les policiers syndiqués et les autorités publiques. Et c'était sagesse.

Durant leur grève, les médecins spécialistes ont placé des centaines et des centaines de personnes dans des conditions non moins dramatiques. Combien de gens auront vu leur santé compromise, peut-être irrémédiablement, faute d'avoir obtenu à temps diagnostic et traitement? Si graves qu'aient pu être ces omissions de la part de médecins, le gouvernement aurait-il mieux servi la santé publique et le "moral" des hôpitaux s'il avait, par exemple, mis à l'ombre pour un an les plus zélés d'entre ces grévistes? Le simple bon sens répond que non. L'emprisonnement des médecins eut été aussi absurde et "criminel" que leur arrêt de travail.

Dans le climat actuel, la place des présidents des trois centrales n'est pas en prison mais à la direction de leurs syndicats. Les propos qu'ils ont tenus étaient séditieux? Les tribunaux en ont jugé. Mais leur emprisonnement actuel est de la même nature que le crime qu'on leur a imputé: il désorganise la vie syndicale, répand le mécontentement social, discrédite le gouvernement et spécialement la justice, bref contribue à provoquer tous ces maux que le gouvernement voulait éviter en leur infligeant une telle sanction.

Il y a pire que la "sédition" syndicale par les temps qui courent: c'est le manque d'envergure intellectuelle de certains dirigeants politiques parmi lesquels il faut compter, hélas, le premier responsable de l'administration de la Justice, M. Jérôme Choquette. Espérons qu'il ne soit pas majoritaire dans le gouvernement de M. Bourassa.

On conçoit que débordé de travail, le ministre Choquette ne puisse suivre l'actualité judiciaire jusque dans les journaux d'Alger. A défaut de s'ouvrir l'esprit, il lui suffirait d'ouvrir les yeux pour voir que dans plusieurs pays, l'État n'accorde pas le pardon seulement aux pauvres mères de famille qui n'ont pas de quoi payer l'amende, ou aux malheureux condamnés qui ont été victimes d'un vice de procédure. Même les plus redoutables adversaires du régime en place bénéficient, ici et là, d'une commutation de peine. Car même les dictateurs savent reconnaître qu'il y a toujours une dimension sociale qui explique certains "crimes" et qui justifie en même temps, certains pardons.

Il n'y a pas un prisonnier qui se compare à Marcel Pepin, à Yvon Charbonneau ou à Louis Laberge. Il n'y en a pas un à qui on ferait tort en libérant les trois d'Orsainville. Non pas que le pardon ne comporte pas une bonne dose d'arbitraire: c'est justement là que l'arbitraire est acceptable et, à vrai dire, nécessaire.

Peut-être même, finalement, le gouvernement devrait-il recourir plus souvent à la prérogative que lui reconnaît la loi de l'Exécutif. S'il y a un risque de traitement de faveur, ce n'est pas en accordant la commutation de peine aux trois chefs syndicaux, ce serait plutôt en ne l'accordant qu'à eux, alors que peut être plusieurs autres détenus la mériteraient tout autant, quoique pour d'autres motifs.

Le pouvoir de pardonner est là. Le gouvernement se condamne lui-même si, prompt à faire condamner, il ne sait jamais faire preuve de clémence.

Jean-Claude LECLERC

Quand l'ironie devient mépris

Le vol du coeur du frère André a donné lieu, comme on pouvait s'y attendre, à un déluge de réactions, tantôt attristées, tantôt amusées.

L'Oratoire fait partie de l'histoire religieuse de la majorité des Canadiens français. Il ne faut pas s'étonner qu'on en traite avec une familiarité qui n'exclut pas l'ironie. Il arrive cependant que, débordant les limites du bon goût, l'ironie serve de prétexte au défoulement d'une vulgarité qui devient vite disgracieuse.

A Radio-Canada, mercredi matin, un imitateur manqué d'Yvon Deschamps se penche sur le sujet. D'abord, il est interminablement long et plat. Puis, loin d'être drôle, il sonne faux comme un vieux disque usé. Il ressemble à ces gens qui, voulant se persuader qu'ils ont vraiment coupé avec leurs racines, trouvent dans des événements comme celui de l'Oratoire prétexte à des débordements verbaux dont l'excès même trahit le caractère artificiel.

Ces esprits ont-ils perdu tout respect pour les réalités que recouvrent des symboles dont on a sans doute abusé? Auraient-ils atteint un stade de dessèchement les rendant inconscients du malaise que leurs propos peuvent créer chez ceux qui les entendent? En écoutant des esprits soi-disant évolués parler de ces choses avec une désinvolte légèreté, je me sens plus proche de la foi de ces milliers d'humbles croyants qui, sans pouvoir justifier leur geste aux yeux d'une raison impitoyable, vont chaque année faire un pèlerinage à l'Oratoire.

Les pèlerins de l'Oratoire portent un respect très grand au coeur du frère André. Ils sont en cela fidèles à la tradition catholique, laquelle n'a jamais séparé le corps de l'âme ou le coeur de la raison. On peut rejeter, si l'on veut, cette tradition. On peut surtout critiquer les cas nombreux de fétichisme auxquels elle a donné lieu. La symbiose profonde qu'elle a opérée entre les valeurs du corps et du coeur demeure néanmoins le chapitre à la fois le plus déroutant et le plus impressionnant de toute l'histoire religieuse. Que cette symbiose ait trouvé, pour s'exprimer dans la foi populaire, des formes aussi concrètes que la vénération du coeur des saints, qui a le droit d'en rire?

On ne demande pas aux beaux esprits de partager la foi des petites gens. Serait-ce trop attendre d'eux que de souhaiter qu'ils s'abstiennent de la mépriser?

Claude RYAN

la parole du jour

Qu'il n'y ait point parmi vous de divisions. Soyez bien unis dans le même esprit et dans la même pensée" – 1 Corinthiens 1,10

"C'est immoler le fils en présence de son père que d'offrir un sacrifice avec le bien des pauvres" – Ecclésiastique 34,20

"Mieux vaut réprimande ouverte qu'amour muet" – Proverbes 27,5

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. À l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Pour une intelligence sympathique de la condition juive

par JEAN OUELLETTE

Texte d'une conférence donnée récemment par le professeur Jean Ouellette, directeur du programme d'études juives au département de religion de Sir George Williams University. Les sous-titres sont du Devoir.

•

Il est devenu presque axiomatique de dire que la presse écrite ou parlée, quand elle se veut libérale, se montre de plus en plus hostile au point de vue israélien dans le conflit qui sévit présentement au Proche-Orient. La victoire remportée par Israël au terme de la Guerre des Six Jours semble avoir constitué le point tournant d'un important revirement d'opinion que l'on observe non seulement dans la presse mondiale, mais aussi dans ces esprits qui se considèrent assez éclairés et assez évolués pour se réclamer des mouvements de pensée et d'action dits libéraux. Les opérations de représailles effectuées régulièrement par Israël viennent comme raffermir à souhait dans leurs convictions profondes tous ceux qui, pour des motifs ayant les apparences de la plus incontestable légitimité, se posent en ardents défenseurs des droits arabes spoliés par un adversaire auquel ils n'arrivent pas à pardonner ses succès militaires.

L'amitié des élites

On sait que beaucoup d'intellectuels français, même quand ils sont représentés par l'arabisant juif Maxime Rodinson, rejettent souvent en bloc la problématique israélienne et préfèrent accorder leur sympathie aux protagonistes arabes. Ici même, au Québec, on peut relever dans certains éditoriaux du Devoir et dans les opinions émises par ses lecteurs des points de vue qui sont tout justes assez équivoques pour masquer tant bien que mal des partis pris de malveillance à l'endroit d'Israël. On connaît aussi les déclarations aussi fracassantes que mal informées d'un Michel Chartrand, à qui nous pouvons bien faire l'honneur de le ranger parmi les esprits libéraux de notre société.

Tout se passe comme si la population d'Israël, aussi digne de compassion humaine que certains de ses éléments pouvaient apparaître au moment où ils se libéraient des séquelles de l'horreur nazie, appartenait maintenant à la classe des oppresseurs et avait perdu tout droit à l'amitié des élites bien pensantes, éprises d'objectivité et de justice. Etre intellectuellement respectable, faire preuve d'ouverture d'esprit, être progressiste, libéral, entretenir des préoccupations sociales, tout cela équivaudrait automatiquement, semblerait-il, à épouser presque sans restriction la cause arabe.

Le conflit israélo-arabe est d'une trop grande complexité pour que l'on puisse lui apporter des explications simplistes. Comme si notre monde était divisé en "bons" et en "méchants", ainsi que le voulaient certaines théories dualistes des Anciens! Comme s'il suffisait de remporter les honneurs d'un conflit armé pour que les "bons" d'autrefois passent soudainement dans le camp des "fils des ténèbres"! Comme s'il suffisait aux "fils de lumière" d'être entassés dans des camps de réfugiés pour faire pencher en leur faveur la balance de la justice absolue et amasser ainsi un capital politique indéniable aux yeux de ceux qui prétendent s'arroger le monopole de la pitié face aux misères humaines!

Face aux tensions qui déchirent la trame des relations humaines normales au Proche-Orient, il importe de reconnaître d'abord à tous ceux qui vivent en dehors du conflit le droit de prendre parti et de formuler des points de vue personnels qui ne coïncideront pas toujours avec les intérêts politiques des Etats nationaux en cause. Il serait absurde de s'attendre à ce que la presse mondiale, par exemple, adopte d'un commun accord une attitude qui soit toujours et nécessairement favorable à toutes les décisions prises par tous les gouvernements qu'a connus et que connaîtra l'Etat d'Israël.

D'où vient cette défaveur?

Mais comment expliquer la défaveur dont semble souffrir actuellement la position israélienne? Comment expliquer cette tendance qu'ont les intellectuels en particulier à voir d'un mauvais oeil le fait, même de la présence israélienne au Proche-Orient? Serait-ce qu'ils sont en possession d'informations dont eux seuls disposent et qu'il sont donc davantage en mesure de procéder à un partage objectif des torts imputables aux belligérants? Serait-ce qu'il faille toujours blâmer Israël au nom même de l'objectivité scientifique?

A mon avis, les critiques les plus acharnés contre Israël ne connaissent pas toujours à fond le dossier complexe des relations israélo-arabes. Même les vrais arabisants et les vrais judaïsants ont peine à apprécier avec nuance les multiples aspects que comporte la question israélienne. Cela est sans doute dû au fait que l'on ne peut comprendre Israël sans comprendre les Juifs et le judaïsme. Je ne voudrais pas insinuer ici que le degré de sympathie que l'on ressentira pour Israël sera directement fonction de la quantité d'information objective que l'on aura accumulée. Mais il faut poser en principe que les commentateurs de la scène politique du Moyen-Orient, s'ils veulent donner du poids à leurs analyses, devront s'efforcer de consulter le dossier complet de la question et qu'ils devront pour cela remonter bien au-delà de 1948, date de la création de l'Etat d'Israël.

Il y a des obstacles réels à une intelligence sympathique de la position israélienne. Il ne fait pas de doute que la présence russe au Proche-Orient constitue un facteur dont on doit tenir compte. Beaucoup de commentateurs trouvent dans cette présence russe une garantie que l'interprétation arabe du problème doit être en fait la plus progressiste et le plus digne d'être encouragée. Ceux qui raisonnent ainsi considèreront aussi que la guerre du Viet-Nam a comme polarisé les options qui s'offrent à l'analyste et que dans l'hypothèse d'un choix entre les Etats-Unis, amis d'Israël, et les Russes, il n'y a plus guère à hésiter. L'ironie de cette situation ne saurait échapper à ceux qui se souviennent que l'Etat d'Israël fut créé avec la bénédiction librement consentie de l'URSS. Les Arabes eux-mêmes, d'ailleurs, ont craint pendant longtemps que les penchants socialistes des Juifs d'Israël finiraient par faire pénétrer au Proche-Orient les idées d'athéisme que véhicule le communisme. Ils voyaient alors dans le communisme l'allié principal du sionisme.

Le Tiers Monde

Autre obstacle. Ceux qui, à bon droit, rejettent l'impérialisme de nos sociétés occidentales, se voient tout naturellement attirés par le Tiers-Monde dont font partie les Etats arabes, mais dont ils excluent, peut-être à tort, Israël. On prend trop facilement pour acquis que l'Etat d'Israël est un bastion de l'impérialisme occidental et de ce fait on oublie, si on ne l'ignore pas tout à fait, qu'une forte proportion de la population israélienne, une majorité même, n'a jamais mis les pieds en Occident et qu'elle appartient, au surplus, de par ses origines, sa langue et sa culture, aux sociétés proche-orientales traditionnelles. Il est entendu qu'Israël bénéficie de l'appui inconditionnel des communautés juives les plus prospère de la Diaspora et il ne fait pas de doute non plus que ces dernières s'identifient instinctivement aux entreprises et aux rêves du monde occidental. Mais il faut bien reconnaître aussi que les communautés juives établies en pays arabes s'identifient elles à l'Etat d'Israël et que, surtout depuis 1956, elles ont trouvé en cette terre une sécurité physique et psychologique à laquelle elles aspiraient depuis longtemps. Ces mêmes communautés d'origine orientale ont pour ainsi dire transformé la configuration humaine d'Israël dans la mesure où cet Etat, au début, s'enracinait dans un substrat presque exclusivement européen.

L'apitoiement sur le sort des réfugiés palestiniens constitue peut-être le facteur le plus déterminant de l'opinion mondiale en ce qui concerne Israël. La situation des réfugiés est pathétique, et les Israéliens sont les premiers à en convenir. Il est indéniable que les réfugiés ont droit à toute notre sollicitude. Mais il se trouve que ceux qui reconnaissent dans le réfugié palestinien abstraitement conçu la veuve ou l'orphelin à défendre s'exercent souvent à découvrir dans l'israélien vainqueur le Juif ambitieux, cupide et vorace de la légende. Qu'ils soient pratiquants ou pas, les chrétiens qui s'affichent en adversaires d'Israël au nom d'une certaine conception de l'idéal évangélique ou en vertu de principes humanitaires mal définis feraient bien de s'interroger sur le destin tragique du peuple juif tout au long de sa longue histoire (les chrétiens connaissent-ils bien l'histoire juive?) et sur les vexations et les persécutions que ce peuple eut à supporter de la part des sociétés chrétiennes auxquelles il se trouvait lié. Il est sûr que la condition des Juifs vivant au sein des sociétés musulmanes fut toujours meilleure que celle des Juifs intégrés tant bien que mal aux communautés chrétiennes d'Occident.

Mais il faut souligner aussi que la tolérance dont firent preuve les sociétés musulmanes à l'endroit des minorités, juives ou chrétiennes, était du genre de celle que l'on accorde à des inférieurs et non à des égaux. La tolérance dont bénéficièrent les Juifs en pays musulmans ne fut jamais exempte de discrimination. De ce fait, il n'est pas vrai que l'hostilité arabe envers Israël est un phénomène nouveau dont la seule et unique cause serait la création, en 1948, d'un Etat sioniste. Là-dessus aussi il y a un dossier historique qu'il importe de consulter.

De là à maintenir que l'anti-judaïsme arabe s'est graduellement transformé en antisémitisme paraît logique. Personnellement, je ne suis pas sûr que l'antisémitisme littéraire que l'on observe au niveau des chefs politiques et des déclarations gouvernementales officielles soit déjà devenu un antisémitisme de masse. Mais au fond, qu'est-ce que l'antisémitisme sinon un anti-judaïsme? Si antisémitisme il y a, il est un produit du présent conflit, et non une cause. On pourra essayer de camoufler ce fait, en parlant simplement, comme le font maintes publications arabes, du "mouvement hostile aux Juifs?? (al haraka al muhadiyya al yahud). Mais la réalité demeure la même. On ne veut pas d'un Etat juif. On voudrait qu'il cesse d'exister. On propose des politiques à long terme dont le but pratique est l'élimination pure et simple des caractères spécifiquement juifs de l'état israélien. Et l'on n'hésite plus à s'inspirer du Protocole des Sages de Sion, qui connaît de nombreuses réimpressions au Caire.

Une intelligence sympathique

Positivement, pour que naisse un état d'intelligence sympathique des problèmes créés par la présence d'un Etat juif au Proche-Orient, il faudra que les critiques de la position israélienne se débarrassent de leurs préjugés à l'endroit des Juifs, puisque c'est à travers eux qu'ils voient Israël, comme dans un miroir. Aux yeux des non-juifs, les activités des Juifs en tant que juifs n'ont pas toujours un caractère positif qui ferait que les objectifs poursuivis soient valables en eux-mêmes. Ainsi la lutte, si nécessaire soit-elle, contre les formes courantes de l'antisémitisme; nul ne saurait espérer en toute bonne conscience la persistance de cette forme de discrimination pour que les Juifs aient l'occasion de la combattre, ce à quoi doivent quand même s'occuper bon nombre d'associations juives de toutes sortes.

Il faudrait que les non-juifs puissent percevoir les Juifs dans leurs tâches les plus positives. Cela supposera de la part des non-juifs une attitude réceptive vis-à-vis tout ce qui touche de près ou de loin la condition même d'être juif. La condition juive ne peut être perçue sans un recours à l'histoire et ce n'est qu'à la lumière de toute l'histoire juive que l'on pourra interpréter avec sympathie le phénomène "Israël". Ainsi, à moins qu'on ne soit familiarisé avec les séquelles de l'émancipation juive dans nos sociétés modernes, on ne comprendra jamais réellement jusqu'à quel point l'idéologie sioniste est devenue aujourd'hui le facteur qui cimente plus que tout autre, plus même que la religion, l'unité juive.

Mais cela n'ira pas de soi. Les Juifs eux-mêmes, d'ailleurs, ne se sont pas tous ralliés, dès le début, à la cause du sionisme, tels ces Réformés américains qui mirent beaucoup de temps à vaincre leurs propres réticences face à une idéologie qui paraissait en contradiction avec leur désir de s'enraciner en terre d'Amérique. Comment s'attendre alors à ce que les non-juifs comprennent d'emblée l'attachement des Juifs pour cette terre d'Israël? Ils y parviendront s'ils connaissent les Juifs tels qu'ils sont de par leur histoire, leur culture, leur religion et non pas seulement de par les activités que les Juifs partagent avec le reste de la population.

Participation effective

Des ambiguïtés subsisteront. Peu de Juifs, même parmi les intellectuels ont assez réfléchi sur la contradiction apparemment inhérente à un sionisme presque complètement sécularisé, coupé des sources mêmes du judaïsme. Il faudra aussi tenter de définir plus exactement la démarche de tous ces Juifs qui s'identifient presque totalement à une terre où ils ne vivent pas. Jacob Neusner a souligné l'apparente inconséquence de tous ces Juifs qui tiennent "à prendre leurs vacances au milieu de héros puis reviennent chez eux jouir d'un horaire de travail et d'un confort auquel tous les Israéliens aspirent mais ne possèdent pas encore".

Les non-juifs ne pourront pas comprendre le judaïsme de l'intérieur sans la participation effective des Juifs. De ce point de vue, il m'apparaît extrêmement important que la présence juive à Montréal soit plus clairement reconnue sur le plan institutionnel, comme par exemple à l'Université de Montréal, si l'on y créait enfin un programme d'études juives.

La connaissance d'Israël passe nécessairement, à mon avis, par la connaissance du judaïsme et des personnes juives. Telle est la condition **sine qua non** d'une compréhension sympathique de la présence d'un Etat qui se définit comme un Etat juif.

Liste partielle de détenus politiques (suite)

70) Luong kim Oanh, étudiante en lettre, membre du CARP, arrêtée en mai 1972, en route pour le CAAD;
71) An, membre du CARP, arrêté en mai 1972, en route pour le CAAD;
72) Nguyên thuy Dung, étudiant en pédagogie, membre du CARP, arrêté en mai 1972, en route pour le CAAD;
73) Dang Nhut, président de l'Association des étudiants de l'institut forestier, arrêté en avril 1972;
74) Nguyen duy Thông, président du Comité étudiant de lutte pour le droit de vivre du peuple, arrêté en avril 1972;
75) Lâm thanh Qui, vice-président du CELDVP, arrêté en avril 1972;
76) Nguyen van Nam, idem, arrêté en mai 1972;
77) Vo thi Bach Thuyêt, membre du Conseil des étudiants en lettres, vice-président du CELDVP, arrêté début mai à sa maison;
78) Duong ngoc Son, secrétaire-gé néral du CELDVP, arrêté en avril 1972;
79) Ngo thanh Thuy, trésorière duCELDVP, arrêtée en mai 1972, dans la rue.
80) Phan nguyêt Quon, membre du CELDVP, arrêté en mai 1972, dans la rue;
81) Nguyen van Tu, id.;
82) Le hoang Phuc, id.;
83) Le van Hoan, id.;
84) Ngô vinh Phuc, id.;
85) Nguyên van Dang, id.;
86) Nguyên dinh Lôc, id.;
87) Nguyên van Thang, id.;
88) Le hong Son, id.;
89) Nguyên van Hai, id.;
90) Huynh Du, membre de CELDVP, arrêté le 1/5/72 au centre de la JOC de Saïgon;
91) Phan thanh Dieu, id.; (Lycéen);
92) Nguyên van Chanh, id.;
93) Dang van On, id.;
94) Nguyên van Duc, id.;
95) Nguyên ngoc Dang, id.;
96) Nguyên van Anh, id.;
97) Dang hoa Dinh, id.;
98) Trân huu Tho, id.;
99) Nguyên tân luc, membre du CELDVP, arrêté en mai 1972;
100) Lê van Nghia, ancien président de l'Assemblée générale des élèves des lycées et collèges de Saïgon, arrêté le 23/5/72 lorsque la police prend d'assaut la cité université de Saïgon;
101) Trân van Dung, membre de la sous-association, arrêté en ma i 1972;
102) Dang thuc Trinh, vice-directri ce du groupe artistique des lycéens de Saïgon;
103) Le van Hoang, id.;
104) Trân van Hien, id.;
105) Nguyen van Mai, id.;
106) Vu quang Hy, id.;

• Suite de la liste partielle de détenus politiques emprisonnés par le gouvernement de Saigon, et dont les noms ont été recueillis par le Comité international pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens. La première partie de cette liste a paru hier en page cinq.

107) Phan tân Phuc, id.;
108) Trâ n dân Viet, id.;
109) Trân dinh Khai, id.;
110) Nguyên Khanh Son, id.;
111) Vo quang Thang, id.,
112) Nguyên van Trì, id.;
113) Luu hoang Lien, id.;
1 14) Nguyên van Huê, id.;
1 15) Nguyên Thu Lieu, id.;
116) Ngô van Dat, id.;
117) Truong Minh, id.;
118) Duong hoang Kinh, id.;
119) Nguyên van Tu, id.;
120) Phan van Hai, id.;
1 21) Truong Thuân, id.;
122) Nguyên huu Chân, id.;
1 23) Nguyên tân Tài, étudiant de l'é cole nationale supérieure d'électricité, arrêté en 1970;
1 24) Luong Dinh Mai, président du Comité des étudiants et lycéens contre la chasse aux jeunes pour l'armée, arrêté en mars 1972;
125) Lê hoàng Phuc, lycéen, membre du sous-comité, arrêté ma rs 1972;
126) Nguyên xuân Thuong, animateur de la campagne de Parler au Peuple, arrêté en avril 1972;
127) Nguyên hoang Tho, président de l'Assemblée des étudiants en pédagogie de Huê, arrêté en avril 19 72 au centre d'accueil des réfugiés Dong Khanh de Huê où il était en train d'aider les réfugiés;
128) Trân dinh Cuoc, président de l'Assemblée des étudiants en droit, arrêté dans les mêmes circo nstance que le précédent;
129) Lê van Thuyên, président l'Association générale des étudiants de l'université de Huê, arrêt é dans les mêmes circonstances que les précédents;
130) Nguyên duy Hien, responsable des activités sociales de l'Association générale des étudiants de Huê, arrêté dans les mêmes circonstances que les précédents;
1 31) Buu Chi, secrétaire général de l'Association étudiante, d'artistes, arrêté dans les mêmes circonstances que les précédents;
1 32) Vo Que, responsable de la presse de l'Association générale des étudiants de Huê, arrêté le 2/ 5/72 lors de l'assaut du bureau par la police;
133) Phan huu Luong, directeur du groupe artistique étudiant de l'université de Huê, arrêté dans les mêmes circonstances que le précédent;
134) Buu Nam, responsable de l'impression des documents étudiants de Huê, arrêté dans les mê mes circonstances que les précédents, a reçu une balle dans la jambe en cette occasion;
135) Van công Liên, directeur du Centre des cours du soir Luong van Can Huê, arrêté début mai 1972;
136) Hoang thi Tho, présidente de l'A ssociation des jeunes filles bouddhistes Lêki-ma, arrêtée le 2/ 5/72;
137) Lê thi Nhàn, membre du Co mité de permanence de l'association générale des Lycéens de Huê, arrêté le 2/5/72;
138) Pham t Kim Thi, élève du lycée de jeunes filles Dong;
139) Trân t Van Hà, idem, Khanh;
140) Trân Loi, élève du lycée Nguyên Du Huê;
141) Dang thanh Tinh, président de l'Association générale des Lycéens de Da Nang, arrêté ainsi que tout le comité de permanence en mai 1972;
142) Luong Thanh Liêm, membre de la sous-association arrêté en mai 1972;
143) Nguyêm thi Yên, trésorière de l'Association générale des étudiants de Saigon, arrêté le 8/6/72 à sa maison à Vinh Long;
144) Quê, étudiant dentaire, arrêté en mai 1972.

Il manque encore à cette liste les noms des 170 étudiants de la Cité Université de Saïgon, arrêtés pendant la nuit du 23/5/72 pour avoir protesté contre le service militaire.

Le nombre de lycéens, garçons et filles, emprisonnés est certainement très grand, mais du fait même qu'ils sont très, très nombreux, il nous est impossible de les connaître tous. Parce qu'ils sont obligés de se cacher, il est très difficile de savoir si certains sont encore libres ou déjà arrêtés.

ANGLETERRE Emplois d'été 1973

Plusieurs centaines d'emplois saisonniers Avril à Septembre 1973
Travail durant vos vacances, au choix Londres ou stations balnéaires
Filles et garçons - aucune expérience requise

Salaire: 30 Dollars environ par semaine, nourriture et hébergement gratuits
Cours de langue gratuits si désiré
Le tout assuré par la Firme Hôtelière BUTLINS LIMITED

Séjour minimum de 45 jours - Maximum trois mois
Coût total: 18 à 24 ans $325.00 - 24 à 30 ans: $399.00
(Transport aérien aller-retour - permis de travail)
Informations: 1650, rue Berri - Suite 25 - Montréal 132
Palais du Commerce -
ALLIANCE DES ANIMATEURS CULTURELS DU QUÉBEC
Tél.: 845-4101

■ lettres au Devoir

Les ingénieurs et la femme

Madame Zaikoff

Après la lecture du dernier numéro de Plan (Vol. IX- No. 2- Fév. 1973), je me demande sincèrement si le comité organisateur du congrès 1973 de la Corporation des ingénieurs du Québec ne charrie pas volontairement en 1973.

Vous avez été, vous une femme, élue vice-présidente de la C.I.O. et ombudswoman en plus. Toutes mes félicitations et celles de ceux qui pensent que la femme, ingénieur ou pas, est l'égale, au moins, de l'homme.

Toutefois, vendredi soir le 13 avril au prochain congrès, le comité organisateur a trouvé la brillante idée d'expédier les épouses aux courses de chevaux alors que les ingénieurs supposément soucieux d'équité, d'éthique, de tact, etc. se gaveront de caviar, de cidre et d'un spectacle "surprise".

Le lendemain matin, ces ingénieurs étudieront en ateliers "L'ingénieur et l'environnement". Se peut-il que l'environnement immédiat de la majorité des ingénieurs soit l'épouse?

Pour ces situations archaïques, ma femme et moi ne nous rendrons pas à ce congrès.

B. CORRIVEAU

Granby, le 13 mars 1973.

Abordez l'électrolyse avec prudence

Hélas ! vous n'avez reçu qu'un seul visage

L'électrolyse est une science médicale. Consciencieusement appliquée elle produit des résultats reconnus et définitifs.
Avant de suivre les traitements à l'électrolyse pour l'enlèvement de poils superflus, vous devez être informé de ce qui suit:

1. Si vos périodes sont irrégulières, consultez votre médecin. Ceci peut être la cause de votre problème.
2. L'électrolyse ne peut être appliquée fréquemment au même endroit que plus d'une fois par mois.
3. Si vous ressentez un certain malaise dans l'épilation, comme par exemple arracher un poil, vous pouvez être sûre que les traitements à l'électrolyse ne sont pas efficacement donnés.
4. Une spécialiste honnête et bien entrainée ne devrait pas enlever le duvet naturel qui doit exister normalement sur le visage.
5. Un studio bien réputé ne devrait pas essayer de vous vendre des lotions ou des crèmes en plus de votre traitement à l'électrolyse. Ces produits sont absolument inutiles sauf glace et calamine.
6. Ne signez jamais de contrat, ou ne payez jamais comptant à l'avance. Vous devez au préalable, prendre seule la décision pour recevoir les traitements à l'électrolyse enlevant les poils superflus; prenez tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Demandez l'avis de votre médecin.
Téléphonez-nous ! Nous avons les connaissances médicales adéquates pour répondre avec précision à toutes vos questions. Il n'y a aucun frais de consultation ni aucune obligation de votre part.



Mireille Roy, Infirmière licenciée Électrologiste
5056, Côte-des-Neiges — 739-8704







VIENT DE PARAITRE... ...AUX EDITIONS DU JOUR

GUIDE DES RIVIÈRES DU QUÉBEC

par La Fédération québécoise de canot-kayak

• Pour la première fois, un ouvrage qui décrit les possibilités d'exploration de toutes les rivieres et de tous les lacs du Quebec.
• Un guide indispensable pour tous les amateurs de canot-kayak et de canot-camping.

En vente partout au prix de $4.25 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

suites de la première page

TURNER REPOUSSE

influencer par qui que ce soit", a répliqué M. Stanfield.

De son côté, le leader néo-démocrate, M. David Lewis, a répété hier que son parti s'était engagé à s'opposer aux réductions d'impôt projetées, de même qu'aux amortissements accélérés, que les conservateurs se proposent d'appuyer.

"Nous voterons contre les réductions d'impôt et contre les amortissements accélérés", a-t-il déclaré.

On croit savoir que M. Turner s'est présenté devant le cabinet jeudi, déterminé à ne pas accepter le proposition conservatrice d'incorporer une limite de temps à son projet de loi. Il a fait valoir devant ses collègues qu'une telle limite de temps ne ferait qu'accroître l'incertitude dont M. Stanfield fait grand cas en l'attribuant au retard du gouvernement libéral à déposer son projet de loi aux Communes.

Certains ministres, dit-on, auraient opté pour une limite de temps à la réduction des impôts des sociétés, pour écarter tout risque d'élections. Le ministre des Finances aurait par contre obtenu l'appui du premier ministre, mais on ignore si la question a été réglée une fois pour toute au sein du cabinet.

Même si à Toronto M. Turner a laissé entendre qu'il s'en tiendrait à son projet de loi sans le modifier, il n'a pas clairement énoncé qu'il le ferait.

"Mais sans nul doute c'est ce que les libéraux se proposent de faire", a commenté un député néo-démocrate.

LE CABINET

cours que le ministre canadien a prononcé mardi dernier à Toronto.

Au surplus, à la suite du rapport que lui a fait le député Doug Rowland, qui accompagnait M. Sharp au Vietnam, le Nouveau parti démocratique se prononçait dès mercredi en faveur d'un retrait définitif, après une période de grâce de 90 jours. Or, le gouvernement minoritaire de M. Trudeau a d'autant plus besoin de l'appui parlementaire des néo-démocrates, sur cette question, que l'opposition progressiste-conservatrice a pris soin, jusqu'ici, de cacher son jeu de manière à pouvoir s'opposer à la décision gouvernementale, quelle qu'elle soit, s'il le juge opportun.

Rappelons que, lors de la signature de l'accord de Paris, Ottawa ne s'était engagé à servir au sein de la CICS que pour une période d'essai de 60 jours, en stipulant que la prolongation de cet engagement dépendait d'un certain nombre de conditions d'ordre technique. Or, ces conditions n'ont été qu'à moitié remplies; et lors de sa rapide tournée d'information au Vietnam, la semaine dernière, M. Sharp a pu constater que le cessez-le-feu demeure plus théorique que réel, que la CICS n'est pas vraiment efficace et que les risques d'une nouvelle escalade de la guerre demeurent très élevés.

Contre ces facteurs défavorables, M. Sharp doit cependant tenir compte des pressions internationales de plus en plus fortes qui se manifestent en faveur du maintien de la présence canadienne au Vietnam. Non seulement les quatre belligérants souhaitent-ils que le contingent canadien demeure au sein de la CICS, mais c'est également l'avis de la plupart des puissances impliquées de près ou de loin dans le conflit: Chine, Union soviétique, Grande-Bretagne, Japon et le reste. Particulièrement importantes pour le Canada sont les intentions des Etats-Unis et surtout leurs réactions à la suite d'un retrait canadien.

LE RAPPORT FANTUS

que canadiens.

Il ressort de l'enquête que le Québec des années 1971-72 avait un urgent besoin de refaire son image à l'extérieur ("a serious image problem"). Bref, que le MIC devait entreprendre immédiatement l'opération maquillage s'il voulait impressionner favorablement les investisseurs étrangers.

Trois points retenaient l'attention des dirigeants d'entreprise:

- l'instabilité de la situation politique;
- la dégradation du climat au niveau des relations de travail;
- la peur du fait français.

Cependant, la difficulté première devant les résultats de l'enquête réside dans la pondération qu'il faut accorder à chacune de ces causes. Ainsi, 72% des industriels ontariens ne considèrent pas le Québec comme un lieu d'investissement attrayant alors que seulement 47% des industriels américains partagent ce point de vue.

Mais tout n'était pas apparemment gâté au pays du Québec puisque la grande majorité des industriels interviewés sont d'avis que cette province offre l'avantage d'une main-d'oeuvre laborieuse et consciencieuse, de services publics fiables, et finalement d'une abondance d'énergie électrique peu coûteuse.

Au passif, le rapport Fantus met en lumière les carences d'organisation dans la stratégie de promotion des bureaux du MIC, particulièrement à Montréal. Les hommes d'affaires demandent que le MIC offre des services de renseignements plus précis quant aux municipalités et aux parcs industriels. Mais il y a plus: les centres d'accueil du MIC dans la région de Montréal seraient dépourvus des spécialistes en information industrielle que tout homme d'affaires souhaite trouver lorsqu'il visite semblable bureau. En un mot, on demande au MIC de mettre sur pied un véritable service de promotion qui comprendrait des fichiers à jour sur la main-d'oeuvre spécialisée, les emplacements industriels et les sources énergétiques.

On souligne au passage que si le Québec métropolitain est un modèle d'organisation à ce niveau, Montréal par contre laisse voir des lacunes et fait montre d'un laisser-aller dangereux qui explique l'ascendant torontois sur la métropole.

Enfin, on conseille au MIC d'utiliser le Wall Street Journal comme véhicule publicitaire pour attirer les capitaux américains en terre québécoise.

Au départ, l'approche du groupe Fantus repose sur la dynamique suivante: avant de venir au Québec, les industriels ne se fient pas exclusivement au MIC mais vont s'enquérir sur place auprès de leurs confrères industriels de la "situation réelle" qui prévaut dans la province. Cette démarche est d'autant importante, précise le rapport, que près de 75% des nouveaux investissements proviennent d'industries déjà en place.

Le groupe Fantus a donc cherché à connaître l'opinion des industriels établis au Québec. C'est ainsi qu'en général, les hommes d'affaires croient que les taxes sont trop élevées, la main-d'oeuvre spécialisée trop rare et que le gouvernement met des bâtons dans les roues en ce qui comprend la liberté d'entreprise (contraintes et restrictions diverses).

A ces raisons qui relèvent davantage d'un souci d'optimaliser une fonction de production que de données politiques viennent s'ajouter un ensemble de raisons de type sociologique voire émotionnel.

A ce niveau, l'analyse ne repose plus sur des facteurs économiques mais cède le pas à une perspective beaucoup plus large: la réalité politique du Québec des années 1971-72. Encore perturbé par les événements politiques de la crise d'octobre, un industriel du plastique croit qu'il vaut mieux aller investir en Ontario qu'au Québec parce que "la situation politique ici est terriblement mauvaise, surtout à cause du nationalisme qui se fait jour chez les syndicats ouvriers, et l'encouragement ridicule que semble apporter le gouvernement Bourassa à ce nationalisme".

Un peu plus loin, un directeur d'une grande fonderie ajoute que "l'irresponsabilité de la CSN représente un danger constant pour l'industrie et que sa compagnie vit dans la terreur d'une éventuelle indépendance du Québec, car précise-t-il, nous nous refuserons toujours à diriger un siège social en français."

De ce point de vue, le document Fantus contient un bon nombre de commentaires qui traduisent davantage un rejet de la communauté québécoise qu'une analyse objective de la situation politique du moment.

Mais beaucoup plus révélateur de l'attitude profonde des milieux industriels envers le Québec est la réponse au sujet des modifications que ces mêmes milieux aimeraient voir apporter à la situation politique du Québec.

L'incertitude linguistique demeure un problème majeur pour un nombre important d'industriels à cause même de l'ambiguité des futures politiques du gouvernement Bourassa en ce domaine (mai 1972). Malgré le fait que certaines compagnies se montrent complètement fermées à cette question (20%), l'ensemble des réponses laisse voir un besoin en matière de politique linguistique; on veut savoir où le gouvernement s'en va avec le "français langue de travail". Dans les faits, les compagnies demandent au gouvernement de leur baliser la voie, particulièrement en ce qui concerne les compagnies nationales et internationales.

L'agitation syndicale constitue un autre facteur qui rebute les investisseurs étrangers. Beaucoup de dirigeants d'entreprise aimeraient que le social et le syndical soient bien tranchés chez les chefs syndicaux. On craint particulièrement l'ouverture d'un troisième front (front politique pour l'indépendance du Québec) parmi les milieux syndicaux du Québec.

Du côté des entreprises ontariennes, l'attitude vis-à-vis du fait français du Québec est plus nuancée. Des 23 entreprises interrogées à ce sujet, on compte seulement six dirigeants qui aient identifié ce facteur comme l'élément majeur pouvant orienter leur décision finale d'investir ou non au Québec. Les autres insistent surtout sur le problème ouvrier et les difficultés d'établir un réseau de distribution à moindre prix qu'en Ontario.

Lundi: les politiques d'incitation à l'investissement et le syndicalisme.

WATERGATE

Sénat appelée à ratifier la nomination de Patrick Gray à la tête du FBI, qui en tant que directeur provisoire avait eu "l'affaire Watergate" en main de ses débuts, ne sont que le prélude des découvertes que s'efforcera de faire la commission parlementaire d'enquête chargée d'éclairer les implications politiques de cette affaire.

Au demeurant, la commission judiciaire du Sénat a ajourné hier jusqu'à avril son enquête sur la candidature de M. Patrick Gray.

Aucune raison n'a été donnée pour justifier la brusque suspension des audiences. La candidature de M. Gray, nommé directeur intérimaire du FBI par le président Nixon, est violemment combattue par la majorité démocrate du Sénat, qui lui reproche de trop bien servir les intérêts du parti républicain au pouvoir.

Les observateurs fournissent deux explications possibles à ce qui paraît être une trêve: 1) la Maison-Blanche, ou M. Gray lui-même, s'apprêterait à retirer sa candidature pour éviter de nouvelles révélations gênantes sur les dessous de l'affaire Watergate; 2) les partisans du maintien de cette candidature s'efforceraient au contraire de mettre ce répit de 10 jours à profit pour accentuer leurs pressions sur la commission judiciaire.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, a paru soutenir cette deuxième hypothèse en affirmant que le président Nixon continuait de soutenir fermement la candidature de M. Gray. En même temps, cependant, il a critiqué ce dernier en termes voilés pour avoir laissé entendre qu'un haut fonctionnaire de la Maison-Blanche, M. John Dean, avait "menti" aux enquêteurs du FBI qui l'interrogeaient l'an dernier à propos du scandale Watergate.

M. Gray a sans doute voulu prendre ses distances vis-à-vis de la Maison-Blanche. Il reste à voir si celle-ci, à son tour, va maintenant vouloir retirer son épingle du jeu.

Deux ministres québécois reprochent à Ottawa son manque de consultation

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Deux ministres québécois, MM. Jean-Paul L'Allier et William Tetley, ont une fois de plus, hier à l'Assemblée nationale, reproché au gouvernement fédéral de continuer à élaborer sa politique sans consulter le Québec.

Répondant à une question du député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a affirmé ne pas avoir été consulté préalablement à la publication du livre vert sur les communications, déposé hier à la Chambre des communes par son homologue fédéral, M. Gérard Pelletier.

C'est également par la voix des journaux que M. L'Allier a appris, ce matin, que M. Pelletier entendait convoquer une conférence fédérale-provinciale sur les communications au mois de juillet.

Quant au livre vert de M. Pelletier, le ministre québécois a refusé de le commenter avant d'avoir pu en prendre connaissance de manière plus approfondie.

"Il faudra encore une fois, a-t-il ajouté, analyser de façon très serrée ce document de travail – c'est le seul commentaire que je voudrais faire à ce moment-ci – qui en fait reprend en gros la même problématique que celle de la politique québécoise des communications, sauf qu'on ne l'applique pas à la même collectivité."

M. L'Allier a plus tard ajouté qu'il décelait déjà une certaine ambiguité dans la double réglementation proposée dans le livre vert de M. Pelletier.

De son côté, M. William Tetley, ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, a déposé à la Chambre deux lettres, adressées les 14 juin 1972 et 15 mars 1973, aux ministres fédéraux responsables des projets de loi qu'Ottawa entend faire adopter sur les prises de contrôle et les investissements par des étrangers.

Tout en reconnaissant, dans sa deuxième lettre, que le projet de loi C-132 (loi sur l'examen de l'investissement étranger) présenté en 1973 pour remplacer le projet C-201 (loi sur l'examen des prises de contrôle par des étrangers) fait justice à deux demandes du Québec, M. Tetley considère qu'on ne va pas encore assez loin.

Le gouvernement fédéral a en effet accepté d'assouplir sa notion de "confidentialité" de façon à permettre aux provinces de consulter les dossiers et il a introduit la notion des problèmes régionaux comme un des critères pour accepter ou refuser un investissement étranger.

M. Tetley est d'avis qu'on devrait inscrire dans la loi elle-même l'obligation de consulter les provinces à chaque stade des négociations et de leur communiquer toute demande d'investissement ou de prise de contrôle reçue à Ottawa.

Il suggère même la présence d'un représentant de chacune des provinces à l'Agence prévue pour l'examen des investissements étrangers ainsi que des prises de contrôle par des étrangers.

Le ministre québécois profite de ces lettres pour rappeler que le Québec a déjà beaucoup souffert de la tendance du gouvernement fédéral à considérer l'économie canadienne comme "un tout indifférencié. M. Tetley ajoute que le Québec ne peut plus souscrire a cette approche, qui a favorisé l'Ontario au détriment d'autres régions, comme le Québec, jouissant de stades d'évolution économique moins avancée.

"Ainsi pour la politique conjoncturelle, précise-t-il, un examen des seuls indices globaux pour l'ensemble canadien a pu vous convaincre, il y a deux ans, de l'opportunité d'une campagne anti-inflationiste malgré les protestations de certaines provinces. En pratique, cette campagne fut poursuivie pour atténuer la pression sur les prix, dans la partie centrale du pays alors qu'au contraire, le Québec, aux prises avec le chômage, aurait alors eu besoin de stimulants additionnels."

M. Tetley est d'ailleurs d'avis que le Québec diffère également de l'Ontario quant aux investissements étrangers. Il souligne d'abord que le Québec a bénéficié beaucoup moins largement de ces investissements au cours des dernières années.

"Nous estimons, ajoute-t-il, que toute mesure de contrôle des investissements étrangers, prise avant qu'ait pu se produire une certaine restructuration de l'économie québécoise lui permettant d'assurer efficacement le rôle joué jusqu'à maintenant par l'initiative étrangère, pourrait résulter en une perte nette pour le Québec."

Le député de Notre-Dame-de-Grâce ajoute une deuxième raison qui a fait sursauter le jeune député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron.

"Le problème dit-il dans sa deuxième lettre, est ressenti à un moindre degré au Québec où les Canadiens-français, à cause même de l'existence de leur langue et de leur culture propres, résistent mieux que les Canadiens anglais à l'érosion de leur identité, et par conséquent de leur créativité, par suite de la pénétration économique étrangère."

David Lewis accuse

Préférence donnée à CP Air au détriment d'Air Canada

OTTAWA (CP) – Le leader néo-démocrate, M. David Lewis, s'est élevé hier contre la préférence accordée à CP Air pour la nouvelle route aérienne Canada-Chine alors que la société de la Couronne Air Canada, qui appartient aux Canadiens, aurait pu exploiter cette route intéressante et rentable.

M. Lewis a également fait part de son inquiétude devant les délais que le gouvernement se permet avant d'accorder la route Canada-Milan à un transporteur canadien.

Selon le chef du NPD, il ne fait aucun doute que la préférence pour cette liaison devrait aller à Air Canada, même si CP Air se rend déjà à Rome.

"La concurrence est encore plus rapprochée si on considère que Bruxelles a été accordée à Air Canada et Amsterdam à CP Air, a-t-il dit. Ce sera un autre affront à la population si on accorde la liaison de Milan à CP Air.

La politique gouvernementale actuelle prévoit que Air Canada dessert l'Europe du Nord et les Antilles alors que CP Air, une entreprise privée, dessert l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord, le Mexique, l'Amérique du Sud et la région du Pacifique.

Ce partage, dit M. Lewis, est loin de favoriser Air Canada et est en plus stupide et idiot. L'ancien ministre des Transports, M. Pickersgill, n'a pas rendu service à la population en l'adoptant.

Pas de grève à l'UQAM

Le syndicat des professeurs de l'université du Québec réuni en assemblée générale hier a accepté les offres patronales dans le cadre de la réouverture de la négociation de l'article sur les traitements.

Ces offres prévoient des augmentations de salaire à un taux décroissant de 5 pour cent à 3½ pour cent, à mesure que l'échelle salariale augmente, ce qui rejoint un des objectifs du syndicat.

En ce qui concerne la classification, le syndicat obtient l'assurance qu'elle sera révisée à la prochaine négociation qui doit débuter d'ici peu sur l'ensemble de la convention.

Par ailleurs le syndicat obtient le retrait des coupures de salaires pour 4 des 5 journées décrétées par l'administration.

Ce dernier pont constitue pour le syndicat une grande victoire collective face à l'administration qui exigeait de la part des professeurs une attestation individuelle de leur présence à l'université pendant la grève des étudiants.

LA CICS Suite de la page 10

ques suivants, mobilisant deux interprètes: question en hongrois, traduite en anglais ou en français par un interprète du contingent, pour le bénéfice d'un interprète vietnamien recruté sur place; traduction en vietnamien de la question traduite, pour le bénéfice de l'interviewé; et réponse en sens inverse!

Si jamais les belligérants utilisaient vraiment le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, les militaires canadiens estiment malgré tout que les quatre contingents nationaux, totalisant 1,160 observateurs, pourraient à la rigueur suffire à la tâche. A une exception près, cependant: le secrétariat.

L'Accord de Paris ne prévoyait pas la mise en place d'un secrétariat de la CICS. Une fois arrivés à Saigon, les quatre délégations nationales se sont vite rendues compte qu'un secrétariat était essentiel; et ils ont dû en improviser un. D'ailleurs, l'ancienne Commission internationale de contrôle, établie en 1954 et dissoute au début du mois, s'était dotée d'un secrétariat géré par la délégation indienne et qui a compris jusqu'à 250 personnes: pourtant, la CIC n'a jamais eu plus de 200 observateurs par délégation nationale au Vietnam. Rappelons aussi que lors de la Conférence internationale de Paris sur le Vietnam, M. Mitchell Sharp avait attiré l'attention des Etats participants sur la nécessité de suppléer à la carence de l'Accord de Paris sur cette question.

La procédure la plus simple serait évidemment de relever le plafond de chaque délégation nationale, disons jusqu'à 350 personnes; et d'affecter le personnel supplémentaire au secrétariat de la CICS et à toute autre affectation imprévue, que l'activité de la commission pourrait rendre nécessaire.

Mais au Vietnam, rien n'est simple. L'Accord de Paris, semble-t-il, est sacro-saint. Ni Hanoi, ni le Viet-Cong, ne semblent disposés à envisager qu'on en change même une virgule, et encore moins le nombre d'observateurs. Au surplus Henry Kissinger a déclaré que la fixation du nombre des observateurs de la CICS avait été une des questions les plus controversées des négociations de Paris; et là comme ailleurs, les Etats-Unis ne semblent aucunement disposés à exercer quelque pression efficace sur les autres parties à l'Accord.

La CICS n'aurait donc d'autre choix, pour se doter d'un secrétariat, que d'y affecter quelques-uns des précieux membres des quatre contingents nationaux, et de leur adjoindre du personnel recruté sur place. C'est d'ailleurs ce que la délégation canadienne entend proposer, si toutefois le gouvernement Trudeau décide de maintenir la présence canadienne au Vietnam; mais il ne serait pas sûr que cette suggession emporte facilement l'adhésion des Polonais et des Hongrois...

La libération des chefs

Choquette s'en tient à la "ligne dure"

QUEBEC (PC) – M. Choquette ministre de la Justice entend défendre la ligne dure au sein du gouvernement sur la question d'un éventuel pardon aux trois leaders syndicaux détenus à Orsainville.

"Pour moi, il n'en est pas question", a-t-il dit hier à un groupe de journalistes qui lui demandaient si le gouvernement allait céder aux pressions insistantes exercées ces jours derniers par les milieux internationaux du travail.

"Je ne voudrais pas, pour le moment, ouvrir la porte à aucune modification de la politique déjà annoncée par le gouvernement en la matière", avait plus tôt répondu le ministre, en Chambre, en réponse au leader parlementaire du PQ, M. Camille Laurin. Ce dernier demandait si le gouvernement allait prendre une décision et cesser de "tergiverser" sur cette question.

Se défendant de vouloir appliquer la loi de façon "fasciste" à l'égard des trois leaders syndicaux, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau qui ont maintenant purgé environ deux mois d'une peine d'emprisonnement d'un an pour outrage au tribunal, M. Choquette ne voit pas dans leur cas de motif particulier de recourir à la procédure de pardon ou de commutation. Tout au plus peuvent-ils espérer "une application libérale" des règlements de détention lorsqu'ils auront purgé le tiers de leur sentence, soit quatre mois.

"Les règlements sont souples et le gouvernement n'a pas l'intention d'abuser de la situation", a précisé M. Choquette, laissant entrevoir que les détenus pourraient profiter de congés prolongés, en vertu des règlements du Service des centres de détention, pour les huit derniers mois de leur peine.

D'autre part, le premier ministre, M. Bourassa, a fait savoir plus tôt cette semaine au président de la toute-puissante Confédération mondiale du travail, M. Maurice Bouladoux, qu'il était prêt à le rencontrer à Québec pour discuter de cette affaire. La CMT, dont le siège social est à Bruxelles, réclame une commutation de peine pour les trois présidents et menace de recourir au boycottage des navires et des avions canadiens à travers le monde.

Céder à de telles pressions, soutient de son côté M. Choquette, ce serait encourir les reproches des autres détenus qui pourraient dire: "Vous, voyez, parce que ces trois-là connaissent les ministres et les appellent par leur prénom, ils ont un régime de faveur".

Est-ce à dire que vous ne pouvez pas tenir compte du caractère bien particulier de cette condamnation, dans le cadre des incidents de mai dernier, non plus que du rôle social très important de ces trois hommes? a-t-on demandé au ministre à l'extérieur de la Chambre.

"Pas en ce qui concerne le pardon", a-t-il répondu. A son avis cette procédure suppose des "motifs très forts et justifiés", ce qui ne serait pas le cas en l'occurrence.

Comme exemples de cas justifiés de pardon, il cite le cas d'un détenu dont la condamnation pourrait être entachée de vice de forme. Ou encore, la mère de famille qui, condamnée à l'amende, n'aurait pas les moyens d'acquitter les frais et devrait se retrouver en prison au détriment de ses enfants.

D'autre part, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a réclamé la libération immédiate et inconditionnelle des trois chefs emprisonnés dans le but d'assainir le climat des relations de travail.

"Il apparaît évident que notre société s'achemine vers un régime de type répressif, où seule la position gouvernementale peut triompher", souligne le président de la Fédération, le Dr Gerard Hamel, dans un télégramme adressé au premier ministre du Québec.

La Société nationale des Québécois du centre du Québec (diocèse de Nicolet) a adopté une résolution recommandant au gouvernement de faire bénéficier les chefs syndicaux des mesures de libération conditionnelle ou de commutation de peine prévues dans les lois.

Enfin, le Front d'action politique (FRAP) a annoncé son intention de faire campagne pour que soient convoqués dans les plus brefs délais des congrès spéciaux de chacune des centrales pour que les syndiqués puissent décider des moyens d'action communs à prendre devant une telle situation d'urgence.

■ aujourd'hui

A 13h30, au salon Westmount de l'hôtel Bonaventure de Montréal, lancement de l'ouvrage "Les assoiffés du crédit", présenté par Me Pierre Marois, directeur général de la Fédération des ACEF du Québec, dans le cadre du 10ème congrès de la Fédération des caisses d'économie du Québec.

●

A 14h, à Carrefour International, 6020 avenue Wilderton, rencontre Québec-Afrique. Il sera question d'économie, de coopération, de l'Angola et de l'Afrique du Sud.

●

A 14h, le Théâtre Sans-Façon présente la pièce pour enfants "Pique-nique sur la lune", dans le cadre du Festival de théâtre pour enfants, au Cacuri, 4430 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

●

A 14h, conférence de presse du Mouvement national des Québécois au sujet de la libération des chefs syndicaux, au salon "A" de l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.

●

A 20h, dans le cadre de "Chantier 73", la paroisse Saint-Alphonse d'Youville de Montréal présente le film "Main basse sur la ville" à la chapelle Sainte-Agnès (angle Liège et Saint-Gérard).

●

A 20h30, représentation du spectacle "Les jeux sont faits" par le groupe "Le théâtre sans film", en collaboration avec le ministère québécois des Affaires culturelles, le service des sports et loisirs de Montréal et le Cacuri (Café culturel Saint-Henri), au centre Gadbois, 5485 chemin de la Côte Saint-Paul.

DIMANCHE

L'Association canadienne d'hygiène publique tient, à compter d'aujourd'hui et pour trois jours, sa 64ème assemblée annuelle, à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.

●

L'Union des conseils de comté du Québec tient un congrès extraordinaire au Château Frontenac de Québec. Le ministre québécois des Affaires municipales et de l'Environnement le Dr Victor Goldbloom, assistera à ces assises.

A 9h, le local 510 des Travailleurs unis de l'automobile de la United Aircraft organise une assemblée d'information, au centre Paul-Sauvé de Montréal.

●

A 9h30, suite du salon d'information au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, angle Wellington et de l'Eglise.

●

A 9h, l'Eglise de Jésus-Christ des derniers jours (Mormons) tient sa conférence trimestrielle. La première session se déroulera en anglais et la seconde, à 13h15, en français, à la chapelle de Montréal, 750 est, boulevard Saint-Joseph, à Montréal.

●

A 11h, le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, est conférencier à un déjeuner-causerie au restaurant Le Prince-Charles, 27 est, rue Liège, à Montréal.

●

A 11h, il y a messe chantée en langue gaélique à l'église St. Patrick, 460 ouest, boul. Dorchester, à Montréal.

●

A 13h, présentation d'un festival de films de différents pays à l'auditorium de l'Université de Montréal, pour marquer l'ouverture des fêtes du 10ème anniversaire du centre Monchanin.

●

A 14h, en marge de la Semaine de l'amitié Mexique-Canada, qui se terminera le 31 mars, spectacle donné par l'ensemble folklorique de l'Etat de Jalisco à Montréal, au chalet de la montagne.

●

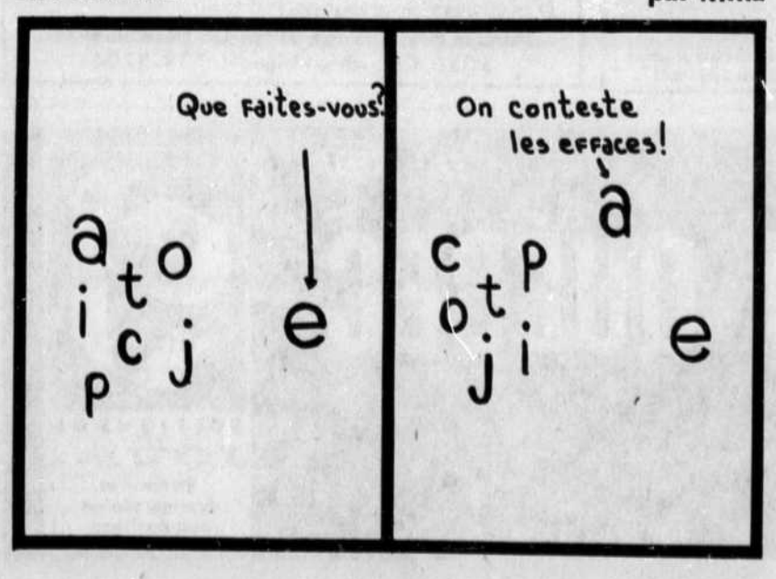
A 14h15, conférence de Mme Margaret Phelan, présidente de la Kilkenny Archaeological Society d'Irlande, à la salle Huronic du Château Champlain, à Montréal.

●

A 19h30, le secrétaire d'Etat et ministre canadien des Sciences et de la Technologie, Mme Jeanne Sauvé, préside l'ouverture des fêtes du 10ème anniversaire du centre Monchanin, à l'Université de Montréal.

LETTRISME

par Mika





M. Maxwell Henderson, auditeur général du Canada, a quitté son bureau hier après 13 ans de service. Son séjour à Ottawa aura été marqué ces dernières années par des prises de bec avec le gouvernement, qu'il accusait de l'empêcher de faire son travail. (Téléphoto CP)

La Saint-Vincent-de-Paul pourrait se retirer de la Fédération des oeuvres

par Jean-Pierre Proulx

LA Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal pourrait se désaffilier de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises. C'est ce que nous a confirmé hier le directeur général de la SSVP, M. Jean-Paul Siry. La SSVP juge "inacceptable" le montant de la subvention qu'est prête à lui verser la Fédération.

La décision de se désaffilier a déjà été prise au conseil d'administration mais il reste à la faire entériner mardi soir par le conseil central qui regroupe les représentants de toutes les sections locales.

M. Siry a ajouté que la proposition du conseil d'administration pourrait être modifiée suite à des conversations que la SSVP allait tenir avec la Fédération et l'archevêché de Montréal. M. Siry partait justement, au moment où nous l'avons rejoint, pour une "réunion d'urgence" à l'archevêché.

L'an dernier, la SSVP a reçu $480,000 de la Fédération. C'est donc dire que si elle se désaffilie, elle devra aller chercher l'équivalent de cette somme par ses propres moyens.

D'autre part, au cours d'une rencontre jeudi avec M. Michel Giroux du service de la planification de la Fédération, celui-ci nous a expliqué que la Fédération s'inquiétait des réactions de certains catholiques qui s'estiment délaissés par elle. Il a précisé qu'il y avait équivoque sur la façon de voir les choses. En fait, ¼es subventions ne sont pas déterminées en fonction de la confessionnalité des organismes mais en fonction de la pertinence sociale des actions menées par ceux-ci compte tenu de l'évaluation la meilleure possible des besoins du milieu.

Il a été question, avec M. Giroux, de la Saint-Vincent-de-Paul mais celui-ci ignorait à ce moment-là la décision de son conseil d'administration. Il nous a expliqué qu'à la suite d'une recherche approfondie menée conjointement tout au long de l'année par la SSVP, la Fédération et l'Office des oeuvres du diocèse de Montréal, on a demandé à la SSVP de s'occuper non seulement de dépannage mais aussi de formation des bénévoles et de la promotion des usagers. M. Giroux a admis que ce n'était pas facile pour la SSVP de cheminer en ce sens et que ce sont sans doute ces nouvelles exigences qui pouvaient donner l'impression qu'on délaissait les organismes catholiques.

Le Fédération, a poursuivi M. Giroux, continue de penser, à la suite d'études qui ont été faites là-dessus, que le dépannage répond à des besoins réels. Mais elle croit aussi qu'il faut aller plus loin. Le dépannage, a-t-il expliqué, peut facilement entraîner une relation de dépendance chez l'usager et un certain paternalisme chez le "dépanneur". Voilà pourquoi, sans cesser de verser des fonds pour le dépannage, la Fédération entendait mettre à la disposition de la SSVP un certain montant pour la formation des bénévoles et la promotion du milieu.

Mais au moment où M. Giroux expliquait ces choses le malaise ne s'était pas aggravé encore entre la Fédération et la SSVP.

Les élections scolaires

Le comité intersyndical se propose de créer des comités pour appuyer certains candidats

Le comité régional intersyndical de Montréal (CSN, FTQ, CEQ), a rendu public hier son programme d'action en vue des prochaines élections scolaires du 18 juin. On y propose une série de mesures pratiques visant à faire croître l'égalité des chances à l'éducation, à rendre "plus juste" le financement du système scolaire, à améliorer la qualité des services, à régler les problèmes linguistiques et confessionnels, et à intensifier la participation des parents et des citoyens.

Le comité régional propose ainsi pour défendre et propager ce programme d'action la formation de comités de quartier scolaire qui pourront aussi susciter ou appuyer les candidatures de citoyens partageant ces objectifs.

Ce programme d'action est aujourd'hui discuté à un congrès convoqué par le comité, et qui regroupe des militants syndicaux, des parents, des comités de citoyens etc. La rencontre, qui a débuté hier soir par une séance d'information, a lieu à la polyvalente Jeanne-Mance. Il est possible que les ateliers de travail qui sont formés par quartier scolaire se transforment immédiatement en comités provisoires de quartier "à partir desquels s'élaborera, au cours des prochaines semaines, l'action en vue des élections du 18 juin."

Chaque comité provisoire, précise le programme d'action, aurait pour tâches de recruter de nouveaux adhérents afin que le comité devienne "le plus représentatif possible des intérêts de la population", de préciser le programme d'action, et de décider des modalités de sa participation aux prochaines élections "en suscitant des candidatures autour des grands objectifs et en décidant ou non de présenter ou d'appuyer un candidat."

Au niveau des objectifs à poursuivre, c'est au chapitre du financement du système scolaire et sur l'aspect linguistique et confessionnel que le comité intersyndical se fait le plus radical. Estimant que "l'impôt foncier touche proportionnellement plus durement les citoyens à faible revenu", le comité propose "d'obtenir du gouvernement de Québec l'abolition de l'impôt foncier pour fins scolaires, accompagnée d'une réduction proportionnelle du loyer des locataires, et son remplacement par l'impôt progressif sur le revenu des particuliers et des corporations."

A propos des questions linguistiques et confessionnelles, le comité estime qu'il faut "obtenir du gouvernement, l'abolition de la loi 63 et l'obligation pour les immigrants de s'inscrire aux écoles françaises". Il faut en outre établir que les commissions scolaires et le conseil scolaire sont des structures administratives, donc "neutres" sur le plan confessionnel tout comme le gouvernement ou le ministère de l'éducation". A l'intérieur de ces structures, le français doit être la langue de travail.

Le comité pense en outre "qu'il faut établir un seul réseau de commissions scolaires unifiées, de qui relèvent, en plus des écoles normalement françaises, toutes les écoles anglaises, qui dans un cas comme dans l'autre pourront en plus être catholiques, protestantes, d'une autre croyance ou multiconfessionnelles. Il faut enfin reconnaître le rôle décisionnel des comités de parents quant au maintien et à la réalisation des objectifs spécifiquement religieux au niveau de l'école".

Au plan de "l'égalité des chances à l'éducation", le comité pense qu'il faut "rendre le conseil scolaire de l'île capable d'effectuer le rattrapage des quartiers défavorisés en tenant compte, dans le financement des commissions scolaires, non seulement du nombre d'élèves mais de la disparité entre ces commissions sur le plan scolaire, en lui permettant une planification des ressources humaines et matérielles qui tiennent compte des besoins particuliers des quartiers défavorisés et en lui donnant la propriété de tous les immeubles scolaires de l'île". Le comité suggère aussi diverses mesures pour améliorer les services d'éducation aux adultes notamment la gratuité des services.

Pour améliorer la qualité des services scolaires, le comité croit, entre autres, "qu'il faut établir une dizaine de commissions scolaires, décentrer la pédagogie à ces commissions scolaires, etc."

Enfin, au plan de la participation des parents et des citoyens, le comité écrit qu'il faut établir des mécanismes d'information de la population, réglementer la publicité pour les élections, faire en sorte que les comités de parents seront consultés.

Mise en garde de la CECM à ses employés

Le directeur général de la CECM, M. Gérard Barbeau, écrit dans une lettre au personnel, que rien dans les règlements de la CECM n'interdit aux employés "de participer activement à la campagne électorale d'un ou de quelques candidats hors le temps normal de travail d'un employé".

Il ajoute cependant: "Il serait opportun, avant d'agir dans un tel sens, de se rappeler qu'il y a toujours un lendemain d'élection et que l'identification d'un employé à tel ou tel candidat par les compagnons de travail enchaîne parfois des ennuis. Nous n'avons pas, comme c'est le cas des fonctionnaires provinciaux ou municipaux, l'expérience des lendemains d'élections".

Nous avons par ailleurs rejoint M. Barbeau à son bureau pour lui demander d'interpréter ces remarques. Après avoir dit qu'il avait "peut-être agi en père de famille", il a expliqué qu'il voulait éviter que se forment des clans entre les employés afin que l'administration demeure une chose objective et que les problèmes soient étudiés à leur mérite et non en fonction d'un commissaire avec lequel on est plus ami parce qu'on a aidé à l'élire.

"Il me semble superflu, poursuit M. Barbeau dans sa lettre, de vous inviter à suivre de près les opérations qui marqueront la première élection à la CECM. Il est de mon devoir de vous rappeler cependant, comme me le demandent les commissaires actuellement en fonction, que les ressources humaines et matérielles des écoles et des centres administratifs de la CECM ne doivent pas être utilisées aux fins de servir les intérêts de l'un ou l'autre des candidats à l'élection du 18 juin. Je demande à tous de respecter fidèlement cette directive. Il serait regrettable, qu'au lendemain du vote, des accusations de favoritisme soient portées contre des employés de la CECM par des candidats moins heureux".

Là-dessus, M. Barbeau nous a précisé au téléphone que cela ne voulait pas dire que la CECM ne favoriserait pas la participation des citoyens aux élections mais en aucun cas, les moyens mis en oeuvre pour favoriser cette participation ne devront servir directement ou indirectement un candidat. Il a ajouté cependant que la CECM étudiait la possibilité de mettre à la disposition des candidats des salles d'école et ce gratuitement mais sur une base de stricte égalité pour chacun d'entre eux. Mais le problème, a-t-il laissé entendre, est compliqué en raison du grand nombre possible de candidats.

M. Barbeau rappelle en outre que la loi de l'instruction publique interdit à un employé d'une commission scolaire d'être en même temps "membre" de cette commission, c'est-à-dire commissaire. Un employé peut cependant être 'membre' d'une autre commission.

"Je crois, conclut-il, que les employés de la CECM sont capables de participer démocratiquement et avec conviction aux élections du 18 juin, sans prendre, pour autant, le risque de gâcher le climat de compréhension qui existe entre les groupes et entre les personnes qui forment le personnel de la CECM".

Québec coupe les vivres au Cegep de Saint-Laurent

Le directeur général du Cégep Saint-Laurent, M. Jean-Marie Moreau, a reçu du ministère de l'Education un télégramme annonçant l'annulation d'une autorisation d'emprunts temporaires consentie en juin 1972. M. Moreau n'a pas pu être rejoint pour commenter la teneur du télégramme signé Yves Martin, sous-ministre. Au bureau du directeur général, on laissait cependant entendre que le conseil d'administration de ce cégep se réunirait très rapidement pour étudier la situation.

L'inconnu, dans ce dossier, est de déterminer quelle tranche de l'emprunt de $990,000 a déjà été négociée, pour le "financement temporaire des dépenses de fonctionnement", car l'annulation ne vaut que pour les emprunts qui n'auraient pas été contractés entre le 20 juin 1972 et le 22 mars 1973.

Il en va de même d'une autorisation d'emprunt consentie par lettre signée du sous-ministre Yves Martin, le 20 juin 1972, pour le "financement temporaire des investissements"; dans ce dernier cas, le montant en cause est moindre, soit $75,000.

"Le 20 juin 1972, dit le télégramme, j'ai approuvé au nom du ministre de l'éducation, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 25 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) les budgets de fonctionnement et d'investissement de votre collège pour l'année 1972-73. Compte tenu que votre conseil d'administration a adopté une résolution non conforme à l'article 25 de ladite loi, j'annule par la présente l'autorisation d'emprunts temporaires qui vous avait été consentie".

La décision du sous-ministre Martin s'insère dans le contexte d'une querelle entre le ministère et certains cégeps – tels Vanier et Dawson – au sujet de la classification des professeurs. Quelques cégeps ont annoncé leur intention, et ont même fait approuver par leur conseil d'administration, de payer leur personnel enseignant suivant le nombre d'années reconnues à l'embauche.

Le ministère québécois de l'éducation veut s'en tenir à une classification qui, soutiennent quelques groupes de professeurs, porte préjudice aux droits acquis.

Jeudi, à une réunion qui groupait des étudiants et des professeurs du cégep Vanier, à Ville Saint-Laurent, il a été décidé de former un comité d'action politique et de solliciter une entrevue avec les ministres Cloutier, Tetley et Goldbloom ainsi qu'avec des députés des autres partis représentés à l'Assemblée nationale, afin d'expliquer aux élus la situation telle que l'interprètent les professeurs et certains administrateurs de cégeps. Vanier lance aussi l'idée de positions en commun avec les corps enseignants d'autres cégeps: Dawson, Vieux-Montréal, Ahuntsic, etc. après consultations entre les divers intéressés à contester les nouveaux critères de classification.

La réunion tenue au collège Vanier a aussi servi de prélude à une journée pédagogique dont la date reste à déterminer et au cours de laquelle on examinera "à fond" les résultats que risque d'avoir l'attitude présente du ministère de l'éducation, soit sur la perte d'enseignants pour le Québec, soit sur une orientation plus politique du comportement des cadres du ministère québécois de l'éducation.

La CSN à Montréal tentera de raviver le militantisme des travailleurs syndiqués

par Pierre Richard

Alors que la CSN vient de lancer une campagne massive d'organisation des travailleurs non-syndiqués dans la plupart des régions du Québec, le Conseil central de Montréal (CSN) mène présentement une offensive sur plusieurs fronts pour raviver le militantisme chez les travailleurs déjà syndiqués.

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Conseil central de Montréal ont fait état des multiples opérations et initiatives qui ont été mis en branle pour les quelque 60,000 membres de la CSN dans la région métropolitaine.

M. Michel Chartrand, président du conseil central de Montréal, a déclaré: "L'organisation des non-syndiqués, ça nous préoccupe mais nous devons avant tout nous préoccuper des travailleurs qui sont déjà organisés. Les non-syndiqués s'intéresseront au mouvement syndical lorsque celui-ci sera vivant et militant. Nous avons besoin de vrais militants et non des vendeurs de cartes."

Voici les opérations qui sont menées par le Conseil central ou auxquelles il participe activement:

● L'Opération Santé: dossier sur l'hôpital Préville de Brossard, lutte pour empêcher la fermeture de l'hôpital de la Miséricorde, tenue de deux congrès spéciaux à Montréal et sur la Rive-Sud, formation de comité d'action dans chaque institution de santé, participation des syndiqués à l'élection des conseils d'administration en juin prochain, dossiers à venir sur les hospices pour personnes âgées, sur l'hôpital Pasteur, sur le centre médical Saint-Vincent-de-Paul, sur le prix des médicaments,...

● Participation à une campagne que lancera la CSN ces jours prochains pour la création d'une régie publique de l'assurance-automobile.

● Action conjointe avec le Conseil du travail de Montréal (FTQ), l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et divers groupes populaires dans le cadre des élections scolaires en juin prochain à Montréal.

● Campagne sur le problème du transport en commun sur la Rive-Sud.

● Organisation dans plusieurs quartiers de Montréal de colloques regroupant des syndiqués et des membres d'organisations populaires pour tenter de rapprocher ces deux groupes en vue d'en arriver à des actions concertées; ces colloques de quartiers seront clôturés à la mi-avril par un colloque régional.

Par ailleurs, le Conseil central de Montréal a mis au point divers moyens pour informer les syndiqués montréalais et susciter l'émergence de nouveaux militants. Dans cette ligne, un permanent du Conseil aura complété en mai la visite des exécutifs des 358 syndicats affiliés au Conseil et aura rencontré quelques dizaines d'assemblées générales. Depuis l'automne dernier, le Conseil a aussi publié quatre numéros du journal Le Travail pour ses 60,000 membres. Il diffuse aussi un bulletin quotidien de nouvelles syndicales par téléphone. La semaine prochaine débutera aussi une nouvelle série de cours de formation, qui seront donnés sur une base permanente, autour de trois grands thèmes: l'organisation de la vie syndicale, le syndicalisme et la politique et le rôle du travailleur dans la société.

Enfin, le Conseil amorce une vaste consultation auprès de ses membres en préparation de son congrès annuel qui doit avoir lieu les 9, 10, 11, 12 et 13 mai prochain et qui aura pour thème: "La solidarité, seule force des travailleurs".





Des Indiens en colère

NEW DELHI (AFP) – Vingt personnes, parmi lesquelles 13 policiers, ont été blessées à la suite d'affrontements avec des militants du parti "Jana Sangh" (nationaliste) hier devant l'ambassade des Etat-Unis à New Delhi (où notre photo map a été prise).

Les militants, au nombre de 500 environ, qui tentaient de pénétrer dans l'ambassade américaine pour protester contre la reprise des livraisons d'armes au Pakistan, se sont heurtées aux forces de l'ordre qui ont utilisé des grenades lacrymogènes.

Un porte-parole du parti "Jana Sangh" a indiqué que l'un des militants blessés était dans un état critique.

Retrait et libérations

Le blocage en commission n'émeut pas Washington

PARIS (AFP) – L'exécution des accords de Paris sur le règlement du problème vietnamien risque de connaître de nouvelles vicissitudes. Ces accords prévoient en effet l'évacuation des dernières troupes étrangères du Vietnam pour le 28 mars au plus tard. Or, aucun progrès n'a été enregistré au cours de la réunion de la Commission militaire quadripartite (Etats-Unis, GRP, Nord-Vietnam et Sud-Vietnam) qui s'est tenue hier après-midi à Saïgon.

Les Etats-Unis continuent à mettre comme préalable à la reprise du retrait de leurs dernières troupes la libération par Hanoï des derniers prisonniers américains, y compris la dizaine de ceux qui sont détenus au Laos par le Pathet Lao.

De leur côté, considérant que ce point n'était pas mentionné dans les accords de Paris, les délégués du GRP et du Nord-Vietnam demeurent sur leurs positions et refusent de poursuivre la libération des prisonniers américains tant que les Etats-Unis n'auront pas repris le retrait de leurs troupes.

Le problème sera de nouveau examiné au cours de la prochaine réunion de la Commission militaire quadripartite, théoriquement prévue pour lundi, soit deux jours avant l'échéance prévue par les accords de Paris pour la fin de ses travaux, date à partir de laquelle elle devrait être relevée par une commission militaire bipartite (GRP et Saïgon).

Mais d'ici là, le problème pourrait être résolu. On estimait en effet à la Maison-Blanche jeudi soir que tous les prisonniers de guerre américains en Indochine, y compris ceux du Laos, seraient libérés avant mercredi, conformément aux "assurances" reçues de Hanoï, lors de la conclusion des accords de Paris.

Les prisonniers américains, dont le nombre s'élève au total à 562, ont d'ailleurs été invités par le président Nixon à passer la journée du 24 mai à la Maison-Blanche où une conférence sur la politique étrangère des Etats-Unis sera spécialement organisée à leur intention.

Cependant, les échanges de prisonniers sud-vietnamiens et nord-vietnamiens se poursuivent. Les autorités de Saïgon devaient échanger dans la journée d'hier 1,200 prisonniers communistes contre 260 prisonniers sud-vietnamiens détenus par Hanoï. Ces échanges ne semblent pas en effet remis en cause par les combats qui continuent d'opposer les deux parties au Sud-Vietnam, notamment autour de la base de Tong Le Chan, à 86 kms au nord de Saïgon, assiégée depuis plus d'une semaine par les forces vietcong. Une trêve de 2 heures avait été en principe acceptée par les deux parties pour permettre l'évacuation des nombreux blessés, mais le GRP en a démenti l'application hier soir, en soulignant que l'aviation sud-vietnamienne avait bombardé le secteur une heure avant le moment prévu pour cette trêve.

D'autre part, le commandement sud-vietnamien fait état de nouvelles attaques communistes dans la région des Hauts-Plateaux, dans la région de Chau Doc ainsi que dans la région saïgonnaise, qui ont porté, précise-t-il, à 8,200 le nombre des violations du cessez-le-feu à l'initiative communiste enregistrées depuis la signature des accords de Paris.

Au Cambodge, la guerre continue également. Faisant état des combats qui se sont déroulés dans la journée d'hier au nord et au sud de Phnom Penh, le commandement khmer a annoncé que les forces gouvernementales avaient dégagé la route no 5 qui relie la capitale à la province de Battambang, considérée comme le "grenier à riz" du pays.

Essais nucléaires français début avril?

CANBERRA (AFP et Reuter) – M. James Cairns, ministre du Commerce extérieur d'Australie, et le sénateur Arthur Gietzelt, de la Nouvelle-Galles du Sud, membres du Parti travailliste gouvernemental, ont lancé une campagne de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique.

Le sénateur Gietzelt a déclaré: "Nous avons appris que les Français préparent l'explosion d'une bombe pour la première semaine d'avril. Aussi, le gouvernement australien n'aura-t-il pas le temps d'entamer une poursuite devant la Cour internationale de Justice de La Haye. D'autres démarches doivent être envisagées".

Le sénateur a d'autre part pris contact avec tous les parlementaires du Parti travailliste. Il leur a demandé d'exercer des pressions, lors de leurs réunions la semaine prochaine, sur le gouvernement et en particulier sur le premier ministre, M. Gough Whitlam, pour qu'il agisse plus directement.

Jeudi, le sénateur a organisé une campagne publique d'affichage dans le centre de la ville de Sydney pour protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique.

De son côté, M. Cairns a apporté son soutien au projet d'envoyer des bâtiments de la marine australienne et des navires néo-zélandais dans la zone des essais nucléaires afin qu'ils ne puissent pas se dérouler.

Enfin, on s'attent que M. Murphy et le sénateur Donald Wilesee, ministre adjoint des Affaires étrangères, se rendront aux environs de Pâques à Paris où le gouvernement australien a été invité par le gouvernement français à engager des pourparlers sur les essais nucléaires.

A Sydney également, le secrétaire général de la fédération syndicale des ouvriers portuaires, M. Charles Fitzgibbon, a annoncé que les dockers australiens boycotteront les navires français si la France ne suspend pas son programme d'essais nucléaires dans le Pacifique.

Réuni jeudi, le bureau de la fédération a également décidé de demander au gouvernement australien d'envoyer un navire de guerre croiser dans la zone des essais autour de l'atoll de Mururoa. Ceci, a dit M. Fitzgibbon, permettrait de gagner du temps pour permettre le déclenchement de la procédure à la Cour internationale de La Haye contre la décision de la France de poursuivre ses essais.

D'après les milieux bien informés de Sydney, la France aurait envisagé d'avancer au 1er avril les essais prévus à l'origine pour le mois de mai. "Ce faisant, a déclaré M. Fitzgibbon, le gouvernement français cherche à ridiculiser l'Australie en procédant aux essais avant tout recours à la Cour de La Haye.

Si cela se produit, les dockers australiens appliqueront le plus strict boycottage des navires de commerce français relâchant dans les ports du pays. Ce boycottage serait organisé de la même manière que celui déclenché contre les navires battant pavillon des Etats-Unis pendant les bombardements massifs américains au Nord-Vietnam en décembre dernier.

"Menaces" de Torrijos à Scali?

WASHINGTON (AFP) – Le département d'Etat a qualifié hier de "fausse" une information de presse selon laquelle le chef du gouvernement de Panama, M. Omar Torrijos, aurait menacé de violences physiques le représentant des Etats-Unis, M. John Scali, s'il mettait son veto à une résolution du Conseil de sécurité demandant aux Etats-Unis de négocier immédiatement un nouveau traité concernant le canal de Panama.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que M. Scali avait eu une entrevue avec le président Torrijos avant le vote du Conseil de sécurité et que M. Torrijos l'avait assuré que ces menaces étaient dénuées de tout fondement.

Cependant, a noté le porte-parole officiel, la délégation américaine avait été informée par les autorités panaméennes que de violentes manifestations pourraient se produire dans les rues de Panama si M. Scali mettait son veto et certaines suggestions auraient même été faites que, par prudence, le représentant des Etats-Unis communique son veto de l'aéroport et prenne aussitôt l'avion pour New York.

Le porte-parole américain s'est refusé à commenter le détail de ces informations après avoir répété "qu'elles n'étaient absolument pas vraies".

"L'incident est clos, c'est de l'eau sous le pont", a affirmé le porte-parole du gouvernement américain.

Ce porte-parole a ensuite répété la position américaine après le vote du Conseil de sécurité à savoir que les Etats-Unis étaient prêts à remplacer le traité de 1903 par "un instrument tout à fait nouveau qui reflète un nouvel esprit".

Peron s'est rendu à Rome pour rencontrer Campora

ROME (AFP et Reuter) – Le général Juan Domingo Peron, arrivé hier à Rome, venant de Madrid, a déclaré à la presse à sa descente d'avion: "Hector Campora est aujourd'hui le président de l'Argentine. Je puis me considérer comme un soldat, selon cette discipline qui est à la base du mouvement que nous avons créé".

De son côté, M. Hector Campora, président-élu de la république argentine, sera dimanche à Rome pour y rencontrer l'ex-président Juan Peron.

On précise de source justicialiste que M. Campora, qui a recueilli au moins 49 pour cent des suffrages aux élections générales du 11 mars, a retenu une place à bord d'un avion d'Alitalia devant quitter l'aéroport de Buenos-Aires demain.

Hier à Rome, répondant à une question concernant le retard apporté dans l'annonce des résultats officiels des élections présidentielles en Argentine, le général Péron a dit:

"Il s'agit de choses normales en politique. Ils ne veulent pas avouer que notre pourcentage est très élevé. Ils retardent afin que l'opinion publique ne prenne connaissance que petit à petit de la situation qui s'est créée. Ce qui d'ailleurs ne nous intéresse pas beaucoup: désormais le fait est accompli".

Traitant de la période de deux mois qui devra s'écouler jusqu'au moment de la passation des pouvoirs, le général a déclaré: "J'estime qu'il n'y aura pas de problèmes. Je suis convaincu que les militaires respecteront la constitution. De notre part, quand nous serons au gouvernement, nous respecterons la volonté populaire et réaliserons toutes les promesses que nous avons faites".

Quant à la possibilité de son retour en Argentine, le général Péron a dit qu'il s'y rendra, mais que le problème ne se pose pas pour le moment.

Rogers invité à témoigner dans l'affaire d'ITT-Chili

WASHINGTON (par l'AFP) – Le secrétaire d'Etat M. William Rogers, a reçu une invitation de la sous-commission des Affaires étrangères du Sénat à venir témoigner sur les activités politiques de la société américaine International Telephone and Telegraph au Chili.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré hier que M. Rogers ne se rendrait pas en personne devant la sous-commission mais qu'il enverrait un spécialiste des affaires d'Amérique latine.

La séance de la sous-commission au cours de laquelle sera entendu le représentant du déparement d'Etat sera publique. La date n'en a pas encore été fixée.

La sous-commission, que préside le sénateur Frank Church (démocrate de l'Idaho), s'efforce d'établir les responsabilités respectives de l'ITT, de la CIA (Agence centrale de renseignements) et de l'administration Nixon dans un prétendu complot, ourdi en 1970, pour empêcher l'élection du président marxiste Salvador Allende et pour précipiter le Chili dans le "chaos économique".

Les quatre autres personnalités qui pourraient être convoquées sont MM. William Broe, à l'époque directeur des services clandestins de la CIA en Amérique latine, Peter Peterson, ex-secrétaire au Commerce, actuellement représentant personnel du président Nixon pour le commerce international, et Viron Vaky, ex-assesseur pour les affaires latino-américaines du conseiller spécial Henry Kissinger, actuellement ambassadeur au Costa Rica, ainsi que le successeur de ce dernier auprès de M. Kissinger, M. Arnold Nachmanoff.

Rappelons que M. Edward Gerrity, vice-président de l'ITT, a cependant réaffirmé jeudi, devant la sous-commission sénatoriale, que sa compagnie craignait bel et bien de se voir expropriée sans compensation au cas où M. Allende était élu président du Chili. Il a qualifié d'absurde, en revanche, l'accusation selon laquelle l'ITT aurait cherché à saboter l'économie chilienne.

Le plus gros "pavé" de cette affaire, c'est un ancien directeur de la CIA, M. John McCone, qui l'avait lâché dès mercredi en déclarant que l'ITT avait offert à l'administration Nixon, par l'entremise des services de M. Henry Kissiger, $1 million pour faire échouer l'élection de M. Allende.

Selon M. Gerrity, qui a "renvoyé la balle" à la CIA, c'est au contraire pour soutenir l'économie chilienne que le conglomérat qu'il représente avait offert $1 million, somme destinée, selon lui, à financer divers projets d'assistance technique et de construction de logements au Chili.

Les éclipses de Chou En lai

HONG KONG (AFP) – M. Chou En lai, premier ministre chinois, semble être absent de Pékin depuis le 8 mars dernier, date de la "journée des femmes", mais son message diffusé jeudi à l'occasion du 3ème anniversaire de la création du Front uni national du Kampuchea (FUNK) montre qu'il continue à exercer ses fonctions.

A 75 ans, M. Chou En lai demeure fermement au contrôle du pouvoir central, estiment les observateurs à Hong Kong, toutefois, il est possible, ajoutent-ils, qu'il ait pris un repos prolongé en province après 24 ans passés à la direction des affaires publiques comme il le rappelait lui-même le 24 février dernier à un groupe de jeunes parlementaires japonais en visite à Pékin. Il avait notamment déclaré à cette occasion: "Nous, les vieux, devrions laisser nos responsabilités aux jeunes".

Certains observateurs considèrent cependant que le chef du gouvernement chinois effectue une tournée en province pour examiner les difficiles problèmes que semble poser la récolte 1973.

La plupart penchent pour cette hypothèse à la lumière des appels répétés lancés par la presse et la radio dans de nombreuses provinces pour replanter à la suite de la sécheresse, qui a détruit les premières semances, et pour économiser la nourriture. Ces difficultés, qui laissent craindre une troisième récolte médiocre après deux mauvaises années, suffiraient naturellement à expliquer l'absence du premier ministre.

L'autre hypothèse retenue par les observateurs est celle d'une grande fatigue d'un chef de gouvernement de 75 ans dont l'activité exceptionnelle a toujours étonné tous ceux qui ont pu l'approcher.

Il n'est pas rare que M. Chou En lai convoque ses visiteurs tard le soir et converse avec eux jusqu'à trois heures du matin. Après 3 ou 4 heures de sommeil, il est debout pour une nouvelle journée de travail. La dernière mention de son nom avant le message adressé jeudi au prince Norodom Sihanouk, lui aussi d'ailleurs absent de Pékin depuis plusieurs semaines, remonte au 17 mars.

Affrontements sanglants à Rawalpindi

RAWALPINDI (par l'AFP) – Le gouvernement pakistanais a déclaré hier soir dans un communiqué que des incidents à Rawalpindi ont fait sept morts et soixante-quinze blessés et il a rejeté la responsabilité du déclenchement des affrontements sur des responsables du Parti national Awami.

Le meeting qui a provoqué les incidents n'avait pas été autorisé et des membres du Parti national Awami ont ouvert le feu sur des contre-manifestants, affirme le communiqué du gouvernement.

Ces affrontements entre militants du Parti pakistanais du Peuple et ceux du Front uni démocratique qui tenaient un meeting ont fait probablement 13 morts et une centaine de blessés, a annoncé pour sa part un porte-parole du front uni démocratique.

Il a ajouté que 13 autobus ont été incendiés et que la salle de lecture du parti religieux "Jamaate Islami" avait été incendiée par les "agents du Parti pakistanais du peuple" (au pouvoir), qui "ont utilisé des fusils, des armes automatiques et des engins incendiaires."

Chaban se retire pour favoriser Faure

L'Élysée dans la ligne de mire

PARIS (AFP) – M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, a renoncé à présenter sa candidature à la présidence de l'Assemblée nationale, poste qu'il avait occupé pendant onze ans, depuis 1958 où fut fondée la Cinquième république jusqu'en 1969 où il devint chef du gouvernement.

Cette décision a paru surprendre nombre d'observateurs alors que sur le plan purement politique elle risquait, au contraire, d'augmenter les chances de M. Jacques Chaban-Delmas d'être un jour le candidat de la majorité à la présidence de la République.

Historiquement, en effet, il est prouvé que le poste de président de l'Assemblée nationale n'a jamais constitué un tremplin valable pour l'Elysée. Politiquement enfin, la candidature de Jacques Chaban-Delmas, survenant après celle d'Edgar Faure, ancien président du Conseil, avait toutes les chances de diviser la majorité sortante en deux groupes d'importance équivalente. Elle risquait de plus de se traduire pour l'ancien premier ministre par une victoire limitée qui n'aurait pas servi ses ambitions présidentielles.

L'élection du président de l'Assemblée nationale constitue le premier vote de la législature qui s'ouvre le 2 avril. Le président, élu pour la durée de cette législature – cinq ans – est protocolairement le quatrième personnage de l'Etat, après le président du Sénat et le premier ministre. Son rôle d'arbitre parlementaire chargé de diriger les débats de l'Assemblée ne lui donne pas de pouvoir politique réel.

La majorité absolue des 490 députés est nécessaire pour être élu aux deux premiers tours de scrutin. La majorité relative suffit pour être élu au troisième. Trois personnalités ont fait officiellement connaître qu'elles seraient candidates à ce poste. L'ancien président du Conseil Edgar Faure, ministre chargé des Affaires sociales dans l'actuel gouvernement qui paraît avoir de grandes chances de l'emporter, Achille Peretti, président de l'Assemblée sortante et Aimé Paquet, candidat des Républicains indépendants de Valery Giscard d'Estaing.

Cette formation, qui compte cinquante-quatre députés, reste l'arbitre du vote mais il apparaît, selon des informations de bonne source, que les Républicains indépendants ne maintiendront pas leur candidat et qu'ils reporteront leurs suffrages, dans leur majorité, sur Edgar Faudre au nom de "l'ouverture", dont ils se déclarent partisans. M. Edgar Faure n'est en réalité pas inscrit au groupe gaulliste et ne sollicite pas l'investiture de cette formation. Celle-ci doit se réunir le 28 mars pour désigner son candidat officiel mais il apparaît exclu qu'il soit maintenu au-delà du second tour de scrutin pour ne pas permettre l'élection d'un candidat de gauche.

L'élection du président de l'Assemblée est, selon tous les observateurs, dominée par la perspective de l'élection présidentielle de 1976. Le renoncement de M. Jacques Chaban-Delmas à se porter candidat et à conserver les mains libres est rapproché, par plusieurs commentateurs, de l'attitude du président Georges Pompidou qui, après avoir été écarté du poste de premier ministre par le général De Gaulle avait entrepris une série de voyages à l'étranger pour se préparer à la succession du général à l'Elysée. M. Chaban-Delmas qui doit effectuer un certain nombre de déplacements à l'étranger a expliqué son refus hier en déclarant qu'il "devait se préparer à être de nouveau utile au pays si les circonstances l'y conduisent". Le retrait de M. Chaban-Delmas lève en fait le principal obstacle à une élection de M. Edgar Faure. Il n'est pas exclu que l'élection de ce dernier puisse en réalité profiter à M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, qui fut son collaborateur avec lequel il aurait politiquement partie liée. M. Giscard d'Estaing dont la cote de popularité bat tous les records en France est également considéré comme l'un des candidats à la succession de M. Georges Pompidou en 1976.

L'état de siège est prorogé

Un nouveau tour pour rien aux présidentielles turques

ANKARA (par l'AFP) – Le huitième tour de scrutin des élections présidentielles en Turquie a été de pure forme. Le seul candidat restant, M. Ferruh Bozbeyli, président du Parti démocratique (48 représentants), a obtenu 69 voix. Le général Farouk Gurler, qui ne se présente plus en a obtenu 20, M. Ismet Inonu, ancien président de la République, 5, et M. Nihat Erim, ancien premier ministre, deux. Les membres du Parti de la justice et du Parti républicain, qui détiennent à eux deux les trois-quarts des sièges au Parlement, n'ont pas participé au scrutin.

Le neuvième tour a été remis à lundi après-midi.

D'autre part, le Sénat sera appelé aujourd'hui à se prononcer sur l'amendement constitutionnel rejeté par l'Assemblée nationale et qui prévoit une prolongation de deux ans du mandat de M. Cevnet Sunay, président de la République sortant.

Parallèlement, le Parlement turc, siégeant les deux Chambres réunies, a prorogé de deux mois l'état de siège dans sept départements de la Turquie, y compris à Istanbul et Ankara. Cela fera deux ans en avril que l'état de siège est reconduit régulièrement à la demande du Conseil de sécurité nationale.

Se prononçant contre cette mesure, le porte-parole du Parti républicain du peuple (centre-gauche), a accusé M. Ferit Melen, premier ministre, d'être le "chef de la panique sévissant actuellement en Turquie".

Le ministre de l'Intérieur, M. Ferit Kubat, dans son exposé des motifs, a déclaré que "chaque fois qu'une organisation révolutionnaire est démantelée, une autre prend sa place". Il a annoncé ainsi que "l'armée de libération populaire turque" encore active l'an dernier, a pratiquement disparu et ses derniers membres sont réfugiés, a-t-il dit, dans les pays situés au sud de la Turquie.

En ce qui concerne le "parti de la libération populaire turque", branche militaire de l'ancienne organisation des jeunesses "Dev-Genc", cinquante de ses membres viennent d'être arrêtés dans le sud-est de l'Anatolie et neuf à Istanbul.

Par contre, le ministre a annoncé la création d'une organisation nouvelle, le "Parti communiste marxiste-léniniste de Turquie", dont le bureau politique devait noyauter la police et l'armée en vue de lancer une campagne de sabotage au printemps prochain.

Depuis deux ans, a dit M. Ferit Kubat, 1,383 personnes ont été condamnées par les tribunaux de l'état de siège, 553 ont été acquittées, 179 procès sont en cours et 2,991 en préparation.

L'autorité militaire a saisi pendant ces deux années 2,333 fusils, 39,088 pistolets, 13 mitraillettes et 119 grenades, sans compter les munitions correspondantes.

Les incidents de La Plata font 3 morts

BUENOS AIRES (AFP) – Le ministre de l'Intérieur, M. Arturo Mor Roig, a déclaré que le gouvernement avait dû se décider à employer la force pour faire entendre raison aux policiers de La Plata qui s'étaient rebellés. Leur affrontement avec la troupe a finalement fait trois morts – un soldat, un policier et un civil – et plusieurs blessés.

M. Mor Roig a rendu les officiers supérieurs de la police responsables de cet incident sanglant et a assuré qu'ils seront jugés avec la plus grande sévérité.

Le calme est complètement revenu à La Plata, et les révoltés ont commencé à reprendre leur service.

AVIS
AUX ACTIONNAIRES DE L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE
LE DEVOIR

Les actionnaires de L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE qui auraient déménagé sont priés de nous faire connaître leur nouvelle adresse en remplissant ce coupon et en le faisant parvenir d'ici le 1er avril à LE DEVOIR, 211, du Saint-Sacrement, Montréal 125, Québec.

Nom . . . . . .

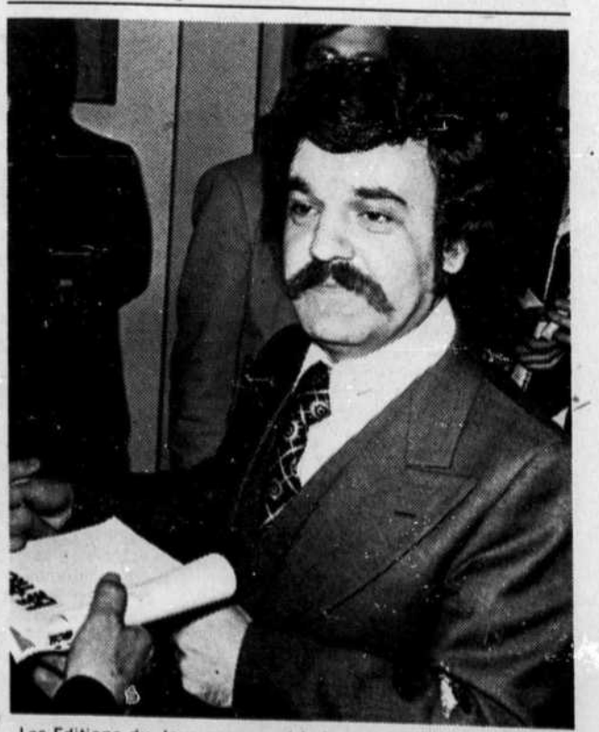
Ancienne adresse . . . . . .

. . . . . .

Nom . . . . . .

Nouvelle adresse . . . . . .

. . . . . .



Les Editions du Jour annoncent le lancement du dernier ouvrage de Jean Marcel: **Le joual de Troie.** Ce livre n'est pas qu'une étude scientifique: il est aussi un combat. Il apporte une artillerie et une stratégie nouvelles dans la "bataille" linguistique du Québec au moment où cette bataille redevient d'une actualité brûlante. Jean Marcel a aussi publié aux Editions du Jour un essai intitulé **Jacques Ferron malgré lui. Le joual de Troie** est en vente partout au prix de $4.50.
(Publireportage)

L'incident du C-130

La Libye avait étendu à 100 milles la limite de son espace aérien

WASHINGTON (par l'AFP) – Le département d'Etat a révélé hier que le gouvernement libyen avait informé le gouvernement américain au mois de novembre 1972 de sa décision d'établir un espace aérien interdit dans un rayon de cent milles marins de Tripoli.

Le porte-parole du département d'Etat a reconnu que l'avion C-130 américain sur lequel deux chasseurs Mirage libyens avaient ouvert le feu le 21 mars se trouvait à l'intérieur de ce rayon.

Avant de pénétrer dans cet espace interdit, un avion doit demander l'autorisation de survol au gouvernement libyen.

Le porte-parole américain a souligné que les Etats-Unis avaient fait savoir l'année dernière à la Libye qu'ils ne pouvaient pas reconnaître la création unilatérale par un pays d'espaces aériens ou maritimes interdits.

La création de zones où la circulation aérienne ou maritime est réglementée est régie par la convention de Chicago de 1954 et l'accord de Genève de 1958, a rappelé le porte-parole du département d'Etat.

"La communauté internationale ne peut ni reconnaître ni accepter des restrictions unilatérales qui portent atteinte aux droits reconnus par la loi internationale", a souligné le porte-parole du département d'Etat.

Le C-130 américain effectuait une "mission militaire" au-d us de la Méditerranée, et il n'avait as survolé le territoire libyen, a poursuivi le porte-parole. Il n'a cependant pas voulu révéler le nombre des personnes ou la nature de l'équipement qui se trouvaient à bord de l'appareil.

Le C-130, au moment où il était attaqué, rentrait à la base américaine d'Athènes où se trouvent des avions du même type dotés d'un équipement d'écoute électronique.

Dans un commentaire sur cet incident aérien, le quotidien égyptien "Al Akhbar" affirmait hier qu'il s'agissait d'un avion "en mission d'espionnage au-dessus de certains pays arabes".

"A la lumière de la coordination américano-sioniste qui s'affirme de jour en jour, poursuit le journal, on peut affirmer que cette mission d'espionnage était effectuée au profit d'Israël au même titre que des Etats-Unis".

De même à Beyrouth les réactions américaines à la suite du mitraillage sont sévèrement critiquées par certains quotidiens de langue arabe libanaise pour lesquels "la mission d'espionnage" du C-130 ne semble faire aucun doute.

Par contre, la radio-télévision marocaine a déclaré hier soir que l'attaque de l'avion de transport américain non armé par deux chasseurs libyens "a été préméditée" et "a été l'oeuvre des séides du colonel d'opérette libyen dont ce n'est pas la première action condamnable".

Le commentateur ajoute qu'avec cette attaque, "le monde sait maintenant que le colonel Kadhafi est passé dans le camp des pirates et qu'il ne connaît d'autres lois que celle de la jungle".

Golfe persique

Washington ignore les intentions de Téhéran

WASHINGTON (AFP) – Le gouvernement américain n'a pas encore connaissance de l'intention prêtée à l'Iran d'assumer le contrôle du détroit d'Hormuz à l'entrée du Golfe persique, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

Selon une information publiée dans la presse américaine, le gouvernement iranien aurait demandé au gouvernement d'Oman de procéder désormais à l'inspection de tous les bateaux passant par le détroit d'Hormuz. Oman se trouve sur l'autre rive de ce détroit.

Selon la presse américaine l'Iran voudrait à la fois empêcher les expéditions d'armes destinées à des groupes rebelles dans les Etats et émirats situés sur les rives du Golfe persique, et aussi arrêter la pollution des eaux par les nombreux navires pétroliers qui franchissent le détroit à la cadence d'un toutes les 14 minutes.

Selon les mêmes informations, le chah d'Iran aurait fait part de ses intentions au premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine lorsque celui-ci se trouvait à Téhéran la semaine dernière. M. Kossyguine aurait manifesté son opposition avec d'autant plus de force que l'Union soviétique commence à envoyer des navires de guerre dans le Golfe persique.

Crise dans le Golfe

Le conflit séoudo-yéménite rebondit

BEYROUTH (AFP) – Trois jours après l'incident frontalier irako-koweitien, un nouveau conflit frontalier a surgi aux confins de l'Arabie séoudite et du Sud-Yemen. Ryad a annoncé que deux Mig-17 sud-yéménites avaient bombardé jeudi après midi le secteur du poste frontalier d'Al-Wadiha, blessant un certain nombre de soldats séoudiens. Le Sud-Yémen a affirmé hier que "les allégations séoudiennes" sont fausses et font partie "des préparatifs en vue d'une agression" contre la République démocratique du Yémen.

Comme c'est le cas pour le Koweit et l'Irak, le litige frontalier séoudo-yéménite remonte à plusieurs années. En novembre 1969, après six jours de combats, les forces séoudiennes avaient pris le contrôle de cette région que revendique Aden. Depuis, la situation était calme.

Le différend qui oppose les deux pays sur la région d'Alwadiha où se trouveraient d'importants gisements de pétrole, a des origines principalement politiques. Une hostilité latente règne entre les deux pays depuis qu'un régime marxiste s'est installé à Aden après le départ des Britanniques, en 1967. L'Arabie séoudite accuse ouvertement le régime d'Aden d'athéisme et de communisme, tandis que le Yémen démocratique affirme que Ryad héberge et aide les tribus yéménistes et les exilés politiques qui tentent de renverser le régime d'Aden.

Aden avait également affirmé que l'Arabie séoudite se trouvait derrière "les activités anti-sud-yéménites" qui ont conduit à la guerre frontalière entre les deux Yémens en septembre - octobre 1972. Une solution au conflit inter-yéménite est actuellement cherchée dans l'unification des deux pays.

Dans la lutte sourde ou ouverte qui oppose dans cette région du monde les régimes conservateurs aux pays révolutionnaires, le litige frontalier séoudo-sud-yéménite n'est que l'un des aspects du problème. Le sultan Kabous d'Oman, qui fait face à une rébellion dans la province du Dhofar, a déclaré hier au quotidien libanais "Al Nahar" que "la guérilla continuera aussi longtemps que la frontière avec le Sud-Yémen demeurera ouverte". L'artillerie omanaise avait déjà bombardé en 1972 une région du territoire sud-yéménite où se trouvait un camp de ravitaillement pour les rebelles du Dhofar.

Renouvelant ses mises en garde, à l'égard d'Aden, le souverain d'Oman a déclaré au "Nahar": "Nous serons irrités aussi longtemps que les rebelles bénéficieront du soutien du Sud-Yémen". Il a ajouté que son pays recevait une aide économique et militaire séoudienne croissante, notamment en ce qui concerne l'artillerie. C'est sans doute, estime-t-on, le renforcement de l'aide militaire séoudienne qui fera l'objet des entretiens qu'aura à Mascate le sultan Ben Abdel-Aziz, ministre séoudien de la Défense et de l'Aviation, qui est arrivé hier dans le sultanat.

Plusieurs autres pays sont déjà présents sur le "champ de bataille" du Sud de l'Arabie, aux côtés de Mascate: la Grande-Bretagne, l'Iran et la Jordanie qui fournissent des pilotes, des conseillers ou du matériel. De son côté, Aden bénéficie de l'aide de Moscou et de Pékin.



La conférence islamique étudie le conflit philippin

BENGHAZI (AFP) – La "persécution" dont les musulmans des Philippines font l'objet de la part des autorités de Manille sera la principale question à l'ordre du jour de la quatrième session de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Etats islamiques qui doit s'ouvrir à Benghazi aujourd'hui.

Les affrontements entre les forces armées et les musulmans des Philipines, dit-on dans les milieux de la conférence, ont pris au cours des derniers mois une telle ampleur que le sort des quelque 3,5 millions de musulmans de cette région du monde est maintenant en question. Des centaines d'entre eux ont déjà été tués.

Aux considérations religieuses s'ajoutent des problèmes économiques et sociaux qui font des musulmans de Mindanao une des populations les plus déshéritées, ajoute-t-on.

D'autre part, les ministres discuteront, comme à chacune de leurs réunions, de la situation au Moyen-Orient et du conflit arabo-israélien.

L'avenir flou du Livre blanc irlandais

BELFAST (AFP) – Rejetées par les extrémistes loyalistes et républicains, accueillies avec un consentement résigné par les modérés des deux bords, les propositions britanniques pour un règlement constitutionnel en Irlande du Nord ont devant elles un avenir difficile.

Le Livre blanc présenté mardi dernier à la Chambre des communes par M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a suscité l'opposition résolue des groupes "loyalistes", tels que le mouvement Vanguard de M. William Craig ou l'organisation para-militaire UDA, comme celle de l'IRA provisoire.

Les premiers veulent un retour à "la prédominance protestante" en Ulster que le Livre blanc ne leur assure pas, tandis que les "provos" reprochent à M. Whitelaw de perpétuer "l'oppression" britannique sur la province.

Le Livre blanc se base sur deux principes fondamentaux: le maintien de l'Irlande du Nord dans le sein du Royaume-Uni aussi longtemps que la majorité de sa population le voudra, et le partage institutionnel du pouvoir entre la majorité protestante et la minorité catholique. C'est chercher à mélanger l'huile et le vinaigre: on verra quelle salade en sortira.

Quant aux modérés, malgré leurs réserves, ils voient surtout dans le document britannique une occasion de sortir du cycle de la violence qui déchire la province depuis bientôt quatre ans. Pour eux, le mérite essentiel du Livre blanc est de chercher à régler la crise sur la base d'une réconciliation entre les communautés ennemies.

M. Brian Faulkner, leader du parti unioniste et ancien premier ministre de la province, a accepté dans leurs grandes lignes les suggestions britanniques, qui prévoient la création d'un "mini-Stormont" sous la forme d'une assemblée provinciale aux pouvoirs réduits. Il se réserve d'en obtenir certaines modifications, plus favorables à la majorité. Dans la même mesure mais pour des raisons diamétralement opposées, le SDLP (parti travailliste social-démocrate), principal parti politique représentant la minorité, a lui aussi accepté ces suggestions et a décidé de mettre fin à son "refus de coopération" avec les autorités britanniques décidé après l'introduction de l'internement des suspects en août dernier.

Il se présentera donc aux élections pour l'assemblée provinciale.

Les extrémistes, pour leur part, ont le sentiment qu'ils ont trop souffert, trop donné et trop exigé pour renoncer maintenant à la réalisation de leurs objectifs.

La "septembriste" britannique n'est pas un agent double affirme Londres

PARIS (Reuter et AFP) – Expulsé de France, le Palestinien Jamil Abdel Hasim a été placé hier matin à bord d'un avion d'Air France en partance pour Damas.

Il avait été interrogé par la police française sur les activités de l'organisation "Septembre noir", en même temps qu'une Britannique, le Dr Diana Campbell-Lefevre. Egalement expulsée de France, celle-ci a été renvoyée jeudi en Grande-Bretagne.

Le Palestinien et Diana Campbell-Lefevre avaient été appréhendés et interrogés par la police à la suite de l'arrestation dans les Alpes, la semaine dernière, de deux Arabes qui voyageaient à bord d'une voiture chargée d'explosifs.

Le Dr Diana Campbell-Lefevre n'est pas un agent des services de renseignements britanniques, affirmait-on hier après-midi, dans les milieux anglais proches de Whitehall. Dans ces milieux, on qualifie d'"absurdes" les informations selon lesquelles la doctoresse britannique expulsée de France aurait été un agent secret de l'Intelligence Service et même un "agent double". Ces spéculations semblent avoir été provoquées par les circonstances de l'arrestation et de l'expulsion de Mlle Campbell-Lefevre.

"La cause palestinienne est ma vie", a déclaré pour sa part Mlle Diana Campbell-Lefevre dans une interview exclusive accordée au correspondant du "Daily Express" au cours du vol Paris-Londres qu'elle a effectué peu après son expulsion de France.

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount
Métro Laurier-St-Joseph

— Reconnu d'INTÉRÊT PUBLIC
— Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et néo-canadiens.
— EXTERNAT - Demi-Pension - PENSIONNAT.

INSCRIPTIONS:

* Pré-maternelle - Maternelle.
* **PRIMAIRE:**
Autobus scolaires: région de Montréal (Collège du Centre) Ville Laval, Duvernay, St-Laurent . . . (Annexe-Nord: 11995, O'Brien, CARTIERVILLE), Rive-Sud (Annexe de Longueuil: 1391, Beauregard).
* **SECONDAIRE:**
Secondaire I à V (Programme et Examens du Ministère).

EXAMENS D'ADMISSION en SECONDAIRE I
Samedis les 24 et 31 mars

* **COLLÉGIAL:**
Collégial I et II (Préparation au D.E.C.: Diplôme d'Études Collégiales)
Cours pré-universitaires préparant aux:
— SCIENCES DE LA SANTÉ
— SCIENCES PURES et APPLIQUÉES
— SCIENCES de l'ADMINISTRATION
— SCIENCES HUMAINES
— LETTRES - ARTS.

N.B. Trajet des autobus scolaires pour le Secondaire:
— Ste-THÉRÈSE-en-HAUT, Ste-Rose . . . Fairmount, Mtl - ST-HILAIRE, Beloeil, St-Bruno . . . Mtl - CANDIAC, Brossard, St-Hubert . . . Mtl - LONGUEUIL, St-Lambert . . . - MASCOUCHE, Terrebonne, St-Vincent-de-Paul, Mtl-Nord . . . - DUVERNAY, Ville Laval . . . - VARENNES, Ville d'Anjou, St-Léonard . . .

Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848
Annexe-Nord (Primaire) - Tél.: 332-1383
Annexe Rive-Sud (Primaire) - Tél.: 670-7660.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- **Collège reconnu d'intérêt public**
- **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**

PROGRAMME:
- Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts
6- Lettres

DATE LIMITE DE L'ADMISSION - 1er MAI 1973

Renseignements:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 poste 289 ou 255

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Le programme MBA de Sherbrooke

Implanté en 1966, le programme MBA de Sherbrooke - qui est d'une **durée de 28 mois** - est **le premier** mis sur pied par une université francophone et **le seul** à fonctionner selon le **régime coopératif d'enseignement**, c'est-à-dire l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études (4) en faculté et de stages de travail (3) à l'extérieur.

Le programme MBA de Sherbrooke vise à la formation universitaire de professionnels de l'administration.

Conditions d'admission

1) posséder un diplôme universitaire de 1er cycle, ou l'équivalent;
2) avoir, de préférence, une bonne expérience de travail;
3) réussir le test «ATGSB (de Princeton, New Jersey);
4) réussir les tests psychométriques;
5) être agréé (après entrevue) par le Comité d'admission du programme MBA.

Pour renseignements:

Le Directeur/Programme MBA
Faculé d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

Faire son MBA à Sherbrooke, cela signifie:

- faire partie d'un groupe restreint d'étudiants (maximum 50), la plupart jeunes diplômés d'université déjà engagés dans leurs professions (ingénieurs, chimistes, agronomes, éducateurs, etc.) ou jeunes cadres qui ambitionnent des postes supérieurs dans l'administration;
- orienter soi-même son programme d'études vers une spécialisation de son choix et participer activement à sa propre formation;
- occuper - dès janvier 1974 - un poste (pouvant rapporter quelque 700 dollars par mois) et ce, durant les trois stages pratiques de travail que comporte le programme.

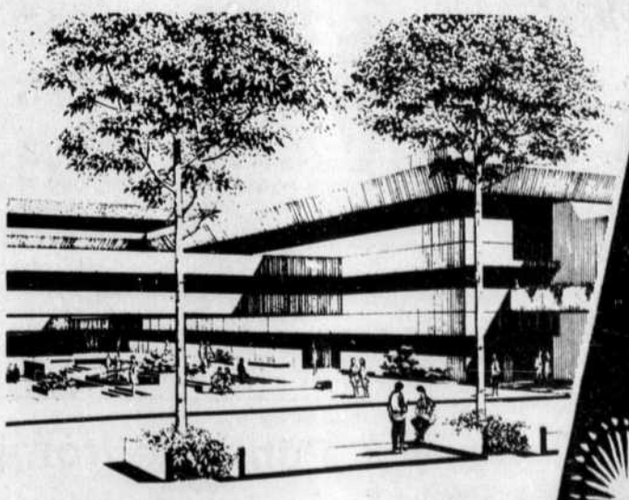
Veuillez me faire parvenir la documentation relative au programme coopératif MBA.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

. . . . . .

Université du Québec à Trois-Rivières



cours d'été 73

éducation permanente

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION: 1er avril '73

RENSEIGNEMENTS:

Education Permanente
460, rue Bonaventure
C.P. 500
Trois-Rivières / (819) 376-5406

Education Permanente
495 est, Notre-Dame
C.P. 246
Victoriaville / (819) 758-3117

Education Permanente
45, Avenue des Frères
Drummondville / (819) 477-1215

HEURES DE BUREAU

Lundi au vendredi:
8h30 à 12h00
13h00 à 17h00

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS
ARTS ET SCIENCES HUMAINES
SCIENCES PURES, APPLIQUÉES ET DE LA SANTÉ
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
☐ PERMAMA

BREVETS D'ENSEIGNEMENTS
BREVET "A" (réaménagé)
BREVET D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
CERTIFICAT D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

CERTIFICATS
SCIENCES HUMAINES
SCIENCES
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'organisation de la CICS

Une machine de mieux en mieux rodée mais qui tourne à vide...

par CLAUDE LEMELIN

Si le Canada décide, au cours des prochains jours, de se retirer de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam, ce ne sera certainement pas parce que la CICS n'est pas en mesure, au plan technique, de s'acquitter des fonctions que l'Accord de Paris lui a confiées. Ce sera parce que, ni les belligérants, ni les autres membres de la commission – Indonésie exceptée – n'ont voulu permettre à la CICS de s'acquitter de ses fonctions, ou n'ont été en mesure de le permettre.

Au contraire, les dirigeants du contingent militaire canadien auprès de la CICS n'hésitent pas à exposer avec force détails – en se faisant d'ailleurs discrètement "péter les bretelles" – comment ils ont réussi à rendre la commission opérationnelle et cela très rapidement, avec des moyens de fortune, dans des circonstances fort difficiles et sans avoir toujours obtenu la coopération qu'ils étaient en droit d'attendre des autres contingents nationaux.

M. Mitchell Sharp révélait le 23 mars que des quelque 7,000 violations du cessez-le-feu qui seraient survenues depuis le 28 janvier, seulement 31 ont été l'objet d'une enquête de la CICS (le chiffre affiché précédemment était de 26). Mais cette proportion dérisoire, il convient d'insister la dessus, n'est aucunement imputable à l'insuffisance des moyens matériels de la commission.

Bien sûr, 7,000 incidents, c'est énormément plus que l'on était en droit d'attendre après la signature d'un accord de cessez-le-feu; et il n'est pas douteux que 7,000 enquêtes auraient taxé excessivement le temps et l'énergie des quatre contigents nationaux de 290 observateurs chacun. L'importance de ces contingents, d'ailleurs, avait été fixée en fonction d'un nombre prévu de violations très inférieur au chiffre compilé au jour le jour, depuis un mois et demi.

Il n'en reste pas moins que la CICS aurait réussi à faire enquête, pendant cette période, sur plusieurs centaines, voire des milliers d'incidents, si seulement on lui avait demandé de le faire. Mais aucun des quatre belligérants n'a voulu recourir régulièrement et normalement, jusqu'ici, au mécanisme de surveillance et de contrôle qu'ils avaient eux-même mis en place. Et à plusieurs reprises, lorsque deux des belligérants (les Etats-Unis et le gouvernement Thieu) ont voulu déclencher le mécanisme, deux des membres de la CICS – la Hongrie et la Pologne – ont agi en réalité comme mandataires des deux autres belligérants (Hanoi et le Viet-Cong) pour bloquer ou retarder l'ouverture de l'enquête.

Le quotidien, pour les observateurs canadiens en poste au Vietnam, se présente donc comme suit:

● Pour les 40 diplomates et autres fonctionnaires civils qui assument la direction politique de la mission canadienne, d'abord, la vie est depuis un mois et demi un véritable cauchemar. La plupart – depuis l'ambassadeur Gauvin jusqu'aux sténo-dactylos, sont au seuil de l'épuisement total, usés qu'ils sont par les interminables négociations avec les délégués hongrois et polonais, à l'issue desqulles ils ne réussissent pas toujours à tirer la CICS de l'inertie dans laquelle ces délégués voudraient la cantonner. Cinq, six, sept réunions, discussions, arguties – entrecoupées de mémos à préparer pour convaindre les autres, de renvois à la commission militaire mixte quadripartite, de rapports à faire aux autorités des Affaires extérieures, de rapports à recevoir des équipes locales et d'instructions à leur donner – sont régulièrement nécessaires pour arracher la moindre décision aux Hongrois et Polonais: lesquels, d'ailleurs, n'hésitent pas à prétexter la fatigue pour réclamer l'ajournement d'une séance, lors même qu'un massacre se prépare sans que la CICS se soit résolue à intervenir, comme ce fut le cas jeudi encore au sujet de l'incident de Tong Le Chon.

● Pour les 250 militaires qui occupent les sept quartiers régionaux et la quarantaine de postes d'observation disséminés sur le territoire du Sud-Vietnam, la situation est quelque peu différente. Certes, eux-aussi, doivent s'escrimer quotidiennement avec leurs collègues d'Europe de l'Est, à mesure que les délégués américains et saïgonnais au sein des détachements locaux de la Commission militaire mixte rapportent de nouveaux incidents et, parfois, réclament l'ouverture d'une enquête. Mais le vrai travail de négociation et de décision appartient au personnel politique. Les militaires s'emploient donc surtout à faire rapport du mieux qu'ils peuvent sur la situation politico-militaire dans le territoire qui est théoriquement sous leur surveillance. Le reste de leur temps, les militaires l'emploie à parfaire leur organisation et à améliorer l'équipement de fortune dont ils disposent. Si bien que, moins le dispositif de la CICS est utilisé par les belligérants, plus il devient efficace et capable de s'acquitter des tâches qui sont théoriquement siennes mais qu'on néglige de lui demander d'accomplir!

Des 290 Canadiens affectés à la CICS, 40 relèvent donc du ministère des Affaires extérieures et la plupart sont en poste à Saïgon même. Les 250 autres membres du contingent canadien relèvent du ministère de la Défense et font partie des forces armées canadiennes. Ces derniers sont répartis comme suit:

– 10 forment le commandement du contingent, que dirige le général MacAlpine, dont la fonction est officiellement celle de conseiller militaire de l'ambassadeur Gauvin;

– 31 assurent l'organisation et le fonctionnement du quartier général de Saïgon: communications, administration, direction des opérations, liaison avec les autres contingents, et le reste;

– 56 sont affectés aux services de soutien du contingent et de la CICS dans son ensemble: l'approvisionnement, par exemple, le logement des équipes régionales et locales, le transport, les services médicaux etc;

– 19 sont affectés aux équipes d'échange de prisonniers;

– 134, enfin, sont répartis dans les quartiers régionaux et les divers postes d'observation.

Les militaires canadiens soutiennent qu'ils ont dû prendre l'initiative et assumer la responsabilité de la plupart des tâches ingrates de mise en place de la CICS; tâches qui, normalement, auraient dû être partagées à peu près également entre les quatre contingents nationaux. Cela serait en partie attribuable, chuchotent sans déplaisir les Canadiens, au peu d'empressement au travail des Hongrois et des Polonais, pour qui un séjour dans cette contrée au décor enchanteur et au climat tropical – guerre ou pas – semble être un prélassement plutôt que d'une corvée...

Mais la raison fondamentale pour laquelle les Canadiens en ont eu tellement sur les épaules, c'est que la composition de leur contingent était mieux adaptée aux tâches qui l'attendaient que celle de tout autre contingent national. En effet, tout l'éventail des compétences techniques dont dispose une armée moderne est représenté au sein du contingent canadien; et, en s'inspirant de l'expérience accumulée par Ottawa en matière de surveillance internationale, le haut commandement militaire a été en mesure de calibrer cette représentation avec beaucoup de précision.

Les autres contingents nationaux sont fort différents. Celui de l'Indonésie, semble-t-il, est formé d'un corps d'armée complet, présumément tiré des services de sécurité du pays; de sorte qu'il comprend surtout des non-gradés, alors que le contingent canadien regorge de capitaines, de majors et de colonnels. Celui de la Hongrie serait surtout formé d'administrateurs et de juristes – en somme, les cols blancs de l'armée du pays; tandis que le contingent de la Pologne comprendrait un nombre inusité de spécialistes des communications. La composition du contingent polonais, conjuguée avec la quantité et le perfectionnement de l'équipement de communications dont il dispose – une énorme antenne "polonaise" domine le site du nouveau quartier général de la CICS – a d'ailleurs causé quelque surprise et éveillé bien des soupçons chez les Canadiens. On craint en effet que cette forte spécialisation des Polonais ne soit l'indice d'une mission occulte: la cueillette et la transmission de renseignements d'ordre politique et militaire, pour le bénéfice du Viet-Cong.

Signalons enfin que les Hongrois et les Polonais font face à un problème d'interprétation que le bilinguisme canadien a épargné aux militaires du Canada, puisque leurs officiers ne maîtrisent pas, en règle générale, les deux langues secondes du Vietnam, qui sont le français et l'anglais. Cette fonction d'interprétation absorbe donc du personnel, chez les Hongrois et les Polonais, que les Canadiens sont à même d'affecter à des activités plus fonctionnelles. Fréquemment, les délégués d'Europe de l'est doivent communiquer avec les Vietnamiens par les relais linguisti-

Voir page 6 : La CICS



Un des pavillons délabrés du camp Vo Tanh, qui a servi pendant 19 ans de quartier général, et que la CICS a été obligée d'occuper temporairement parce qu'on n'avait rien prévu pour elle.



L'ambassadeur Michel Gauvin, chef de la délégation canadienne auprès de la CICS.

L'effort de syndicalisation laisse indifférents les professeurs de McGill

par Clément Trudel

Les professeurs d'université du Québec – plus de 3,500 à temps plein dans les institutions francophones et plus de 1,500 dans les autres – rateront-ils l'occasion d'avoir leur mot à dire dans leurs conditions de travail? Se syndiqueront-ils ou laisseront-ils l'Etat et les administrations des universités élaborer sans eux une politique salariale, le contenu des cours et toute la planification inhérente à la fonction éducative à ses plus hauts niveaux?

Des questions aussi angoissantes que celles-là ont attiré à peine une vingtaine de professeurs de McGill, hier.

Présomption d'une sécurité d'emploi aucunement menacée ou apathie vis-à-vis un mouvement de syndicalisation? Un paneliste de l'Université de Montréal, Bernard Brody, croit que la crise n'est pas encore assez intense pour éveiller le corps professoral dans son ensemble, quoiqu'il se réjouisse d'une prise de conscience accrue parmi les professeurs de son université, où le syndicat, qui ne comptait pas 50 membres il y a quatre ans, a présentement plus de 500 membres.

Seule l'Université du Québec possède un contrat de travail qui la lie à ses professeurs; les noyaux de syndiqués, aux universités de Sherbrooke et de Montréal, demeurent les deux seuls à s'acheminer vers une négociation. Encore que l'on s'interroge sur la nature du véritable employeur: ministère de l'Education ou administration? au sujet desquelles l'on constate, selon les panelistes invités hier au Leacock Building, une mince marge de manoeuvre.

Le professeur Sidney Ingerman fait remarquer qu'aux Etats-Unis, près de 55,000 professeurs d'université sont maintenant couverts par des conventions collectives, dans 35 universités. Il prévoit qu'avec du temps et un peu d'habileté, la syndicalisation du corps professoral des universités québécoises se concrétisera, sans toutefois se cacher les réticences inhérentes à certaines couches privilégiées de salariés et les craintes d'autres professeurs de se retrouver au sein d'organisations ou trop militantes ou trop "peuple".

On a d'abord exposé les clauses du contrat de l'UQ sur le droit aux griefs et à l'arbitrage.

A McGill, il serait souhaitable, selon le professeur Immanuel Wallerstein, président du McGill Faculty Union (CSN), de voir poindre une plus grande ouverture dans les stades préliminaires à l'obtention de la permanence (tenure). Le leader syndical croit que la "confidentialité" des avis demandés à certains collègues nuit à l'avènement d'un mode plus équitable d'avancement. Il ne faut pas se leurrer, selon Wallerstein, et penser qu'il y a déjà eu un "âge d'or" où la liberté académique allait de soi. Les pressions que l'on sent aujourd'hui sont d'un autre ordre que celles qui prévalaient quand les détenteurs de capitaux ou les Eglises pouvaient directement influencer les administrateurs d'universités qui se croyaient sur un marché du type libre-échangiste. L'arbitraire est un danger bien réel dans le traitement fait à des professeurs d'université, dit-il, mais il faudra dans l'immédiat travailler à rendre moins vagues les critères de sélection et de "non-renouvellement" des contrats de professeurs. Sinon, la vraie liberté académique ne pourra pas exister.

Cette rencontre d'hier préparait un colloque qui se tiendra à Montréal les 13 et 14 avril sur la syndicalisation des professeurs d'université.

Une invitée, Mme Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) a quelque peu brusqué le débat – demeuré jusque-là dans le ton très placide de la sociologie scientifique – en prévoyant que, avant 1975, l'Etat québécois aura, dans les faits, tout réglé des conditions de travail dans les universités et que les professeurs de ce niveau n'auront qu'à dire oui ou non à ces normes établies, sans avoir pu participer à leur élaboration.

Le professeur Brody, de l'U de M, vient corroborer ce pronostic à l'aide d'un témoignage reçu d'un professeur de l'Université Laval. Selon M. Brody, la définition de tâche du professeur d'université serait à toutes fins utiles complétées pour les technocrates du ministère, qui n'y insèreront que des considérations d'enseignement. C'est dire que le nombre d'heures de contact avec les élèves servira de critère unique dans ce "profil" de professeur d'université. Pour M. Brody, il n'est pas question de nier au gouvernement le souci de gérer rationnellement les fortes sommes investies en éducation – $250 millions pour les seules universités, en 1970-71, en dépenses "d'opération" mais "je veux être présent" quand seront déterminées les conditions qui régiront l'ensemble des professeurs d'universités au Québec.

En dehors du Québec une seule université, celle du Manitoba, possède un groupe syndical mais l'université a refusé de négocier jusqu'à présent.

A l'UQ, une trentaine de griefs sont à l'arbitrage et les autorités de l'UQ revendiquent le droit de congédiement durant les (quatre) années de probation.

A McGill, 25% seulement des professeurs à plein temps ont une "tenure", la Faculty Union tentant de rendre publique, chaque fois que l'occasion s'en présente, le non-renouvellement d'un contrat sans raisons valables, ou pour motifs politiques déguisés ou par simple souci d'un département de ne pas se créer des "cas-problèmes".

"Histoire d'O"

La cour d'appel casse l'ordre de confiscation

par Guy Deshaies

"Histoire d'O", une oeuvre de Pauline Réage jugée obscène au Canada en 1969 et confisquée chez le libraire Guy Delorme, qui en assurait la distribution, pourra être de nouveau accessible au public par suite d'un jugement rendu en Cour d'appel, hier.

Les trois juges cassent l'ordre de confiscation mais un seul d'entre eux casse aussi le verdict de culpabilité prononcé en première instance contre M. Delorme sous l'accusation d'avoir distribué du matériel obscène.

Au clair, la Cour d'appel casse l'ordre de confiscation mais maintient la condamnation prononcée contre M. Delorme et l'amende de $200 qui lui avait été imposée.

Les juges Gagnon et Turgeon estiment que la preuve d'obscénité appréciée par le juge de première instance ne constitue pas une question de droit strict et qu'il n'y a pas lieu, en conséquence, pour la Cour d'appel de réviser le jugement de culpabilité.

Quant à l'article du code pénal qui prévoit que nul ne peut être déclaré coupable d'avoir distribué de la matière obscène si ce geste a eu pour effet de servir le bien public, les juges Turgeon et Gagnon sont d'avis que l'appelant n'a pas fait cette preuve.

Ils cassent l'ordre de confiscation parce qu'il a été réalisé illégalement, sans mandat de perquisition et sans sommation à l'appelant qui n'a pu s'expliquer. Rien n'empêche le ministère public de corriger cette situation et de confisquer de nouveau "Histoire d'O".

Le juge Montgomery opine différemment cependant et croit, pour sa part, que M. Delorme, en faisant entendre des experts en sexologie, en psychologie et en littérature, a bien démontré que la distribution de l'ouvrage contesté a servi le bien public. Il estime qu'il s'agit là d'une question de droit strict qui ouvre la porte à un pourvoi.

D'après l'article 159 (paragraphe 3) du code pénal, nul ne doit être déclaré coupable d'une infraction aux termes de l'article visant la distribution ou circulation de matériel obscène s'il établit que les actes qui, d'après l'allégation, constituent l'infraction ont servi le bien public et que les actes allégués n'ont pas outrepassé ce qui a servi le bien public.

En d'autres termes, l'accusé a un moyen additionnel de défense, de par ce paragraphe, même si la chose possédée pour fin de distribution a été jugée obscène. Il peut prétendre, mais il a alors le fardeau de la preuve, que cette chose obscène a servi le bien public. Pour les juges Turgeon et Gagnon, M. Delorme n'a pas établi une telle preuve.

Pour le juge Montgomery, il s'agit d'une oeuvre littéraire d'une valeur certaine et dont l'auteur a manifestement poursuivi des objectifs d'ordre psychologique plutôt qu'érotique. Le juge Montgomery affirme qu'il aurait peut-être une autre opinion si le volume était assorti d'images et présenté de manière commerciale et suggestive. Il rappelle les récents jugements concernant des oeuvres comme l'"Amant de Lady Chatterley" et estime que les tribunaux doivent adopter une attitude libérale en matière d'obscénité.

Pour le juge Gagnon, dont les opinions sont entièrement partagées par le juge Turgeon, le juge de première instance a eu raison de dire que l'ouvrage ne pouvait prétendre être bénéfique au bien public dans la mesure où on le rendait accessible au grand public. Pour des raisons d'études psychologiques ou sexologiques, pour l'appréciation de spécialistes en littérature et, en gros, pour un public choisi et restreint, ces juges estiment que "Histoire d'O" pouvait certes constituer un document utile mais pas pour le grand public.

Ainsi, par deux voix contre une, la condamnation à $200 d'amende contre le distributeur Delorme est maintenu mais l'ordre de confiscation est cassé à l'unanimité et le livre peut de nouveau circuler à moins que des procédures nouvelles de confiscation soient entreprises par le ministère public.

Publicité trompeuse

Amende de $25,000 à Benson & Hedges

M. Kenneth Mackay, juge de la cour du Banc de la Reine, a imposé, hier, la plus forte amende jamais donnée au Canada pour une infraction à la loi sur les coalitions, à savoir $25,000 que la compagnie de cigarettes Benson & Hedges devra payer pour avoir fait de la publicité mensongère.

Le juge Mackay a imposé une amende additionnelle de $2.500 à la même compagnie pour une offense identique.

Il s'agit d'un concours de promotion organisé par Benson & Hedges, entre septembre 69 et juin 70 pour stimuler la vente de la cigarette Belvedere et d'une cigarette mentholée. Dans ce dernier cas, malgré la publicité annonçant que le consommateur pouvait découvrir un coupon valant $25,000 dans un paquet, jamais un tel coupon n'a été inséré dans aucun paquet.

"Il ne pouvait pas y avoir de gagnant" a allégué Me Philippe Landry, procureur du ministère public fédéral. Le juge Mackay a rétorqué: "Il y en aura un gagnant; ce sera la Couronne: $25,000 d'amende."

Dans le cas de la cigarette Belvedere il a été avéré qu'un seul coupon de $25,000 était en circulation à la fois dans un district de distribution. Il y avait 20 régions ainsi délimitées à travers le Canada et il aurait été possible de gagner $25,000 seulement à un moment donné dans quatre des 20 régions. Ainsi pendant qu'un seul coupon circulait, disons à Vancouver, les consommateurs des autres provinces ne pouvaient pas gagner et ils étaient manifestement trompés par la publicité leur laissant croire le contraire.

Dans le cas de Belvedere l'amende est de $2,500.

La compagnie Benson & Hedges, par la voix de son avocat, Me Harvey Yarovsky, avait enregistré un plaidoyer de culpabilité sur les deux chefs.

Récemment la compagnie Kraft Foods a payé $5,000 et Imperial Tobacco, $3,000 pour des délits du même genre.

Les tarifs spéciaux sur les pneus Michelin

Les protestations d'Ottawa ont été efficaces

OTTAWA (CP) – Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a annoncé hier que le gouvernement avait connu un certain succès dans ses protestations contre les droits spéciaux imposés par les Etats-Unis sur les importations de pneus Michelin fabriqués en Nouvelle-Ecosse.

"Je crois que nos arguments commencent à toucher les Américains", a-t-il déclaré aux Communes en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Stanfield.

M. Trudeau a accusé M. Stanfield d'avoir des vues bien pessimistes à cet égard, vues qu'il ne partageait pas du tout.

En janvier, les Etats-Unis avaient annoncé qu'ils imposaient une taxe spéciale de 6.6% sur les pneus Michelin fabriqués en Nouvelle-Ecosse parce que les deux usines de la compagnie avaient bénéficié de l'aide du gouvernement canadien et du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

Hier, le premier ministre a expliqué que les négociations avec les Etats-Unis n'auraient pas été si longues si le ministère de l'Expansion économique régionale n'avait pas été pris à partie par l'opposition durant la campagne électorale.

M. Stanfield a alors voulu savoir qui avait la responsabilité d'expliquer au gouvernement américain que le ministère de l'Expansion économique régionale avait comme objectif d'attirer des industries dans diverses régions du Canada et non pas d'attirer des industries étrangères au Canada.

J'ai moi-même expliqué cette situation au gouvernement américain, de même que mes collègues du ministère des affaires extérieures, M. Sharp, du ministère du commerce, M. Gillespie et du ministère de l'expansion économique régionale, M. Jamieson, a répondu M. Trudeau.

Mais cet aspect des négociations n'est pas le plus important, a-t-il poursuivi. Notre gouvernement doit peindre un portrait global de tous les programmes qu'il a mis sur pied pour aider l'industrie.

Plusieurs gouvernements, a-t-il expliqué, veulent voir le cas Michelin tiré au clair puisque la grande majorité d'entre eux offrent une certaine aide à l'industrie.

Interrogé par des membres de l'opposition, le ministre du commerce, M. Gillespie, a révélé qu'il avait consulté le secrétaire américain au commerce et plusieurs hauts fonctionnaires de la Maison Blanche à plusieurs reprises et il a laissé entendre que les négociations avec M. Charles Schultz, secrétaire au trésor, pourraient reprendre dans un avenir rapporché.

en bref

• BUJUMBURA (AFP) Des documents saisis par l'armée du Burundi au cours d'une opération montée récemment contre des "rebelles" Hutus à proximité de la frontière de la Tanzanie ont permis d'établir que les "assaillants" préparaient "un complot visant à semer le trouble au Burundi" et qu'ils avaient décidé d'attaquer "vers la fin du mois de mars et le début du mois d'avril". C'est ce que vient de déclarer à la presse à Bujumbura le ministre burundais des Affaires étrangères, M. Artemon Simbananiye.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BELANGER Armand. A St-Bruno, le 22 mars 1973, à l'âge de 78 ans, 10 mois, est décédé, M. Armand Bélanger, époux de Estelle Benoit. Homme d'affaires à sa retraite, demeurant au 1775 Dunant, app. 607. Il laisse également dans le deuil sa fille: Jacqueline (épouse de Aimé Galarneau, C.A.) et son gendre Jean-Marie Léger et 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars. Le convoi funèbre partira du Salon E. Tétreault & Fils Limitée No 1559 rue Montarville à 1 heure 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 1:30 heure. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMONADE
ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
PURGATIF EFFICACE

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

POUR FAVEUR OBTENUE

par M.G.
Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS", et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur, J.-C. Chaumont.
Montréal, 9 mai 1938
P.A.V.G.

CAMP-ÉCOLE TROIS-SAUMONS INC.

Lac Trois-Saumons, Co. L'Islet
Dates de séjour 1973
Campeurs âgés de 7 à 13 ans incl.
Campeuses âgées de 7 à 14 ans incl.
1re période : Du lundi 25 juin au samedi 21 juillet.
2e période : Du jeudi 26 juillet au mardi 21 août.

Lac Minogami, Co. St-Maurice
Dates de séjour 1973
Campeurs âgés de 8 à 16 ans incl.
Campeuses âgées de 8 à 12 ans incl.
1re période : du mardi 26 juin au dimanche 22 juillet
2e période : du jeudi 26 juillet au mardi 31 août.

— École Provinciale de Moniteurs (jeunes gens et jeunes filles, 17 ans minimum)
— Poste de moniteur (jeunes gens et jeunes filles, 19 ans et plus).

Bureau & Administration
11 est, Crémazie - Québec 4
Tél. : 418-529-5323
Renseignements à Montréal :
Tél. : 514-341-6440
Heures de bureau

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.30, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

DESIRONS acheter revues et livres CANADIENS. Tél.: **844-1816** 16-5-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774**. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

RESIDENCE PRIVEE: 3 derniers jours. Plafonnier 3' diamètre, véritable gouvernail du navire "La Canadienne", 1880, gravé cuivre – $295. 2 tables antiques; peintures; draperies; lampes de $10. à $75.; lits pliants; divan avec fauteuil $95. grande commode et tête de lit $175. Tél.: **274-0221** 26-3-73

VENTE PRIVÉE
Samedi, 24 mars
11 - 4 p.m.
Meubles antiques. Ameublement chambre à coucher 9 pièces, divers.
1434 Ste-Catherine ouest, Chambre 506.
Tél: 481-3000
Pas de marchand 26-3-73

ANTIQUITES de grande valeur, 3 grandes armoires en pin, bureau ensemble salle à manger chêne blond, berceuse, rouet, armoire à fusils et poudrière, Tél: **255-3403** 26-3-73

Armoire, armoirette, armoire-commode, buffet-2 corps, bahut, commode, petite et grande tables en pin, chaises québécoises. Tél: soir **584-2631.** 26-3-73

VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN d'antiquités, grand choix de meubles canadiens et autres. Prix modérés. "Au Québec Antique", 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: **435-4350** ou **430-1623.** 7-4-73

ANTIQUITES A VENDRE

PIANO-TABLE: en acajou, "Heintzman", en parfait état, style Victorien. $1,100. à discuter. Tél.: **274-2862** 26-3-73

BELLES PIECES DE COLLECTION AUTHENTIQUES en pin: armoire; fiche en queue de rat d'époque; petite commode – 4 tiroirs aux montants arrondis – traverse inférieure chantournée; table à entretoise en H avec plateau composé d'un assemblage de larges planches de pin; chaises québécoises à fond paillé – 3 traverses horizontales; cruche de grès marquée E.L. Farrar; fusil de traite à percussion daté de 1842. Tél.: **584-2631** 26-3-73

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél: **276-9067.** 2-4-73

VENTE TRANS CANADA INC. liquidateur de marchandise de toutes sortes: tapis, set de chambre, set de salon, matelas, bicycles, hockeys, équipement de bureau, etc. Tél.: **272-3195,** 222 est, Beaubien. 2-4-73

SALLE A MANGER – 9 morceaux acajou, 1 miroir 60" x 45", 2 chandeliers Daum, 3 tableaux-pointe sèche. Tél.: **843-5484** 26-3-73

ANIMAUX

ECOLE DE DRESSAGE BAKER ENRG: obéissance, garde, attaque, fantaisie, propreté, pension. Toutes races de chiens. Ouvert tous les jours jusqu'à 9 p.m. – 5726-6e avenue, Rosemont. Tél. **721-4001** 2-4-73

APPARTEMENTS A LOUER

MONTREAL-NORD: 4½, chauffés, dans maison moderne. Commençant à $99. et plus. Tél.: **321-5819.** 2-4-73

APPARTEMENTS A LOUER

une ville sous un toit . . .
PORT de MER
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE
FACE AU MÉTRO LONGUEUIL

3½, 4½, 5½ PIÈCES
VOUS SEREZ RAVI DE NOS PRESTIGIEUX "PENTHOUSES"

De votre demeure... un panorama magnifique. Dans votre demeure... le calme... la splendeur... la joie de vivre!

PORT DE MER . . . L'ÉLITE DU GRAND MONTRÉAL!

- Les commodités . . . nous les avons toutes!
- Les avantages . . . nous les avons tous!

L'ACCÈS À TOUT PAR NOTRE PASSERELLE CLIMATISÉE MENANT AU MÉTRO!

Novelec
PORT de MER . . . un paradis!
RENSEIGNEMENTS: **679-6010**
26-3-73



FEMME DEMANDÉES

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Secrétaire de direction

Poste: Secrétaire du directeur général

Fonctions:
- prendre et transcrire des textes dictés
- rédiger la correspondance courante
- répondre aux demandes de renseignements
- s'occuper des communications téléphoniques et autres
- recevoir les visiteurs
- exécuter les travaux généraux de bureau
- exécuter la recherche et le rassemblement de renseignements
- possiblement diriger et surveiller le travail du personnel de soutien
- rédiger les procès-verbaux du conseil d'administration et du comité administratif
- possiblement tenir les livres et une petite caisse

Qualités requises:
- capacité de fonctionnement autonome
- sens de l'efficacité
- habileté à l'organisation rationnelle du travail
- capacité de se déplacer dans la région occasionnellement
- bonne culture personnelle

Qualifications:
- diplôme de fin d'étude secondaires
- connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition des textes
- connaître les méthodes et usages propres au travail de bureau
- maîtrise parfaite du français et adéquate de l'anglais
- minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente

Lieu de travail: Hull
Salaire: À partir de $6,500. selon les qualifications et l'expérience

Date limite: 30 mars 1973

Veuillez adresser votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à:

Directeur général
C.S.S.S.O.
C.P. 98,
Hull, Québec
26-3-73

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
- Immeubles en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées, sundeck

2½ - $140.
3½ - $180.
Tél.: 849-7061
273-4981 J.N.O.

OUTREMONT: Bernard coin McEachran, grand 5½, adultes, poêle et réfrigérateur fournis. $175. chauffé. Tél.: jour **272-6183,** soir: **733-0474.** 26-3-73

190 WILLOWDALE, près Université de Montréal, grand 2½, à sous-louer, $150. par mois chauffé. Tél.: **738-8336** après 8 p.m. 29-3-73

BEDFORD: près Outremont, haut-duplex, 5½, équipé, chauffé, garage. Tél.: soir: **744-2088** 26-3-73

9215 RUE BERRI: près métro, beau 4½, moderne très propre $85.00 S'adresser appartement 1. 26-3-73

APPARTEMENT A PARTAGER

CHERCHE jeune fille pour partager 4½, meublé, quartier Côte-des-Neiges. Tél.: **739-1365** après 5 p.m. 29-3-73

ARTICLES A VENDRE

SKIS METALLIQUES 6', et bottes blanches, pointure 7, doublées mouton, ayant servi seulement 5 fois. Tél.: après 3 p.m. **744-0622** 26-3-73

ARTISANATS

PASSE-TEMPS UTILE: Nouez un coussin ou tapis en Smyrnalaine, laine orientale de haute qualité, nouvellement distribuée au Canada. Pour catalogue, écrire: Springimpex Inc. 553 Victoria, Sherbrooke, Québec. 26-3-73

- **DÉCAPAGE**
- **RÉPARATIONS**
- **FINITION DE MEUBLES**

Travail très soigné par vrai spécialiste français.
Tél: 467-2223
26-3-73

PASSE-TEMPS UTILE: Nouez un coussin ou tapis en Smynalaine, laine orientale de haute qualité, nouvellement distribuée au Canada. Pour catalogue, écrire: Springimpex Inc., 533 Victoria, Sherbrooke, Québec. 26-3-73

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504, 1971, excellente condition. Bas millage, transmission manuelle. Doit vendre. Tél: **937-8701** après 6 p.m. 27-3-73

PEUGEOT 304, 1972, 34,000 milles, excellente condition, doit absolument vendre. Tél: **453-4108** 26-3-73

CHALETS DEMANDES

CHALET confortable: 4 chambres à coucher, 1 heure de Montréal, près bord d'un lac, isolé, foyer. Tél.: **843-5728** 26-3-73

CHALETS A LOUER

VAL-MORIN: location saison-été, meublé, 3 chambres à coucher, foyer, piscine privée. Tél.: **331-2117** Montréal, après 6 p.m. 26-3-73

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, Tyrol, 5½, chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV. Semaines (aussi location été, piscine, équitation) Tél: **256-6825** ou **1-819-326-5836** 2-4-73

FEMME DEMANDÉES

STÉNO-DACTYLO
BILINGUE
Pour étude légale à Ottawa
- Expérience légale de préférence

Faire parvenir curriculum vitae à:
Mme Blanchard,
Séguin, Landriault & Cie,
116, rue Lisgar
Ottawa, Ont. K2P OC2
29-3-73

BUREAU A LOUER

Édifice à bureaux
pour professionnels et hommes d'affaires.
- **1 étage au complet divisé** 2,500 pieds environ au 3ième.
- **2 petits bureaux au rez-de-chaussée,** 450 pieds environ.

Air climatisé - ascenseur - stationnement - près station métro Sherbrooke.

La Laurentienne Co. Mutuelle d'Ass.
822 est, rue Sherbrooke, Montréal
TÉL.: INTERURBAIN
418-688-3591
(frais virés) 2-4-73

CHAMBRES A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Edouard Montpetit, grande chambre ensoleillée dans appartement tranquille, privilège cuisine, télévision. Près Université, hôpitaux. Libre 1er mai. Tél: **738-3072** 26-3-73

DEMANDES D'EMPLOI

COMPTABLE avec expérience cherche emploi à temps plein ou à la pige. Très bonnes références, aussi traducteur-pigiste. Tél: **334-3663** 26-3-73

Jeune homme sérieux, ayant une bonne culture générale, offre ses services comme SECRETAIRE PARTICULIER ou occupation semblable dans le but d'acquérir une formation. Ecrire Case 36, Le Devoir. 30-3-73

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement, local, longue distance, service outre-mer. Emballage entreposage. **725-2421.** 24-3-73

DIVERS

BAINS TURCS POUR HOMMES: sauna, vapeur, massage. Studio Hermès, 1841 Edouard Laurin, Ville St-Laurent. Tél.: **332-6969** 26-3-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél: **388-2137, 669-2547.** J.N.O.

BRIQUE, FOYER - PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation - enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: **642-4077.** 1-5-73

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
Pour bureau d'ingénieurs
Poste exécutif pour le Président
- Sténo dactylo bilingue
- Lieu de travail: Montréal
- Salaire selon expérience.

S.V.P. vous adresser à:
Département des Ressources Humaines,
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc.,
4200 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 215, Qué.
Tél: 934-0731 poste 204
26-3-73

HOMMES DEMANDES

INSPECTEUR
SERVICE D'INSPECTION DES BÂTIMENTS

FONCTION:
Sous la responsabilité de l'inspecteur en chef des bâtiments, voit à l'application des règlements de construction et de zonage et autres règlements pertinents qui lui sont confiés par son supérieur immédiat.

RESPONSABILITÉ:
Faire observer les dispositions des différents règlements; procéder à l'inspection des travaux; examiner ou faire examiner les divers appareils utilisés dans la construction; faire des rapports à son supérieur immédiat, etc . . .

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme de technicien en construction ou l'équivalent; avoir un minimum de trois ans d'expérience dans la construction et/ou surveillance de chantiers. Age minimum: 23 ans, maximum: 35 ans.

TRAITEMENT:
Salaire d'après l'échelle fixée par l'évaluation des tâches.

AVANTAGES:
Fonds de pension, congé-maladie, assurance-groupe, vacances, etc.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées pourront se procurer les formules de demandes d'emplois au bureau des Services Techniques, chambre 29, Hôtel de Ville, et les retourner dûment remplies au plus tard le 19 avril 1973.

ANDRE LALIBERTÉ, ING.
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
87 RUE PRINCIPALE,
GRANBY, QUÉ.
Tél.: 514-372-6671 ext. 68
26-3-73

FEMMES DEMANDEES

AGENT D'INFORMATION

Distributeur de matériel photographique, secteur de la Côte-de-Liesse, recherche jeune femme ou jeune fille bilingue pour son service d'information sur les produits.
- Dactylographie et intérêt pour la photographie essentiels.
- Salaire proportionné à la compétence.

Appeler: M.P. Gross
735-6461, poste 37
28-3-73

The Calgary French School
demande pour septembre 1973
INSTITUTRICES EXPÉRIMENTÉES
pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion.
Envoyer curriculum et état de services à:
3617 Fifth St. S.W.
Calgary, Alberta T2S 2C5
26-3-73

LOGEMENTS DEMANDES

ARTISTE connu, cherche joli appartement, 4-5 pièces, foyer si possible, environs Parc Lafontaine. Tél: **931-8117** 26-3-73

OUTREMONT OU PROXIMITE: famille de médecin cherche grand duplex, 8 ou 9 pièces, fermées, 5 chambres à coucher. Tél.: **733-3520** 26-3-73

LOGEMENTS A LOUER

VILLE LASALLE, coin 40e et des Rapides, 4½, chauffé, 2e, installation lessiveuse, adultes seulement. $125. par mois. Tél.: **363-2311.** 26-3-73

COTE-DES-NEIGES: rue Lacombe, haut-duplex, 7, fermé, chauffé, cuisinière – réfrigérateur, garage. $250. Tél.: soir **739-5869.** 26-3-73

N.D.G.: haut-duplex détaché, ensoleillé, chauffé, garage, 8 pièces, 5 chambres à coucher. État impeccable. Tél.: après 7 p.m. **486-0627.** 26-3-73

BOUL. DOLLARD. Outremont. 8 pièces chauffées, eau chaude, 3e étage, $160. Libre 1er mai. Tél.: **276-7791.** 26-3-73

RUE CHAMBLY 3550: nord Sherbrooke, 3 pièces bien éclairées. 2e, $75. Tél: **521-5636** ou **526-3911** 26-3-73

N.D.G. avenue Duquette, haut-duplex, 7½, ensoleillé, chauffé, eau chaude, tapis mur à mur, poêle-réfrigérateur fournis. Foyer naturel. Boiseries chêne, près autobus, écoles, magasins. Tél. **484-7486** 26-3-73

MACHINERIES À VENDRE

- **VARITYPERS**
- **HEADLINERS**

A sacrifice
Crown Equipment Ltd,
5340 Ferrier,
Montréal
27-3-73

ON DEMANDE

DESIRE ACHETER très bel ameublement salle à manger de seconde main. Tél.: **735-2394** 26-3-73

PERDUS

CHIEN EPAGNEUL breton, blanc avec taches jaunes, perdu mercredi matin, 21 mars près Université de Montréal. Récompense. Tél: **737-4620** 26-3-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., 1. ès lettres. Tél: **288-2332** de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES DEMANDEES

MEDECIN ACHETERAIT maison unifamiliale à Outremont, 4 chambres à coucher, cheminée, sous-sol fini, garage. Tél.: 254-5769. 26-3-73

PROPRIETES A VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche, 25 mars
2-4 p.m.
13,139 SUNBURY CRESCENT
PIERREFONDS
Beauté et confort réunis. Bungalow brique blanche - aluminium, 5 pièces plus 2 au sous-sol. Jardin magnifique, patio, terrasse, garage. M.L.S.

Mme M.A.D. Préfontaine
273-3789
IMM. TREMBLAY INC.
courtiers
735-5588
26-3-73

ST-LAMBERT: Jolie maison de ville de 6 pièces, 3 chambres à coucher et salle de bains complètement rénovées. Grande cuisine, salle familiale. Prix demandé: $20,-500. Pour plus de détails appeler Hélène Gagné, **672-6450** ou **670-9158** Immeubles Westgate, courtiers 26-3-73

COTE-DES-NEIGES: Jean Brillant, face Université, duplex pierre-brique, haut 6, bas 8, 4 chambres, sous-sol fini, garage. Bas libre incluant draperies, tapis, certains meubles. Tél. **738-6758** ou **733-2781.** 2-4-73

STE-JULIE: "Haut Bois", magnifique cottage colonial, 8½ pièces, foyer, salle familiale, garage double, salon fini bois "de rose", maison de grand luxe. $55,000. Rock Benoit, **467-0285** ou **467-0381.** M.L.S. Immeubles Westgate, courtiers 26-3-73

ST-BRUNO: Aubaine pour un connaisseur! Bungalow, 4 chambres, 8 pièces, cuisine équipée, beau terrain, site résidentiel. Appelez Mme H. GIROUARD, **653-2496** ou **653-0947** 25-3-73

ST.-LAMBERT: disposons actuellement de 14 magnifiques terrains boisés pour maisons sur mesure de $40.000 à $75,000. Désirons vendre terrains ou livrer maisons complètes selon vos goûts et budget. Gilles Messier & Associés. **769-8344.** 27-3-83

PROPRIETES A VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche, 2 à 4 p.m.
181 SPRINGROVE
RÉSIDENCE DÉTACHÉE:
Construite en 1966, air-climatisé, 9 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains dont une adjacente à la chambre à coucher principale, vestibule et entrée - plancher marbre, salon 21', vivoir 16' x 24' avec foyer naturel, salle à diner 15' x 21', cuisine avec dinette et buanderie, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains en haut. Salle de jeux 21' x 27', chambre de bonne et salle de bains. SAUNA. 2 garages. Georgette Tremblay, 937-6597.
26-3-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PIERREFONDS
Façade sur rivière
Aubaine incroyable ! A vendre en bas de la valeur du terrain au prix réduit de $48,000. Ce qui comprend: terrain de 45,000 p.c. avec très haute digue, cottage en brique, 4 chambres à coucher, 2 foyers, 2½ salles de bains, condition A-1, Mme Van Helvoort, 684-4171 ou 626-2285.
IMMEUBLES WESTGATE
courtiers 26-3-73

TABLEAUX-PEINTURES

PEINTURE de Marcelle Maltais, intitulée "Guerre Bleue"; oeuvre créée en 1968, acrylique. Dimensions: 28" x 32". Tél.: **273-1315** ou **343-6869** 26-3-73

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
HABITS et costumes sur mesure, 351 rue Guizot, Tél: **388-2532.** 26-3-73

TAPIS-TUILES-PRELARTS

VENTE TRANS CANADA INC. liquidateur de marchandise de faillite de toutes sortes: tapis intérieurs-extérieurs, envers caoutchouc. $1.50 et plus. Aussi meubles. Tél.: **272-3195.** 2-4-73

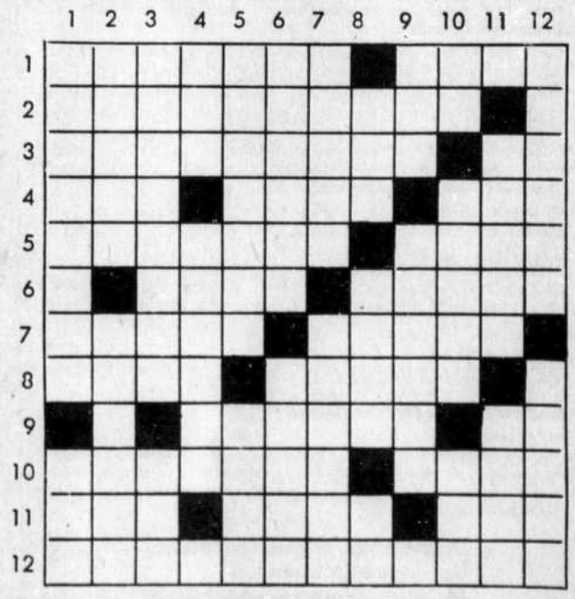
TERRAINS A VENDRE

LAC MASSON: beau terrain miboisé, grève pente douce, 45 minutes Montréal, près village, route asphaltée entretenue hiver, proximité auberge Yvan Coutu, golf Tél: **669-5371.** 26-3-73

REMBOURRAGE

TENTEZ L'EXPERIENCE, faites rembourrer vos vieux meubles et antiquités par quelqu'un qui s'y connaît. Estimation gratuite. Tél. **670-2801** soir. 31-3-73

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Construire. – Allure du cheval.
2 – Graveur sur bois.
3 – Changement d'opinion. – Strontium.
4 – Ville des Pays-Bas. – Poèmes lyriques. – Pronom personnel.
5 – Étendre en tirant. – Regarde à travers.
6 – Beaucoup. – Unité de flux lumineux.
7 – Se tromper. – Variété d'agave du Mexique.
8 – Peu de chose. – Entrée.
9 – Supporte tout le poids du véhicule. – Béryllium.
10 – Petit débit de boissons dans un théâtre, dans une gare, etc. – Décès.
11 – Gros perroquet. – Plante appelée aussi pied-de-veau. – Rayon.
12 – Détermineraient l'axe d'une pièce.

Verticalement

1 – Envoyer à destination. – Baccalauréat.
2 – Idée métaphysique de la dualité, chez les anciens philosophes grecs. – Action de river.
3 – Qui ne sait ni lire ni écrire. – Voiture fermée pour le transport des chevaux.
4 – Croyance fervente. – Prénom masculin.
5 – Ne pas savoir. – Vedette de cinéma.
6 – Ronges. – Corps céleste.
7 – Mesurer ras à l'aide d'une règle qu'on passe sur les bords d'une mesure. – Ouvrier qui exécute un travail de sciage.
8 – Mamelle de la vache. – Femelle d'un chien de chasse. – A moi.
9 – Feuilles du théier. – Collection publique destinée à l'étude des sciences naturelles.
10 – Ile de l'océan Atlantique. – Représentas par gestes et sans mot. – Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
11 – Port du Québec. – Partie la plus grossière du son.
12 – De Tyr. – Menu.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	R	G	O	N	N	E	R	■	E	U
2	A	P	H	A	S	I	E	■	I	O	N	S
3	P	E	U	R	■	V	O	C	A	B	L	E
4	H	U	M	E	R	A	L	E	■	I	L	■
5	E	R	E	■	I	L	O	T	E	■	S	E
6	T	E	■	G	R	E	G	O	R	I	E	N
7	I	R	E	N	E	■	I	N	R	I	■	V
8	Q	■	P	O	■	O	S	E	E	■	N	I
9	U	R	A	N	I	U	M	■	R	O	U	E
10	E	A	U	■	B	E	E	R	■	T	A	■
11	■	P	L	A	I	S	■	O	T	A	G	E
12	F	E	E	■	S	T	O	I	C	I	E	N

AVEC LE PETIT ROBERT . . . PAS DE PROBLÈME

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

MÉDECIN DEMANDÉ

pour travailler au service des citoyens du quartier St-Louis.

- Travail d'équipe avec des médecins, des travailleurs para-médicaux et des travailleurs communautaires
- Compréhension des problèmes sociaux du Québec
- Intérêt pour la médecine communautaire

Prière de faire parvenir son offre d'emploi à la:

Clinique Communautaire Centre-Ville,
a/s G. Lehmann ou J. Martin
3611 rue St-Denis,
Montréal 130.
Tél: 844-1056

MÉDECINS DEMANDÉS

Omnipraticiens demandés pour la région d'Abitibi-Ouest.
Possibilité d'avoir leurs bureaux dans les locaux de l'hôpital.
Privilèges accordés en médecine, pédiatrie, obstétrique.

Faire demande au:

Directeur médical ou directeur général,
Hôpital St-François d'Assise
La Sarre, Abitibi-Ouest,
Tél.: 819-333-2311

DOMRÉMY - MONTRÉAL

est à la recherche, pour son centre de toxicomanie de 85 lits, d'un

DIRECTEUR DU SERVICE SOCIAL

Fonctions:
Planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités du service.

Qualifications:
- Etre membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels.
- Au moins 5 ans d'expérience dont 2 ans dans un poste de direction.
- Familier avec la dynamique de travail en équipe.
- Aptitude à occuper des fonctions administratives et à diriger un personnel.
- Capacité à identifier les besoins du milieu.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 avril à:

M. Claude Benoit,
Directeur général,
Domrémy-Montréal,
15693 ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève de Pierrefonds,
Roxboro 990, Qué.

COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'ÉDUCATION

(homme ou femme)

Description:
Travailler avec les parents francophones de Pointe St-Charles (en collaboration avec les groupes de parents anglophones)
- pour s'informer sur l'éducation que leurs enfants reçoivent;
- pour aider ces parents à améliorer le système scolaire.

Exigences:
- Expérience de travail d'équipe.
- Expérience en organisation communautaire.
- Implication dans les problèmes sociaux du Québec.
- Compréhension de l'anglais.
- Lettres de références.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 8 avril 1973 à:

Clinique Communautaire de Pointe St-Charles
a/s M. Guy Breton,
565 Dublin, Montréal 104, Qué.

HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118

(Hôpital de 600 lits avec section générale)
recherche

ARCHIVISTE MÉDICAL CHEF

- Le candidat devra posséder un diplôme d'Archiviste médical d'une école reconnue par le Ministère de l'Education de la Province de Québec ou par l'Association des Archivistes médicaux du Canada.

et

un minimum de trois (3) ans d'expérience.

OU

- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience comme responsable au Service des Archives.

Faire parvenir curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'Annonciation
Cté Labelle, Qué.

SIX (6) - C.A. DEMANDÉS

POUR LA RÉGION DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Pour bureau de pratique publique et pour l'industrie. Excellentes opportunités pour jeunes C.A. de 3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie et de 5 à 8 ans dans la pratique de la comptabilité et de la vérification. Salaires et conditions à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae et préférences, en toute confiance avant le 30 mars 1973.

Bélanger, L'Houmeau, Sureau & Associés, c.a.
838, 3ième Avenue,
Val d'Or, Qué.
Tél: (819) 824-9635

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, INC.

EXPERTS-CONSEILS
RECHERCHE

Ingénieur sénior en mécanique des sols
Le candidat devra posséder de préférence une maitrise en mécanique des sols et 5 ans d'expérience dans les travaux reliés aux argiles sensibles ou dans la construction de digues ou de barrages.

Ingénieur analyste - programmeur
Le candidat devra posséder un diplôme en génie et de 2 à 3 ans d'expérience dans la programmation en langage Fortran ou Cobol ou dans la simulation mathématique de préférence en langage GPSS.

Lieu de travail: Montréal

Salaire: À la mesure de l'expérience des candidats.

Tous les candidats doivent être bilingues.

Toutes les demandes seront gardées confidentielles.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae au:

Département des Ressources Humaines
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
4200 boul. Dorchester ouest
Montréal 215, Qué.

LA BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NATIONALE

recherche un

CHEF DU CATALOGAGE

FONCTIONS

Responsable auprées du Chef des Services de préparation, le candidat choisi devra planifier, développer et diriger les activités ayant trait au catalogage, au classement, à l'analyse et à l'indexage de publications scientifiques en différentes langues, et diriger un service de catalogage centralisé pour les bibliothèques annexes. Le titulaire du poste devra également, au besoin, représenter la BSN auprès de comités nationaux et de groupes d'étude actifs dans ce domaine.

QUALITÉS REQUISES

Un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie précédé, de préférence, d'un diplôme universitaire en scienæ et plusieurs années d'expérience pratique, dont un certain nombre comportant des responsabilités de surveillant. Une connaissance pratique du traitement automatisé de l'information serait très avantageuse.

On exige une parfaite connaissance de l'anglais. Une connaissance pratique du français constituera un avantage.

Le traitement de début pouvant atteindre environ 17,000 dollars sera fonction de la formation et de l'expérience.
Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, KIA OR6. La date-limite de réception des demandes a été fixée au 9 avril 1973.
Mentionner la référence LIB-73-I.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Les citoyens canadiens auront la préférence.

National Research Council Canada — Conseil national de recherches Canada

UNIVERSITÉ DE MONCTON

recherche

Deux professeurs de géographie

1. Professeur invité pour l'année 1973-74

DOMAINES:
Géographie générale: géographie économique; problèmes géographiques du Tiers Monde.

2. Professeur régulier

DOMAINES:
Géographie générale: géographie régionale du Canada (aspects physiques, économiques et humains).

TITRES REQUIS:
Doctorat ou équivalent

RANG et TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et l'expérience du candidat.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 30 avril 1973, à:

Monsieur Khaled Belkhodja
Chef du Département d'Histoire/Géographie
Faculté des Arts
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

Institution privée de niveau collégial

POSTE:

Directeur général (homme ou femme)

pour le 1er juillet 1973

RESPONSABILITÉS:
Administrer l'institution sous la direction du conseil d'administration, avec la collaboration d'un conseil de régie interne

Assurer la coordination des divers services, le contrôle budgétaire, les relations internes et externes de l'Institut, etc.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire nécessitant au moins 17 ans de scolarité

Une bonne connaissance des structures scolaires du Québec et du secteur privé de l'enseignement.

TRAITEMENT:
Selon les normes du conseil d'administration

DATE LIMITE:
Adresser un curriculum vitae avant le 7 avril à

Paul-Emile Mallette, C.A., Président
Institut Marguerite-Bourgeoys
4873 avenue Westmount, MONTRÉAL 217

SURINTENDANT PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

FONCTIONS
- Développer et conserver une clientèle de nouveaux emprunteurs de l'ordre de $15 M par année, dans les principaux centres économiques du Québec.
- Analyser les demandes, les soumettre au comité de placements, négocier les termes et conditions avec les emprunteurs, inspecter les propriétés.

QUALIFICATIONS
Le candidat recherché:
- A une formation universitaire ou l'équivalent.
- Compte une expérience d'au moins 3 ans dans l'analyse et la négociation de prêts hypothécaires.
- Est disposé à voyager de 5 à 7,000 milles par année (possède une auto)

TRAITEMENT
Selon les qualifications et l'expérience.

Envoyer son curriculum vitae d'ici le 2 avril au:

Alliance mutuelle-vie

Directeur de l'embauche
C.P. 790
Montréal 110

Discrétion assurée.

Université du Québec à Chicoutimi

PROFESSEUR POUR LE MODULE ENFANCE INADAPTÉE

Fonctions:
Assumer des cours traitant des problèmes d'apprentissage et de rééducation.

Exigences:
Doctorat de préférence, maitrise.

Traitement:
Selon la convention collective du personnel enseignant.
Seules les demandes écrites reçues avant le 2 avril à 17h seront retenues.

Les candidatures devront être adressées au:

Directeur du Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est Chicoutimi (Québec)

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Requiert les services pour 1973-1974 de:

TROIS ORTHOPÉDAGOGUES

(St-Jovite & Labelle)

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec option en enfance inadaptée ou orthopédagogie.

TROIS ORTHOPHONISTES

(Mont-Rolland, Ste-Agathe & St-Jovite)

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT:
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Education.

Faire parvenir votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à:

Commission Scolaire des Laurentides
Service du Personnel
13, St-Antoine
Ste-Agathe-des-Monts

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POSTE:

DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS

FONCTION:
Répondant directement au Vice-recteur académique, le Doyen est responsable de toute la Faculté.

Sont sous sa juridiction immédiate les chefs de département et tous les professeurs ainsi que le secrétaire exécutif de la Faculté.

Président du Conseil de la Faculté il doit, en collaboration, voir au niveau de sa Faculté au contrôle du personnel enseignant, aux promotions, à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, etc. Il doit analyser les besoins de sa Faculté, travailler au rehaussement des standards académiques, voir à recycler le personnel et s'intéresser à la recherche.

Le Doyen représente sa Faculté au Conseil académique et au Sénat académique.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être, de préférence, titulaires d'un doctorat ou de son équivalent. Une certaine expérience administrative est souhaitable.

TRAITEMENT:
Rang professoral et salaire selon l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1973.

Les candidats doivent faire parvenir un cumculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avant le 31 mars 1973 ou jusqu'à ce que le poste soit comblé au:

Vice-recteur à l'enseignement
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES

OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL:

École Polyvalente - 1200 élèves environ.
Secondaire 1 à Secondaire V.
Située à St-Polycarpe (10 milles de Vaudreuil).

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité d'un Directeur Général et en étroite collaboration avec les Directeurs de Services, le principal devra planifier, animer, superviser, contrôler et diriger toutes les ressources humaines, matérielles et techniques de son école.

Il doit assurer des communication régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la Commission et avec le millieu desservi par l'école.

QUALIFICATIONS:
Autorisation personnelle permanente d'enseigner par le Ministère.
Scolarité: minimum 16 ans (seize ans).
Expérience dans l'enseignement: minimum 5 ans (cinq ans)
Une expérience de 3 ans (trois ans) comme principal ou principal adjoint directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
Aptitudes pertinentes à tel poste.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education, classe 3.

De $14,480.00 à $18,873.00 maximum.

Les demandes écrites accompagnées du curriculum vitae détaillé devront parvenir avant le 28 mars 1973 à l'attention de:

M. P aul DeWatterlot
Dr du Service du Personnel
C.S.R.V.S.
C.P. 190
Dorion, Qué.

La Corporation du Centre d'Accueil Hochelaga-Maisonneuve

(Nouveau centre de réadaptation pour 20 adolescents de 13 à 16 ans)

est à la recherche:

D'ÉDUCATEURS (TRICES)

— 2 psycho-éducateurs
— 2 techniciens en rééducation
— 2 diplômés du secondaire

FONCTIONS:
— Avec l'équipe, partage la responsabilité de la réadaptation des jeunes du Centre:
- planification du programme rééducatif;
- exécution des différents modes d'approches prévus;
- évaluation du travail accompli.

— Son action se situe dans un milieu semi-ouvert, dans un quartier défini (Hochelaga-Maisonneuve) et en ce sens, il est prêt à travailler avec une clientèle qui dépasse celle des résidents du Centre.

QUALIFICATIONS:
— 2 éducateurs diplômés en psycho-éducation;
— 2 éducateurs diplômés de Cegep en rééducation;
— 2 éducateurs diplômés de 11e année.
— Expérience de travail auprès de mésadaptés socio-affectifs.
— Capacité de travailler en équipe.
— Intérêt pour un travail en milieu semi-ouvert.

SALAIRE:
Selon les échelles de traitement du Ministère des Affaires Sociales.

Pour renseignements supplémentaires: 255-2722.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 13 avril 1973 à:

Corporation du Centre d'Accueil
Hochelaga-Maisonneuve,
4477, rue Lafontaine,
Montréal 403, P.Q.

COLLÈGE DE ROSEMONT

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE REGISSANT LE PERSONNEL CADRE DES COLLÈGES, DOCUMENT No 2 DU 25 JANVIER 1972.

Attributions
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovidéothèque), secteurs d'enseignement.

Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques.

Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications requises
- Diplôme universitaire en science de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

Applications des critères
- A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat qui ne possède pas la formation académique requise pour l'exercice d'une fonction mais possède une expérience pertinente à ladite fonction et supérieure aux critères minimum.
- A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

Traitement
De dix-sept mille cinq cent cinquante dollars ($17,550.00) à dix-neuf mille neuf cents dollars ($19,900.00) par année.

Les candidatures et le curriculum vitae détaillé des personnes intéressées à ce poste devront parvenir avant le VENDREDI 6 AVRIL 1973 À 17:00 H. sous enveloppe scellée et cachetée portant la mention "CONCOURS DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES", au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE ROSEMONT
6400, 16ième AVENUE
MONTRÉAL 408

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEUR À TEMPS PLEIN (MARKETING)

Fonctions:
Notre institution est à la recherche d'un professeur à plein temps pour l'enseignement du Marketing. En plus de sa charge normale d'enseignement, le professeur a à collaborer à l'élaboration des programmes et à l'orientation des étudiants. La préférence sera donnée aux candidats ayants un intérêt pour la recherche.

Exigences:
Ph. D. avec concentration en Marketing (exigence minimum: scolarité de doctorat complétée).

Lieu de travail:
UQTR

Traitement:
Selon l'échelle en vigueur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Lucien Shooner, Directeur
Département des Sciences de l'administration et de l'économique
C.P. 500,
Trois-Rivières.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 12

INFIRMIÈRES

POSTES OUTRE-MER

Le SUCO (Service Universitaire Canadien Outre-Mer) cherche des infirmières pour combler plus de 30 postes en Afrique et en Amérique Latine. Les dates d'entrée en fonction varient entre avril et septembre 1973.

Qualifications:

Licence et un an d'expérience minimum.

Écrire ou téléphoner à:

SUCO,
Service de recrutement,
4824, Côte des Neiges,
Montréal 247, Qué.
Tél.: 514-735-4561

Le Conseil des sciences du Canada
demande un

STATISTICIEN RECHERCHISTE

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

Fonctions:

- faire des études statistiques pour le personnel professionnel du Conseil et ses divers groupes d'études;
- fournir et superviser le travail d'adjoints à la recherche employés à temps partiel par le Conseil des sciences.

Conditions de candidature:

- un degré du 1er cycle en statistique;
- aptitude à travailler pour des scientifiques, avec un minimum de supervision;
- aptitude à diriger.

Toute expérience dans ce domaine sera un atout.

Le traitement initial, déterminé d'après la formation et l'expérience du candidat, pourrait atteindre $18 000.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avec un exposé détaillé de votre formation et de votre expérience à l'adresse suivante:

Conseil des sciences du Canada
150, rue Kent
Ottawa, Ontario.

La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest

UN PROFESSEUR EN ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE-PRÉSCOLAIRE

DEUX PROFESSEURS EN ENFANCE INADAPTÉE
Sciences de l'éducation:

Exigences:
Détenir un doctorat ou scolarité de doctorat complétée.

Poste:
Professeurs à temps plein à compter du 1er août 1973.

Fonction:
Enseignement, encadrement d'étudiants, tâches administratives.

Traitement:
Selon l'échelle en vigueur à l'Université du Québec (Direction des études universitaires dans l'Ouest).

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Bernard Dupuis
Directeur de département
435, Gagné, C.P. 700
Rouyn, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉROME

Offre d'emploi
(concours C. 73-1)

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

(Enseignement et services personnels aux élèves)

LA COMMISSION SCOLAIRE:
Commission scolaire élémentaire d'enviror 8,000 élèves.

LES FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission, l'ensemble des activités relatives à l'orientation, à la psychologie, aux services sociaux et aux services de santé.

Il avise le directeur général et dirige les directeurs d'école relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement, aux services personnels à offrir aux élèves.

Il anime et évalue le personnel travaillant sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

LES QUALIFICATIONS:

— Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
— Dix-sept (17) ans de scolarité (minimum).
— Dix (10) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) comme directeur de service ou directeur d'école.

LE TRAITEMENT:

Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Éducation.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Vers le premier juillet 1973.

Les demandes écrites, mentionnant le numéro de concours et accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir avant ou le 13 avril 1973 à l'adresse suivante:

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL,
Commission Scolaire de Saint-Jérôme,
1010, rue Labelle,
Saint-Jérôme, (Prévost) P.Q.

CARRIÈRE DANS LA VENTE DE MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE

Distributeur national de matériel photographique de haute qualité recherche deux représentants bilingues de grande compétence pour servir ses détaillants du Québec et des Maritimes.

Expérience dans le domaine du matériel photographique désirable, mais pas obligatoire. Les candidats doivent cependant avoir déjà fait leurs preuves comme vendeurs et donner, dans leur emploi actuel, un chiffre de vente élevé. Rémunération: salaire de base plus commissions. Voiture fournie; avantages habituels.

Le personnel de ce distributeur est au courant de cette offre d'emploi.

Prière d'adresser en toute confidence résumé des états de service à l'adresse ci-dessous.

RTK
2100, rue Drummond
Bureau 855
Montréal 107, Québec.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Recherchiste-interviewer:

(statut contractuel)
(Affaires publiques, émissions d'actualité)

LIEU DE TRAVAIL: Ottawa.

FONCTION:

1) s'intéresser à l'actualité politique, économique et sociale.
2) monter des dossiers de recherche en fonction d'émissions de TV.
3) proposer des sujets d'entrevues.
4) établir des contacts avec les invités possibles.

QUALITÉS:

1) Intérêt marqué pour l'actualité de type régional.
2) Aptitude à s'intégrer et à se faire des contacts dans différents milieux donnés.
3) Sens du journalisme électronique.
4) Aptitudes à travailler sous pression à l'intérieur d'une équipe polyvalente.

PRÉ-REQUIS:

Formation Sciences sociales - journalisme - communications.

Expérience des média radio TV serait un atout.

Envoyer curriculum vitae et photos récentes à:

Émission "Sur le Vif",
Case postale 3220,
Radio-Canada, Ottawa.

Date limite: 4 avril 1973 — Salaire à négocier.

Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest

UN COMPTABLE AGRÉÉ

UN SPÉCIALISTE EN FINANCES

UN SPÉCIALISTE EN RELATIONS HUMAINES
Sciences de l'administration:

Exigences:
Détenir un diplôme de M.B.A. ou C.A. ou l'équivalent.

Poste:
Professeurs à temps plein à compter du 1er août 1973.

Fonction:
Enseignement, encadrement d'étudiants, tâches administratives.

Traitement:
Selon l'échelle en vigueur à l'Université du Québec (Direction des études universitaires dans l'Ouest).

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Bernard Dupuis
Directeur de département
435, Gagné, C.P. 700
Rouyn, P.Q.

UNIVERSITÉ MCGILL

Le Centre de relations industrielles demande un

RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION SYNDICALE

FONCTIONS:

Sous la juridiction d'un Comité "McGILL-SYNDICATS" et en collaboration avec les agents de formation syndicale contribuer de diverses façons au développement de l'éducation dans le mouvement syndical.

— définir les objectifs et les étapes de réalisation d'un programme d'éducation syndicale.
— identifier les organismes et les ressources humaines susceptibles de contribuer à l'éducation syndicale en tenant compte des besoins du milieu ouvrier.
— élaborer et coordonner des programmes particuliers avec les agents de formation syndicale.

EXIGENCES:

— connaissance du mouvement syndical.
— expérience dans l'éducation des adultes.
— diplôme universitaire dans un domaine pertinent.
— disponibilité: voyager à travers la province.

TRAITEMENT:

À déterminer suivant les qualifications et l'expérience. Il est à noter que le poste en titre en est un à caractère temporaire. Il sera accordé sous forme de contrat d'une durée d'un an seulement. Toutefois, et suivant les résultats de l'expérience, le poste pourrait se transformer en poste permanent.

Seules les demandes écrites reçues avant le 6 avril 1973 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

Centre de relations industrielles
Université McGill
762 ouest, rue Sherbrooke
Suite 403
Montréal 110, Québec

TRAVAIL SOCIAL

Postes disponibles immédiatement

2 remplaçants temporaires à temps partiel:
I.T.S. et I.C.S.

Expérience auprès des jeunes préférable.

Fonction:

Chargé de cas: utilisation de l'approche clinique invididuelle et de groupe.

S'adresser au:

Bureau de Consultation Jeunesse Inc.
a/s Claude W. de Lisle, t.s.p.
Tél.: 935-5281

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche d'infirmières autorisées, pour le département de la psychiatrie, pour un hôpital de 400 lits.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Infirmière autorisée
1. Détenir un post-scolaire en psychiatrie ou posséder une expérience pertinente.

Toute demande doit être faite par écrit au:

Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 ave. Rouleau,
Rimouski.

OPÉRATEUR DE CENTRALE

Nous sommes à la recherche d'un candidat ayant 1 à 3 ans d'expérience dans le domaine des sous-stations et répartition de charge. De plus, il devra posséder une licence C en électricité ou être reconnu comme "Compagnon" ainsi qu'une connaissance pratique de l'anglais. Il s'agit d'un travail de quart. Salaire intéressant basé sur l'expérience et les qualifications du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae à:

R.T. Leblanc,
Société Canadienne de Métaux Reynolds, Ltée,
B.P. 1530,
Baie Comeau, Qué.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Organiser, diriger, surveiller et planifier les activités de l'Institution, d'après les objectifs et les politiques du Conseil d'administration.

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme universitaire, de préférence en administration ou l'équivalent.
— Posséder une expérience dans le domaine de l'éducation, de l'enfance inadaptée et de l'administration.

TRAITEMENT:

Jusqu'à un maximum de $15,450. selon l'expérience et la compétence et basé sur l'échelle de salaire reconnue par le Ministère des Affaires sociales.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience, et en donnant les motifs de leur demande, avant le 7 avril 1973 à:

Directeur des services administratifs
Orphelinat St-Joseph
4675 est, rue Bélanger
Montréal 409, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Joignez-vous à un réseau de centre de données desservant les Etats-Unis et le Canada.

Le candidat devra contacter les distributeurs d'huile à chauffage au Québec et en Ontario.

Il serait souhaitable que le candidat possède une expérience dans un des domaines suivants:

- expérience de la vente dans l'industrie de l'huile à chauffage et du pétrole;
- expérience dans la vente de services d'informatique;
- expérience de la vente de matériel de bureau.

Nous considérerons aussi tout candidat possédant une bonne expérience de la vente et ayant les qualifications voulues.

Le candidat doit être bilingue.

Salaire de base excellent plus commission.

Appeler **TRONICS Inc.**
514-737-1122

INGÉNIEURS EN COMMUNICATIONS

Des vacances existent actuellement dans la section des satellites des Services d'ingénierie pour des ingénieurs en Systèmes FDM/FM et/ou Systèmes PCM/PSK.

Les candidats doivent être diplômés d'université et, de préférence, bilingues, avec un minimum de trois à cinq ans d'expérience dans les liaisons radio-lectriques, si possible dans les domaines de la conception industrielle, de l'évaluation et des essais de systèmes.

Pour les ingénieurs en systèmes FDM/FM, il est essentiel qu'ils connaissent l'équipement des stations terriennes de satellites ou, au moins, les liaisons hertziennes pour les communications par téléphone et vidéo.

Pour les ingénieurs en systèmes PCM/PSK, il est essentiel qu'ils connaissent les circuits de logique TTL et DTL, les CODEC et MODEM numériques, la transmission des informations par bande de base. L'expérience de la programmerie et du matériel d'informatique sera un avantage.

Les candidats choisis devront pouvoir analyser la performance des systèmes, résoudre les problèmes techniques sur place, rédiger des devis, évaluer les propositions, coordonner les échéanciers de travail et négocier avec les fournisseurs et les entrepreneurs.

Traitement en rapport avec l'expérience et les qualifications. Les positions en question sont appelées à se développer dans le domaine d'avenir des techniques de communication.

Les candidats sont priés de répondre par lettre seulement, en présentant un résumé complet de leurs antécédents et de leurs rémunérations, à l'adresse ci-après:

Gérant du personnel,
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS TRANSMARINES,
625, Belmont,
Montréal 101, Québec

Mlle Bourassa perd

ST-LUCIE, Floride (PA) — Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a subi hier une défaite sévère contre Barbara Romack au tournoi féminin Sears riche d'une bourse globale de $100,000. Mlle Bourassa s'est en effet inclinée 5-3 dans cette compétition dont les deux premières rondes sont au jeu au trou.

L'élimination de Mlle Bourassa s'explique en partie du fait qu'elle a subi une opération à un genou en décembre et qu'elle ne semble pas encore tout à fait remise.

A la Nouvelle-Orléans, Lee Elder, qui espère devenir le premier Noir à participer au tournoi des Maîtres, a dû se contenter d'une tournée de 74 lors de la deuxième ronde du tournoi de la Nouvelle-Orléans riche de $125,000 en bourses. Malgré ce pointage élevé, Elder conserve néanmoins la tête ex aequo avec Miller Barber.

Elder, dont une victoire lui assurerait une participation au tournoi des Maîtres, totalise 139, cinq sous la normale. Miller a pour sa part inscrit un pointage de 69, un exploit compte tenu des conditions atmosphériques particulièrement difficiles.

Un coup derrière les meneurs, on retrouve Jack Nicklaus et Lou Graham. Nicklaus a terminé sa tournée d'hier avec 16 normales consécutives. Il a joué la normale 72.

Dave Hill, Tom Watson, Babe Hiskey et Tim Collins occupent le 5e rang à 141.

D'autre part, Arnold Palmer a failli ne pas se qualifier pour les deux dernières rondes. Le maître golfeur de 43 ans a joué 75, pour un total de 147 en deux rondes, soit la limite permise.

Le Sud-Africain Gary Player, qui a gagné le tournoi de la Nouvelle-Orléans l'an dernier, et Lee Trevino ne participent pas au tournoi.

Elder a déclaré qu'il n'avait pas été dérangé par la pression de devoir se qualifier pour le tournoi des Maîtres. "J'ai joué avec des gars avec qui j'aime jouer, nous avons beaucoup parlé et j'étais assez détendu."

Il a dit que le vent l'avait en revanche énormément gêné et que les coups roulés étaient très difficiles.

Judy Crawford 4e

Succès français en ski

HEAVENLY VALLEY (AFP-PA) — L'équipe française de ski alpin a redoré son blazon hier alors que Patricia Emonet et Jean-Noel Augert ont remporté respectivement le slalom géant féminin et le slalom masculin lors d'épreuves comptant pour la coupe du Monde disputées à Heavenly Valley, Californie.

La Canadienne Judy Crawford s'est bien défendue dans le géant en prenant le 4e rang derrière Emonet. l'Autrichienne Monika Kaserer et la Française Christine Rollard. Betsy Clifford et Laurie Kreiner ont terminé respectivement 14e et 15e.

Un incident a marqué cette dernière épreuve de la saison en coupe du Monde lorsqu'une panne du télésiège sur lequel l'Autrichienne Annemarie Proell est restée arrêtée pendant plus d'un quart d'heure avant d'atteindre le sommet et de prendre le départ, incident qui nerveusement l'a handicapée.

En se classant deuxième, Monika Kaserer a remporté le titre du slalom géant.

Chez les hommes, Augert a gagné sa troisième course de la saison en devançant l'Américain Bob Cochran et l'Italien Tino Pietrogiovanna. A la suite de la victoire d'Augert, l'Italien Gustavo Thoeni conserve la tête en coupe du monde devant l'Autrichien David Zwilling.

Le 12e "Salon" ouvre ses portes

C'est sous la présidence de M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du nord, que le 12e "Salon Camping, Chasse et Pêche" a ouvert ses portes hier, au hall d'exposition de la Place Bonaventure. Plus de 200,000 personnes sont attendues à ce salon qui offre à l'amateur de plein air un choix d'équipements pour tous les goûts mais pas nécessairement pour toutes les bourses.

Il y a bien sûr des équipements de camping dont le coût n'est pas exorbitant, mais il y a en revanche les roulottes princières dont rêve avec raison tout campeur. Ces roulottes sont nombreuses et elles sont d'emblée l'attraction principale du salon.

Le thème de cette année, "Option nature", suggère aux citadins une évasion en pleine nature, ce que M. Chrétien souhaite à toute la population du Québec.

Le ministre a en outre souligné l'importance des parcs nationaux qui permettent aux citadins de fuir la pollution et de se récréer dans des espaces verts. M. Chrétien a par ailleurs confié que son ministère avait l'intention de développer des parcs sauvages où l'on retrouverait des îlots rassemblant seulement quelques campeurs à un même endroit.

"Certains terrains de camping accueillent souvent trop de gens et ceux-ci sont malheureusement entassés alors qu'ils devraient être en mesure de jouir pleinement des espaces mis à leur disposition", a dit M. Chrétien.

La famille J. Roland Brazeau, de Gatineau, a été élue la famille provinciale du camping '73.

DEMANDES D'EMPLOI

SECTEURS ÉDUCATIFS

- Agé de 33 ans; Ph. D./philo.
- Travail (enseignement ou autre) dans le domaine scolaire ou de la santé.
- Pourrais prendre un certificat spécialisé, durant l'été, si nécessaire.

Case 1989, Le Devoir, Montréal

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:
Bernard Lutz

Claude Ferragne bat les Soviétiques et brise son record

par André Tardif

L'athlétisme, peut-être la plus vieille discipline au monde, est devenu un sport majeur à Montréal, hier soir. Le Forum n'était peut-être pas bondé comme il l'est pour un match Canadien-Boston, mais les quelque 10,000 spectateurs présents n'eurent pas le temps de s'ennuyer. Au contraire, c'est à un véritable feu roulant qu'ils assistèrent durant près de quatre heures. Même si les victoires canadiennes ne furent pas tellement nombreuses face à une redoutable opposition d'URSS, chaque triomphe fut salué par un véritable tonnerre d'applaudissements.

La grande vedette de la soirée fut sans contredit le Montréalais Claude Ferragne, qui a gagné le saut en hauteur. En sautant 7' 3" à son premier essai, Ferragne a par le fait même brisé son record canadien. Ni lui ni le Soviétique n'ont pu franchir 7' 4". Le Montréalais l'a emporté parce que son rival n'avait pu franchir 7' 3" à son premier essai.

Ferragne a d'ailleurs été choisi l'athlète par excellence de la rencontre.

Que les athlètes soviétiques l'aient emporté aux points importe peu. Malgré l'absence d'un Valeri Borzov, blessé, les visiteurs comptaient trop de gagnants de médailles ou de finalistes aux derniers Jeux Olympiques de Munich pour que les Canadiens puissent vraiment songer à leur ravir les honneurs collectifs. D'ailleurs, les soviétiques ont déclassé les meilleurs athlètes américains à Richmond (Virginie), en fin de semaine dernière, dans une rencontre similaire en salle.

Alors que les athlètes d'URSS n'ont pas cessé de s'entraîner ensemble depuis Munich, ceux du Canada, du moins les vétérans des Jeux, sont dispersés aux quatre vents et s'entraînent dans des conditions parfois fort désavantageuses. Amélioration il y a eu et amélioration il y aura, mais nos athlètes, malgré toute leur bonne volonté, sont, à quelques rares exceptions près, incapables de rivaliser avec les meilleurs au monde, surtout avec la pléiade de champions ou vice-champions olympiques qui s'est produite au Forum hier soir.

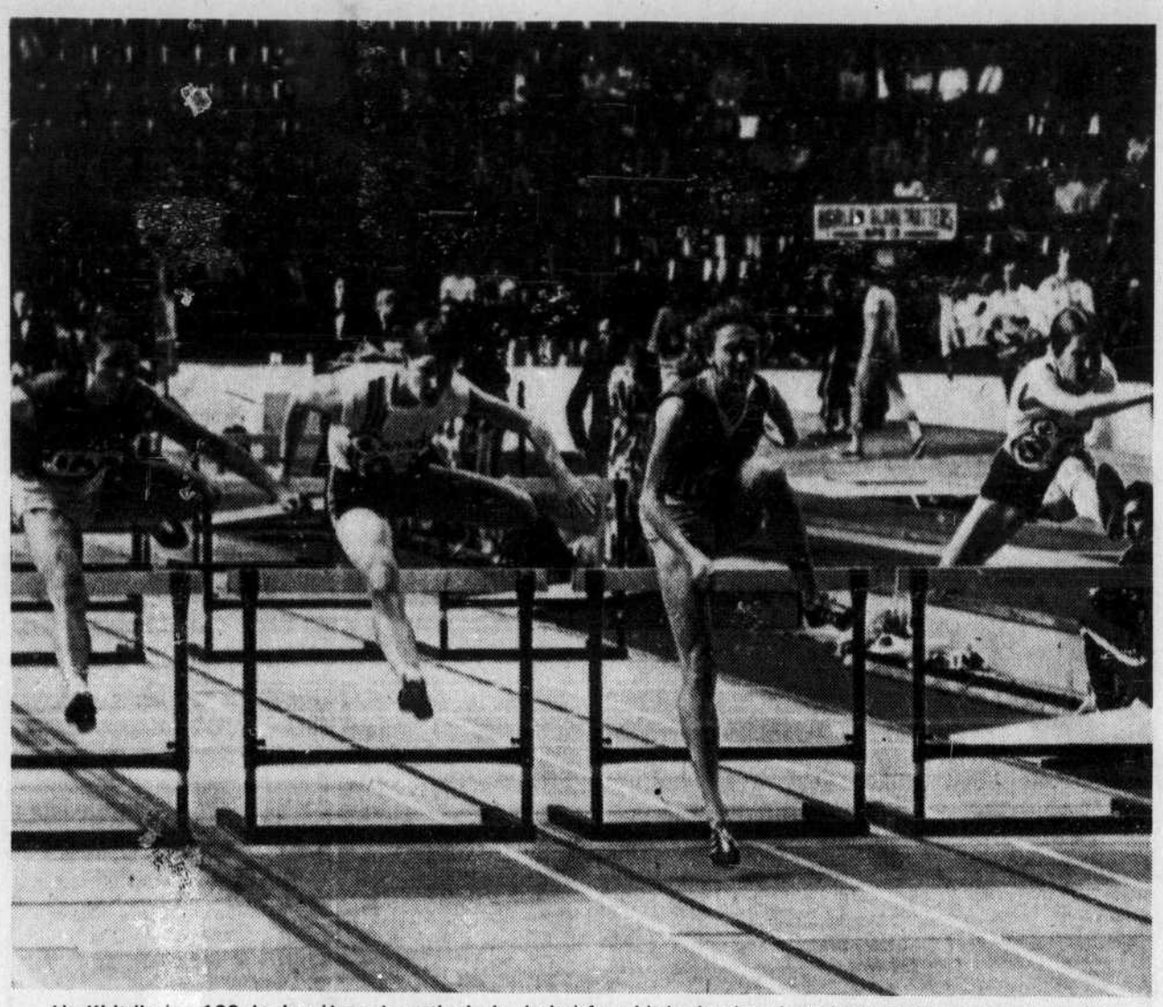
C'est donc à un véritable feu roulant que l'on a assisté hier, et il le fallait puisque les perchistes, toujours aussi spectaculaires, y allaient de leur lente progression qui les verra passer graduellement de 15 à plus de 17 pieds, un ou 2 pouces à la fois. On assiste à des courses sur le plat, des sauts en longueur ou en hauteur, des courses de haies. Des lancers de poids et des courses de demi-fond et de longue distance, sans oublier la cocasse marche.

Les athlètes canadiens bien sûr retiennent l'attention et plusieurs y vont d'efforts prodigieux. Les Québécois sont suivis avec plus de grande attention encore. Et chose bien compréhensible, les Montréalais en compétition attirent tous les regards.

C'est ainsi que Michel Charland, qui a plus ou moins délaissé la compétition, surprend en prenant les devants dans le saut en longueur. Mais il devra finalement se contenter du 4e et dernier rang.

Le Trifluvien Marcel Jobin leur donna un espoir quand il prit les devants dans la marche de 3,000 mètres, mais il fut rapidement distancé.

Les espoirs de tous se portèrent finalement sur Claude Ferragne, 19 ans, de l'université de Montréal, l'athlète amateur par excellence au Québec, l'an dernier. C'est une lutte épique qu'il livra à Vladimir Abramov, après que tous deux se fussent débarrassés du champion olympique Youri Tarmak.



Lia Khitrila (no 100, la deuxième à partir de la droite) franchit le dernier obstacle et gagne la course du 50 verges haie. En deuxième place, Vera Tkachenko (102) suivie de Wendy Taylor (la deuxième à partir de la gauche). (Téléphoto CP)

Les résultats de la rencontre

Lancer du poids (hommes): 1. Valery Volkin, URSS, 67' 5½"; 2. Alexandre Paryshnikov, URSS, 66' ¾"; 3. Bishop Doleglewicz, Toronto, 62' 10½.

800 mètres (hommes): 1. Vladimir Panomariov, URSS, 1:52.4; 2. Eugeni Arzhanov, URSS, 1:52.8; 3. Randy Makolosky, Calgary, 1:52.9

Saut en hauteur (dames): 1. Louise Hanna, Toronto, 5' 9"; 2. Sue Tuppin, Toronto, 5'9"; 3. Antonina Lazariva, URSS, 5'7".

400 mètres (dames): 1. Nadezhda Kolesnikova, URSS, 55.1 sec.; 2. Brenda Walsh, Edmonton, 55.1 sec.; 3. Nathalie Kulichkova, URSS, 57.4.

Quadrathlon (dames): 1. Debbi Van Kiekebelt, Toronto, 3.472 points; 2. Valentina Tikhomirova, URSS, 3.387; 3. Vera Tkachenko, URSS, 3.365.

Penthathlon (hommes): 1. Nikolai Avilov, URSS, 4.112 points; 2. Alexander Grebeniuk, URSS, 3.920; 3. Rick Cuttell, Vancouver, 3.848.

Lancer du poids (dames): 1. Nadezhda Chizhova, URSS, 61' 11½"; 2. Fains Melnik, URSS, 60' 1½"; 3. Diane Jones, Saskatoon, 50'3".

1,500 mètres (hommes): 1. Vladimir Pantchi, URSS, 3:53.-8; 2. Ken Elmer, Richmond, 3:54; 3. Ray Haswell, Edmonton, 3:54.9.

Lancer du marteau: 1. Anatoli Bondarchuk, URSS, 65' 6½"; 2. Anatoli Denitrienko, URSS, 65' 1"; 3. Toni Tenesci, Vancouver, 54'4".

50 Verges haie (dames): 1. Lis Khitrila, URSS, 6.6 sec; 2. Vera Tkachenko, URSS, 6.6 sec.; 3. Wendy Taylor, Vancouver, 6.7 sec. (record canadien).

50 verges (dames): 1. Nadezelda Bezfemilnia, URSS, 5.9 sec.; 2. Luidmila Maslakava, URSS, 6 sec.; 3. Patty Loverock, Vancouver, 6 sec.

Triple saut (hommes): 1. Viktor Saneev, URSS, 53' 1¼"; 2. Valery Popluzhnigi, URSS, 51' 2 3/4"; 3. Dave Watt, Toronto, 49' 5".

50 verges haie (hommes): 1. Anatoli Moshiashvili, URSS, 6 sec.; 2. Tony Nelson, Montréal, 6.2 sec; 3. Daniel Taillon, Montréal, 6.3 sec.

50 verges (hommes): 1. Alexandre Korneliuk, URSS, 5.2 sec; 2. Claude Montmigny, Trois-Rivières, 5.3 sec.; 3. Charles Francis, Toronto, 5.4 sec.

400 mètres (Hommes): 1. Vladimir Nosenko, URSS, 50.-6 sec.; 2. Serge Jeudy, Montréal, 50.9 sec.; 3. Vladimir Chernischev, URSS, 51.2 sec.

D'un couloir à l'autre...

Quelques épreuves furent présentées au Centre Maisonneuve, en matinée, afin d'alléger quelque peu le fardeau de la soirée. C'est ainsi qu'au lancer du marteau, Anatoli Bordarchuk n'eut pas tellement de difficulté à s'imposer, lui qui est titulaire olympique. Les Canadiens Tony Tenesci et Robert Vinette se classèrent respectivement 3e et 4e, à plus de 11 pieds derrière le champion.

Les autres épreuves disputées l'après-midi le furent dans le cadre du pentathlon masculin et du quadrathlon féminin.

Vicket Saneev, champion olympique du triple saut, a été trop fort pour ses rivaux avec une distance de 53'1¼", 2½ pieds de moins que son record mondial mais 2 pieds de mieux que son plus proche rival.

Les Montréalais Tony Nelson et Daniel Taillon s'attirèrent les acclamations de la foule en prenant les 2e et 3e places dans les 50 verges haies. Mais quelques instants plus tard, Claude Montmigny, 19 ans, de Trois-Rivières, faisait encore mieux en se classant à un seul dixième de seconde derrière Alexandre Korneliuk aux 50 verges sur le plat. La course avait perdu quelque peu de son mordant en l'absence de Valeri Borzov, double champion olympique qui s'est blessé à une jambe en fin de semaine dernière aux Etats-Unis. Mais Korneliuk, qui a battu son compatriote à Moscou récemment, est également très rapide, et c'est tout un exploit que le jeune Montmigny, également excellent footballeur, a réussi en le pourchassant jusqu'au fil d'arrivée. Il a même devancé le noir Charles Francis, sprinter canadien par excellence.

C'est une 2e place populaire qu'a remportée Serge Jeudy, un autre Montréalais, aux 400 mètres. Il a effectué un brillant sprint pour ravir la 2e place à Vladimir Chernischev, juste derrière Vladimir Nosenko.

Les hommes forts, ainsi que les femmes évidemment, d'URSS n'eurent aucune difficulté à dominer aux lancer des poids. Côté masculin comme féminin, ils ont accaparé les deux premières places, Valeri Voikin s'approchant même à un peu plus de deux pieds du record mondial détenu par l'Américain George Woods. Le robuste Canadien Bruce Pirnie fut bien en deça de son record national, le ratant par plus de cinq pieds.

● Grant McLaren négocia peut-être la plus forte ovation de la soirée quand il réussit à contenir l'effort surhumain de ses rivaux pour gagner haut la main les 3,000 mètres. D'ailleurs, McLaren est peut-être l'un des meilleurs espoirs canadiens à l'heure actuelle.

● Malgré l'absence de Debbie Brill, la championne canadienne, ses compatriotes Sue Turpin et Louise Hanna remportèrent facilement le saut en hauteur avec une avance de deux pouces sur les Soviétiques. C'est Mlle Hanna qui fut déclarée gagnante même si Mlle Turpin réussit comme elle un bond de 5'9", la première l'ayant obtenu en moins d'essais.

● Le comité d'organisation de la rencontre avait très bien fait son travail. Côté information surtout, Michel Labrosse, responsable de l'information à la Confédération des sports du Québec, ainsi que notre confrère Richard Camirand, de Montréal-Matin, surent prévoir à peu près toute demande de renseignement de la gent journalistique.



la chronique de
De Henri Richard à Lawson Mitchell
marc thibeault

DAYTONA BEACH – Ce n'est pas sans raison que l'on dit que le monde est petit. Ainsi vous êtes, une première fois, dans le confortable chalet du supperbe terrain de golf Tomoka Oaks à Ormond Beach où vous venez de jouer vos premiers 18 trous 1973... et vous attendez que le professeur attitré du club, Lawson Mitchell, vienne converser avec vous. Tout à coup, vous apercevez un bâton de golf et une balle entre lesquels, en une seconde, vous reconnaissez le pittoresque pro ontarien, Moe Norman, probablement le joueur le plus rapide au monde... tant il est nerveux! Une poignée de mains et Moe a tôt fait de vous marmotter (c'est sa seule diction) que nous sommes au plus beau club de golf de la région de Daytona Beach, que c'est ici qu'il est devenu golfeur professionnel en 1957, qu'il y passe tous ses hivers depuis et... "As-tu fait de l'argent aujourd'hui?". Contre notre femme et notre soeur??!?!

Le monde, quelques instant après le passage en coup de vent de l'unique Moe Norman, redevient agréablement petit lorsque Lawson Mitchell, un peu roux, de taille moyenne, un peu rondelet, s'asseoit à notre table. Lui aussi est Ontarien, étant né à Toronto. Ce premier rapprochement canadien établi, le sympathique Mitchell (dont la maison est située derrière le tertre de départ du 9ème trou) ajoute:

"J'ai pas mal de hockey dans les veines, vous savez. De fait, golf et hockey font partie de la famille depuis longtemps. Bill "Red" Mitchell, mon père, a déjà joué pour les Black Hawks de Chicago durant 12 saisons avant de devenir instructeur pour les clubs Springfield, puis Syracuse, du fameux Eddie Shore. L'été, il était pro golfeur. Il l'a même été durant pas moins de 35 ans. Papa vit maintenant à Philadelphie et donne des cours d'agronomie à l'université Temple. Que je me tourne à mon tour vers le hockey et le golf était donc très normal. Mais j'y ai ajouté un sport que j'aime toujours follement, le baseball".

Ces commentaires semblent si faciles, si naturellement dits, qu'il y a lieu de les enrichir par quelques précisions. Questions posées, Mitchell poursuit:

"J'ai joué au hockey junior pour les Marlboros de Toronto alors que l'instructeur était nul autre que le regretté Turk Broda... J'avais signé une formule "C", laquelle n'existe plus comme vous le savez, avec les Maple Leafs de Toronto... Je me souviens avoir joué contre Henri Richard qui, lui, en était à sa dernière année comme junior... Il a bien tourné, n'est-ce-pas?... J'ai alors reçu une offre de bourse d'études de l'université Maryland mais je la refusai pour la raison que j'aimais mieux le baseball... à 17 ans, les Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale, qui étaient alors la propriété de Jack Kent Cooke, m'engagèrent... Je me rendis à leur camp d'entraînement avant qu'ils ne m'envoient avec une équipe de calibre D... Mais je terminai la saison avec les Leafs, dont le gérant était Dixie Walker... Je devais aussi jouer au champ centre, en 1959, pour eux... aux côtés de gars comme l'ancien 1er-but des Royaux de Montréal, l'excellent Rocky Nelson, Mike Goliat, Tiny Thompson... J'ai joué du baseball de calibre "B" en 1960 et de classe "D", avec Sarasota, en 1961... C'est alors, voyant que je descendais de catégorie, que je décidai d'abandonner, à 21 ans, le baseball. Je faisais partie de l'organisation des White Sox de Chicago mais je n'avais vraisemblablement pas d'avenir même si j'avais frappé pour plus de .300 durant trois saisons et .299 l'autre... A cause de papa, j'avais aussi appris à jouer au golf. En 1962, donc, je vins à Daytona Beach pour y travailler comme adjoint-pro à un parcours à normales-3. La même année, les Entreprises Sam Snead lancèrent Tomoka Oaks et j'y fus engagé comme adjoint... avant de devenir pro attitré il y a 6 ans. Et j'y suis toujours même si le club a changé de propriétaires à pas moins de 5 reprises".



Entre deux rondes de golf au club Tomoka Oaks, le pro Lawson Mitchell, ex-joueur de baseball, ne peut s'empêcher d'aller visiter l'instructeur Larry Doby au camp d'entrainement des Expos.

Malgré cela, Tomoka Oaks s'est développé très rapidement, sans doute à cause de la beauté de son tracé (les trous sont isolés les uns des autres par des rangées d'arbres qui ont bien poussé). Ainsi, les terrains avoisinant ce parcours (qui couvre 135 acres) se vendaient $3,500 il y a 10 ans. Aujourd'hui, ils valent $20,000 et plus. Déjà, le parcours est presque entièrement ceinturé par des maisons. Mais il y a de l'espace pour quelque 670 résidences... et 9 autres trous de golf.

Mitchell, le Canadien marié à une jeune et jolie femme blonde de Daytona Beach, y accueille évidemment ses compatriotes avec enthousiasme... et à des prix raisonnables (frais de joute pour la journée, $7.00; voiture électrique, $7.00 et, chose remarquable, $3.50 seulement si vous en employez une seul; location de bâtons neufs, $3.00). Tant et si bien que Tomoka Oaks est vite devenu "le parcours de golf officiel" des Expos de Montréal... journalistes de baseball en tête!

Et cette semaine, l'organisatrice Yvette Charette, de Lachine, y tiendra un tournoi pour quelque 100 golfeurs-voyageurs du grand Montréal.

Le record du parcours est de 65, soit 7 coups sous la normale, et des tertres bleus (6,858 verges) et des tertres blancs (6,448 verges). Si Lawson Mitchell détient ce record, avec Moe Norman, pour le parcours bleu, il le détient seul pour le parcours blanc.

Chaque année, Tomoka Oaks est le site de plus de 35,000 rondes de golf. Et Lawson Mitchell de préciser, très fier et avant d'aller faire un petit tour au terrain d'entraînement des Expos pour se retremper dans l'ambiance du baseball: "Au moins la moitié de ces rondes sont jouées par des Canadiens".

Et à quand votre tour?

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	73	48	9	16	299	167	112
BOSTON	73	48	20	5	309	219	101
RANGERS NY	73	47	19	7	289	189	101
DETROIT	72	35	26	11	238	218	81
BUFFALO	73	34	26	13	240	203	81
TORONTO	72	25	38	9	221	246	59
VANCOUVER	74	21	45	8	217	322	50
ISLANDERS NY	74	11	58	5	155	328	27
Ouest							
CHICAGO	73	40	25	8	262	208	88
PHILADELPHIE	72	34	27	11	268	236	79
MINNESOTA	74	35	30	9	242	220	79
ST-LOUIS	73	31	31	11	216	227	73
LOS ANGELES	74	29	34	11	218	233	69
PITTSBURGH	73	29	36	8	236	245	66
ATLANTA	73	25	34	14	180	214	64
CALIFORNIE	74	12	46	16	192	311	40

Jeudi
Rangers NY 4, Atlanta 1
Boston 5, Minnesota 3
Philadelphie 9, Vancouver 0
Hier soir
Toronto à Californie
Aujourd'hui
St-Louis à Montréal
Rangers NY à Boston
Philadelphie à Islanders NY
Détroit à Los Angeles
Buffalo à Pittsburgh
Atlanta à Chicago
Demain
Montréal à Chicago
Toronto à Vancouver
Minnesota à Rangers NY
Buffalo à Boston
Détroit à Californie
St-Louis à Philadelphie
Pittsburgh à Atlanta

LES MENEURS

(Partie Toronto-Californie non comprise)

	b	pts
Esposito Boston	48	118
Clarke Philadelphie	32	65 97
MacLeish Philadelphie	46	48 94
Ratelle Rangers NY	40	51 91
Bucyk Boston	39	51 90
Orr Boston	24	66 90
Lemaire Montréal	40	45 85
Pappin Chicago	39	46 85
Redmond Détroit	48	36 84
Hull Chicago	37	47 84
Mahovlich Montréal	36	48 84
Martin Chicago	28	56 84

ASSOCIATION MONDIALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	73	44	27	2	297	238	90
CLEVELAND	72	38	31	3	262	225	79
PHILADELPHIE	73	34	39	0	259	296	68
NEW YORK	74	33	39	2	269	312	68
OTTAWA	73	32	37	4	257	286	68
QUEBEC	72	30	37	5	250	286	65
Ouest							
WINNIPEG	74	41	29	4	269	234	86
HOUSTON	73	36	4	264	253	76	
LOS ANGELES	75	35	34	6	251	242	76
MINNESOTA	73	36	34	3	237	249	75
ALBERTA	73	35	35	3	252	241	73
CHICAGO	73	26	45	2	239	276	54

Jeudi
Alberta 1, Winnipeg 1, prolongation
Minnesota 2, Chicago 1, prolongation
Ottawa 4, N.-Angleterre 2
Hier soir
N.-Angleterre 3, Chicago 1
Philadelphie à Los Angeles
Aujourd'hui
Alberta à Québec
Minnesota à Cleveland
Demain
Alberta à Québec
Minnesota à Ottawa
New York à Winnipeg
Chicago à Los Angeles
Cleveland à Houston

Lès meneurs

(Partie Phi. – L.A. non comprise)

	b	p	pts
Ward, New York	48	69	117
Lacroix, Philadelphie	44	68	112
Lawson, Philadelphie	56	42	98
Hull, Winnipeg	48	49	97
Beaudin, Winnipeg	36	60	96
Webster, N.-Angleterre	49	45	94
Bordeleau, Winnipeg	44	50	94
Caffery, N-Angleterre	34	57	91
Labossière, Houston	32	56	88
Carleton, Ottawa	41	46	87

Hier soir

Whalers 3, Cougars 1

1ère période
Aucun pointage.
Punitions: Whitlock C 0:54, Dorey NA 19:48.
2ème période
1 – N-ANGLETERRE: Webster (48). Green, Caffery. 6:33
2 – CHICAGO: Paiement (33). Popeil, Proceviat. 15:35
3 – N-ANGLETERRE: Green (16). Caffery, Webster. 15:47
3ème période
4 – N-ANGLETERRE: Webster (49). Caffery, Dorey. 18:04
Punitions: Barver C 15:51, Dorey NA 19:12.
Lancers par

N-Angleterre	15	13	14-42
Chicago	9	7	7-23

Gardiens: Smith (NA); Gill (C).
Assistance: 4,981.

LIGUE AMERICAINE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	72	40	17	15	294	182	95
BOSTON	70	31	26	13	236	236	75
PROVIDENCE	72	30	28	14	242	238	74
ROCHESTER	72	30	30	12	225	261	72
SPRINGFIELD	70	18	36	16	249	312	52
NEW HAVEN	72	16	36	20	240	306	52
Ouest							
CINCINNATI	72	50	17	5	318	200	105
HERSHEY	70	37	22	11	292	212	85
VIRGINIE	70	33	21	16	242	205	82
RICHMOND	70	27	33	10	238	22	64
JACKSONVILLE	73	23	41	9	245	308	55
BALTIMORE	71	15	45	11	193	304	41

Jeudi
Cincinnati 5, N.-Ecosse 2
Hier soir
Providence 6, Richmond 3
Hershey 4, Baltimore 2
Virginie à Springfield
Aujourd'hui
Baltimore à Boston
New Haven à Hershey
Virginie à Providence
Richmond à Springfield
Demain
Boston à Baltimore
Hershey à New Haven
Richmond à Rochester

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Jeudi
Cornwall 5, Montréal 2
Hier soir
Quebec 16, Trois-Rivières 2
(Québec mène 1-0 série 1/4 de finale 4 de 7 "A")
Sorel 10, Laval 9 (Prolongation)
(Sorel mène 2-0 série 1/4 de finale 4 de 7 "C")
Sherbrooke 5, Shawinigan 3
(Sherbrooke mène 2-0 série 1/4 de finale 4 de 7 "D")
Demain
Montréal à Cornwall
(3ème partie série 1/4-de-finale 4 à 7.
Cornwall mène 2-0)
Québec à Trois-Rivières
Sherbrooke à Shawinigan
Laval à Sorel

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Conforme à sa moyenne, notre Pronostiqueur a désigné, hier soir, deux gagnants et une quiniela de $20.80. Evidemment, quatre de ses 2e ou 3e choix ont paradé dans le cercle du vainqueur. Après 400 courses, il a désigné 97 vainqueurs pour une moyenne de 24.5%.

Voici ses choix pour le programme de demain après-midi:

1ère course: 1 – Syndys Chee (6); 2 – Ruth Ann Aharlton (2); 3 – Conray Duchess (3).

2ème: 1 – Truant Tom (7); 2 – Keystone Georgia (3); 3 – Romeo Flicka (4).

Paris doubles suggérés: 6-7, 6-3, 2-7, 2-3.

3ème: 1 – Nippy Frost (2); 2 – Heinze Travel (3); 3 – Gusty Knight (1).

4ème: 1 – Loup Garou (6); 2 – Bernies Boy (5) 3 – Auswyn Brook (2).

Quinielas suggérées: roulette 2-5-6.

5ème: 1 – Cyclone Queen (1); 2 – Pearl Mir (3); 3 – Travel Agent (6).

6ème: 1 – Highland Duchess (4); 2 – Irene Barmin (6); 3 – Jefferson Prowler (2).

Quinielas suggérées: roulette 2-4-6.

7ème: 1 – Portage Starr (3); 2 – Mr. Red Adios (4); 3 – Bux Mont Pride (2).

8ème: 1 – Mr. Bomb (6); 2 – City View Jet (3); 3 – Perfect Mir (5).

9ème: 1 – Moldeau (2); 2 – Aubrey Whitefoot (1); 3 – The Goat (4).

10ème: 1 – Belle Coloniale (2); 2 – Algerine A. (3); 3 – Richmond (6).

Exactas suggérées: roulette renversée 1-2-3.

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
CE SOIR à 8 H. P.M.
ST. LOUIS
VS
CANADIENS
BILLETS DISPONIBLES ET EN VENTE MAINTENANT
Prochaine joute:
Mercredi 28 mars
à 8h. p.m.
CHICAGO
FORUM

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LE DEVOIR

cahier arts et lettres

Montréal, samedi 24 mars 1973



"L'élan d'Amérique" remporte le Grand Prix de Montréal...

Le dernier roman d'André Langevin

par IVANHOÉ BEAULIEU

Que de courage faut-il finalement pour rompre le silence si soigneusement entretenu qu'on ne croyait plus être touché par le bruit de la foule! A la fois protégé et démuni, on imagine que tout va se résorber peu à peu, que les choses cesseront de nous atteindre véritablement, que la vie aura la couleur étale du ciel quand il bascule de la nuit à l'aurore. Puis voilà les anciennes blessures rouvertes, on cherche alors les signes muets qui permettent d'espérer: tout, au fond, reste à dire...

D'André Langevin, l'homme, au bout du compte, on sait peu de choses. Et peut-être aura-t-il fallu qu'on lui décerne le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal pour saisir l'occasion de reparler de son dernier roman, **L'Elan d'Amérique** (1). Je devine bien l'angoisse qui fut la sienne quand, il y a quelques mois, son **Elan d'Amérique** fut livré en pâture à des lecteurs qui n'attendaient plus de lui qu'une oeuvre écrite au passé, sans autre lien avec le présent qu'une sorte de gloire venue de l'enseignement de la littérature "canadienne-française" ou québécoise (dépendant du point de vue ou de l'oeuvre considérée). Pour un écrivain, cette aphasie prolongée rend périlleuse toute tentative de la vaincre.

(Comment concilier valablement cette attitude qui me fait accepter d'une part le silence torturant de l'oeuvre d'André Langevin et la présence reconnue d'un Jacques Ferron, par exemple, qui publie avec la régularité d'un métronome? Dans une actualité littéraire qui a fait de la multiplicité des oeuvres un gage concret de la présence de notre littérature, l'"avarice" de l'oeuvre de Langevin demeure quelque chose d'agaçant. Comme une exception qui détruirait l'édifice des plus belles généralités. La parution de **L'Elan d'Amérique** et l'attribution du Prix de Montréal à André Langevin nous auront enfin appris à nous méfier des catalogues et des histoires de la littérature. A qui, sinon à celui qui écrit, revient-il de mettre un point final à son oeuvre?)

Qu'on le veuille ou non, **Evadé de la nuit** (1951), **Le temps des hommes** (1956), et encore plus **Poussière sur la ville** (1953) sont des romans vite devenus des "classiques" de la littérature québécoise contemporaine. Et pas seulement à cause du désert intellectuel qu'était le Québec de leur naissance. Davantage peut-être parce qu'ils marquaient une rupture nette et définitive avec le passé. Comme les poèmes de Roland Giguère, issus du refus du silence et de la complicité veules. Eclatement du cercle étroit des amitiés mesquines et des chuchotements furtifs. Bref, l'oeuvre d'un homme qui a voulu être un "évadé de la nuit", à la recherche du "temps des hommes".

Si l'homme, pour la plupart d'entre nous continue d'être un inconnu, il n'en va pas de même pour ses trois premiers romans. En fait, on a tout dit et tout écrit de ces trois livres: qu'ils étaient une critique aiguë de la société québécoise, qu'ils s'inscrivaient dans le cheminement des romanciers existentialistes de l'après-guerre, qu'ils postulaient la solitude de l'homme aux prises avec un milieu hostile, etc. Pourtant, cela ne suffit plus à expliquer la présence que conserve son oeuvre auprès du lecteur. Nous devrons chercher ailleurs, plus loin, au plus intime de cette écriture. Sans les masques de l'histoire ou de la sociologie.

De tous les écrivains québécois, André Langevin est peut-être le seul à avoir fait sienne cette définition que donnait Shakespeare de la vie: "It is a tale told by and idiot, full of sound and fury, signifying nothing." Et l'unique justification de cette sombre mascarade de figurants défilant devant lui vient de ce qu'il nous reste encore "le bruit et la fureur" pour la décrire. A sa manière, Langevin est un romancier métaphysique. Ce n'est donc plus l'échec ou la réussite de ses héros qui lui importe, mais l'éclat sauvage de leur passage parmi nous.

Antoine, le "bûcheux" de **L'Elan d'Amérique**, comprendra à la fin de l'histoire, quand l'orignal magnifique des légendes indiennes sera sur le point de mourir, "que toute vie doit se tarir, que la beauté, comme la force, n'appartient jamais qu'à l'instant, que toute racine peut être tranchée, et que la ville et ses femelles, si lointaines soient-elles, ont, depuis longtemps, conquis le monde..."

Le lecteur, devant **L'Elan d'Amérique**, est comme ce chasseur qui surveillerait l'entrée d'un terrier, dans l'espoir de voir surgir tôt ou tard le lièvre qui s'y terre, sans trop se douter qu'il existe de nombreuses sorties à la demeure de la bête!

Aussi curieux que cela semble à première vue, il y a, dans **L'Elan d'Amérique** une problématique qui n'est pas sans rappeler les **30 Arpents** de Ringuet. (il faudra bien se débarrasser un jour de cette vision que l'on a toujours eu de **30 Arpents** et qui nous a fait considérer ce livre comme un quelconque "roman de la terre". On pourrait sans doute y retrouver les éléments d'une dialectique qui anime encore notre littérature: l'ici et l'ailleurs, la fidélité et le renoncement, la ville et l'arrière-pays, la tradition et le progrès, etc. Les romans d'un Victor-Lévy Beaulieu – pour ne citer qu'un romancier de la jeune génération – reprennent inlassablement ce mouvement pendulaire.)

Ici, dans **L'Elan d'Amérique**, l'hostilité (?) de l'auteur et de ses personnages ne provient pas exclusivement – comme dans **Poussière sur la ville** – d'un milieu social rébarbatif, elle naît en outre de la contestation d'un progrès qui prétend amener le bonheur en rasant le passé. La petite Claire Smith, devenue Mrs Peabody, l'épouse du vice-président dont la compagnie exploite nos forêts, ne peut oublier qu'elle est fille (ou arrière-petite fille) d'Eucharist Moisan des **30 Arpents**, née comme lui dans les bas-fonds de l'histoire de ce continent. Le destin de Claire – semblable en cela à celui des personnages "canucks" de Jack Kérouac – fait d'elle un être perdu d'avance.

Dans les bras d'Antoine, au sortir du cauchemar de la mort de l'orignal, elle saura que ce dernier était "l'officiant depuis toujours désigné d'un rite qui prescrivait qu'elle serait l'offrande expiatoire."

Si Eucharist Moisan étouffe sa honte de la dépossession dans le confort factice d'une petite ville franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre, Antoine, l'élan d'Amérique, lui, a choisi de hanter la forêt, sans autres attaches qu'une liberté farouche à défendre. "Il n'y a que les arbres qui vous appartiennent, dira Antoine à Claire Peabody. Nous les hommes et les bêtes, we are free. Understand?" Nul progrès, nul abandon des terres à l'envahisseur venu planifier le capital ne le chassera des bois. Pour lui, Antoine, le répit – bien que de courte durée – sera possible.

Le roman de Langevin – plus peut-être que tout autre publié au Québec depuis quelques années – se présente comme un roman de la dépossession. Ici, à travers la petite Claire Smith, Antoine et son frère Hercule, à travers la symbolique du "grand buck", l'élan d'Amérique des manuels de zoologie, c'est tout un continent qui est en cause, et non plus le seul Québec. Bien que l'auteur ne le dise pas tout net, on retrouve dans **L'Elan d'Amérique** le combat dérisoire de tous ceux qui refusent la sacro-sainte loi du progrès, de l'avenir, du développement; à moins que ceux-ci n'aillent pas jusqu'à nier ce qui a fait l'histoire du Nouveau Monde.

Claire Smith-Peabody, fille de Rose Greenwood (Boisvert) et de Bruce Smith, nièce spirituelle de Florentine Lacasse de **Bonheur d'occasion**, sera la première dans ce roman à perdre son premier amour, David. Et quand Antoine s'imposera à elle, dans les forêts du nord québécois, cela sera pour s'apercevoir qu'elle n'a plus "qu'à fermer un nouveau verrou sur une nouvelle chambre intérieure saccagée". Jusqu'à sa mort qui aura la saveur dérisoire du désespoir, au moment où elle se jettera par la porte restée ouverte du petit Cessna qui la ramène vers ses Etats-Unis.

Pour Antoine, la dépossession qu'il connaîtra aura le visage tragique de la mort de l'orignal. "C'est un signe", lui avait dit l'Indien, lorsqu'Antoine lui racontera sa rencontre avec l'animal fabuleux. Lui qui avait cru que la forêt lui appartenait, parce qu'on ne pouvait l'altérer véritablement, verra "l'arrivée en forêt des scies mécaniques, des camions, des machines à charger, de l'avion, des hommes instruits et la disparition des vrais hommes, des **bûcheux** de misère et de bravade qui tranchaient la forêt avec leurs seuls bras et des chapelets de beaux blasphèmes, qui, au printemps dans les tavernes de Montréal et sur le ventre des filles, généreux comme des enfants, racontaient d'un ton équipe leurs prouesses de bêtes de somme, la légende du coureur des bois qui croyait trouver la liberté dans la démesure même de son effort." Il ne savait pas non plus que ce serait Claire, "la fendue" qui blesserait cruellement le "grand buck".

Avant, il ne lui importait guère que sa femme l'ait chassé du centre de sa petite famille, étranger sentant la résine, la sueur et le sang. Il ne lui importait pas non plus que son fils, devenu poète à Montréal chantât "la forêt, sans jamais avoir abattu un arbre, les humbles, qu'il avait toujours fuis, un peuple, sans voix, dont il n'avait jamais parlé la langue..."

Mais la dépossession totale – qui se situe entre la mort de David, quelque part au large d'une petite île de la Nouvelle-Angleterre, **une nuit d'octobre** et celle de Claire, survenue **un matin d'octobre** sur ce lac gelé de la forêt québécoise – sera celle qu'Antoine et Hercule, son frère, verront, un soir, dans une rue de Montréal. "Ils ont pris nos terres, la forêt, dira Hercule. Maintenant, ils prennent la ville, Antoine. Avec l'armée, des mitrailleuses, des tanks. Qu'est-ce qu'on leur a fait, torrieu! Réponds, Antoine."

Octobre! Saison à lui seul. Octobre est bien un mois "québécois" par excellence. C'est dans l'hésitation de son engourdissement, alors que le soleil nous fait croire à un nouvel été et que déjà se préparent les silences de l'hiver, qu'adviennent toujours les choses irréparables...

(1) **André Langevin, "L'élan d'Amérique", Montréal, au Cercle du Livre de France, 1972; 239 pp.**

... et "La vie libertine" de Séguin ne le remporte pas

Une fameuse somme sur ce que nous fûmes

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Le Jury du Grand Prix littéraire de la ville de Montréal aura au moins démontré une chose cette année: qu'il a de la suite dans les idées. Je n'en dis pas plus, voulant m'en tenir à mon propos moins malséant. Et j'ajoute tout de go que **La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle** (1) de Robert-Lionel Séguin est une fameuse somme, tout à fait ce genre de document qu'il faut avoir lu si on s'intéresse un tant soit peu à ce que nous fûmes. Dans cette perspective, Robert-Lionel Séguin a abattu depuis vingt ans un travail colossal: ses ouvrages sur la sorcellerie, les jouets anciens, les outils de ferme et l'habitation sont maintenant bien connus. Personnellement, je réserve une place particulière à **La civilisation traditionnelle de "l'habitant" aux 17e et 18e siècles** (2) dans lequel Séguin, entre autres choses, nous apprenait qu'il n'y a pas de paysans ou de fermiers québécois mais des cultivateurs ou des habitants.

C'est par ce petit détour qui n'en est pas un que j'en arrive à **La vie libertine**. Rassurons-nous tout de suite: Robert-Lionel Séguin n'est pas comme moi un obsédé sexuel. On en peut donc recommander la lecture et espérer que nos originaux maîtres d'école, laissant pour un temps le cachalot, sauront l'y mettre à leur programme. Pourquoi? Pour de multiples raisons dont, hélas! j'en devrai taire plusieurs, question de mieux parler des autres, nombreuses elles aussi.

Je dirai donc que **La vie libertine** de Robert-Lionel Séguin est presque un prétexte, du même genre que celui dont usait Michelet dans **La Sorcière**: c'est en faisant l'inventaire de nos libertinages que l'historien nous livre, en quelque 546 pages, une description de notre société au XVIIe siècle. Cela commence, comme il se doit, avec les débuts de la colonie, presque un autre prétexte elle aussi: ne trouvant pas de l'or, les découvreurs y dénichèrent les Sauvages puis, presque en même temps, les fourrures. Ce n'est qu'après que vint la mission évangélique. A ce moment-là, tout ce complique et se simplifie: le curé Labelle n'ayant pas encore trouvé son géniteur, les Canayens préféraient devenir coureurs de bois plutôt que planteurs de graines. Ça ne faisait ni l'affaire des curés ni celle des autorités civiles. D'où ces mesures répressives pour sédentariser le Canayen, lui faire prendre souche au milieu de celles qu'il devait brûler pour ensemencer. Mais ce problème de la fixation sociale du pays était ardu, non pas seulement à cause des goûts libertaires des Canayens mais aussi parce qu'il manquait de femmes en Nouvelle-France. Or, il y en avait dans les pays amérindiens qui, pour être sauvages, n'en étaient pas pour autant farouches. Le pays risquait de devenir rouge, malséante affaire en somme que la prélaterie religieuse voyait de son mauvais oeil. Valait mieux étouffer la vitalité du Canayen par trop porté sur la bagatelle, aux dires de Mgr de Laval qui a laissé à la postérité le nom d'une université et celui d'une ville bien affreuse, ce qu'il n'a pas volé.

J'ai l'air de blaguer, c'est le cas, mais ce n'est pas la faute de la chèvre de Monsieur Séguin C'est bien plutôt parce que je vois dans nos commencements une manière de grande épopée picaresque, burlesque et émouvante en diable. Que nos psychopates du passé parfument leurs écuries pour grands nonos! Car ce n'est pas le dernier mérite de l'ouvrage de Robert-Lionel Séguin que celui de nous montrer enfin que nos ancêtres n'en étaient pas encore à mettre le coeur du frère André dans un bocal formolisé, ni même à le voler pour le plus grand déplaisir des touristes américains. Non, nos pères étaient normaux! Imaginez: ils étaient normaux! Pas névrosés pour deux écus, ne songeant guère à se trancher le sexe d'un coup de lame de rasoir, tel cet ange farfelu dans le désert ontarien, ni même à faire l'amour avec des jaquettes à trous. Nos mères n'étaient elles-mêmes pas plus serre-cuisses qu'il faut et aimaient bien se montrer de la gorge quand elles en avaient. On concubinait même à l'occasion, bigamant moins toutefois, incestuant pas davantage, violant guère puisque les mégères étaient d'apprivoisement facile. Autrement dit, nous étions du monde correct, à la mesure du pays qui en a bien reperdu depuis, trop et mal instruit, se cherchant des poux en lieu et place de vivre de la réalité par ailleurs bien incertaine, faisant, grâce à ses psychiatres de tout acabit, de presque tout Québécois quelque malheureux Sade à la guerlite basse et de presque toute Québécoise quelque Maria Goretti à l'envers, subissant son homme, tâlant ses morveux pour écourter son purgatoire. Théories et pratiques niaiseuses qui n'avaient guère cours en nos débuts. La carabetière Folleville, quelle gigantesque bonnefemme, de grande vitalité, maniant les philtres et les jeux, les plaisirs et les jours avec finesse, art et amour! C'est dans ces personnages historiques que nous avons à nous reconnaître, car là est tout ce qui était sain en nous. Foin de ce rigorisme religieux qui nous voulait démancher en notre sexe! Qui y a presque réussi quand on songe à la fin de notre dix-neuvième siècle et au début de notre vingtième, déballant sous sa couvarte catholiquarde sa flopée de monstres, d'Aurore l'enfant martyre à Zéphirin Verreau.

Démystifier cette fin en nous livrant un bel ouvrage de connaissance sur nos commencements sexués, voilà le sens de **La vie libertine**, tel que l'explique d'ailleurs Robert-Lionel Séguin:

"La présente étude est une contradiction de la traditionnelle image du passé québécois. Il importe que la vérité prime la légende. Ce rejet d'anciens clichés ne doit pas être interprété comme une contestation, mais plutôt comme un souci de ramener l'individu à sa véritable dimension et de le replacer dans son véritable contexte. L'ancêtre n'apparaîtra que plus saisissable, plus humain.

"La terre laurentienne, a-t-on répété, est peuplée d'hommes et de femmes qui ne connaissent pas le mal. Travail, résignation, mortification et prière sont leurs uniques préoccupations, disait-on à tout venant. Affirmation qui n'a servi que les intérêts du colonisateur."

Et cette démystification, je dirais qu'elle se trouve à avoir deux niveaux: rétablissant la vérité, elle nous porte aussi à rêver. Robert-Lionel Séguin excelle à mêler avec art document et anecdote. De sorte que son gros livre se lit rapidement et tout aussi aisément qu'un roman. Les aventures de Marguerite de Notron, débarquée dans l'Ile des Demoiselles par son sinistre oncle de Roberval voulant la punir de ce qu'elle était amoureuse d'un matelot, ne manquent pas d'allant. Et je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit de la Folleville. Et que de choses il y aurait à écrire sur cet homosexuel condamné à mort mais gracié par défaut de bourreau dont on lui fit prendre la place! Et ce sacré Frontenac, se payant la tête de Mgr de Laval qui



acheta pour cent pistoles la représentation du **Mithridate** que le belliqueux gouverneur voulait faire jouer devant sa petite cour! Et puis, cette bonnefemme Primot livrant bataille à une bande d'Iroquois, les faisant fuir après en avoir détesticulé un! La suite de cette aventure, d'ailleurs, est assez savoureuse. Voyez ce qu'en dit Robert-Lionel Séguin:

"Dans la joie générale, un des sauveteurs s'avise d'embrasser la Primot pour lui exprimer son amitié et sa compassion. Sous l'étreinte, elle se dresse et applique un magistral soufflet au trop affectueux défenseur. Surpris, les amis du giflé disent à la femme: "Que faites-vous?" – "Parmanda, de répliquer l'amazone, en son patois, je croyais qu'il me voulait baiser!"

Faut-il en dire plus? Oui, puisqu'il y a encore bien autre chose dans le livre de Robert-Lionel Séguin, par exemple cet inventaire de quelques-unes de nos belles coutumes, telles celles de "courir l'allumette" et du "baptême sous le voile" dont je vous laisse le soin et la joie de trouver les pourquoi et les comment. En vérité, la matière de **La vie libertine** est tellement riche que chacun y trouvera son compte... et même le conte de **La Belle au bois dormant**, et dans sa version originale s'il vous plaît. Comme tout un chacun sait, Charles Perrault a déformé le conte original qu'il est facile d'ainsi résumer: au lieu d'embrasser bêtement la Belle, le prince charmant lui fait plutôt l'amour tandis qu'elle dort et c'est aussi en dormant que la Belle accouche. Nos annales judiciaires relatent au moins deux cas de même genre mais qui ne concernent, bien sûr, que la première partie du conte. A mon sens, c'est suffisant pour que même nos romanciers, tétant le petit lait de leur inspiration appauvrie par l'ignorance et les poullutions diurnes et nocturnes, dévorent sans chevroter **La vie libertine**.

Je m'en voudrais d'achever ce court et incomplet narré sans remercier chaleureusement l'éditeur de **La vie Libertine** pour sa précieuse, inestimable et inespérée collaboration. A dire vrai, il ne manque qu'un bon maquettiste pour faire de Monsieur Dubé, homme de caractè-

Suite à la page 16

Bibliographie

Le mouvement insurrectionnel dans la presqu'île de Vaudreuil, 1837-1838. Montréal. Les éditions Ducharme, 1955. 160 p.

L'équipement de la ferme canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Montréal. Les éditions Ducharme, 1959. 156 p.

La sorcellerie au Canada français du XVIIe au XIXe siècle. Montréal. Les éditions Ducharme, 1959. 192 p.

Les moules du Québec. Bulletin numéro 188, no 1 de la Série des Bulletins d'histoire. Musée national du Canada. Ottawa, 1963. 141 p.

Les granges du Québec. Bulletin numéro 192, no 2 de la Série des Bulletins d'histoire. Musée national du Canada. Ottawa, 1963. 128 p.

La civilisation traditionnelle de l'"habitant" au 17e et 18e siècles. Montréal et Paris, Fides, 1967. 701 p. Prix du Gouverneur général et de l'Académie française (Broquette-Gonin).

La victoire de Saint-Denis. Montréal, Parti Pris, 1968. 45 p.

Le costume civil en Nouvelle-France. Bulletin numéro 215, no 3 de la Série des Bulletins de folklore. Musée national du Canada, Ottawa, 1968. 330 p.

La maison en Nouvelle-France, Bulletin numéro 226, no 5 de la Série des Bulletins de folklore. Musée national du Canada, 1968. 92 p.

Les divertissements en Nouvelle-France, Bulletin numéro 227, no 6 de la Série des Bulletins de folklore. Musée national du Canada, Ottawa, 1968. 79 p.

Les jouets anciens du Québec. Montréal. Les éditions Leméac, 1969, 109 p.

La sorcellerie au Québec du XVIIe au XIXe siècle. Montréal. Les éditions Leméac, 1971. 245 p.

Les ustensiles en Nouvelle-France. Montréal. Les éditions Leméac, 1972. 143 p.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

faculté des études supérieures

Les demandes d'admission aux grades supérieurs
Certificat
Diplôme
Maitrise
Doctorat
doivent être envoyées au
Bureau du Registraire (Admission),
Université de Montréal,
C.P. 6128,
Montréal 101

Date limite: 1er avril

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles aux secrétariats des départements de la Faculté des arts et des sciences, aux secrétariats des écoles et des autres facultés de l'Université de Montréal. Renseignements: tél. 343-6426.

Enfin disponible

RÉPERTOIRE DE L'ÉDITION AU QUÉBEC 1972

Le premier Répertoire de l'édition au Québec réalisé à l'aide d'un ordinateur.

- Près de 10 000 titres disponibles en librairie au 30 juin 1972
- INDEX DES AUTEURS
- INDEX DES ÉDITEURS
- INDEX DES TITRES
- INDEX DES COLLECTIONS
- LISTE DES LIBRAIRIES AGRÉÉES
- Index alphabétique et numérique ISBN
- Liste des organismes professionnels francophones du livre dans le monde
- Liste des membres des associations professionnelles québécoises du livre
- Liste des revues et périodiques bibliographiques et littéraires du Québec
- Liste des publications sur le livre en France, en Belgique, en Suisse et au Canada

Près de 10 000 titres disponibles en librairie au 30 juin 1972 y sont répertoriés, comprenant ceux qui ont fait l'objet du dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec jusqu'à la même date.

Publié par
L'ASSOCIATION DES EDITEURS CANADIENS
et LA SOCIETE DES EDITEURS DE MANUELS SCOLAIRES DU QUEBEC
avec le concours du ministère des Affaires culturelles du Québec, de la Bibliothèque Nationale du Québec et la collaboration du Conseil Supérieur du Livre
UN VOLUME CARTONNÉ 8 1/2 x 12, 366 PAGES, $15.

Distributeur exclusif
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC 2, QUE.

érature littérature littérature littérature littérature littérature littérature litté

Au Seuil

Roland Barthes et la poêle à frire

par GILLES MARCOTTE

Voici un petit Barthes qui, semble-t-il, ne fera pas peur au monde. D'abord parce qu'il est, justement, tout petit: à peine plus de cent pages, et d'une typographie aérée. Bonne occasion pour qui n'a pas beaucoup de temps, ou beaucoup de patience, ou beaucoup de foi, de prendre contact avec la tête pensante par excellence des lettres françaises d'aujourd'hui. Et puis, le titre: **Le plaisir du texte** [1]. Le mot plaisir fait plaisir, il rassure; il rappelle les nombreux "Plaisir de lire" qui, dans les revues et journaux d'il y a quelques années, coiffaient des chroniques aimablement disertes, promenades sans hâte dans les jardins de la littérature. Enfin, se dit l'acheteur éventuel, nez collé sur la vitrine de la librairie, la critique moderne va-t-elle me reconnaître le droit d'errer parmi les livres, guidé par mon seul plaisir, ma seule délectation?

Cet acheteur éventuel est un horrible petit bourgeois, comme vous et moi, et Roland Barthes ne va pas tarder à le lui apprendre. Le plaisir dont il parle, en effet, n'a aucun rapport avec la délectation ordinaire de l'amateur de littérature. Si, peut-être, un rapport ténu, équivoque: Barthes utilise les mots qui dans le discours habituel définissent le contact avec l'oeuvre, plaisir, émotion même, mais il les pervertit de telle façon qu'ils finissent par dire tout autre chose. Vous dites: plaisir, et vous pensez joie, satisfaction, aisance; émotion, et vous pensez aux malheurs d'Emma Bovary, de Chateaugué, aux amours de Fabrice del Dongo. En somme, pour vous le plaisir est normal, il désigne une certaine intensité du vécu, de l'accord avec la vie, alors que pour Barthes il est essentiellement a-normal, ou comme il le dit lui-même, atopique, "hors-lieu". Hors des langages divers qui occupent notre existence et qui tous, selon Barthes, relèvent de l'idéologie, le langage littéraire, l'écriture de plaisir disent l'exception, le scandale, l'éparpillement, le refus de l'unité logique. Le plaisir est le contraire du sens. Ainsi, Barthes prend plaisir à cette phrase de Leibniz: "... comme si les montres de poche marquaient les heures par une certaine faculté **horodéictique**, sans avoir besoin de roues, ou comme si les moulins brisaient les grains par une qualité **fractive**, sans avoir besoin de rien qui ressemblât aux meules." Peu importe le sens des mots **horodéictique** et **fractive**, qui enchantent Barthes – et qui d'ailleurs ressemblent si fort à ceux qu'il aime forger lui-même; ces mots lui font plaisir parce qu'ils sont inattendus, parce qu'ils détruisent la phrase, l'empêchent de se complaire dans le continu du sens. Ils consacrent la victoire du principe de plaisir sur le principe de réalité.

Ici naît un malaise. Barthes ne ferait-il pas renaître, dans des décors nouveaux, la vieille théorie de la gratuité de la littérature? Il n'en serait pas loin, parfois, s'il n'ajoutait au mot plaisir celui de jouissance. Mots qui se distinguent mal l'un de l'autre, et que Barthes, tout au long du livre, rapproche et oppose tour à tour, sur fond de Bataille (qu'il cite), de Blanchot (qu'il ne nomme pas) et de Freud, dont il utilise abondamment la notion de perversion, dans un sens et à des fins qui feraient sans doute tiquer les psychanalystes classiques. Plaisir et jouissance sont des perversions, mais le premier reste dans l'ordre de la culture, il peut se dire, se parler, tandis que la seconde provoque une rupture radicale dans l'ordre du discours. Le plaisir est littéraire, la jouissance appartient au texte qui est, "lui, atopique, sinon dans sa consommation, du moins dans sa production. Ce n'est pas un parler, une fiction, le système est en lui débordé, défait". Le texte, et sa jouissance, se produisent dans une sorte d'absolu qui n'est pas de plénitude ou de présence, mais de défaut et d'absence. Nous sommes rendus, cela va sans dire, très loin de la vieille notion de gratuité. Roland Barthes parle de la jouissance comme les mystiques décrivent la rencontre de l'Ineffable – quitte à remplacer l'unité par la dispersion (voir son éloge de la Tour de Babel), le spiritualisme par le matérialisme: l'expérience du texte ressemble à l'expérience mystique, mais comme l'envers à l'endroit.

J'ai tenté de rendre compte des principales articulations de la pensée de Barthes, et je me demande maintenant si c'est la bonne façon de présenter ce petit livre blanc de la littérature. C'est un ouvrage extrêmement complexe, plein de contradictions – voulues ou entretenues – entre la tentation du développement et la forme du fragment, entre la nécessité proclamée de la révolution sociale et la jouissance du texte qui ne peut être, elle, qu'asociale, la passion de la théorie et l'urgence reconnue de la "dévisser un peu" (qui relève d'une autre passion)... Lecteurs, nous sommes dans la poêle à frire, et l'auteur nous tient compagnie. Le plaisir qu'on y prend est souvent masochiste, et l'agacement n'est jamais loin. Roland Barthes parle de la jouissance avec une contention digne des cloîtres les plus sévères, de la non-violence et de la non-contradiction en termes qui déchirent, provoquent. Où est-il, enfin, ce "troisième terme", qui ne serait pas une synthèse de l'affirmation et de la négation, mais "un terme excentrique, inouï"? Je ne le vois pas apparaître dans ce livre, et je m'interroge: Barthes n'aurait-il pas érigé une cloison si étanche entre l'écrivain et l'écrivant, le texte et la parole, qu'il serait devenu prisonnier de leur opposition, et incapable d'imaginer **autre chose**, du frais et du neuf? C'est peut-être, ici, ce qui arrive à l'homme du système, à l'homme du développement. Mais l'homme du fragment, l'écrivain, celui qui ne conclut pas, sauve le livre, en pratiquant des brèches dans la logique trop têtue du premier. Quand je rouvrirai **Le plaisir du texte**, je ne le lirai pas de bout en bout, je m'arrêterai à telle phrase, à tel paragraphe, sans m'inquiéter de savoir ce que l'auteur s'apprête à en tirer; ou bien j'irai tout de suite à la page 79 où Roland Barthes, à moitié endormi sur une banquette de bar, se sent devenir "un lieu public, un souk", traversé par les langages les plus hétéroclites, livré à cette expérience du divers, de la fragmentation, qui est bien une des **épreuves** capitales de notre temps.

1. **Roland Barthes, Le plaisir du texte, collection "Tel Quel", aux Editions du Seuil, Paris.**

En Suisse

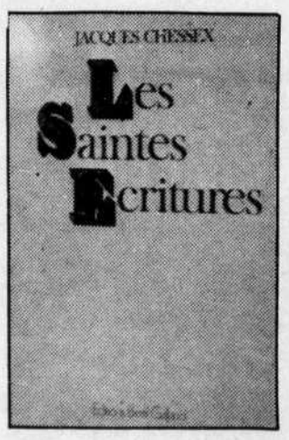
Les écrivains du pays de Rousseau

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

M. Jacques Chessex est l'un de ces hommes heureux qui ont écrit un beau livre. Dans **Carabas**, il a réussi à parler de lui-même avec une générosité sensuelle et philosophique. Ce faisant, il a projeté un personnage inattendu, celui du Suisse romand rabelaisien. Son livre a pu surprendre précisément par l'ampleur du ton, le besoin d'être heureux, le rejet de la mort, l'attirance pour les plaisirs du lit et de la table. On se trouvait en présence d'un personnage contradictoire, l'homme réfléchi qui sait s'abandonner à tous les frémissements de sa sensibilité. Jacques Chessex donnait, dans **Carabas**, la mesure de son art, de son lyrisme personnel, faits d'une connaissance amoureuse du français et d'affrontements intérieurs aigus. N'y aurait-il pas une césure entre la langue française et la conception protestante du monde? On la trouve à l'état presque pur chez Gide. Elle éclate en quelque sorte lorsque l'écrivain, comme c'est le cas de Jacques Chessex, a un tempérament viril.

C'est cette générosité d'homme qui a amené Jacques Chessex à consacrer à plusieurs écrivains romands, ses contemporains, les articles qu'il a réunis dans **Les saintes écritures** (1). Singulier spectacle que celui que présente un critique qui est, à beaucoup d'égards, supérieur aux écrivains dont il analyse l'oeuvre. Et pourtant, ne serait-ce pas cette hauteur qui permet à Jacques Chessex de parler de ses compatriotes avec bienveillance et sérénité? Chez plusieurs d'entre eux, il note l'horreur de la "facilité". Parfois l'écrivain lui-même lutte contre cette qualité de l'esprit, ce pouvoir qu'a le style de s'affirmer immédiatement dans l'être. Ou bien, c'est le public, comme dans le cas de Paul Budry, qui juge sévèrement l'écrivain parce qu'il refuse d'être l'esclave de l'ennui. Il est quand même inquiétant de constater qu'un jugement aussi moralisateur puisse intervenir de façon générale dans le domaine de l'écriture. On aurait plutôt tendance à penser qu'il y a des écrivains qui ont du talent et d'autres qui n'en ont pas. Il semble qu'en Suisse romande, on méprise la "facilité", comme si le fait d'être obligé de se torturer les méninges avant d'écrire était un excellent signe littéraire. Le talent doit être sans paresse. Mais sa présence n'a rien, en soi, de choquant chez un écrivain. Ce n'est pas sans raison que M. Jacques Chessex parle d'écritures saintes. Sur la sainteté vient se greffer tout naturellement la notion de morale. C'est là un bien mauvais départ littéraire.

Les oeuvres des écrivains suisses de langue française ne démentent pas toujours cette approche puritaine de l'écriture. Jacques Chessex note que ses compatriotes sont hantés par la présence de Dieu, la mort, le péché, le remords. Ramuz devient ainsi le poète de la fatalité. Les Grecs eux aussi croyaient à l'autorité finale du destin. Mais leurs dieux étaient fous et ne détruisaient les hommes qu'après les avoir rendus semblables à eux-mêmes. Le Dieu des Chrétiens, plus subtil, a commencé par créer l'homme à sa ressemblance. Et, comme disait l'autre, l'homme le lui rend bien. Il est certain, à la lecture des **Saintes Ecritures** que se dégage une impression d'unité fondamentale dans le domaine, sinon de la foi, du moins de la morale. Les écrivains dont parle Jacques Chessex, qu'ils soient poètes, critiques d'art ou poètes, sont des moralistes. Ils aiment donner des leçons et se poser en exemple. Pour tout dire, par-delà les mécanismes psychologiques, ils ont bonne conscience. C'est partout et toujours "sous le regard de Dieu lui-même" que l'oeuvre se constitue. Un romancier comme Yves Velan, qui détruit ses manuscrits à mesure qu'il les achève, se transforme en symbole de pureté créatrice. La poésie de Philippe Jaccotet est très belle. Faut-il la situer dans l'univers de l'ascèse, quelque féconde qu'elle soit? Les fictions d'Alice Rivaz "se proposent à la fois comme des oeuvres d'art et comme des commentaires intransigeants". On a l'impression que l'écrivain suisse, de par sa nature même, hésite à franchir en lumière le seuil de la connaissance de soi. Blaise Gendrars, dans ce contexte, fait figure de personnage épique au milieu d'écrivains qui "cassent" leur livre dès que celui-ci va trop bien. Partout, dans cette littérature, se profilent la mort, la nuit et ses présages. Dans cet univers, le mal existe.



Et pourtant, les écrivains suisses de langue française ne sont pas que le reflet, au vingtième siècle, des problèmes d'âme du dix-neuvième. L'ombre de Calvin ne recouvre pas entièrement leur oeuvre. Jacques Chessex lui-même donne l'exemple d'une haute joie de vivre métaphysique. Et les écrits de Charles-Albert Cingria sont marqués au coin d'un cynisme de bon aloi. Les détails de la vie de Cingria sont passionnants. Voilà un écrivain quasi inconnu dont l'importance dans l'univers des lettres internationales françaises ne peut que grandir. Pourquoi? Parce que l'auteur du **Bois sec et du bois vert** ne parle que de lui, n'écrit que pour lui. C'est le secret du véritable talent. D'une façon certaine, M. Jacques Chessex est un disciple de Cingria. Il a appris à quitter le moralisme helvète pour déboucher sur la lumière de la vérité psychologique.

A la lecture des **Saintes Ecritures**, c'est l'intériorité du drame de l'intelligence suisse qui affleure. A l'ombre de la France, les écrivains suisses hésitent à s'affirmer comme universels. Se retranchent-ils, par un besoin de ferveur inversé, sur leur sol, sur les montagnes, sur l'angle du soleil lorsqu'il frappe les vignes? Ce repli sur soi leur est venu au dix-neuvième siècle. La France, vue de Lausanne, est gigantesque. Et pourtant, il y a là des voix qui méritent éminemment qu'on les entende. Je ne parle pas de Jacques Chessex ou de Cingria, pour qui mon admiration est vive. Je pense à un Jean-Pierre Monnier, ou un Nicolas Bouvier, écrivains nouveaux pour nous par le ton et l'expérience de vie. Ils sont tous deux austères et souffrants, l'un au coeur de la Suisse, l'autre de par le monde, mais cette austérité, cette souffrance, cette immense soif des départs, Jacques Chessex nous donne envie de les mieux connaître, de les faire nôtres. Trop longtemps nous avons cru que la littérature suisse mondene se limitait à Ramuz, à Guy de Pourtalès, à Denis de Rougemont. Les auteurs auxquels Jacques Chessex a consacré les **Saintes Ecritures** ont opté contre le cosmopolitisme de Pourtalès et de Rougemont peut-être aussi contre le régionalisme de Ramuz. C'est un autre paysage qu'ils ont choisi d'explorer, celui de l'âme et du coeur. Il était temps. Ce n'est pas Amiel qui prend connaissance de lui-même. Non. Ce sont des hommes et des femmes qui se voient tels qu'ils sont, au milieu de leurs contradictions historiques: français et protestants, libres et pourtant liés dans l'immédiat du destin à la pensée française, riches de leur passé dans un univers qui refuse de plus en plus les particularismes. C'est peut-être la Suisse d'avant Calvin qui renaît. Ce serait une bien belle résurrection.

(1) **Jacques Chessex, Les Saintes Ecritures, Editions Bertil Galland, Lausanne, 1972**

SOMME

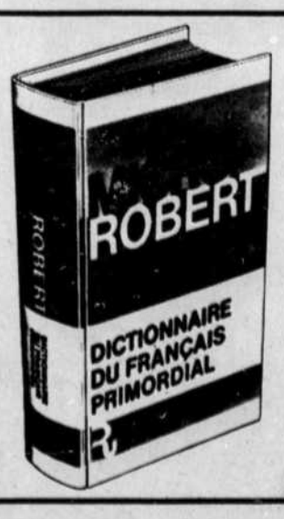
Suite de la page 15

re, un maître éditeur. Et c'est ainsi que de moi-même je sors de mon propos, pour vous permettre d'entrer dans le vôtre, qui est de lire le livre très important de Robert-Lionel Séguin qui, comme peu le savent encore, a presque eu la chance de ne pas gagner le Grand Prix de la ville de Montréal.

(1) **La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle de Robert-Lionel Séguin, Editions Leméac, 1972, $17.30.**
(2) **La civilisation traditionnelle de "l'habitant" au 17e et 18e siècles, Editions Fides, $12.**

Chez Gallimard

Gallimard vient de publier les lettres de Toulouse-Lautrec, dans sa collection "blanche". Les deux cent cinquante lettres de Toulouse-Lautrec (1864-1901) groupées dans ce recueil forment un document inégalable et constituent de loin la plus importante collection qui existe. Elles s'échelonnent de 1871 à 1901. Cette correspondance en majorité adressée à sa famille contient aussi des lettres destinées à des marchands de tableaux, des journalistes, des imprimeurs et révèle un aspect professionnel de la vie du peintre.



le micro-robert, un robert pensé pour les jeunes

raturelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittéra

Les essais

"Indépendances": nous sommes un peuple beau

par PIERRE VALLIÈRES



Avec une continuité et une lucidité qui forcent l'admiration, Pierre Vadeboncoeur est à construire une oeuvre qui déjà s'impose d'emblée comme étant l'une des plus fécondes et éclairantes que "l'esprit québécois" ait jamais produite. En même temps une oeuvre unique par sa liberté, son audace, son sens prophétique, et surtout son profond amour de l'homme québécois.

Les essais de Pierre Vadeboncoeur ont ceci de caractéristique qu'ils sont suscités, inspirés, moins par l'analyse dite scientifique et souvent tatillonne de notre passé et de nos malheurs historiques que par le sens divinatoire de notre avenir. Leur sens prophétique prend racine et élan dans ce présent québécois, humain, peu sûr, ouvert, hasardeux, disponible qui possède, plus que partout ailleurs peut-être, la liberté et le pouvoir **réels** de bâtir un destin collectif et personnel "comme on le veut, selon l'inclination qu'on a, par choix, comme peuple, par souveraineté". L'optimisme de Vadeboncoeur est justement fondé sur la réalité vivante de notre disponibilité collective qui ne demande ni certitudes ni sûretés et qui, "par sa nature même, dans son principe, (...) se moque de ses propres chances". Alors, tout est possible. Et Vadeboncoeur parie que nous avons le choix, ici, au Québec, non seulement de nous inventer nous-mêmes un pays et un mode de vie libérés de l'aliénation mais aussi, et peut-être surtout, d'étendre à l'ensemble du temps, à l'ensemble du monde humain une manière de vivre "disponible", suivant les "principes cardinaux de liberté" que sont l'autodétermination, l'entière disposition de soi, la spontanéité, l'amour, voire "le caprice" puisque, comme le démontre l'art, "seul, en définitive, l'imprévu arrive".

"Dans les quartiers où l'on croit mener les jeux de l'histoire, peut-on seulement comprendre un peu cela?", demande Vadeboncoeur. Syndicaliste depuis de nombres années, Vadeboncoeur pose cette question non seulement aux fonctionnalistes de la droite "fédéraliste", selon sa propre expression, mais aussi à ceux qui, à gauche, veulent à tout prix tout voir en avant d'eux et disposer à l'avance un bel ensemble de pièces préfabriquées pour y loger dans la sécurité de l'orthodoxie et de la production industrielle ces prolétaires à qui l'on demande moins d'user **à leur façon** de la liberté que de l'utiliser comme justification d'un ordre décidé en dehors d'eux, en dehors du temps vécu, en dehors du rassemblement, réfractaire aux embrigadements forcés, d'un peuple qui se veut libre mais qui, cependant, refuse obstinément de vouloir ce qu'il ne veut pas et de suivre des modèles tout faits, même les meilleurs.

Ce n'est pas pour rien que Pierre Vadeboncoeur a intitulé son dernier essai "Indépendances" (1), au pluriel, avec un S qui indique clairement les prolongements multiformes et presque infinis que porte en lui l'indépendantisme et qui, à vrai dire, lui donnent sa vraie signification dans l'histoire. "L'indépendantisme est une doctrine qui, par la résistance opiniâtre et indiscrète qu'elle entraîne, donne le temps à toutes les autres questions de se poser", écrit Vadeboncoeur. Et ces questions, selon Vadeboncoeur, nous avons le devoir de les accueillir, si nous ne voulons pas risquer de faire un jour notre indépendance pour mieux nous intégrer à l'univers robotisé qui tend à envahir la planète. Vadeboncoeur nous dit au contraire que nous devons user de notre liberté sans restrictions et de manière à envahir l'univers d'un souffle neuf, d'un espoir durable pour l'homme, puisque, écrit-il, "les nationalismes des petits peuples plus ou moins colonisés ou entraînés par d'autres qui exercent sur eux un effort d'intégration à quelque gigantesque machine ne sont pas que des mouvements de libération; ils sont aussi des mouvements de liberté, des mouvements du peu qu'il reste de liberté dans le monde, j'entends de cette liberté primitive qui peut choisir encore, selon des choix parfois irrationnels peut-être, mais comme le veut l'esprit, ou comme il est naturel à l'esprit d'ainsi créer à l'infini des formes différentes les unes des autres".

Dans cette optique, la contestation des jeunes apparaît à Vadeboncoeur comme indissociable de l'indépendantisme et comme la manifestation la plus profonde et la plus riche d'espoir que nous sommes encore capables de "changer la vie", de faire notre destin au lieu de le subir, de créer au lieu d'exécuter, de vivre au lieu de végéter, de déculpabiliser le bonheur, l'amour, le caprice, l'insouciance, l'innocence et l'insoumission au lieu de privilégier la rentabilité abstraite des machines, la force aveugle des systèmes dominants, la raison pure, fonctionnelle et de plus en plus électronique au lieu d'être tout simplement humaine, ignorante mais juste, incertaine mais audacieuse et créative. Pour Vadeboncoeur, "le dernier rejeton de la démocratie, en Occident industrialisé, n'est pas le révolutionnaire, mais le contestataire", parce que le contestataire ne se contente pas de s'en prendre à des systèmes révolus mais vise également des systèmes en progrès, comme le système technocratique, la société de consommation, etc.

C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un homme aussi impliqué que Pierre Vadeboncoeur dans l'action sociale et politique prend aussi ouvertement, et avec autant de ferveur, le parti des jeunes contestataires que d'aucuns qualifient d'individualistes apolitiques. C'est la première fois aussi que je lis un essai sur la contestation des jeunes où l'on ne sente aucune volonté, fût-elle latente, d'exploiter cette contestation à des fins personnelles ou politiques. En cela, Vadeboncoeur demeure fidèle à lui-même et au profond respect qu'il a toujours éprouvé pour les autres. Certains le qualifieront probablement de naïf, d'humaniste spiritualiste, d'utopiste libertaire et de je ne sais trop quoi.

Peu importe. Il est bon de s'entendre dire que "dans la nuit bienfaisante de l'histoire, (nous) sommes libres encore d'être humains et peu sûrs", "(qu') en retard, nous sommes peut-être en avance".

Le dernier essai de Vadeboncoeur se discute, c'est certain, mais l'immense intérêt de ce livre est, par contre, indiscutable. Les questions qu'il nous pose, les défis qu'il nous lance sont indispensables à notre démarche collective et singulière. La pratique qu'il nous dévoile enrichit cette démarche peu conformiste qui est celle du peuple québécois d'un amour de soi qui, hélas, nous a trop souvent fait défaut. Il est rare que l'on referme un livre en souriant doucement de confiance en soi, d'espoir et de fierté. Oui, nous sommes un peuple beau.

(1) **Pierre Vadeboncoeur, "Indépendances", L'Hexagone-Parti Pris, Montréal, 1973, 179 p.**

Un "Joual de Troie" au Jour

Ulysse s'en va-t-en guerre

par JEAN-MARIE POUPART

1- D'esprit ludique, Jean Marcel ne m'en voudra pas si je me sers de son livre comme prétexte. L'acte de critique ne me dit rien qui vaille. Prétexte à partir de mon bord. Et puis, c'est bien de sa faute, à l'auteur, puisque son **Joual de Troie,** paru récemment aux Editions du Jour, se révèle un essai de bonne trempe et que les essais de bonne trempe sollicitent le lecteur. Le provoquent. L'incitent à engager conversation.

2- Des écrivains se seront battus afin que l'on puisse utiliser le joual en littérature. Il ne s'agit ni d'Albert Laberge, ni de Claude-Henri Grignon, ni de Ringuet, ni d'aucun autre vétérinaire de l'âme. Je fais allusion à ce noyau, au groupe autour de **Parti pris,** intransigeant, agressif: il menait bataille et son joual en était un de combat, qu'on veuille me passer ce piètre jeu de mots. J'estime que ces personnes-là ont malgré tout réussi à faire comprendre leur point de vue au monde. Sauf pour Gilberte-aux-grands-pieds, pour Claire-à-la-jambe-raide, bref, pour la déliquescence. Il fallait s'y attendre. Maintenant et peut-être grâce à ce groupe, on peut recourir au joual à tête reposée, en tirer des effets d'écriture. L'époque exacerbée de l'**Afficheur hurle** semble à présent terminée. On imagine mal un jeune auteur occupé à conformer son joual à celui de ses aînés, selon le ton des années soixante; il y aurait sans doute là quelque chose d'anachronique et de prétentieux, vous bondiriez. Eh bien! voilà, je crois, le signe que la lutte n'était pas aussi politisée qu'on le supposait. En effet, que trouve-t-on de changé dans la démocratie actuelle par rapport à celle qui existait du temps de Jean Lesage? Au fond? Absolument rien! Le joual, le joual! Laissez-nous rire! Car, ce fut une assez jolie distraction, merci... Je songe en particulier à ces dialogues aujourd'hui canailles des téléromans produits par Radio-Canada...

3- L'ère du pathos. L'ère des torchons. Plus commode de se chamailler sur la langue que de reprendre sa liberté; l'enjeu apparaît ô combien différent. La Commission Gendron n'avait vraiment pas besoin de manifester une telle frousse qu'on la pinçât les culottes baissées... Or, voilà le tournant où le pamphlet de Jean Marcel prend sa totale dimension en replaçant enfin, avec une pointe d'impatience, le débat dans une juste perspective politique – perspective élémentaire, trop simple pour les pensées tortueuses de bon nombre de nos intellectuels. Malaise. Quel ridicule dans cette pratique à laquelle nous invite le notable Jean-Paul Desbiens, défunt frère Untel, dans cette vilaine habitude qui consiste à se flatter la bedaine avec contentement parce que l'on emploie encore quelques beaux vieux mots bien à soi, tandis que de tous côtés on se fait posséder, tandis que l'on continue, comme dirait l'autre, à se faire fourrer à l'os! Nous avons le lexique pour nommer le pays. Indéniable, ce fait. Indiscutable. Mais entre nommer et détenir, il y a une sacrée marge qu'oublieront un peu aisément les rêveurs et les impuissants. La désignation n'est pas l'appropriation et n'y ressemble guère, contrairement à ce que prétendait une certaine pouaisie dont nous nous sommes trop longtemps satisfaits.

4- **Le Joual de Troie:** un rince-coeur certes, un texte de soulagement baveux à souhait. Deux têtes de Turcs: Giuseppe Turi et Henri Bélanger. L'essai de Turi, **Une culture appelée québécoise,** qui ne résiste pas trois secondes à l'examen le moindrement attentif, constitue vite une cible trop facile et notre pamphlétaire a raison de s'en prendre surtout aux opinions énoncées par Bélanger dans **Place à l'homme,** analyse plus subtile qui participe autant du prêche que du racolage. Jean Marcel s'est documenté à la manière matoise et méticuleuse de ces érudits de la Renaissance dont il m'arrive de m'ennuyer fort par ces jours-ci. Vétillard savoureux, moqueur de génie, ratoureux en s'il vous plaît – comme le docteur Ferron que l'auteur cite toujours avec respect... Evidemment, il y va raide, son texte est paqueté et quand Turi, Desbiens et Bélanger (surtout lui) s'en retournent, il leur manque des plumes ici et là. Tant mieux.

5- Enfin, bien sûr, je peste, je rage contre Jean Marcel, je lui en veux de ne pas s'afficher résolument pessimiste et désespéré quant à l'avenir de ce peuple. Je lui reproche de ne pas pratiquer l'humour le plus noir. Je suis tenté de taxer ses propos de candides et de naïfs. J'aurais tort. Je l'espère. Mais je n'ai jamais rencontré de cancéreux disposé à faire des blagues sur son cancer. Les spécialistes qui prévoient soixante décès sur les routes à l'occasion de tel congé ne demandent qu'à se tromper. C'est même dans la mesure où ils se trompent qu'ils se montrent parfois utiles, comme du reste tous les alarmistes. Et nous voilà brusquement ramenés à Cassandre, à Ulysse, aux stratagèmes. Décidément...

Chez Fides

Monsieur Victor Martin, vice-président des Editions Fides et directeur des librairies, a été au cours des dernières semaines, élu ou réélu à divers postes au sein de plusieurs organismes reliés au monde de l'édition. Il a été réélu pour la vingtième année consécutive, le 24 janvier dernier, membre du Conseil d'administration de l'Association des Editeurs Canadiens. Le 31 janvier 1973, lors d'une autre assemblée générale annuelle, Martin était aussi réélu membre du Conseil d'administration de la Société des Editeurs de Manuels Scolaires du Québec. Enfin, le 28 février, l'assemblée générale annuelle de la Société Canadienne-Française de Protection du Droit d'Auteur élisait M. Victor Martin au poste de vice-président.

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

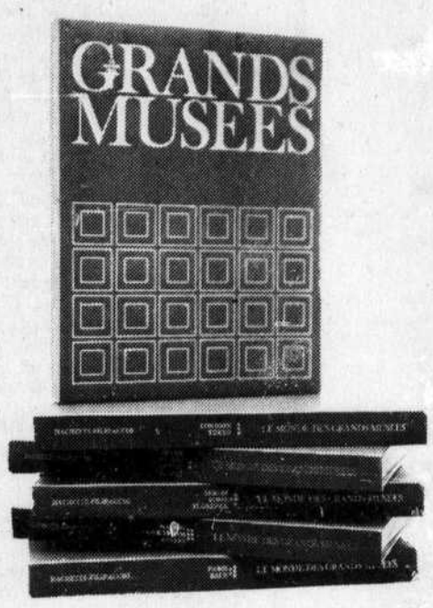
Jean Simard
Une façon de parler
Essai sur les implications du langage

L'auteur constate que certains des nôtres sont prêts à descendre dans la rue pour défendre *l'unilinguisme au Québec, le français langue de travail.*

Mais combien sont capable de s'astreindre à l'exigeante ascène du temps des verbes, de l'accord des participes, et du choix des mots. DE LA GRAMMAIRE.

Collection "Constantes" - $3.75

CHEZ VOUS Dans votre foyer même!



Sans quitter votre fauteuil admirez les trésors artistiques du monde entier:

Vienne, Venise, Le Vatican, Florence, Paris, Madrid, Amsterdam, Bâle, etc. etc., qui défileront devant vous par l'intermédiaire d'une somptueuse série en 6 volumes, reliés façon cuir et rehaussés de dorures.

Les grands chef-d'oeuvres - plus de 2,000 tabeaux en couleurs.

L'Histoire de tous les musées les plus importants du monde.

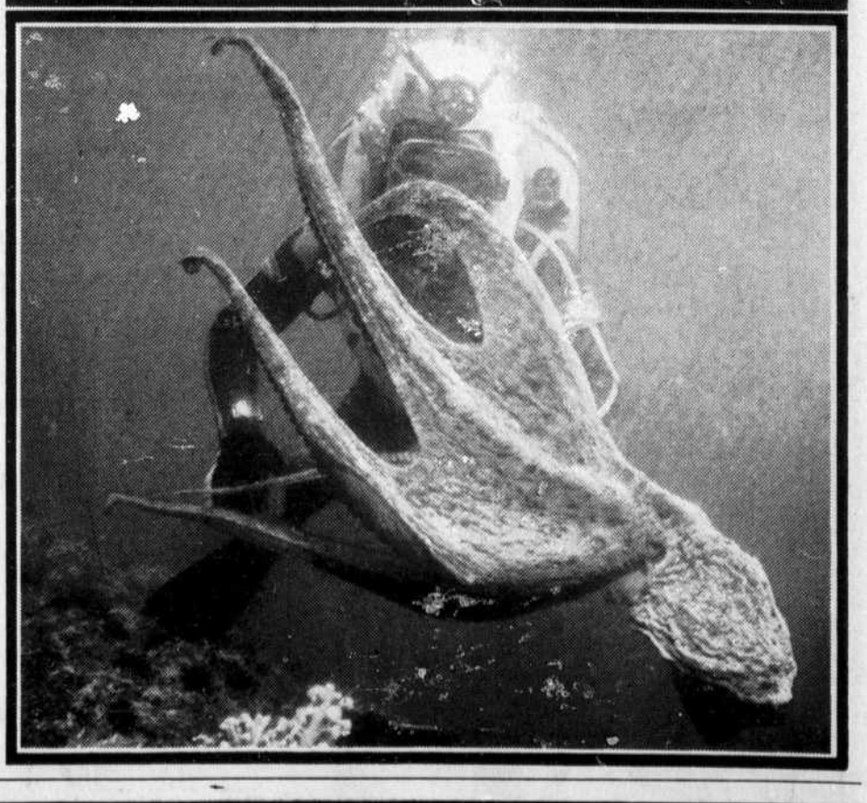
Ce sont les musées qui viennent à vous dans des volumes d'un format réel de 10" x 12".

Les tableaux expliqués un par un en texte concis, clair et précis.

Chaque volume de la série peut être acheté séparément.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
DISTRIBUTIONS SONDEC

DIOLÉ ET COUSTEAU
PIEUVRES
LA FIN D'UN MALENTENDU
FLAMMARION





VIENT DE PARAITRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

LE JOUAL DE TROIE
par Jean Marcel

• Une étude de la langue au Québec vue sous l'angle de la politique et de la sociologie.
• Un livre choc sur l'un des problèmes les plus importants du Québec d'aujourd'hui.

En vente partout au prix de $4.50 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551.

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

L'HOMME DE NOTRE TEMPS LIT

les Nouvelles Littéraires
PARIS-FRANCE

L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ABONNEMENT : 1 AN 30 $ ☐
6 MOIS 16 $ ☐
Le N° 60 cents

VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC

ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service : 6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO

à envoyer à l'un de nos agents

M .....
PROFESSION .....
ADRESSE .....
.....
SOMME VERSÉE : .....



UNE CERTAINE IDEE DU FORMAT DE POCHE...

folio

PLUS DE 300 TITRES PARUS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU DEMANDE DE CATALOGUE

Gallimard Ltée
660 DES LAURIER, CITE DE SAINT-LAURENT
MONTREAL 379 – TEL.: 331-4540

vuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevuesrevue

"Loisir Plus", de plus...

La Confédération des loisirs du Québec publie, depuis septembre 1972, un magazine québécois du loisir intitulé "Loisir Plus". C'est un mensuel, sauf que les numéros 2 et 3 du deuxième volume (février-mars 1973) ont été fusionnés sous forme d'un "Spécial 48 pages" à 75 cents.

Ce numéro double est très bien étoffé et contient une foule de renseignements et de sources de renseignements sur le loisir québécois. On y trouve la précieuse liste de tous les organismes affiliés à la CLQ et leurs agents de liaison, ainsi que la liste des Conseils régionaux des loisirs qui publient un journal ou bulletin d'information.

Ajoutons à cela une amorce de bibliographie du loisir et une chronique du loisir au passé, intitulée "Nos aieux. . . en liberté!" qui est pleine de piquant. Ah oui! on annonce la parution d'un Bottin Loisir 1973, à $2.00, qui sera régulièrement mis à jour et publié annuellement.













... en plus étoffé!

La dernière livraison de "Loisir Plus" présente un dossier fort intéressant sur les handicapés et leur temps libre; une entrevue qui en dit long sur le père de La Sablonnière, pionnier et leader du loisir au Québec; un ministre responsable du loisir, M. Paul Phaneuf; le bilan de l'Expo des "Moins de 35" qu'il faudra recommencer; une expérience unique à Ville Vanier pour "vivre en vrai voisin; une expérience de Chantier-Jeunesse à Longueuil.

Il est également question dans cette livraison du loisir scientifique, du vidéographe, du loisir en prison, de la philatélie, des Clubs 4-H, des Jeux du Québec, de la Conférence canadienne des arts, d'un centre de documentation sur le tourisme, etc.

La Confédération des loisirs du Québec a son siège social au 1135, chemin Saint-Louis, Québec 6e, mais elle a aussi un bureau à Montréal, au 1040, avenue Atwater, local 302, Montréal 215e.

Urgel Lefebvre

POLITIQUE CULTURELLE

Suite de la page ci-contre

des biens culturels et en permettent la consommation sans restriction. La politique culturelle a pour but de libérer le créateur des contraintes intellectuelles, morales et sociales, autant que des contraintes matérielles qui peuvent l'empêcher de créer. Ceci peut paraître une évidence; il faut pourtant le dire et l'affirmer. En effet, la création culturelle étant par nature innovation, elle est très souvent une remise en question d'une certaine tradition ou de certains états de fait. La création culturelle est généralement démystificatrice, elle risque d'être une contestation des pouvoirs établis, de l'ordre régnant, des puissances réelles ou imaginaires, visibles ou cachées. Elle est très souvent dérangeante parce qu'elle est novatrice. Il faut l'accepter comme telle, la vouloir comme telle et en garantir la liberté. Et c'est cette intention qui doit inspirer et animer une authentique politique culturelle, qui cherche à assurer les conditions de la création culturelle sans peser sur son orientation.

Ce qu'on appelle couramment la démocratisation de la culture doit constituer un autre élément d'une politique culturelle. On a employé cette expression dans des sens variés. Je crois qu'on peut les ramener principalement à deux significations. La démocratisation de la culture signifie d'abord une extension de la consommation culturelle à de plus vastes publics, à des publics qui avaient été jusqu'ici tenus à l'écart de la culture d'une certaine élite. Jusqu'à très récemment, les biens culturels avaient été des biens de classe sociale, limités à des élites minoritaires. Dans les pays industrialisés, et surtout dans les pays socialistes, on a entrepris de grands efforts pour étendre la consommation culturelle au-delà des barrières de classe.

Mais cette conception de la démocratisation de la culture est elle-même entachée d'un certain élitisme. Elle suppose une définition de la culture qui la limite à celle qu'a élaborée la classe dominante, aristocratique ou bourgeoise. Il faut étendre maintenant la notion de démocratisation à la production culturelle elle-même. Cela suppose que l'on conçoive une politique culturelle qui soit accueillante non seulement aux arts déjà établis, aux formes d'expression artistique déjà bien nanties de prestige et d'autorité, mais aussi à toutes les autres formes d'expression artistique, toutes les formes de recherche esthétique, y compris celles que l'on a considérées jusqu'ici comme "populaires". Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de culture que dans les livres et dans les grands orchestres. Il existe aussi des formes d'expression culturelle sur lesquelles nous avons jusqu'ici levé le nez, parce qu'elles appartiennent à ce que l'on a appelé la culture populaire, qu'elles ont un caractère qu'on peut appeler (peut-être à tort) folklorique et qu'elles n'ont pas été reconnues par les grandes académies. Ces formes de production culturelle deviennent d'ailleurs de plus en plus possibles et elles le deviendront encore davantage dans un proche avenir grâce à l'accès que nous avons maintenant à de nouveaux moyens de production culturelle. Avec le vidéo, la cassette, la diapositive, voilà que les voies de la production culturelle et de la création se sont multipliées et se sont infiniment diversifiées. Il y a maintenant un vaste ensemble de nouveaux moyens de production de biens culturels de plus en plus à la portée non seulement des adultes mais aussi des enfants, et qui viennent étendre le diapason des possibilités au-delà du pinceau, du crayon ou des instruments traditionnels de musique.

Comme quatrième élément d'une politique culturelle, je n'hésite pas à proposer qu'on accorde priorité à la production pour l'enfance et pour la jeunesse. C'est ici que je rejoins les préoccupations de Communication-Jeunesse. A mon sens, la production pour l'enfance et la jeunesse est beaucoup trop négligée dans ce que l'on peut présentement appeler la politique culturelle du Canada et du Québec. D'une manière parfois très subtile, ce que l'on accorde à la création culturelle pour l'enfance et la jeunesse prend généralement le caractère de concessions à des formes inférieures de littérature ou d'art, qu'il faut bien saluer au passage de temps à autre. La grande littérature, elle, est pour les adultes; le grand art, est pour les adultes; la grande musique, appartient aux adultes. La création pour l'enfance et la jeunesse, c'est à la taille des enfants, c'est petit et c'est sans importance majeure.

Cela m'amène au dernier élément de ce qui doit être à mon sens une politique culturelle: celle-ci doit savoir s'inspirer du présent pour être une prospective de l'avenir. Elle doit en même temps lire le présent et voir l'avenir comme déjà présent. Elle doit être à l'écoute du monde actuel et savoir en même temps s'en dégager assez pour être imaginative quand elle se tourne vers l'avenir. Elle doit concevoir le présent en fonction de l'avenir et l'avenir comme un détachement du présent. Qui dit politique culturelle dit prospective, c'est-à-dire projection dans l'avenir à partir d'une connaissance du présent.

On voit toutes les contradictions et les difficultés inhérentes à une telle démarche. La politique culturelle exige que l'on élabore une vision de la société de demain qui découle de la société d'aujourd'hui et qui s'en distancie en même temps. D'où la nécessité, et j'y reviens, du contact avec la jeunesse et avec l'enfance pour renouveler le regard de ceux qui doivent planifier pour aujourd'hui et pour demain.

CARON LIBRAIRE
Des milliers de livres sur tous les sujets . . . et à prix d'occasion. Venez les voir !
701 Place d'Armes

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

B.Sc. (Éducation)
À temps partiel
pour maîtres en exercice

La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal offre un programme conduisant, en un an ou en deux ans, au Baccalauréat ès sciences (éducation):

Sont admissibles

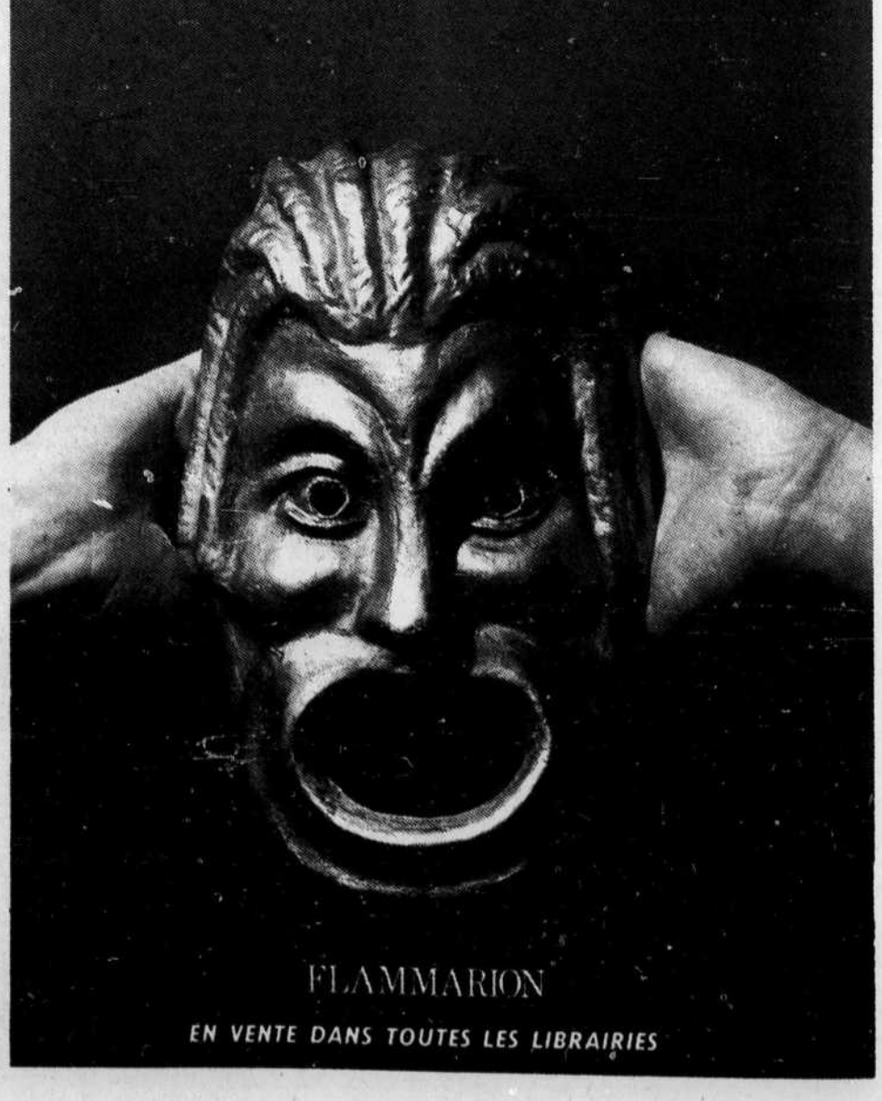
1- les détenteurs d'un Baccalauréat ès arts,
2- les détenteurs d'un Brevet A,
3- les détenteurs d'un Baccalauréat ès arts et d'un Brevet A.

ces études peuvent se faire à temps partiel.
Il y a une session d'été.
Les demandes d'admission doivent parvenir au Bureau du Régistraire avant le **1er avril 1973**

LIBRAIRIE
CARRÉ ST. LOUIS - GUTENBERG
849-7696
métro Sherbrooke
3453 St Denis

De **10** % à **50**% de réduction ✚ des spéciaux comme :
— Suyin - Déluge du matin... 5.95 $
— Cooper - Mort de la famille... 3.95 $
— Troyat - Anne Prédaille..... 6.95 $
— Miller - Ma vie et moi..... 19.95 $
— Little Nemo ..... 22.95 $
— L'art du Massage..... 3.95 $
— Maspero 30%
— Science Fiction 20%
— Peter - Les ordonnances de Peter 3.95$
— M. Gray - Au nom de tous les miens... 4.95$

ARIEL ALEXANDRE JEAN-PHILIPPE BARDE
LE TEMPS DU BRUIT



FLAMMARION
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Aurons-nous une politique culturelle québécoise?

par GUY ROCHER

A l'heure de la contestation du ministère québécois des affaires culturelles, et du débat sur l'existence ou l'absence d'une politique culturelle, notre collaborateur offre une "interrogation prospective". Ses propos ont été livrés sous forme d'une conférence à la "Rencontre de Communication-Jeunesse" l'automne dernier, mais le texte a été revisé depuis par l'auteur. Les extraits ont été choisis par LE DEVOIR. Leur ordre est inchangé. Samedi prochain, on pourra lire des extraits de la sixième partie ("Qui peut et doit faire une politique culturelle?") ainsi que la conclusion dans son entier.

Le titre de cette conférence est à la fois interrogatif et prospectif. L'interrogation qu'il contient est prospective car elle porte non pas sur le présent ou le passé, mais sur l'avenir. On se demande s'il est possible, ou probable, ou souhaitable que le Québec se dote d'une politique culturelle qui lui soit propre. Mais du même coup la question telle que formulée suppose au départ une négation, à savoir qu'il n'y a pas actuellement de politique culturelle québécoise. Ou du moins elle veut affirmer que s'il existe une telle politique, celle-ci n'est ni visible ni sensible dans la vie quotidienne du Québec. Certains diront qu'on trouve peut-être les éléments d'une politique culturelle québécoise, ce qui est probablement vrai. Ou encore, on peut affirmer qu'il existe ce que j'appellerai plus loin une politique culturelle **a posteriori**. Mais il n'y a pas à proprement parler de politique culturelle québécoise globale, explicite, rationalisée et prospective.

Cette négation, sur laquelle se fonde l'interrogation prospective du titre, je la prends comme postulat de départ. Je n'ai pas l'intention d'en entreprendre la démonstration, mais je crois que son évidence s'affirmera au fur et à mesure que nous avancerons.

A partir de ce postulat, une série de questions s'imposent. La première peut s'exprimer de la manière suivante: faut-il une politique culturelle? Ou ne vaut-il pas mieux s'opposer à une telle politique, dans l'intérêt même de la libre création culturelle? Si on répond qu'une politique culturelle est nécessaire ou du moins utile, on doit alors se poser une deuxième question: que comporte une telle politique? quels peuvent en être le contenu, l'extension et les limites? Enfin, cette deuxième question on appelle une troisième: à qui revient le droit ou le devoir d'élaborer la politique d'un pays ou d'une nation en matière de culture et comment, par quelles voies et selon quelles démarches cette politique doit-elle s'engendrer?

C'est à répondre à ces questions que cette conférence sera consacrée. Ou peut-être plus modestement devrais-je dire que je ne vais pouvoir qu'esquisser certains éléments de réponses à des questions complexes et difficiles.

1 — Les dangers d'une politique culturelle

Il est bien évident qu'on peut s'opposer à l'existence même d'une politique culturelle. On peut s'y opposer pour diverses raisons, en particulier à cause des dangers qu'une telle politique représente pour la culture elle-même. Cette position a été brillamment défendue récemment par nul autre qu'Eugène Ionesco qui assistait l'été dernier à la conférence de l'UNESCO tenue à Helsinki et dont le thème était précisément la politique culturelle des pays européens. A la suite de cette conférence, Ionesco a écrit dans **le Monde** une attaque virulente contre la notion même de politique culturelle. "Comme personne, écrit-il, ne s'est avisé dans cette conférence de tenter une définition de la culture, les débats n'en ont été que plus passionnés, contradictoires et chaotiques. Une seule chose était entendue, que la culture est un objet assez difficile à manier, ambigu et dangereux, assez suspect, qu'il fallait la diriger et la mettre en boîte, qu'elle est produite par des hommes de sciences et par des artistes, personnages douteux entre tous. On a compris également ou l'on a cru comprendre que la culture pouvait être une arme supplémentaire dans les mains des politiciens et des administrateurs. On considère que les artistes sont des mineurs et qu'ils doivent au moins être surveillés... Le danger d'enrégimenter et de gérer la culture est une chose tentante et dangereuse. Du côté occidental, cela a l'air de se faire par nos bureaucrates d'une façon plus libérale mais tout aussi insidieuse et hypocrite, tandis que ceux des autres pays au moins on les voit venir avec leurs gros sabots et leurs lourdes bottes... J'enrageais de voir à Helsinki et d'entendre ces délégués et ces délégations avec leurs cols et leurs cravates discuter de points et de virgules, pleins de fatuité, d'une médiocrité inconsciente, submergée par le papier, hors de toute vérité et de tout amour, voulant gérer ce qu'ils ne comprennent pas, le drame de l'existence, la tragédie humaine, le problème des fins dernières". Ionesco concluait son attaque en déclarant: "L'UNESCO peut aider à l'alphabétisation, par exemple, et à secourir les misères. Elle le fait. Elle le fait insuffisamment. Mais pour le moment, méfions-nous de l'UNESCO. Ses ambitions et son orgueil ont d'autres exigences. Nous repoussons toutes ces politiques culturelles de tous les gouvernements."

Cette longue citation exprime bien les craintes que la notion de politique culturelle peut susciter chez des créateurs et des artistes. Ces craintes, non seulement je les comprends, mais je les partage. J'approuve sans réserve Ionesco si effectivement la politique culturelle veut dire subordination du créateur à l'administrateur, si elle est synonyme de contrôle de la création par une bureaucratie imcompétente, si elle signifie l'enrégimentation de l'artiste ou du créateur au service de n'importe quelle cause politique, qu'elle soit de gauche ou de droite, si elle entraîne la mainmise sur la création culturelle au nom d'un ordre établi, ou au nom d'un nouvel ordre à établir. Je refuse toute politique culturelle si elle s'identifie aux dictats d'un politicien qui fait lui-même le partage entre ce qui est beau et laid, ce qui est bon français ou non, ce qui est littéraire, esthétique, musical et ce qui ne l'est pas. Avec Ionesco et bien d'autres, je rejette et je condamne toute politique culturelle, si c'est à cela qu'elle se ramène.

2 — L'allocation de fonds publics ne se fait pas sans une politique

Trois raisons principales rendent nécessaire et souhaitable l'existence d'une politique culturelle. Je commence par la plus pragmatique, la plus "matter of fact", mais peut-être la plus impérieuse. A partir du moment où un Etat consacre des fonds publics assez importants à la création culturelle, à encourager la diffusion des produits de cette création, étendre l'accès à la consommation des biens de la culture, il se voit dans l'obligation de déléguer à des corps spécialisés les décisions concernant les objets culturels. Il lui faut, d'une manière ou de l'autre, mettre en place des mécanismes de prise de décisions touchant la vie culturelle de la nation. Ces mécanismes peuvent être de diverses natures: un ministère, un groupe de fonctionnaires, un Conseil indépendant ou semi-indépendant. Quelles que soient la procédure et l'institution ce que je veux souligner avant tout, c'est l'apparition d'un processus de prise de décisions susceptible d'affecter l'activité culturelle. Dans l'allocation des fonds, il faut en effet décider, par exemple, si on donne tant de milliers de dollars au théâtre, qui n'iront pas à la musique, ou si on attribue tant de milliers de dollars à la musique, qui n'iront pas aux arts plastiques; il faut savoir si on veut donner tant de milliers de dollars aux créateurs ou tant de milliers de dollars aux interprètes; il faut décider si on favorise davantage des troupes qui s'adressent à des publics restreints ou celles qui attirent des publics plus élargis.

Or, qu'on le veuille ou non, à travers ces décisions quotidiennes que prennent fonctionnaire et hommes politiques, des priorités s'affirment, les grandes lignes d'un plan d'ensemble se dessinent, qui constituent, en pratique, les éléments d'une politique culturelle plus ou moins explicite.

Bien sûr, une véritable politique, au sens fort du terme, doit normalement s'accompagner d'un état de conscience claire de la prise de décisions aussi bien que de la prospective nécessaire à cette prise de décisions. Cette conscience claire se manifeste par un effort de rationalité du geste à poser, la mise en situation de chaque décision dans un projet d'ensemble, l'explicitation des liens entre chaque décision et certains objectifs globaux, déjà eux-mêmes définis d'une manière rationnelle.

Cependant, la conscience de faire et d'appliquer une politique culturelle explicite connaît des degrés très variables suivant les gouvernements et suivant les conjonctures et les ordres de problèmes en cause. Des fonctionnaires et des hommes politiques peuvent avoir plus ou moins nettement à l'esprit les dimensions de la politique qu'ils appliquent ou dont ils sont en train d'esquisser les grandes lignes. Le degré de conscience est élevé lorsque la politique est explicitée à l'avance, lorsque les buts en sont clairement établis et que les moyens à mettre en oeuvre sont nettement reliés à ces buts. Le degré de conscience tombe à zéro ou presque zéro, lorsque rien n'existe qui pourrait définir ne fût-ce que certains éléments d'une politique éventuelle.

Qu'arrive-t-il dans ce dernier cas? Rien de nécessairement catastrophique. Fonctionnaires et hommes politiques prennent des décisions au jour le jour, au fur et à mesure que se présentent les problèmes, au meilleur de leur jugement ou suivant les intérêts divers qu'ils peuvent poursuivre. Mais si on regarde après coup l'ensemble des décisions ainsi prises, il est généralement possible de lire les grandes lignes d'une politique inconsciente, c'est-à-dire d'une politique que l'on peut appeler **a posteriori** parce qu'on n'en retrouve le tracé qu'une fois les gestes posés. Cette politique a **posteriori** s'exprime dans les tendances ou les orientations qui se sont affirmées à travers les décisions quotidiennes prises pendant une certaine période de temps. Elle est la courbe qu'on peut tracer sur un graphique à partir d'un ensemble de points qu'on y a d'abord portés.

La politique culturelle a **posteriori**, c'est celle, je crois, qui règle présentement la vie culturelle du Québec; c'est aussi celle qui règle en partie l'activité culturelle du Canada et de bien d'autres pays. Cela veut dire qu'à toutes fins utiles, qu'on l'admette ou non, qu'on le veuille ou non, **il existe nécessairement une politique culturelle à partir du moment où l'Etat alloue une certaine quantité de fonds au monde de la culture.** L'attribution de fonds publics aux différentes sphères d'activité culturelle appelle des décisions qui, lorsqu'elles s'inscrivent dans les faits, deviennent une politique. Cette politique demeure a **posteriori** et implicite, si elle n'est pas tracée explicitement et a **priori**. Voilà où la position d'Ionesco devient, à mon avis, intenable: refuser la politique a **priori**, c'est accepter une politique a **posteriori**. Condamner toute politique culturelle, c'est se condamner à ne pas voir — du moins sur le coup — celle qui s'applique plus ou moins consciemment et dont les effets ne se révéleront que plus tard et peut-être d'une manière inattendue.

Un type de politique est-il préférable à l'autre? Je dirai sans hésitation qu'une politique a **posteriori** n'est pas mauvaise en soi: il peut même arriver que la politique a **posteriori** soit la meilleure. En tout cas, elle peut être beaucoup plus intelligente, qu'une politique a priori qui se fait tortillonnante, rigide contrôleuse et qui s'enferme dans des normes étroites et grotesques. J'aime mieux une politique qu'on lit après coup qu'une politique a priori mal conçue et faussement orientée.

4- Urgence d'une politique culturelle québécoise.

La troisième raison qui milite en faveur d'une politique culturelle est proprement québécoise. Le Québec, particulièrement le Québec francophone, a de toute nécessité besoin d'une politique culturelle. En effet, le Québec est un pays qui se définit d'abord et avant tout par la culture qui la singularise et le particularise en Amérique du Nord. Il n'a guère d'identité politique: celle-ci est ambiguë et confuse. Il n'a pas non plus d'identité nationale précise: celle-ci est incertaine et complexe. Mais il y a nettement, pour la francophonie québécoise, une identité qui se réalise autour d'une culture dont l'originalité s'affirme de plus en plus et dont on commence à explorer les différentes avenues. S'il est un coin de terre, en Amérique du Nord, qui doive s'exprimer à travers sa culture et par une politique culturelle explicite, c'est bien le Québec contemporain.

5- Les éléments d'une politique culturelle

Je me suis fait jusqu'ici le défenseur de l'idée d'une politique culturelle. J'ai essayé de démontrer que celle-ci est nécessaire pour certaines raisons précises. Cela m'amène maintenant à répondre à la question: quel peut être le contenu d'une telle politique? Quels devraient être les éléments d'une politique culturelle? Je voudrais en souligner quelques-uns, qui me paraissent plus particulièrement importants.

Le premier principe d'une politique culturelle, c'est que celle-ci doit avoir comme but principal d'assurer la liberté de la création culturelle et de défendre cette liberté. Contrairement à la caricature que nous en a présentée Ionesco, une politique culturelle n'est pas nécessairement synonyme d'un contrôle de la création culturelle. Je crois, au contraire qu'elle peut et qu'elle doit même être le rempart de la liberté culturelle. Une véritable politique culturelle doit mettre en place des conditions qui permettent la libre création, assurent la diffusion libre

Suite à la page ci-contre

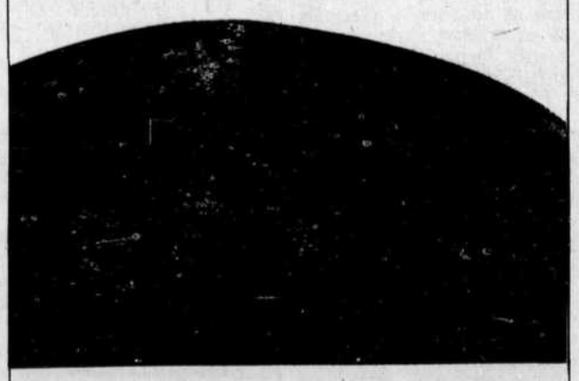
UN CHOIX TRÈS VARIÉ - POUR TOUS LES GOÛTS
LIBRAIRIE DÉOM
1773 SAINT-DENIS TÉL.: 845-2320

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
ACHETE VOS LIVRES
TÉL.: 521-4082
3465, Sherbrooke Est MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

NOUVEAUTÉS
JARDIN D'OCTOBRE (poèmes) Alice Lemieux-Lévesque $2.75
MINUTE APRÈS MINUIT (poèmes) Slobodan Vujovic $2.75
UNE ROBE AU DESTIN (poèmes) Dr. Jacques M. Delphin $2.50
LES MURS CANADIENS DE JOSEPH ILIU Eugène Ionesco, Arted/Garneau $4.00
Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1944
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e

québec science
le seul magazine québécois d'information scientifique
publié 10 fois l'an par l'Université du Québec.
C'est un magazine d'éducation permanente qui vous présente chaque mois dans un langage clair et simple des informations, interviews, commentaires, et un dossier d'actualité sur les recherches et découvertes scientifiques québécoises.
Répertorié par Périodex, Radar et Scientific Abstract.


En vente dans tous les kiosques .50c
ou abonnez-vous 1 an (10 nos) $3.50
étudiants $2.50
Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1.

ALFRED SAUVY
CROISSANCE ZERO?

CALMANN-LÉVY

librairie servidec
VENTE TEMPÊTE
1691 est, rue fleury, montréal
10% À SUR 60%
• LIVRES D'ART • LA PLÉIADE
• LIVRES RELIGIEUX • COLLECTIONS DE POCHE
• LITTÉRATURE FRANÇAISE • QUÉBÉCOISE
• LIVRES POUR ENFANTS
• SCIENCES HUMAINES
• DISQUES • LOISIRS
• ENCYCLOPÉDIES
• ARTICLES SCOLAIRES
• ARTICLES DE BUREAU
• JEUX ÉDUCATIFS
• MATÉRIEL D'ARTISTE
HEURES D'OUVERTURES
LUNDI: 12:00 à 17:30 HEURES
MARD, MERCREDI: 9:00 à 17:30 HEURES
JEUDI, VENDREDI: 9:00 à 21:00 HEURES
SAMEDI: 9:00 à 15:00 HEURES
Vente au comptant seulement - Facilité de stationnement
tél.: 384-9920
servidec vous aime

CINEMA parallèle
1237 rue Sanguinet
(près du metro Berri Demontigny)
Samedi à 7, 9, 11 p.m.
Dimanche à 8, 10 p.m.
Inf.: 523-2816, 866-8126
Contribution: $1.25

24-25 mars
DOG STAR MAN
Stan Brakhage

Ce film respire et palpite; c'est un objet organique qui élève l'esprit; un mélange lyrique et colossal où l'image s'aventure et danse dans toutes les variations de la couleur."
— ART FORUM

REQUIEM
(Fauré)
Cantate # 106
(J.S. Bach)
CATHEDRAL SINGERS
et Orchestre
à la Cathédrale Christ Church
le dimanche, 25 mars
5 hrs p.m.

Le Bonhomme
le film-vérité
de Pierre Maheu
Françoise Durocher, Waitress
d'André Brassard et Michel Tremblay
lundi à samedi 4h30
du 24 mars au 7 avril
99¢
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

AUJOURD'HUI et DEMAIN
SAMEDI: 7:00 - 9:00
DIM.: 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
TOUS
SACCO & VANZETTI
ADM.: $1.50 Étudiants et Âge d'Or $1.00
COULEUR
L'AUDITORIUM
cegep st-laurent
625, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT

PASSIONNANT ET BOULEVERSANT...
14 ANS
Après "Z" et SACCO ET VANZETTI"
UN DRAME QUI POURRAIT SE RÉPÉTER ICI.

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
DETENU
en ATTENTE de JUGEMENT
EN COULEURS

un film de
NANNI LOY
AVEC
ALBERTO SORDI
MEILLEUR ACTEUR — BERLIN 72
ET
ELGA ANDERSEN

SELECTION Officielle AU FESTIVAL DE BERLIN 1972

* "REMARQUABLE" — Time Magazine, E.U.
* "UNE EXPÉRIENCE POIGNANTE" — N.Y. Magazine, E.U.
* "LE DRAME D'UN HOMME FACE AUX AUTORITÉS ET AU SYSTÈME PÉNAL QUI LE DÉTRUISENT." — Der Abend, Berlin
* "UN FILM PUISSANT ET CONVAINCANT, QUI S'INTERROGE SUR LA VALEUR DE LA JUSTICE DANS UN PAYS LIBRE." — Variety, E.U.

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. & DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LUN. à VEN.: 7:30 - 9:30

les Cinémas Odeon
Un film de
STANLEY KUBRICK
18 ANS Adultes
L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI S'INTÉRESSE PRINCIPALEMENT À L'ULTRA-VIOLENCE ET À BEETHOVEN!
ORANGE MÉCANIQUE
'Clockwork Orange'
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAM. & DIM.: 1:45 - 4:10 - 7:00 - 9:30
LUN. à VEN.: 7:00 - 9:30

DE SERGIO LEONE
14 ANS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM.-DIM.: 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
LUN. à VEN.: 6:00 - 9:00

MONTAND
SCHNEIDER
SAMI FREY
POUR TOUS
César et Rosalie
un film de CLAUDE SAUTET
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
SAM. & DIM.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:30
LUN. à VEN.: 7:30 - 9:30

un film de
POUR TOUS
SERGIO LEONE
"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"
"DUCK, YOU SUCKER"
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
931-3313
STE-CATH. — ATWATER
ÉTAGE MODES
LUN-VEN: 6.00 - 9.00
SAM-DIM: 12.00 - 3.00
6.00 - 9.00
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

éâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtreth

Raoul Luoar Yaugud Duguay:



photo LE DEVOIR par Alain Renaud

l'homme multidimensionnel

par MICHEL BÉLAIR

"Toutom est unique tout en étant différent toutom est toutom". C'est du Raoul Duguay, on l'aura certainement remarqué. On a dit de lui beaucoup de choses, beaucoup de gens n'arrivent pas à saisir "où" il se trouve et il écrit dans une langue que l'on arrive difficilement à lire; pourtant, Raoul Duguay est un homme d'une simplicité déconcertante. Sa seule ambition est d'en arriver à pouvoir parler à tout le monde.

Poète, philosophe et théologien comme il le dit lui-même, il se définit comme un homme qui cherche et comme un homme qui parle. En faisant des spectacles où il se raconte, il vise à abolir les classes sociales. Cela fait sursauter à première vue, mais au fond, c'est tout simple. "Quand je fais un spectacle, je veux parler à tous ceux qui sont là. Parler leur langage. Leur dire les choses qui les intéressent. Parler tous les langages et parler tous les hommes. C'est pour cela que j'essaie de tout faire dans un spectacle. Je chante des chansons de cowboy pour ceux qui aiment ça. Je chante aussi des chansons d'amour. Je fais du jazz, de la musique pop et de la musique classique. Des rigodons, de la musique contemporaine et des sénénades. J'essaie de tout dire et de dire le TOUT. Je ne veux plus faire de spectacle pour des publics déterminés à l'avance; comme toulmonde, je suis un homme multi-dimensionnel et je ne veux rien renier de ce que je suis."

•

Des images de Raoul Duguay, il en existe pourtant à la tonne. A Paris comme à Montréal, on l'a souvent traité de fou, de maniaque et de farfelu. Duguay dira qu'il est tout cela et encore beaucoup plus mais qu'il en a assez des images. Son prochain spectacle, qui doit prendre l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui du 30 mars au 22 avril, est d'ailleurs une réponse à ces images toutes faites. "Tout le monde me prend pour un fou, c'est pour cela que mon spectacle sera un spectacle "sérieux". Si, après cela, je passe pour un gars sérieux, je ferai un autre spectacle pour prouver que je suis autre chose qu'un gars sérieux".

Quoiqu'il en dise, Raoul Duguay est cependant un homme sérieux. Non pas qu'il faille répandre l'image d'un Duguay assagi, mais bien plutôt, au-delà des perceptions faciles et immédiates, celle d'un poète qui travaille à la construction d'un monde nouveau.

Duguay n'est pas en ce sens le fou que l'on croit; rien n'est plus construit que son approche du monde, des hommes et du spectacle. "Toutseul ak tôulmônde, piess en 33 zak ak 99 persônnnnnnnnn" devrait facilement suffire à en faire la preuve.

Peut-être parce qu'il a déjà enseigné la philosophie ou encore parce qu'il reste "accroché" à Parménide et Démocrite, Raoul Duguay a quelque chose de l'homme à système. Tout ce qu'il fait d'ailleurs se rattache à une ligne de pensée globale qu'il formule en des termes assez simples qui reviennent comme un leitmotiv. Dans sa "piess en 33 zak ak 99 personnnnnnn", cette ligne de pensée globale se résume à peu près comme suit: "il n'y a qu'un seul homme sur la terre, nous ne sommes qu'un seul homme, mais, l'homme n'est qu'un brouillon de lui-même". On est loin du Duguay complètement cinglé qui dit ce qui lui passe par la tête! Cherchant plutôt à construire un univers basé sur l'homme, toute son activité depuis quelques années peut en fait se résumer en une sorte de quête absolue visant à établir la priorité de l'humain. Quant au Raoul Duguay théologien, là aussi il est question d'un Homme omniprésent qui a comme tâche principale de se définir comme Dieu.

Pour ceux qui ne voyaient en Raoul Duguay qu'un hurluberlu sans voix émettant des gargouillis sans suite en tentant de réciter des poésies, il est donc temps de rectifier le champ de l'image. Duguay est bel et bien, au sens le plus strict, un homme "dangereux". Un homme dangereux parce qu'il veut changer le monde et qu'il prend tous les moyens dont il dispose pour le faire.

•

Le "terrorisme" poétique et philosophique de Raoul Duguay repose en fait sur une vision élargie de la fonction du poète dans un nouvel ordre social. Pour lui, c'est clair, le poète a une fonction à remplir dans la société. Etre social, profondément utile à la transformation du monde, le "poète-parleur" a comme tâche première de penser le monde. Comme le monde devrait d'abord être fondé sur l'homme, c'est au poète à définir les nouveaux rapports afin qu'il soit possible de réorienter l'univers. Pour Raoul Duguay, le poète a la responsabilité de la synthèse du monde nouveau, personne n'ayant réussi à rendre l'univers viable jusqu'ici.

Véritable "passeur" au sens mythologique du terme, le poète est celui qui doit se charger de créer les possibilités du monde nouveau. Celui qui est là pour établir un pont entre une humanité possible et celle que nous vivons. Sa tâche repose sur la parole car c'est avec la parole parlée que les hommes communiquent entre eux; il lui faut concrétiser cette parole de façon à ce que les absolus deviennent réalisables. Ainsi, il sera un jour possible que l'homme cesse de n'être "qu'un brouillon de lui-même".

Cela pose cependant des problèmes concrets qui sont, pour une bonne part, à la source d'une grande transformation dans le personnage de Raoul Duguay. Etant d'abord et avant tout ce qu'il appelle un "poète-parleur", Duguay a à faire en sorte que sa parole soit entendue et surtout comprise. C'est la raison pour laquelle il s'est lancé dans un processus de simplification du langage. Il essaie maintenant de travailler avec des images toutes simples qui réussissent à décrire des réalités partagées par tout homme. (On en verra un exemple ci-contre dans "Le Voyage".)

Ce processus de simplification répond aussi à un certain hermétisme ou plutôt à une phase de complexification du langage dans laquelle Duguay s'était lancé il y a quelques années. Cela est encore présent, certes, parce qu'il tente de ne rien renier de ce qu'il est, mais ses nouveaux textes ne sont plus aussi "lourds" que les précédents. "J'essaie de parler la langue de tout le monde; une langue que tout le monde va comprendre. Quand je l'écris, ça a l'air compliqué, mais il ne faut pas oublier que c'est une langue parlée. J'ai fait des recherches sur la chaîne parlee, sur la physiologie de la langue et sur l'aspect phonétique et phonologique du français parlé au Québec et c'est à partir de cela que je parle comme je parle maintenant dans mes spectacles. C'est important, parce que ce que j'ai à dire concerne tout le monde sans exception; ce que je veux, c'est qu'on arrive à se parler ensemble pour le vrai. Toulmonde."

•

C'est une des obsessions fondamentales de Raoul Duguay: parler au monde. C'est ce qui l'a amené à la poésie, c'est ce qui l'a amené à faire des spectacles. Il avoue lui-même qu'il ne sait pas ce que c'est que le théâtre, mais il a l'impression que ce qu'il fait est profondément théâtral.

"Le théâtre que je connais, c'est le mien. C'est mon "monde intérieur" comme on dit. J'essaie de le communiquer, de le faire passer. Si on dit que le théâtre c'est une communication rendue présente par le regard et par la présence de spectateurs, ben c'est pas compliqué, je fais du théâtre. Ça m'embête un peu toutes ces classifications là; ce que j'essaie de faire, c'est d'être le plus vrai possible avec des gens qui viennent pour m'entendre parler et pour parler avec moi. Dans mon show, je me mets tout nu; pas pour le vrai! mais encore plus. J'essaie de me livrer comme je suis, avec tout ce que je suis. "Tôuseul ak tôulmônde" j'ai voulu en faire un spectacle du Total. Pour moi, c'est l'ambivalence incarnée dans laquelle tout le monde vit. C'est la mise en présence de réalités habituellement contradictoires mais que moi je vois comme complémentaires. C'est le rêve et la réalité; le silence et la parole, la solitude et la multitude."

Ce spectacle, il y travaille depuis longtemps. Il a d'ailleurs tellement de matériel qu'il en aurait pour une bonne quinzaine d'heures de spectacle. Depuis deux semaines, depuis qu'il est revenu de Belgique où il a participé à un festival de musique parallèle, il passe le plus clair de son temps à éliminer des textes et à en corriger d'autres. Il travaille beaucoup, car "Tôuseul ak tôulmônde" est une sorte de test; il réussira à se débarrasser de son image ou elle lui restera collée à la peau.

Il ne faudrait toutefois pas croire que ce sera là un spectacle "sérieux" au sens le plus traditionnel du terme: Raoul Duguay, aussi sérieux soit-il, reste Raoul Duguay. Il racontera des choses, il chantera et il fera chanter tout le monde. Insistant beaucoup sur la participation, il tente de structurer le spectacle de façon permissible. Qu'est-ce que cela donnera? Au-delà de toute classification par genre, "Tôuseul ak tôulmônde" promet du moins d'être un des spectacles les plus "vrais" qu'on ait vu depuis longtemps. Et quand Raoul Duguay prépare un spectacle sous le signe de la vérité, cela laisse augurer des choses plus qu'intéressantes.

Tout entier inscrit sous le signe de l'implication, le spectacle de Duguay s'impose déjà, avant même qu'il ne débute, comme un des plus importants de l'année. Comme il le dit lui-même de sa voix rauque dont il sait tirer des accents plus que convaincants, "la vérité, ça ne se regarde pas; pour moi, ça se vit; c'est ça que je voudrais que le monde fasse quand y vont venir me voir". Après avoir passé tout un après-midi avec lui, je sais pour ma part que c'est tout à fait "vrai". Ne serait-ce que pour prendre le risque d'arriver à se parler "pour le vrai", toulmonde a déjà toutes les raisons du monde d'assister au spectacle de Raoul Duguay. On ne sait jamais, si ça fonctionnait pour une fois...

Le voyage

Il n'y a de repos que pour celui q[illegible]e
Il n'y a de repos que pour celui qui trouve
Tout est toujours à recommencer

Mais dites moi où trouver le chemin
Que je ne cherche plus et que j'aille plus loin

La vérité est une petite poignée d'eau
Qui glisse entre mes doigts

Tu marches au fond de toi
Et derrière tes pas. Et tu ne bouges pas
Seul ton regard

La vérité est une petite poignée d'air
Qui glisse entre mes dents

Il n'y a de repos que pour celui qui trouve
Il n'y a de repos que pour celui qui mange

Il marche sur ses pieds et parfois sur sa tête
Il traîne un gros boulet qui est comme lui-même

Il n'y a de repos que pour celui qui trouve
Il n'y a d'oasis que pour celui qui boit

Nous marchons sur nous-mêmes comme un bétail perdu
Le mensonge est collé aux semelles de nos souliers

La vérité est comme la fumée qui monte dans nos mots

Il n'y a de repos que pour celui qui cherche
Il n'y a de retour que pour celui qui part

La vérité est comme le soulier que l'on a délassé

Vous est-il arrivé de voir dedans vos yeux
Le chemin du retour qui coule avec amour

Ils ont mis des cailloux dans le bout des souliers
Puis ils sont montés sur leurs propres épaules

La vérité est comme une lumière qui point à l'horizon

Il n'y a de repos que pour celui qui marche
Il n'y a de repos que pour celui qui va

Mais dites-moi, où est-il celui qui ne passe pas?

RLYD

némacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinéma

Greta Garbo à la télé: du "grand" cinéma... "comme y s'en fait plus"

par ROBERT GUY SCULLY



"Ciné-Camp" est une émission de cinéma d'époque au canal 6 qui occupe à peu près la même place à l'horaire que "Ciné-club" au canal 2, et qui doit, de ce fait, provoquer parfois des "conflits d'intérêts" (sinon des crises de conscience!) chez les cinéphiles qui ne veulent rien manquer. Il y a deux dimanches, par exemple, on avait à décider entre le "Falstaff" d'Orson Welles, traduit en français, et la version originale de "Queen Christina" avec Greta Garbo. La série française présente régulièrement des classiques individuels, alors que celle de l'autre poste programme des séries axées sur une vedette du bon vieux temps, de la période glorieuse de Hollywood. Après la série Garbo qui se termine demain soir, on verra une série Jeanette MacDonald, et une rétrospective Clark Gable. Malgré l'intention ironique que suggère le titre, "Cine-Camp" peut se transformer en véritable festival "sérieux", dès qu'il s'agit d'un réalisateur, d'un producteur, ou d'un comédien... sérieux. Ce fut notamment le cas avec les films de Garbo qui ont fasciné nombre de spectateurs des semaines durant, même ceux qui avaient assisté à la rétrospective "en règle" présentée quelque temps plus tôt par le Conservatoire de Sir George. J'en suis, et par une heureuse coincidence, je suis "entré" dans la série par la même porte qu'à l'occasion du festival: en apercevant par hasard ces quelques merveilleuses scènes de "Grand Hotel", où Garbo joue peu, mais où sa présence est si touchante. C'était le 28 janvier, et ceux qui ont également vu "Hotel" ce soir-là n'ont pas démordu non plus, depuis!

●

La programmation a respecté un ordre à peu près chronologique. On verra donc demain le dernier Garbo, produit chez MGM en 1941 et réalisé par George Cukor, "Two-faced woman". Ce long-métrage, qui fut un échec commercial, serait à l'origine de la retraite prématurée de Greta Garbo, retraite sur laquelle on s'est tant interrogé par la suite. L'avant-dernier film de la comédienne, présenté dimanche passé, aurait joué un rôle dans cette histoire: "Ninotchka", écrit par Billy Wilder (alors scénariste) avec Charles Brackett et Walter Reisch, dirigé par Ernst Lubitsch, lui avait été soumis dans le but de rehausser sa cote auprès du public, en lui donnant un rôle comique où "elle essayait de quitter son impassibilité marmoréenne au profit d'une féminité plus détendue" (l'encyclopédie dixit). En réalité, elle avait été fantaisiste dans "Hotel" et dans presque tous ses films, puisqu'elle y rit de son rire si clair; elle a été aussi "marmoréenne" dans "Ninotchka", où elle joue une méchante Russe qui redevient un être humain sous le soleil de Paris printanier. Et de plus, la "féminité" de l'actrice, sa personnalité, sont si fortes, et si peu manipulables, qu'on peut dire qu'elle ne changeait pas de film en film, qu'elle en aurait été incapable. Le goût du public, par contre, a pu changer.

Remontant dans le temps, la série nous a permis de connaître l'histoire de "Queen Christina", cette reine de Suède qui abdique un thrône pour épouser un ambassadeur... qui mourra par la suite. Noble dans sa douleur, Christine ne reprendra pas le pouvoir, mais se tiendra plutôt à la proue du navire, et son cinéaste Mamoulian en fera un plan superbe. C'était en 1933. "Conquest", où Marie Walewska doit se séparer de Napoléon qui part pour son exile, a été tourné en 1938. "Anna Karenina", où (encore!) une femme est abandonnée par un homme plus jeune qu'elle, en 1935. Dans "Camille", version de "La dame aux camélias", Garbo doit cette fois renoncer volontairement à un jeune homme (1937). Dans "Painted veil" (1934), elle devra s'exiler avec un mari méprisant au centre de la Chine, car elle a cru en un homme qui finit par la laisser tomber. Elle retombera en amour avec son mari... mais celui-ci mourra. Notons que dans le cas de ces quatre long-métrages, il s'agit d'un conflit réel ou forcé entre la carrière d'un homme et son amour, où la carrière l'emporte toujours et où la femme "paye pour".

"Mata Hari" (1931), renverse le problème, tout en faisant souffrir la femme quand même. En effet, la célèbre espionne doit mourir sous la guillotine, mais son amant, un jeune officier aveugle, n'en saura rien: on lui dira qu'elle est malade dans un hôpital, et au moment même où elle doit se préparer à sa fin, il lui rend une visite pendant laquelle elle s'efforce de le rassurer, et lui laisser le plus beau souvenir possible.

Et ce n'est pas fini: dans "Grand Hotel", la célèbre ballerine esseulée tombe profondément en amour avec un aristocrate ruiné qui venait lui dérober ses bijoux. La performance, si courte, est presque magique, car en cinq ou dix minutes, la comédienne réussit à nous faire croire au caractère artistique, capricieux, peureux et méfiant du personnsage, puis à nous faire croire à la vulnérabilité de cette femme, à sa tendresse cachée, à sa capacité d'amour. Elle parvient non seulement à montrer les "deux côtés" d'une médaille, mais à incarner une personnalité humaine dans tout ce qu'elle peut avoir de contradictoire, de complexe, de chatoyant. Il lui suffit pour cela d'un sourire à un moment, d'une moue à un autre. Comment croire alors, en voyant ce qui s'est dit sur elle, que la comédienne n'était que l'instrument d'une certaine publicité, à peine douée d'un certain visage? Comment ne pas croire, plutôt, qu'elle pouvait englober tous ces sentiments, les ressentir, et les communiquer? Comment ne pas croire, bref, que dans la vie elle devait ressembler quelque peu à la ballerine, à cet être tendre au visage sévère?

Rien ne permet de le prouve. Il existe peu de documents sur la Garbo "réelle", à peine une biographie publiée en 1955 (par John Bainbridge, chez Holt, Rhinehart). Mais l'expérience du cinéma depuis vingt ans a permis de constater que les personnalités fortes à l'écran ont été fortes dans la mesure où elles tenaient des rôles qui se rapprochaient de leur vrai personnage. Le cas de Brando dans "Dernier Tango" est une application moderne de ce principe qu'on oublie trop souvent. En ce sens, le cinéma est profondément différent du théâtre: il ne requiert pas de masques, il requiert que l'on fasse tomber les masques. Bertolucci, habilement, l'a compris; son travail d'artiste a été à l'opposé de celui d'un metteur en scène au théâtre, ou d'un metteur en scène traditionnel au cinéma.

Garbo n'est donc pas – à l'écran du moins – une comédienne, pas plus que Katharine Hepburn. On a senti ce qu'elle pouvait donner en étant "elle-même", et à partir de là on lui a fabriqué des scénarios qui l'amèneraient tous à exprimer le sentiment qu'elle exprimait mieux que toute autre: la souffrance "noble" de la femme qui affronte courageusement une peine d'amour. Ce sentiment était – et demeure – suffisamment central à la vie de la plupart des spectateurs et spectatrices, pour que ceux-ci s'attachent à Garbo. Car il s'agit bien d'attachement, que l'on ne peut pas confondre avec l'engouement publicitaire suscité par la machine hollywoodienne autour de n'importe quel Clark Gable. Il y a là un malentendu qui est tout le malentendu sur Hollywood et son "grand" cinéma.

Mais avant d'y revenir, voyons l'attachement. S'il avait été créé artificiellement, il aurait cessé avec la retraite de la comédienne, se transformant en mythe plus ou moins nostalgique. Mais pourtant, voir Garbo plusieurs dimanches soirs de suite en 1973, par exemple, demeure une expérience troublante. La nostalgie n'a pas ce pouvoir. Si le visionnement de ces films souvent vite faits, de ces adaptations dérisoires de grands romans, de ce "cinéma comme y s'en fait plus" (c'est le slogan qu'a ressorti MGM pour mettre au dos du livre qu'on a fait avec "Ninotchka") est si touchant, c'est pour une raison qui n'a rien à voir avec les oeuvres comme telles. "Le dernier tango", qui est fait de peu de chose, sera également émouvant dans vingt ans. A visionner "Karenina" ou "Conquest" ou "Christina", ces simplifications grossières de la réalité amoureuse qui devraient être risibles, on entre dans un monde de fiction qui est dangereux pour l'esprit et pour le coeur, qui est loin d'être anodin ou risible.

●

On se prend à attendre le prochain dimanche soir. On a soif de quelque chose que seule cette femme peut nous donner. Et le prochain dimanche soir ne déçoit jamais, car la Femme est toujours là; forte, sévère, froide, bien plus courageuse que l'homme (masculin aussi: Tennessee Williams a dit récemment que G.G. était un "mâle androgyne"!) mais d'une tendresse insoupçonnée, tendresse qui se confirme dans le rire, dans le mouvement de la tête. D'une blancheur immaculée, mais chaude en-dedans. La conviction secrète que Garbo joue en réalité sa vie devant nous n'est pas contredite par les faits, au contraire. Quand elle s'est retirée, alors, avec toute la noblesse d'une Christina, des milliers de spectateurs n'ont pas senti ce qu'ils auraient senti au départ d'une vedette. Ils ont senti ce que plusieurs femmes ressentiraient, si demain le Marlon Brando de "Streetcar named Desire", de "On the waterfront" et de "Last tango" se tirait une balle, accomplissant les prophéties cachées de ses films. Un idéal leur échapperait....

Les professionnels de la critique cinématographique, ceux qui sont responsables du malentendu dont nous parlions, disent également idéal. Mais cet idéal pour eux est à l'image de leur Hollywood: beau, froid, grandiose... et "phony". Parler de Garbo comme la comédienne la plus "sincère" du cinéma leur semble ridicule, puisque Hollywood est synonyme de fausseté dollardesque, de fiction truquée, de rêves fabriqués, et que la sincérité est réservée... au cinéma européen. Ils sont confirmés dans leurs convictions par les scénarios offerts à la comédienne. Pourtant, le cinéma a toujours été un mélange incertain de spectacle et d'art. La contradiction, le malaise, n'ont jamais été résolus ou dissipés par ceux qui font du cinéma et ceux qui le vendent. Le cinéma américain dont parlent la plupart des gens – en disant l'aimer – est celui de David O. Selznick et de "Gone with the Wind", qui se développait parallèlement à celui de Garbo. Le cinéma-spectacle. Quand on dit que le cinéma québécois devient hollywoodien, c'est à ces modèles-là que l'ont fait allusion. Samedi prochain, en même temps que la sortie de "Kamouraska", nous aborderons d'ailleurs ce deuxième "grand" cinéma, qu'un Pierre David aimerait effectivement faire pousser ici.

●

Il y a deux niveaux de cinéma, qui sont l'étrange résultat de la rencontre entre une industrie et un art, rencontre unique dans l'histoire de l'art mondial (si on excepte celle entre l'industrie du disque et les poètes comme Bob Dylan). Et il y a deux Hollywood. "Gone with the wind" représente son meilleur spectacle, ce qu'elle a fait de plus "gros". Les oeuvres de Greta G. demeurent pour une bien autre raison. Ils sont de l'art sublime, ce que Hollywood a fait de plus "beau". On touche là à la limite du cinéma, comme Proust touchait à la limite du roman: je doute que l'on puisse faire mieux, avec une caméra et des comédiens. Le cinéma actuel, qui devrait être riche de ces débuts, qui dépense bien plus qu'on n'en dépensait pour faire faire un film à Garbo, a l'air pauvre à côté de ces longs-métrages apparemment commerciaux et courants. Même ceux qui ont dit aimer le cinéma américain ne s'en sont pas inspirés vraiment: pour un cinéaste européen, seul le côté spectacle mérite d'être retenu. Cependant, les oeuvres d'art d'alors n'étaient pas près du théâtre comme on l'a dit. Ils étaient près du roman, avec tout ce que le roman peut offrir de réel et de fictif à la fois.

Combien de films verrons-nous, au Québec ou en Europe ou aux USA, qui seront beaux et forts comme ceux-là, sans être des superproductions décadentes? Est-ce que des passionnés comme Brando et Garbo, des êtres supérieurs, vont réussir à se frayer un chemin entre les "vedettes" genre Ali MacGraw et les "zartisssss" style Dennis Hopper? Entre les producteurs et les réalisateurs? Et est-ce qu'ils vont trouver là des metteurs en scènes assez sensibles pour se mettre à leur écoute, pour les aimer et développer leur talent?

Evidemment, ce que Hollywood a fait de plus "gros" et ce que Hollywood a fait de plus "beau" constituent tous deux quelque chose de "grand". Nous parlerons donc la semaine prochaine de certaines recherches qui viennent d'être faites sur "Gone with the wind", du Pierre David américain (!) D.O. Selznick, de Pierre David lui-même, et bien sûr de "Kamouraska", qui sera sorti jeudi soir. En nous rappelant toutefois que le vrai cinéma "comme y s'en fait plus" est celui de Garbo. On pourra toujours refaire GWTW.

SAMEDI DIMANCHE à 2.00 et 7.00 p.m.
POUR TOUS
STEPHEN BOYD · AVA GARDNER
JOHN HUSTON · PETER O'TOOLE
version française
TOUS
LA BIBLE
AU COMMENCEMENT DES TEMPS...
AUDITORIUM LALEMANT
3625 AVE. DECELLES
TEL. 731-1297
ADMISSION: $ 1.50 - AGE D'OR et ETUDIANTS: $ 1.00
STATIONNEMENT GRATUIT

EXTRAITS DE "LA PASSION SELON ST-MATHIEU"
J.S. BACH
ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(coin Sherbrooke et Crescent)
Chorale et l'Orchestre
Brian Jackson, Directeur musical
Albert Huibers, Évangéliste
Betty Doroschuk, Soprano
Christina Jones, Alto
Leslie Hughes, Basse
DIMANCHE, 25 MARS 1973, 5:00 P.M.
Entrée libre
Bienvenue à tous

SCOPE-COULEURS
2e Sem.
VANESSA REDGRAVE
OLIVER REED
dans un film de
KEN RUSSELL
(THE DEVILS)
LES DIABLES
2e FILM
18 ANS
WARREN BEATTY
FAYE DUNAWAY
2e Sem.
BONNIE AND CLYDE
VERSION FRANÇAISE
CINÉMA 7e art
5180 est Belanger (angle 10e Av.) 722-0302

LES FILMS MUTUELS présentent
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
dans une comédie de GILLES RICHER
réalisée par DENIS HÉROUX
avec RENÉ SIMARD
RÉGIS SIMARD
JEAN LEFEBVRE
YVAN DUCHARME
FRANCIS BLANCHE
YOLAND GUERARD
MYLENE DEMONGEOT
ANDRÉ LAWRENCE
DENYSE PROULX
PATSY GALLANT
FRANK MAHOVLICH
J'AI MON VOYAGE!
VANCOUVER
QUÉBEC
UNE PRODUCTION CLAUDE HÉROUX

5e SEMAINE TRIOMPHALE!
PAPINEAU 521-6853
LAVAL 688-8200
PARISIEN 861-2697
VERSAILLES 352-4020
GREENFIELD PARK 671-6129
FAIRVIEW 697-8095
Horaire: Parisien, Papineau, Laval à 12h, 2, 4, 6, 8, 10 p.m. Versailles, Greenfield, Fairview, sem. 6h, 8 et 10 p.m. sam. et dim. à 12h, 2, 4, 6, 8 10 p.m.
DANS 10 SALLES EN PROVINCE
TRACY TRACY
BELOEIL BELOEIL
DORION DORION
CAPITOL BEAUHARNOIS
LUX VARENNES
CAPITOL QUÉBEC
LES RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES
PALACE GRAND-MÈRE
CARTIER SHAWINIGAN
OPÉRA COATICOOK

les films mutuels présentent
14 ANS
LA MORT D'UN BUCHERON
un film de gilles carle
carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
denise filiatrault
Une production CARLE-LAMY
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
longueuil
AUSSI: ST-JÉROME, ST-JEAN ET JOLIETTE
BERRI: Toute la semaine: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. LONGUEUIL: Lun. à Sam.: 7:30 Dim.: 1:30.. VERDUN: Sam. & Dim.: 2:15 - 6:00 - 9:45 Lun. à Ven.: 8:00. LAVAL: Sam. & Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00.

aux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-arts

Au MBA

Chefs-d'oeuvre esquimauds

par JULES ARBEC

Par-delà le 60ième parallèle, dissimulés dans les grands déserts blancs de l'Arctique, des hommes vivent et meurent en traînant dans leur sillon millénaire des rites et coutumes dont l'homme blanc a encore à peine percé la signification. L'esquimau est devenu dans nos esprits le voisin que l'on identifie trop souvent avec sa maison de neige. Mais serait-ce la virilité authentique de ce peuple que l'on percevrait à travers une culture aussi déformante que déformée? En d'autres termes, notre prétendue supériorité d'homme blanc ne risquerait-elle pas de nous faire considérer l'esquimau comme un être inférieur que l'isolement géographique aurait condamné à un primitivisme séculaire? Ces notions sont mille fois erronées et nous empêchent de saisir dans l'âme de ces Nordiques une pureté, et une simplicité que l'on aurait avantage à redécouvrir.

Ce furent là mes premières impressions en visitant Sculpture Inuit, une rétrospective de chefs-d'oeuvre de la sculpture esquimaude qui se poursuivra au Musée des Beaux Arts jusqu'au 22 avril. Cette exposition regroupe plus de 400 pièces, dont certaines remontent à 2500 ans; d'autres nous font découvrir cet art en nous illustrant ses mutations, tout aussi bien que le caractère inchangé de son expression.

Sculpture-Inuit est donc une reconnaissance et un hommage au peuple esquimau pour sa contribution non-verbale à la production esthétique de notre milieu. La plupart des Esquimaux, semble-t-il, s'appellent Inuit, ce qui signifie tout simplement "homme". C'est cet homme global que nous retrouvons à travers ces différentes pièces. Ce sont là des pierres vives dans lesquelles les esquimaux ont inscrit leu préoccupations les plus profondes et les plus quotidiennes.

Au premier coup d'oeil, l'art esquimau peut nous apparaître comme une séquelle de prototypes et d'archétypes repris constamment avec plus ou moins de variations. On ne peut certes pas nier cet aspect répétitif des thèmes exploités, cette permanence thématique.

Malgré ce retour aux thèmes fondamentaux qui nourrit son art, l'Esquimau subit inévitablement des influences extérieures qui modifient constamment sa production. Les meilleures sculptures esquimaudes d'hier comme d'aujourd'hui semblent posséder ce pouvoir magique de franchir les obstacles du langage et du temps pour communiquer directement avec nous. En observant de plus près cet art, nous y découvrons inévitablement la vie. Nous sommes alors à même de comprendre les sentiments passionnés, ces joies et terreurs dont est faite sa vie quotidienne.



L'oeuvre, exécutée sur pierre verte, et intitulée "Esprit", est une pièce contemporaine de Kabubawakota Kavogoak, artiste de Cape Dorset. Il s'agit d'une des 405 pièces de sculpture esquimaude ancienne et contemporaine que le public pourra voir du 23 mars au 22 avril, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest, lors de l'exposition intitulée : "Sculpture/Inuit : chefs-d'oeuvre de l'Arctique canadien".

Dans cette perspective, l'exposition prend des dimensions historiques, archéologiques et anthropologiques indéniables, en plus de nous dévoiler des valeurs esthétiques. Les oeuvres présentement exposées proviennent de toutes les régions de l'Arctique Canadien depuis le Nouveau-Québec jusqu'au Yukon en passant par le nord de la Baie d'Hudson et de la Terre de Baffin. La plupart de ces sculptures sont taillées dans la pierre verte ou grise mais les pièces moins récentes sont sculptées à partir d'os de phoques ou d'ivoire.

La plus ancienne pièce de cette collection est un masque miniature qui remonte à l'an 20 avant J.C., sculpté dans l'ivoire; ce masque de 3.5 cm. de hauteur proviendrait de la civilisation Dorset dont les traditions et le mode de vie sont parvenues aux esquimaux contemporains. Selon les archéologues, cette peuplade aurait vécu dans le Nord Canadien entre 2500 et 800 avant J.C. Les vestiges qu'ils ont laissés dénotent un art mythico-religieux où le thème de la chasse est étroitement lié à ceux de la mort et de la fécondité. La plupart des oeuvres de cette période consistent en de petites figurines d'ivoire très schématisées, représentant des chasseurs à l'oeuvre et des femmes debout. Chose étrange pour l'époque, ces pièces portent des ciselures très accentuées qui tiennent lieu de vertèbres. Parfois le corps de ces statuettes est perforé à l'abdomen; symbole de mort ou de fécondité, on ne saurait le dire. On trouve aussi des phoques sculptés qui auraient eu semble-t-il des propriétés magiqués. Par ailleurs, la civilisation Thulé est plus récente, et démontre d'autres caractéristiques dans son art, même si elle est l'héritière des dorsains. Les travaux des Thulés sont moins soignés dans leur fabrication que ne le furent ceux de leurs prédécesseurs.

Soulignons des pics decoratifs dont on ignore encore

Suite à la page ci-contre

L'ALLIANCE CHORALE CANADIENNE présente:
en l'ÉGLISE NOTRE-DAME
le 8 avril 1973 à 20 h. 30
le
REQUIEM DE DURUFLÉ
Avec choeur de 125 voix, orchestre et orgue
Soliste PIERRE MOLLET Baryton
Direction musicale: Jean-François Sénart
à l'orgue: Pierre Grand'Maison
Organiste à Notre-Dame
En première partie — RÉCITAL PIERRE MOLLET
dans des oeuvres de J.S. Bach, A. Honneger, F. Martin
Billets: $5.00 - $.00 - $3.00 - $2.00
Canadian Concerts & Artists, 1822 ouest, rue Sherbrooke
et Edmond Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine

LE NEVEU DE RAMEAU
Avec Jean-Louis Roux, Marcel Sabourin
A L'AFFICHE
Mardi au vendredi 20 h. Samedi 17 h. et 21 h. Dimanche 19 h.
861-0563
THÉATRE DU NOUVEAU-MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine
tnm
THÉATRE MIDI
GOGLU de JEAN BARBEAU
Spectacle a 12:15 - $1.18 plus taxe
Tous les jours du lundi au vendredi

DANSE CONTEMPORAINE
Créations 1973 du
Groupe Nouvel ' Aire
"Atelier chorégraphique I"
Monument National
1182 rue St-Laurent
12-13-14 avril 1973
20:30 hres précises
Billets: adultes - $3.50
étudiants- $2.00
En vente au: 265 ouest, rue Mont-Royal
Bureau 215
Lundi à jeudi de 13 hres à 20 hres.
Réservations: Tel: 526-6196
843-3467

DURANT UN INSTANT ILS TIENNENT
L'HISTOIRE DANS LEURS MAINS
AVEC UNE EFFROYABLE VIOLENCE
QU'ILS REALISENT
14 ANS
RICHARD BURTON
ALAIN DELON
et
ROMY SCHNEIDER
Production de Josee Shaftel
Film de Joseph Losey
THE ASSASSINATION OF TROTSKY
À L'AFFICHE!
VALENTINA CORTESE LUIGI VANNUCHI
JEAN DESAILLY SIMONE VALERE DUILIO DEL PRETE
PETER CHATEL GIORGIO ALBERTAZZI
Cinema PLACE VILLE MARIE 866-2644
REPRÉSENTATIONS: 1:00, 3:00, 5:05, 7:15, 9:30 P.M. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLÈTE: 9:10 P.M. SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION À 11:25 P.M.

AUJOURD'HUI, l'étang... 14 ANS
...C'est le jour ou la nature se venge!
DEMAIN, l'univers!
LES GRENOUILLES
VERSION FRANÇAISE DE "FROGS"
AVEC RAY MILLAND
SAM ELLIOTT
ADAM ROARKE
JOAN VAN ARK
JUDY PACE
EN COULEURS
SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME
SAINT-DENIS
1594, ST-DENIS, 849-4211
Aussi au cinéma "Le Paris", St-Hyacinthe - Salaberry, Valleyfield - St-Eustache, Saint-Eustache - Dorion, Dorion.

Université du Québec à Montréal
FESTIVAL DE THÉÂTRE UNIVERSITAIRE 1973
2 au 8 avril
Lundi:
Bread and Puppet theater
"The Stations of the cross"
Mardi:
Université de Montréal
"Trois prétendants, un mari"
Mercredi:
Université du Québec à Trois-Rivières
"Hivernel" et "Pianoton pour un homme qui va mourir"
Jeudi:
Université du Québec à Montréal
"Le chant du fantoche lusitanien"
Vendredi:
Université du Québec à Chicoutimi
"Création à partir d'une idée d'Arrabal"
Université de Sherbrooke
"Gargantua", extrait de "Rabelais"
Samedi:
Université du Québec à Chicoutimi
"Mlle Roberge boit un peu"
Dimanche:
Après-midi Université du Québec à Montréal
"Pigrasse, roi de la magie"
Soirée Université Laval
"Aidez vos policiers"
"Les poissons mordent pu"
"La soirée du fuckey"
AU MONUMENT NATIONAL
1182, boul. Saint-Laurent
Renseignements: UQAM 876-3084

DEMANDEZ
LE PROGRAMME COMPLET
DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

SALLE BESNAIS
POUR TOUS
EN NOMINATION
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO
DE Luis Bunuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
Elysée
35 MILTON: 842-6053
SALLE EISENSTEIN
14 ANS
14e SEMAINE
d'ERIC ROHMER
l'amour l'après-midi
ZOUZOU · BERNARD VERLEY

TAUREAU 14 ANS
JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME
Production: Office national du film du Canada
Distribution: France-Film
Un film de Clément Perron
avec Monique Lepage, André Melançon, Michèle Magny, Béatrice Picard, Marcel Sabourin, Yvon Thiboutot, Amulette Garneau, Louise Portal, André Cartier
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
D'une série de trois films, voyez maintenant
3
ROMY SCHNEIDER
le dernier
COULEURS
POUR TOUS
SISSI face à son destin
Moins de 14 ans $1.00 4e sem.
3001 EST, SHERBROOKE 525-2174
MAISONNEUVE
CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE
JEAN-TALON, À L'EST DE PIE-IX 725-7000
JEAN-TALON
CENTRE COMMERCIAL JEAN-TALON

À l'affiche
14 ans
tous les soirs 7:00 9:30
Dim.: 2:00 4:30 7:00 9:30
V.O. anglaise
en primeur à Montréal
Columbia présente le dernier film de
Roman Polanski
d'après Shakespeare
MACBETH
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

UNE OEUVRE MARQUANTE DE LA LITTÉRATURE QUÉBECOISE!
14 ANS
«UN FILM D'UNE GRANDE QUALITÉ ARTISTIQUE... CHAQUE IMAGE ÉCLATE D'UNE BEAUTÉ PARTICULIÈRE, TOUT CELA EST PLUS QUE FIDÈLE AUX PORTRAITS DU LIVRE, VIVEMENT SUGGÉRÉS AVEC UNE FORCE BOULEVERSANTE.»
marie-claire blais
enfin porté à l'écran!
un film de CLAUDE WEISZ présenté par les FILMS MUTUELS en couleurs
photo alain renaud
UNE SAISON dans la VIE d'EMMANUEL
de marie-claire blais
3e Sem.
RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129
REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.45, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50 & 9.35 P.M.

les colombes
14 ANS
les films mutuels présentent
un film de jean-claude lord
jean besré · lise thouin · jean duceppe
1590, ST-DENIS 845-3222 pierrot METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

NCT - ÉTUDIANTS - NCT - ÉTUDIANTS - NCT
AUGUSTE
Billets disponibles ce soir 8h.30
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
AUGUSTE AUGUSTE AUGUSTE
de Pavel Kohout
RÉSERVATIONS: 866-1964
1200 BLEURY BILLETS: $1.50
Mise en scène: ROLAND LAROCHE Décors: GUY NEVEU
Costumes: SOLANGE LEGENDRE Musique originale: GINETTE BELLAVANCE
avec
MARC FAVREAU, Ronald France, André Montmorency, Cézard
LOUISETTE DUSSAULT, Jean-Louis Millette, Panthère, Chocolat
GILLES PELLETIER, Françoise Graton, Jacques Kanto, Chatouille

POUR TOUS
une production franco-soviétique de Serge Youtkevitch
UN AMOUR DE TCHEKOV
avec MARINA VLADY
en français — couleur
Sem.: 7 h. Sam., dim.: 3 - 5 - 7 h.
Finissant jeudi 29 mars
AMOUR (Hong. s. t. fr.)
tous les jours à 9 h.
POUR TOUS
après
"PSAUME ROUGE"
un autre film de Miklos Jancso
AH! ÇA IRA
Scope couleur — Hongrois sous-titres français
sem. 7 h. sam. dim. 3-6-7 h.
Finissant 29 mars
ICONOSTASE (s. t. ang.)
tous les jours à 9 h. pm
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St-Paul 861-7863

SUPERBE PROGRAMME DOUBLE!
POUR TOUS
"LE FILM COULE COMME LA VIE..."
LES FOUS DU STADE
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
Michel Simon ALAIN COHEN
Moins de 14 ans $1.00
288-3303
858 est, Ste-Catherine
FLEUR DE LYS

"Quiet days in Clichy" Version originale 18 ANS ADULTES
900 O. STE-CATHERINE 861-2996
CINEMA DE PARIS
12 00 2 00 4 00 6 00 8 00 10 00
8e MOIS

"HEAT" de Andy Warhol 18 ANS ADULTES
couleurs — v.o., s.t. français 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
4e SEM. 525-8600
1206 EST, STE-CATHERINE
FESTIVAL

pectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectac

Nouvelle saisie de film

La FQIC proteste auprès du ministère de la Justice

par MICHEL ROY

La Fédération québécoise de l'industrie cinématographique a vivement protesté hier auprès du ministre de la Justice contre une nouvelle saisie – la deuxième en quelques semaines – d'un film qui a reçu le visa du Bureau de surveillance du cinéma du Québec.

Il s'agit de "Sex and the office Girls", qui avait été saisi en février à Montréal par la police municipale, et que la police de Laval vient à son tour de saisir dans un cinéma du quartier Chomedey.

"La Fédération vous demande instamment, précise le télégramme adressé à M. Choquette, de trouver les mécanismes requis pour que les visas délivrés par le Bureau de surveillance du cinéma ne soient d'aucune façon contestés par d'autres autorités d'une même province.

"Il est inadmissible, d'une part que l'industrie s'astreigne et se soumette à la réglementation du Bureau de surveillance du cinéma, organisme mandaté par le gouvernement de la province, et que d'autre part elle ne soit pas à l'abri de poursuites judiciaires émanant d'autres organismes gouvernementaux."

La Fédération constate que l'autorité déléguée par le gouvernement au Bureau de surveillance "est bafouée" chaque fois que se produit la saisie d'un film dont la diffusion avait été autorisée par le BSCQ.

Intervenue dans la soirée du 20 mars, la saisie effectuée à Laval suivait de 24 heures à peine une rencontre entre les représentants de la Fédération et le ministre de la Justice, rencontre qui portait précisément sur le problème des saisies et au terme de laquelle M. Choquette s'était engagé à rechercher des solutions, ayant reconnu l'évidente contradiction qui se manifeste quand un film autorisé par le Bureau de surveillance est ensuite confisqué par le Police. Le ministre avait indiqué que de telles difficultés pourraient être surmontées par une modification au Code pénal, en vertu de laquelle toute perquisition et toutes poursuite sous l'empire des articles relatifs à l'obscénité et aux bonnes moeurs ne pourraient être engagées qu'avec le consentement du procureur général d'une province.

Présentement, malgré l'autorité déléguée par le gouvernement au Bureau de surveillance du cinéma, tout citoyen (à fortiori tout corps de police) peut invoquer le code pénal et demander la saisie d'un film, même si la diffusion a été formellement autorisée par le BSCQ.

"Et c'est l'industrie du cinéma malheureusement qui paie les pots cassés", souligne le télégramme adressé à M. Choquette.

A Laval, le mandat de perquisition avait été signé par le juge Jean-Baptiste Crépeault. Le film a été saisie mais aucune accusation n'a encore été portée. Curieusement, l'opération a été menée par quatre policiers (dont un lieutenant-détective) à l'insu du maire Jacques Tétreault et du chef de police, M. Léo Lequin.

Craignant à son tour une saisie, le cinéma "Georges" de Sainte-Thérèse a retiré de l'affiche cette semaine "Sex and the Office girls".

Il n'est pas indifférent de rappeler qu'un incident analogue s'est récemment produit en France. Arguant de "son obscénité portant atteinte à la morale", le maire de Tours, M. Jean Royer, a interdit la projection du film "Le dernier tango à Paris" qui sera bientôt projeté à Montréal. Mais le garde des Sceaux (le ministre de la Justice), alerté par les ministres de l'Intérieur et des Affaires culturelles, a enjoint au maire Royer de lever cet interdit. Vingt-quatre heures plus tard, "Le dernier tango" reprenait l'affiche à Tours.

Le Kohout de la NCT

Le monde remis en question...

par MICHEL BÉLAIR

Le théâtre, c'est aussi un jeu. On devrait même dire que c'est d'abord un jeu. Sauf que, à chaque fois que l'on s'attache à cet aspect ludique, c'est pour souligner tout le côté factice de l'entreprise théâtrale de même que le mensonge fondamental sur lequel elle se base. Il y a pourtant autre chose dans cette valeur de jeu et, pour l'une des rares fois à Montréal, la NCT et Roland Laroche se sont efforcés de le montrer dans "Auguste, Auguste, Auguste" de Pavel Kohout.

Le principal attrait de la pièce de Kohout, attrait qui aurait d'ailleurs facilement pu se transformer en désavantage, réside dans le fait qu'elle se déroule dans un cirque. On voit tout de suite ce que cela implique comme symbolique puisque, comme le souligne Laroche dans le programme, la NCT a voulu présenter un spectacle "dans" un cirque plutôt qu'un spectacle "sur" le cirque. Le cirque, avec sa piste circulaire, ses gradins et ses numéros périlleux, se pose comme une représentation immédiate de l'espace du monde; c'est le lieu des implications premières, de l'aire de jeu et de ses défis, c'est une sorte de remise en question permanente soumise au regard et au jugement des spectateurs.

Les cirques ne sont peut-être plus ce qu'ils étaient, mais, tout au fond, on y retrouve cette même omni-présence symbolique. C'est d'ailleurs à ce niveau précis que Pavel Kohout a tenu à situer l'action de sa pièce: le cirque étant une représentation du monde, c'est bien le sort du monde tout entier qui s'y joue lorsque Auguste commence à manifester certaines ambitions et certains désirs. Rien ne sert de raconter l'intrigue du texte (la production de la NCT le fait beaucoup mieux) mais on peut du moins poser que lorsque Auguste décide de sortir du rôle qui lui est dévolu, cela prend l'allure du jeu de la démocratie. En principe, tout est permis à tout le monde si on respecte les règles du jeu; ce que fait Auguste. Son rêve est tellement fort et tellement présent que sa sincérité et son abandon aveugle à ces "règles du jeu" l'amènent paradoxalement à réaliser toutes les conditions pouvant lui permettre de concrétiser ses ambitions. C'est précisément là que tout se gâchera.

C'est bien beau de remettre le monde en question, mais comme à l'habitude, ce sont ceux-là même qui recommandent la remise en question qui verront à ce qu'elle achoppe. En faisant appel au dur principe de réalité, ils auront assez de subtilité pour souligner les côtés positifs de l'aventure d'Auguste mais, en revanche, ils s'empêcheront de le liquider au cas où l'envie lui reprendrait. En ce sens, le personnage du Directeur joué par Gilles Pelletier apparaît comme un "monument". Il est rare en effet de rencontrer un personnage de théâtre qui a su s'amalgamer les fonctionnements de base de la société de façon aussi parfaite. Pelletier en arrive même à être encore plus directeur que tous les directeurs du monde sans que cela paraisse le moindrement. Démocrate, libéral accompli, il est le type même de la relation paternaliste et méprisante qui existe dans toute structure de pouvoir: il y a là, dans ce seul personnage, une raison nécessaire et suffisante pour assister au spectacle...

Il faudrait souligner aussi la performance tout à fait exceptionnelle de l'équipe de comédiens. Marc Favreau, en Auguste, est tout simplement extraordinaire; on réalisera l'ampleur du travail qu'il a dû accomplir en voyant à quel point son personnage de clown ne ressemble en rien au Sol qui l'a rendu célèbre. Il faut dire la même chose aussi de Jean-Louis Millette et de Louisette Dusseault; ils trouvent à tous deux l'occasion de manifester leur talent de façon remarquable. De même pour Ronald France et André Montmorency.

Quant à la mise en scène de Roland Laroche, elle sait rythmer le spectacle de façon éblouissante. Responsable de la grande qualité technique de la production, Roland Laroche a donné là une des meilleures mises en scène qu'il ait jamais faites. De fait, la production est tellement éclatante, chaque détail tellement fignolé, qu'on peut presque lui reprocher d'éclipser la trame dramatique du texte à certains moments. Cela est peut-être dû également à la grande qualité des décors et des costumes de Guy Neveu et Solange Legendre.

De toute façon, "Auguste, Auguste, Auguste" s'impose de toute évidence comme une production éblouissante. A tel point que l'on a presque envie de souhaiter que les enfants y soient admis gratuitement! Cela leur donnerait peut-être un avant-goût de ce qui les attend s'ils continuent à croire que le rêve est encore une chose permise.



Une scène de "Auguste, Auguste, Auguste" de Kohout

CIRQUE DE MOSCOU
Hommes et objets en orbite...

par GISÈLE TREMBLAY

Une piste ronde qui circonscrit le regard, des entrelacs de cordes qui font marcher ce grand voilier, un va-et-vient fiévreux et incessant de personnages affairés, des rires et des cris d'enfants: l'atmosphère d'un cirque à elle seule vaut le déplacement, même s'il n'y a pas, hélas, de chapiteau.

Il manquait toutefois à cette fête, jeudi soir, un public plus nombreux et plus enthousiaste.

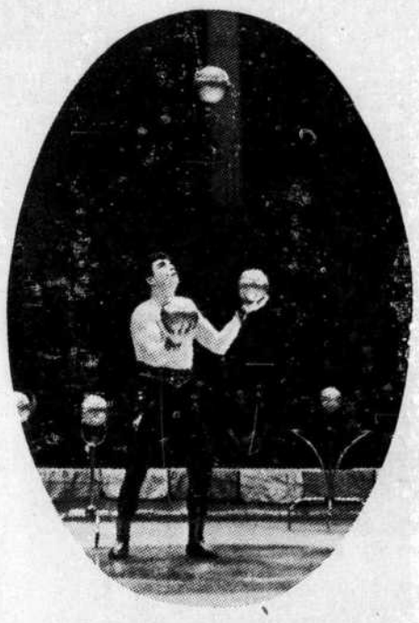
Car les artistes du Grand cirque de Moscou, installés au stade Maurice Richard jusqu'au 7 avril, offrent avec un entrain indéniable des numéros de précision et d'adresse dont certains sont remarquables.

Eugène Belauer, un jeune jongleur, renouvelle un plaisir qu'on croyait affadi par la répétition et l'uniformité. Il manie en effet les quilles, les anneaux et les balles à un rythme presque mécanique, comme d'autres jongleurs, mais à ce thème unique il apporte des variations originales et audacieuses qui en font le centre d'un feu roulant d'objets en orbite selon des lois sans cesse modifiées. En dépit de quelques échappés, Eugène Belauer fait d'un tour d'adresse un art très personnel.

Puisqu'il est question d'orbite, la famille Zapashny ouvre le spectacle avec un exercice de trapèze "en hommage aux astronautes". C'est là une autre façon de renouveler le genre, que de joindre à l'émotion des acrobaties en hauteur celle de la gravitation autour de la piste.

Plusieurs mineurs sont fort proches des exercices propres aux gymnastes et par un heureux concours de circonstances, les athlètes de la rencontre Canada-Russie d'hier soir étaient d'ailleurs présents parmi les spectateurs.

C'est ainsi qu'Igor Bessarab et sa troupe exécutent un ensemble de mouvements spectaculaires aux barres horizontales (l'un des artistes a été légèrement blessé); que les frères Panteleenko composent des figures aériennes d'une grande précision le long de deux cordes parallèles qui rappellent les anneaux des gymnastes; et que l'homme fort Viatceslav Anokin se fait jongleur de poids que des hommes de l'auditoire ont à peine pu soulever.



Il n'y a pas de dompteur de fauves, mais aux traditionnels numéros équestres des cirques occidentaux, le Cirque de Moscou ajoute les ours dressés typiques de l'ancienne Russie.

Mais en définitive, jongleurs et acrobates dominent ce spectacle de qualité, où les clowns sont réduits à tromper l'attente du public entre chaque numéro. C'est quelque chose entre l'art et le sport, que combinent pour leur compte dans un même numéro les Dubovitsky, virtuoses du patin à roulettes. A tout prendre, une soirée pour amateurs.

La mélodie française au Mont Orford, cet été

Pierre Bernac, un des plus grands interprètes de la mélodie française sera au Centre d'arts d'Orford cet été pour une session de trois semaines, du 24 juin au 15 juillet. Il présentera un cours sur l'interprétation de la mélodie française. Connu dans le monde entier par ses nombreux récitals, Pierre Bernac, qui fut un ami du compositeur Francis Poulenc, se consacre maintenant à l'enseignement. Il a publié en 1970 un ouvrage intitulé: "The Interpretation of French Song".

Durant cette même session, des cours de piano, d'orgue, de guitare, de pantomime ainsi que de pédagogie du piano seront enseignés.

Quant à la deuxième session (du 15 juillet au 5 août), elle sera consacrée à la musique d'ensemble: orchestre, harmonie de concert, ensemble de jazz, ensembles de musique de chambre.

Au cours d'un festival Schubert d'une durée de trois semaines (du 5 au 26 août), on présentera des cours de piano, d'orgue, d'ondes Martenot, de violon, de violoncelle, de flûte, de hautbois, de clarinette, de basson, de trompette, de trombone et de cor. Les cours, tout en n'étant pas exclusivement consacrés à la musique de Schubert, mettront l'accent sur les oeuvres de ce grand compositeur. L'histoire de la musique sera également enseignée et une chorale sera formée. Un cours sur l'interprétation de la musique pour piano quatre-mains de Schubert sera inscrit à l'intérieur de cette session.

Cet été, les cours d'arts visuels (peinture, gravure, sculpture) seront répartis sur les trois sessions.

57 chanteurs de 15 pays au Concours de Montréal

57 chanteurs et chanteuses sont d'ores et déjà inscrits au neuvième Concours international de Montréal, consacré cette année au chant.

Le concours de chant 1973 se déroulera du 31 mai au 12 juin. Parmi les 15 pays participants, il faut mentionner deux nouveaux venus, soit la Suède et la Yougoslavie. Les autres pays sont: le Canada, les Etats-Unis, l'Espagne, la Finlande, le Japon, le Mexique, les Philippines, la Pologne, la République Démocratique d'Allemagne, la Roumanie, l'U.R.S.S., l'Uruguay et le Vénézuéla.

Ce concours s'adresse à tour de rôle aux pianistes, aux violonistes et aux chanteurs, selon un cycle de trois ans. La rigueur des normes d'acceptation des candidats, la teneur du programme et l'importance des prix offerts contribuent à en faire un des plus grands concours d'exécution musicale au monde.

A l'issue du concours, neuf lauréats seront choisis par un jury international de neuf membres. Les prix, totalisant une somme de $22,000, sont répartis comme suit: un premier prix de $10,000; un deuxième de $5,000; un troisième de $2,500; un quatrième de $1,500; un cinquième de $1,000; quatre prix de $500, chacun en plus d'un prix spécial de $500, accordé au meilleur interprète de l'oeuvre canadienne inédite inscrite au programme de l'épreuve finale.

L'OSM dans le métro!

Mardi midi, le 27 mars, le grand public aura la possibilité de pouvoir assister à une démonstration de la formule "L'OSM dans votre école" de l'Orchestre symphonique de Montréal, alors qu'un quintette de cuivres de l'orchestre, sous la direction de Robert Ryker, tuba à l'OSM, donnera deux concerts de 20 minutes chacun au niveau du métro de la Place Bonaventure. Ces concerts auront lieu respectivement à 12h15 et 13h15.

Organisée par le comité de l'OSM, cette formule consiste à présenter de petits groupes de musiciens dans l'ambiance détendue de concerts donnés "sur place", à l'école. Les jeunes sont ainsi amenés à établir un contact direct avec les musiciens de l'OSM, et ce dans le cadre d'une programmation et d'une présentation soigneusement mises au point avec la collaboration des professeurs de musique des écoles concernées.

Trois programmes ont ainsi été spécialement conçus: soit pour les niveaux élémentaire, secondaire et "cegep". D'une durée d'une heure, les représentations sont accompagnées de commentaires français ou anglais, selon le cas, et les frais sont partagés à parts égales entre la Guilde des musiciens de Montréal par l'intermédiaire de son "Music Performance Trust Fund" et l'école-hôtesse.

Elaborée en 1969, la formule de "L'OSM dans votre école" a connu beaucoup de succès; après avoir donné 30 concerts au cours de la dernière saison, le comité s'appête à remplir les 80 demandes qui lui ont été adressées par des écoles du grand Montréal pour la saison présente. Cette représentation du 27 mars, à la place Bonaventure, constitue une première "hors-école" de la formule en question.

Le quintette est formé des premières chaises suivantes de l'OSM: Robert Ryker, tuba, John Taber, trompette, Francesco Sergi, trompette, Nathaniel Gurin, trombone, et Pierre Del Vescovo, cor.

qui fait quoi

Aujourd'hui à 20 heures 30, aura lieu au centre Gadbois (5485 Chemin Côte St-Paul) une représentation du spectacle "Les Jeux sont faits". Cette pièce est présentée par le groupe "Le Théâtre Sans Fil", en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, le service des sports et loisirs de Montréal et le Cacuri (Café Culturel St-Henri).

●

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente, jusqu'au 8 avril prochain, une exposition des chefs-d'oeuvre de l'art chinois et japonais. Au cours de cette exposition, les étudiants du secteur des arts du collège du Vieux Montréal fabriquent "sur place" des pièces de céramique.

●

Dans le cadre de la Semaine de cinéma québécois du cégep de Saint-Laurent, qui aura lieu du 31 mars au 8 avril en collaboration avec le comité local, le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma organise un atelier-rencontre avec les artisans du cinéma.

Le stage comportera deux étapes: "Apprentissage de la manipulation d'une caméra 16mm et tournage", le 31 mars et le premier avril, "Montage et visionnement-critique", le 7 et le 8 avril. Puisqu'il s'agit d'un seul et même processus, les candidatures à une seule des deux étapes ne seront pas acceptées. Le stage est offert gratuitement à tous les étudiants intéressés qui auront fait parvenir leur demande d'inscription d'ici le 21 mars à: M. Carl Mailhot, stage en cinéma, cégep de Saint-Laurent, 625 boulevard Ste-Croix, Montréal 379.

●

Le guitariste Carlos Montoya présentera un récital à la salle Wilfrid-Pelletier, le 9 avril.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

qui?

L'Ecole Normale de Musique présentera en concert public, jeudi le 5 avril à 20h30, la classe de littérature vocale sous la direction de Pierre Mollet. Entrée libre.

●

Le palmarès des prix littéraires, attribué pour l'année 1973 par le syndicat des journalistes et écrivains français, a été publié à Paris.

Le prix Montcalm, doté par la municipalité de Verstric-et-Candiac (Gard), village natal du marquis de Montcalm et récompensant un ouvrage de caractère franco-canadien, a été décerné à M. Claude Morin pour son livre "Le pouvoir québécois... en négociation" (édition du Boréal Express, Québec).

●

Le Prix Nobel de littérature soviétique Alexandre Soljenitsyne a divorcé après 30 ans de mariage, apprend-on mercredi de source informée.

On précise que l'écrivain a obtenu le divorce le 15 mars dernier, après que son épouse, Natalya Reshetoyskaya ait abandonné ses objections après une procédure de 17 mois. Le couple était séparé depuis plusieurs années.

ESQUIMAUDS

Suite de la page ci-contre

l'usage et des peignes surmontés de statuettes qui ne sont pas dépourvues d'élégance. On retrouve encore à cette époque certaines sculptures dont la thématique s'inspire des vieilles légendes orales ainsi que des outils de toutes sortes en ivoire dont on a peine à déterminer l'usage précis.

La période contemporaine est sans doute la mieux représentée dans cette exposition, en quantité autant qu'un qualité. Mais il faut bien prendre garde ici, et mettre les notions d'esthétique entre guillemets, du moins celles qui nous sont familières. Pour l'Esquimau, le mot "sculpter" n'existe pas, mais il dira plutôt "jouer à faire semblant"; pour tenter d'être le plus près possible des choses et des êtres qui l'entourent. Avec l'arrivée des Blancs, la sculpture esquimaude s'est commercialisée, mais elle garde dans ce même esprit des âges anciens où chaque artiste tente d'individualiser de plus en plus, tout en conservant cette notion fondamentale des formes qui fait de son art une manifestation unique en son genre.

Galeries d'Art

MMMMMM
VENTE
Reproductions et Cadres nus
Morency Frères
1564, rue St-Denis
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis
845-6442
845-6894
MMMMMM

Exposition du peintre canadien
Paul Soulikias
Derniers Jours
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 — 277-2179

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Du mercredi 28 mars
au samedi 15 avril,
Exposition-Vente de peintures de
Samuel S. Kirshner
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 EST, RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS
866-1836
DÉBUT DES COURS
LE 9 AVRIL 1973
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PETER MARKGRAF
GALERIE II
451 ST. SULPICE, MONTRÉAL, QUÉBEC

toronto

Et d'une cinquième...

Les aurifères ont affiché des gains modérés hier à la Bourse de Toronto tandis que les prix de la plupart des autres compartiments ont clôturé fortement à la suite d'une séance modérément active.

Il s'agissait de la cinquième séance à la baisse d'affilée. Les fortes ventes à Wall Street ont continué à exercer un effet négatif sur le marché canadien et les valeurs inscrites dans les deux pays ont subi certaines des baisses les plus importantes de la journée.

Parmi les aurifères, Dome Mines a monté de 1-4 à $77 1-2, Campbell Red Lake, de 1 1-2 à $39, Sigma, de 1 1-4 à $13 et Camflo, de 10 cents à $6.70.

Les baisses l'ont emporté sur les bourses par 322 contre 186 alors que 262 valeurs demeuraient inchangées.

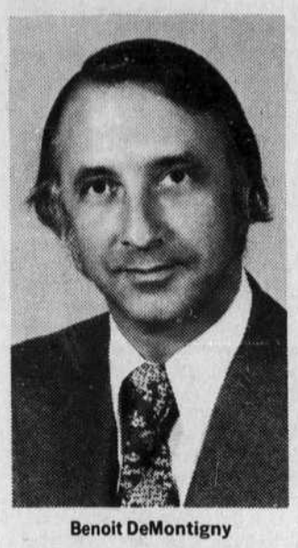
L'activité était modérée et 2.44 millions d'actions d'une valeur de $25.69 millions ont changé de mains comparativement à 2.50 millions d'actions d'une valeur de $25.30 millions jeudi. Les banques, les grands magasins, les pipe-lines, les sidéruriques, les compagnies de prêts et de finance et les alimentaires ont subi les baisses les plus importantes tandis que les breuvages, les communications et les produits chimiques ont effectué des gains fractionnaires.

Placer a monté de 1-4 à $52 1-4. La compagnie a révélé que la production reprendra entièrement le 1er juin à son usine d'Endako. Four Hotel Seasons a monté de 1-4 à $9 après que la compagnie eut annoncé une légère augmentation des bénéfices pour 1972. Bell Canada est demeuré inchangée à $45 5-8. Une filiale a acheté 90 pour cent des actions d'une entreprise américaine en électronique.

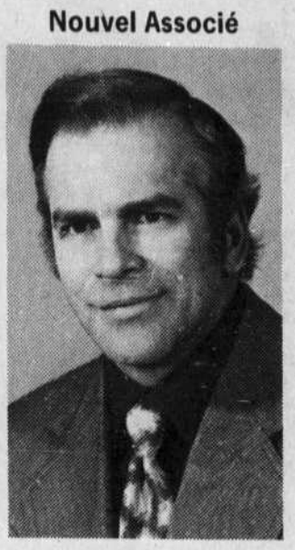
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5070	$11¼	11⅛	11⅛	
Acklands	925	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Acklnd 2p	1000	$15½	15¼	15½	+ ¼
Acres Ltd	1350	$15½	15¼	15½	
Acres wt	560	325	320	320	− 5
A.G.F.M	z50	$5½	5½	5½	
Agra Ind	500	$12⅜	12¼	12⅜	− ¼
Ahed M	400	295	295	295	− 5
Alta Gas A	4181	$16⅜	16¼	16⅜	− ¼
Alcan	7548	$25⅞	25⅜	25⅜	− ¼
Alcan pr	675	$25⅞	25¾	25¾	
Algo Cent	1250	$14⅜	14¼	14¼	
Algoma St	4135	$16½	16⅛	16⅜	− ⅛
Algonq pr	z96	455	455	455	
Allarco Dv	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Alliance B	2850	$9⅜	9⅜	9½	− ¼
Alpa I	20698	$10¾	10½	10½	+ ⅛
Alumin pr	z45	$19¼	19	19¼	
Almin 2p	50	$36½	36½	36½	
Andres W	1425	$37¾	35½	37	− 1
Anglo-cn	100	$7⅝	7⅜	7⅜	− ⅛
Ang CT 4½	35	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅛
Ang CT 265	75	$34⅞	34⅞	34⅞	+1⅛
Anthes C p	100	$70	70	70	
Aquitaine	1325	$26	24⅞	25	−1¾
Argus	300	$20	20	20	+1½
Args 250 p	z15	$34⅞	34⅞	34⅞	
Argus B pr	z10	$35½	35½	35½	
Argus C pr	5400	$14	14	14	
Asbestos	z137	$18	18	18	
Ashland C	925	$13⅜	13¼	13½	+ ¼
Atco Ind	1450	$11¼	11	11¼	+ ¼
Atl Sugar	700	$6	5⅞	6	
Atl Sug A	300	$15	14¾	14¾	− ½
Atl Sug w	300	110	110	110	
Auto El	400	$8¾	8¼	8¾	
Bad Boy	1425	$18⅜	17¼	18	− ⅜
Bk Mtl	12212	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Bank N S	4667	$36⅝	35½	35¾	− ¾
B Cdn Nat	1200	$17	17	17	− ¼
Baton B	2200	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Beldng w	300	100	100	100	−25
Bell Canad	9141	$43¾	43½	43⅝	
Bell A pr	728	$48	47¾	48	
Bell B pr	650	$49¼	48¼	48¾	− ¾
Block Bros	8100	305	300	300	
Bombrdier	600	400	390	400	+10
Bovis Cor	3300	260	245	255	− 5
Bow Valy	2210	$33	32¼	33	+ ⅜
BP Can	4530	$16⅝	16¼	16½	+ ⅜
Brator Res	700	240	235	235	−15
Bramalea	5020	$6	5⅞	5⅞	
Bramal w	200	460	440	440	+10
Brascan	8735	$20⅝	20¼	20¼	− ⅛
Brinco	7247	$5⅞	5¾	5¾	
Br Am Bnk	200	$18½	18½	18½	
BC Forest	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	
BC Sugar	200	$21½	21½	21½	
BC Phone	125	$54⅞	54⅜	54⅞	−1⅛
BCPh 4¾ p	25	$62	62	62	+ 2
BCPh 5.15	z10	$64¼	64¼	64¼	
BCPh 6.80	150	$22¼	22¼	22¼	
Budd Auto	1270	$15½	15¼	15½	
Budd A w	300	$10	10	10	− ⅛
Burns Fds	400	$19	19	19	− ¼
Cad Dev	114412	$14½	14⅛	14⅛	− ¼
Cad Dev b p	z60	$22⅜	21½	22⅜	
CAE Ind	700	$11⅜	10⅜	10⅞	
Calgary P	605	$28⅛	27½	27½	− ⅜
Calgy 540 p	z10	$99½	99½	99½	
Calvrt Dle	1400	285	285	285	−10
Cambridg	400	$14¾	14½	14½	+ ⅜
Campeau	2550	$10¼	10⅛	10⅛	− ⅛
Can Cem L	307	$55	54½	55	+ ½
C Cem L p	z56	$18¼	18¼	18¼	
Can Malt	150	$31	31	31	+ ⅜
C Packrs	1200	$23¾	23¼	23¾	− ¼
C Perm	10600	$22½	21¾	22½	+ ½
Cdn Brew	7975	$5¼	5⅛	5¼	
C Brew Ap	200	$27	27	27	− 1
C Brew Bp	z15	$32½	31¾	31¾	
C Cablesy	320	$17¾	17⅜	17⅜	− ⅜
C Cable w	600	410	390	390	−30
Cdn Can A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Curtis	500	86	85	86	+ 1
Cdn Equty	700	$15¼	15¼	15¼	
C Found pr	800	$13	13	13	
CGE	100	$29	29	29	− 1
CGE pr	33	$29½	29½	29½	
CG Invest	175	$78½	78	78	− ½
C Hydr	5350	$11¼	11	11	− ¼
C Hydr pr	225	$14½	14½	14½	− ¼
C Imp Bank	6215	$29¾	29½	29½	− ¼
C Ind Gas	5187	$9¼	8⅞	9	− ¼
C Ind Gas p	z100	$21	21	21	
CIL	z77	$17	16⅜	17	
C Interurb	z50	425	425	425	
C Intrurb p	200	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
C Manoir	1000	375	375	375	−15
C Marconi	3402	420	400	405	−15
C Ocdental	600	$12⅜	12⅜	12⅜	
CP Inve pr	2530	$30½	30⅜	30⅜	− ⅛
CP Inve w	7930	275	270	270	− 5
CP Ltd	34002	$18⅛	17¾	17¾	− ⅜
CPL A p	1575	$11⅛	10⅞	11⅛	
Cdn Salt	1000	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
Cdn Tire	140	$61⅛	60½	60½	− ¾
Cdn Tire A	9674	$58¼	57½	58	− ½
C Utilities	150	$13	13	13	
C Util 5 pr	z5	$65¾	65¼	65¾	
C Util $1.25	50	$27	27	27	
C Util w	z30	440	440	440	
Canron	530	$23¼	22¼	23	+ ½
Cara	1045	$9	8⅞	8⅞	− ⅛
Carma D	100	$8¾	8¼	8¾	+ ¼
Carrier JD	275	$5	5	5	
Cassidy L	200	$6½	6½	6½	− ⅛
Cassidy p	900	$10⅜	10⅛	10⅛	− ⅜
CC Yachts	1420	$5⅛	5	5	− ⅛
CDP Com	130	150	150	150	−30
Celanese	3265	455	445	450	
Celan 175 p	425	20¼	20	20	− ¼
CFCN	400	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Chrysler	8280	$32⅞	31⅝	31⅞	+ ¼
CHUM B	325	$12	11⅝	12	+ ½
Cockfield	300	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Columbia	4250	300	295	300	+25
Columbi p	2475	$7⅛	7	7	− ¼
Cominco	6345	$31½	31⅜	31½	+ ⅛
C Holiday I	260	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Compro	300	425	425	425	
Comb Ins	200	$13½	13½	13½	−2⅞
Computel	1300	$14⅛	13¾	13¾	− ½
Comtech	1250	440	425	440	+15
Conn Chm	525	$6	6	6	
Conn Bath	3531	$20½	20⅛	20½	− ⅛
Con Bath p	620	$21	20½	20½	− ⅛
Con Bath w	7925	55	55	55	
C Bath 68 w	120	775	775	775	−25
C Bldg	23350	305	300	300	
Con Textle	600	450	450	450	−25
Con Distrb	4095	$32¼	31⅜	31⅝	− ⅜
Cons Gas	5091	$16⅞	16¾	16¾	− ⅛
Cooper C	730	$15¾	15½	15½	− ½
Cornat Ind	9750	325	315	315	
Costain R	100	$8⅝	8⅜	8⅝	− ⅛
Crain R L	655	$13½	13¼	13⅜	
Crestbrk	2475	$9	9	9	
Crush Intl	3600	$14¾	14⅛	14⅛	− ½
Dale-R	335	$8⅝	8⅜	8⅜	− ⅛
Dalmy A	600	$11½	11⅛	11½	− ⅛
Dawson D	500	$7¼	7¼	7¼	
Distl Seag	2880	$38¾	38½	38⅝	+ ⅛
Doman I	2015	$19¾	19	19½	− ¼
Dome Pete	6050	$40¼	38⅞	40⅛	+1⅛
D Bridge	700	$32½	31¾	32	−1¼
D Citrus	200	$10	9¾	9¾	− ¼
D Coal pr	100	$34½	34½	34½	
Dofasco	1416	$26¼	25¾	26¼	+ ¼
Dom Store	1350	$15⅛	15	15	
Domtar	4785	$20	19¾	19⅞	− ⅛
Domtar pr	100	$15½	15½	15½	
D Textile	5050	$8¾	8⅛	8⅝	− ⅛
Donlee	10725	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Douglas L	200	330	330	330	−10
DRG Ltd	600	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Dr Mc C A	550	$12½	12½	12½	
Du Pont	1672	$31½	31¼	31½	+ ¼
Dustbane	z20	$7⅜	7¼	7⅜	
Dylex Ltd	200	$10⅜	10⅜	10⅜	− ¼
Dylex L A	2425	$10½	10	10	− ⅜
Estn Can S	1450	$21½	21¼	21¼	− ¼
Estn Prov	350	$5¾	5¾	5¾	
E-L Fin	z50	$11	11	11	
E-L Fin w	150	390	390	390	−10
Electro Itd	1065	$17¾	17¼	17½	− ¼
Emco	1800	$5⅛	490	5⅛	+22
Fairview	400	$17¼	17¼	17¼	− ½
Falcon	2097	$72¾	71½	71½	−1½
Farm Mer	200	$7½	7¼	7½	− ⅛
Fed Grain	6700	$9⅜	9	9	− ¼
Fed Pion	400	$25½	24	24	− 2
Fidelty M S	287	$11⅜	11⅜	11⅜	
Fields S	2200	$20	19½	19½	− ½
Finning T	1250	$14	13¾	14	+ ⅛
F City Fin	1000	$20½	20½	20½	+ ¼
F City F wt	1400	$10⅜	10½	10½	
Fleetw'd	100	$17½	17	17½	+ ½
Foodex S	3130	$8⅞	8⅜	8⅜	− ½
Ford Cnda	15	$103⅛	103⅛	103⅛	− ⅜
F Seasons	4952	$9	8¾	9	+ ¼
F Season w	100	450	450	450	
Gaz Metr	700	495	480	495	+10
Gaz M 63w	160	8	8	8	
Gaz M 66w	450	135	120	120	−10
Gdn Mang	250	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Gen Distrb	2000	$34½	34¼	34¼	− ½
GMC	1183	$71¼	71	71¼	− ¼
Genstar L	3742	$17¼	16¼	16¼	−1⅛
Gnstar L w	140	530	530	530	−10
Gerin 1st p	200	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Gesco Dis	100	$8	8	8	+ ⅛
Glengair	1000	165	160	165	
Gleng B p	6450	320	320	320	
Gold Crest	800	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Goodyer	75	$256	255	255	− 5
Graft G	3075	$40¼	40	40¼	+ ¼
GL Paper	1930	$22	22	22	+ ¼
GL Power	700	$27	27	27	− ⅛
GN Capital	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Gt W Life	125	$74	73½	73½	−1⅛
Gt West S	800	$5⅝	5⅜	5⅜	
G West wt	z50	165	165	165	
Green A L	1000	$5	5	5	
Grey G	200	$7	7	7	
Greyhnd C	2100	145	140	140	− 5
Greyhnd	798	$20	19½	19½	− ¼
GSW Cl A	500	$19¼	19	19	− ¼
GSW Cl B	z20	$18¾	18¾	18¾	
Guar Trst	950	$13	12⅞	13	+ ⅛
Gulf Can	7759	$33	32½	32¾	
Halifax D	3100	195	195	195	
Hambro C	1900	$8⅜	8¼	8¼	− ¼
H Group	500	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Ham Tr	600	$14¾	14⅜	14⅜	− ⅛
Ham Tr pr	50	$26	26	26	−1½
Hardee	1000	105	105	105	+ 5
Hard Carp	100	$9	9	9	
Hard Crp A	800	$8⅞	8¾	8⅞	
Harqn	17100	$13	13	13	
Harris J S	300	340	340	340	+10
Harveys F	1944	155	150	155	+ 5
HWood A	300	135	135	135	+15
Hawker S	1300	430	425	425	− 5
Hays Dna	1360	$11⅜	11⅛	11⅛	− ¼
Hedway C	1100	460	460	460	−30
Home A	1529	$40	39½	40	− ¼
Home B	z50	$38	38	38	
Horne Pit	2300	$5	485	5	+50
Hoden DH	400	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
H Bay Co	6745	$21¾	21¼	21½	− ¼
HB Oil Gas	935	$47½	46	46¼	− 1
HB Oil G pr	25	$56	56	56	− 2
Huron Eri	2185	$30¾	30	30⅜	+ ⅜
Husky Oil	6957	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ⅛
Husky B pr	z10	$43⅜	43⅛	43⅜	
Husky D w	312	640	640	640	−20
Husky E w	1000	800	790	790	−10
Husky E w	1000	800	790	790	−10
IAC	3690	$18⅜	18⅛	18¼	− ¼
IAC w	2000	630	630	630	−10
Imasco	2092	$33¼	33	33¼	
Imp O	21885	$40⅜	39½	40¼	+ ½
Indal Can	1750	$14½	13½	14½	
Indusmin	100	$12½	12½	12½	− ¼
Ind Adhes	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Inglis	1250	$19¼	19	19	
Inland Gas	285	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Inter-City	1900	$12	11¾	11¾	− ⅜
Inter C A w	100	760	760	760	−15
Inter C B w	700	775	775	775	
Intrmetco	600	475	465	465	−10
IBM	120	$425	420	420	− 5
Inco	25367	$32⅞	32½	32⅝	− ¼
Int Util	3805	$23⅛	22⅞	22⅞	− ¼
Interpool	1050	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
Int Div	1000	270	270	270	
Intpr Pipe	9770	$26½	25½	25¾	− ⅜
Int Pipe w	1500	$10⅜	10¼	10⅛	− ⅜
Ipsco	2411	$14⅜	14¼	14⅜	− ⅛
Inv Group	4500	$10	10	10	
Inv Grp A	4125	$10⅞	10⅜	10¾	
Inv Grp 5 p	985	$22½	22	22	− ½
Irwin Toy	5900	$14	13⅞	13⅞	
ITL Ind	6000	395	350	375	+25
ITL Ind pr	100	$12½	12½	12⅛	
Ivaco Ind	200	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
IWC Com	700	380	380	380	
Kaiser Re	2450	260	255	255	− 5
Kaps Tran	1950	$8¾	8½	8⅝	
Keen Ind	600	$14¼	13¾	13¾	− ¼
Keeprite B	743	$15⅜	15⅜	15⅜	
Kelly D A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Kelsey H	200	$12½	12½	12½	− ⅛
Koffler	1135	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Koffler w	3100	810	800	810	
Labatt	522	$28	27¾	27⅞	+ ⅜
Labatt pr	650	$28	27¾	27¾	
Laidlaw M	7120	$15⅝	15	15	− ¾
LOnt Cem	2200	340	315	340	
Laura Sec	583	$11¾	11½	11½	− ¼
Lau Fin	150	$11¼	11¼	11¼	− ⅜
Lau F 2.00	550	$25½	25	25	− ½
Leigh Inst	2510	$9⅞	9½	9⅞	
Life Inves	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅜
Lincoln Tr	670	$19	18½	19	+ ½
Livingsto	100	$10	10	10	− ⅛
Living w	300	600	600	600	−20
Lob Co A	558	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Lob Co B	300	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Lob Co pr	55	$30½	30	30	− ⅛
Lob G A pr	z50	$17¾	17¾	17¾	
Loeb M	5600	55	485	495	+10
Mclan H A	4100	$15	15	15	
MH Cable	306	$16⅜	16½	16½	− ⅛
MB Ltd	10680	$31	30¾	30⅞	
Magna El	600	$8¾	8½	8¾	
Magnason	100	$14	14	14	+ ¼
Magnetcs	3120	100	95	100	+ 5
Maislin I	350	$11¼	11	11	− 1
M Lf Mills	500	$18½	18½	18½	
Maplex M	144	390	390	390	
Maplex wt	7400	5	5	5	
Maritime	100	$21⅞	21⅜	21⅜	+ ⅜
Markboro	3400	$13¼	12¾	12¾	− ⅜
Markel F	100	$10¾	10¾	10¾	
Mas-F	26426	$20⅛	19⅜	19⅞	
McGraw H	300	$5½	5½	5½	− ⅜
McLaghln	2025	$21	20¼	20¼	
MEPC	3000	$10	10	10	
MEPC w	1700	400	395	400	−20
Melchers	200	$6½	6½	6½	− ⅜
Melton R E	500	410	405	405	− 5
Melton A w	1500	280	280	280	
Mercantil	1033	$26⅜	26½	26⅜	− ⅛
Met Stores	100	$22	22	22	− ½
Met Trust	400	$21½	21	21	− ¾
MICC	1400	$30½	30	30	−1⅛
Microsyst	2601	$12	11¾	11⅞	− ⅛
Micrsys w	450	675	675	675	−25
Milt Group	100	460	460	460	
Moffat	150	$12⅜	12⅜	12⅜	
Molson A	4348	$27⅜	27	27	− ⅜
Molson B	1000	$27¼	27	27	− 1
Mon Life	50	$40½	40½	40½	
Monenco	z25	$9⅝	9⅜	9⅜	
Moore	7030	$52¼	51⅛	51½	− ⅜
Morse A	z90	$10¾	10¾	10¾	
MTS Inter	4600	75	74	75	
Murphy	224	$8¼	8⅛	8⅛	− ⅛
Murritt P	1900	315	300	315	+ 5
Nabrs Dlg	700	$12¾	12¼	12¼	− ¼
NaChrs I	3200	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Nat Groc p	z50	$23½	23¼	23½	
N Hees Ent	100	260	260	260	−10
Nat Sea A	890	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Nat Trust	200	$44¼	44	44	− ¼
N B Cook	200	240	240	240	
Neonex	12550	440	425	440	+ 5
NB Tel	150	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
N Provid D	9900	41	40	40	− 1
Nfld Tel A	400	$20	20	20	
Nia Wire B	100	$26½	26½	26½	− ½
Noran	14547	$48½	47½	48¼	− ¼
Nordair L	110	$5½	5½	5½	+ ⅛
Nor Ctl G	8016	$11⅜	11¼	11¼	
Nor Ctl B p	z75	$24⅜	24	24¼	
Nor Ct 150 p	100	$24	24	24	+ ⅛
Nor Ctl w	225	425	420	420	+ 5
NW Util p	55	$54	54	54	
NS Savngs	215	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
NS Savng r	3235	47	45	45	
Nowsco W	250	$9¼	9¼	9¼	− ½
NSI Mark	1700	380	370	370	−10
NW Fin	1500	250	245	250	
Occdentl Pt	4100	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Oil Patch	1400	415	410	410	− 5
Ontario Tr	400	$9¾	9⅜	9⅜	− ⅛
Orlando R	2000	$10¾	10½	10¾	
OSF Ind	1730	$11	10¾	11	
Oshawa A	820	$10½	10⅜	10⅜	− ⅛
Oshawa w	427	95	95	95	− 5
Overlnd 2 p	1000	475	460	475	+ 5
Pac Pete	4937	$32⅜	32	32	− ⅛
Pac West A	650	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Pancana I	1650	270	260	270	− 5
Paragon	200	300	300	300	−15
Paulin	700	$5½	5½	5½	
Peel Elder	200	$23¼	23¼	23¼	
Peerless	400	$13½	13¼	13¼	− ¼
Pembin A	900	$5⅝	5½	5½	
Pembin B	2300	$6	6	6	
PC Jwl A	200	$23½	23	23	− 1
P Dept S	3325	$17¾	17	17¾	+ ¾
Petrofina	z3	$28¾	28¾	28¾	
Phillips Cb	300	$13½	13¼	13¼	
Photo Eng	100	$23	23	23	− ¼
Pitt Eng C	4450	$11	10¾	10¾	− ¼
Pow Corp	1175	$12⅛	11¾	11¾	− ¼
Pow Crp pr	125	$32	31½	32	
Pre Cable	2000	$16	16	16	− ½
Price Com	4705	$16⅜	16¼	16¼	− ⅛
Prov B Can	z50	$15⅜	15⅜	15⅜	
Prov BC r	600	44	44	44	
Quinte C	200	200	200	200	−60
Quinte A	400	215	200	215	− 5
Rank Org	2200	$11⅜	11⅜	11⅜	
Rapid Dta	4475	$12	11⅛	12	+ ⅞
Readers D	1400	$26	25½	26	+ ½
Realty C A	2400	$6¾	6¼	6½	− ⅛
Redpath I	75	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Reed Oslr	4450	$11½	11	11	+ ⅛
Reichhold	450	$19	18½	19	− ⅛
Reitman	200	$14	13¾	13¾	− ¼
Reitman A	100	$12¾	12¾	12¾	
Riv Yarn	600	325	300	300	−25
R Little	900	$5⅝	5½	5½	− ⅛
Rolland	100	$7¾	7¾	7¾	
Ronyx Cor	2100	160	160	160	− 5
Rothman	z50	$15⅜	15⅜	15⅜	
Rothmn w	300	405	400	400	−15
Rothm A p	z25	$90¾	90	90	
Rothm 2p	650	$18⅞	18¾	18⅞	
Royal Bnk	3320	$34⅜	34⅛	34¼	− ⅜
Royal Trst	840	$25½	25¼	25⅜	− ⅜
Russel A	1050	$10⅞	10¾	10⅞	
St Maurice	7100	115	110	110	
Schneid b p	375	$14	14	14	
Scintrex	1050	200	175	175	−25
Scot York	4600	470	460	465	+15
Scot Lasal	500	400	400	400	
Scotts	250	$19½	19	19	− 1
Seco Cem	750	$10⅝	10½	10⅝	− ¼
Secur Cap	2700	62	56	56	− 7
Selkirk A	700	$15	14½	15	+ ¼
Shaw LE A	300	$7½	7½	7½	
Shaw Pipe	875	$12⅝	12½	12½	
Shell Can	1096	$52¾	52¼	52½	− ⅜
Shepherd	100	$5¼	5¼	5¼	− ¾
Shore To S	800	355	355	355	
Shully's	100	275	275	275	
Sifton Pro	1200	$7½	7	7½	+ ½
Silverwd A	475	$14¾	14¾	14¾	
Simco Eri	200	400	400	400	
Simpsons	3973	$33⅞	32¼	32¼	−1⅛
Simpson S	933	$53½	53	53¼	
Sklar M	5112	$9¾	8½	9⅛	− ⅜
Sklar W	700	750	740	740	−45
Skyline H	900	$6½	6½	6½	
Slater Stl	600	$11¾	11½	11½	− ⅛
Slat W Can	1050	$14¾	14⅜	14½	− ¼
Somville p	30	$39⅝	39⅜	39⅝	
Southam	5125	$32	31¼	32	+ 1
Spar Aero	1000	395	395	395	
St Brodcst	2173	$13⅞	13½	13¾	− ¼
St Paving	2200	$7⅜	7½	7½	− ⅛
Stelco	2645	$33⅞	33¼	33¼	− ⅜
Steintron	500	$5½	5½	5½	
Ster Trust	5000	$11½	11½	11½	
Superior A	100	405	405	405	−10
Surpass C	200	120	120	120	
Systems D	7535	$20¾	20¼	20¼	
Tamblyn	75	$29¾	29¾	29¾	
Teledyne	800	490	485	485	− 5
Texaco	1452	$65¾	65¼	65¾	+ ⅜
Texas G	39548	$21¾	21¼	21½	− ⅛
Thom Nes	6175	$14⅛	14	14⅛	
Thom N pr	100	$49¾	49½	49½	− ¼
Tone Craft	z50	$8½	8½	8½	
Toromont	525	305	300	300	
Tor Dm Bk	1539	$33¾	33¼	33⅜	− ⅛
Tor Star B	755	$23⅜	23½	23½	− ⅛
Trdrs A	11995	$19	18⅞	19	+ ⅛
Traders 5

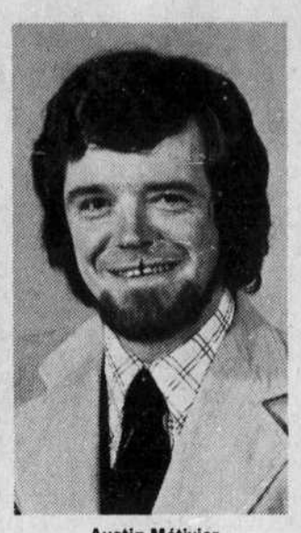
Nouvel Associé



Benoit DeMontigny



Jean-Marc Dion



Austin Métivier

Messieurs Benoit DeMontigny, Architecte, et Jean-Marc Dion, Analyste-conseil en éducation physique et récréation, de la firme DeMontigny et Dion, 1090 Louis Riel, Ste-Foy, Qué., ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de s'adjoindre M. Austin Métivier, Architecte, comme nouvel associé. M. Métivier est diplômé de l'Ecole d'Architecture de l'Université Laval et il est à l'emploi de DeMontigny et Dion depuis avril 1971.

Dorénavant, cette agence d'architectes et d'analystes-conseils en éducation physique et récréation opérera sous la raison sociale de DeMontigny, Dion, Métivier, avec adresse postale à 1090 Louis Riel, Québec, Qué. G1W 4A8

La balance canadienne des paiements: un déficit de $584 millions en 1972

OTTAWA (PC) – La balance des paiements internationaux a montré un déficit de $584 millions en 1972, a révélé hier Statistique Canada.

Ce montant contraste beaucoup avec le montant de 1971 alors qu'un surplus de $400 avait été enregistré.

Le changement provient presque totalement d'une baisse de plus de $900 millions de la balance commerciale du Canada qui s'élevait l'an dernier à $1,386 milliards.

L'économie très saine au pays, spécialement vers la fin de l'année, a entraîné un flot d'importations qui, au cours de l'année, ont augmenté 60 pour cent plus rapidement que les exportations, dit le bureau de la statistique.

"Le taux relativement bas de l'accroissement des exportations outre-mer était probablement dû à un ralentissement de l'expansion économique dans ces pays, spécialement au début de l'année."

Le premier et le troisième trimestres de 1972 ont été ceux qui ont le plus affecté la balance des paiements. Au cours du dernier trimestre, certains signes montraient que la situation commençait à se rétablir.

Au cours du dernier trimestre, la balance des paiements a montré un déficit de seulement $43 millions, comparativement à $209 millions de $213 millions qu'il était au cours du trimestre précédent.

Cette augmentation de 14.4 pour cent sur un total de $5,514 milliards dépassait l'augmentation des importations, en hause de 8.4 p.c.

On a enregistré des augmentations importantes des achats faits par l'étranger – et principalement les Etats-Unis – des marchandises suivantes: pièces d'automobiles, bois de construction, nickel, blé, pétrole non raffiné, minerai de fer et cuivre.

En même temps, le Canada a acheté en plus grande quantité à l'étranger – principalement des Etats-Unis. Les importations des pièces d'autos, les machineries, l'équipement de communications et l'acier usiné ont tous enregistré des hausses.

Les entrées de capitaux à long terme sont passées à $1,773 milliards comparativement à $394 millions l'année précédente. On a enregistré une sortie de capitaux à court terme s'élevant à $973 millions comparativement à $14 millions en 1971.

Baisse des taux d'intérêt

CHICAGO (Reuter) – Deux des sept banques américaines, qui avaient annoncé lundi un relèvement de 6.25 à 6.75 pour cent de leur taux d'intérêt de base, ont ramené leurs taux à 6.50 pour cent, le président du Bureau fédéral de réserve, M. Arthur Burns, ayant déclaré que l'augmentation était injustifiée.

Il s'agit de la Continental Illinois Bank, qui avec des avoirs de $12 milliards, se classe au neuvième rang des banques des Etats-Unis et la banque newyorkaise Marine Midland.

Les cinq autres banques, à la tête desquelles se trouve la Manufacturers Hanover Trust, s'en tiennent aux 6.75 pour cent annoncés. Les représentants de ces banques ont été reçus, jeudi, par M. Burns, qui est également président de la Commission gouvernementale sur les intérêts et dividendes.

A M. Burns qui déclarait cette hausse des taux injustifiée, les banques ont répondu que les taux actuels étaient trop bas, car ils avaient encouragé certaines firmes à emprunter de l'argent aux banques pour le réinvestir ensuite à des conditions plus profitables.

La commission n'a pas autorité pour ordonner aux banques de réduire leur taux d'intérêt, mais le président des Etats-Unis peut le faire.

les obligations

Peu de changement

Les prix sont en général demeurés inchangés au cours de la semaine sur le marché canadien des obligations où l'activité a été modérée.

Les obligations à courts termes ont baissé d'environ 25 cents au cours de la semaine tandis que les autres secteurs du marché sont demeurés en grande partie inchangées.

Le marché était fortement à la baisse au début de la semaine à la suite d'une nouvelle émission du gouvernement du Canada. Les courtiers ont affirmé que l'augmentation du taux d'intérêt de base des Etats-Unis et que le grand nombre d'émissions prévues prochainement ont aussi aidé à faire baisser les prix.

Douglas Coape-Arnold, de DuPont Clore Porgan Canada Ltd., a affirmé que les taux à courts termes continueront à monter prochainement et que les "prêteurs ont tendance à investir pour de plus courtes périodes en prévision de rendements plus élevés" lors de leurs réinvestissements."

L'argent au jour le jour était disponible hier à 4 pour cent. Les billets du Trésor du Canada, à trois et à six mois, se vendaient respectivement à 4.42 et 4.70 pour cent.

GOUVERNEMENT DU CANADA			
5, 1er oct.	1973	99¾	100¼
5, 1er avril	1974	99½	100
3¼, 1er juin	1976	92	93
7¼, 1er avril	1975	103	104½
5½, 1er oct.	1975	99½	100
7, 1er juil.	1977	103	104
3¾, 1er janv.	1978	87½	88½
6½, 1er juin	1979	99½	100¼
7¼, 1er oct.	1979	81½	87
6¼, 1er avril	1980	98	100
4½, 1er sept.	1983	82	83
6½, 1er oct.	1995	91	93
3¼, 15 mars	1998	58	61
CN. 4, 1er fév.	1981	81	83
CN. 5¾, 15 janv.	1985	87½	89½
CN. 5, 1er oct.	1987	79	81
Perpétuel	1996	40	42
PROVINCIALES			
A. G. Tel. 7½, 15d.	1991-87	95¾	96¾
AMFC, 8, 1er nov.	1974-89	102	103
Pr. N.B. 7¾, 1 ms	1996-94	96¾	97¾
Ont. Hyd. 9, 30 in	1995-90	108¼	109¼
Ont. Hyd. 7, 15 s	1992-88	91	92
Qué. H. 8, 21 fév.	1998-95	99	99½
T.N. 8, 15 fév.	1993-90	99¼	99¾
MUNICIPALES			
V. Mont. 9½, 1 d.	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oc.	1990	108	111
Husky Oil 8½	1991	100½	101½
Int. Nickel 8⅝	1991	103	104
Massey Ferg. 9¾	1980	105	107
Pan Cann. 8⅛	1992	97	98
Pan Cann 8¾	1992	103	104
RTM 8	1983	99½	100½
Simpsons S A 8¾	1992	102½	103½
Steinberg R 8½	1991	100½	101½
Steinberg 8⅝	1992	101½	102½
Trader 8¾	1982	103	104
Trader 9	1991	103	104
TRP 9	1991	103½	104½
TRP 8¾	1992	102½	103½
TRP 8⅞	1992	102¾	103¼
Union Carbide 8⅛	1992	100¼	101¼
Union Gas 8⅛	1992	100½	101½
WTC 8	1991	96	97
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	107	107½
A.G.T. 7½	1990	164	166
Ashland 5	1993	100	101
Atlarco Dev. 7	1989	85	86
CGT 5½	1989	89½	90½
Dawson 8½	1985	106	107
Dynasty 7	1982	102	104
DXT 5¾	1992	99½	100½
GPD 5	1993	99	100
Home Oil 5½	1992	113¼	114
Nu West 8¾	1991	108	—
Pac. Pete 5	1992	98½	99½
Scurray 7¼	1988	90	91
SSR 4½	1988	148	—
W. Coast Tr. 7½	1991	110½	111½
NOUVELLES EMISSIONS			
Sommerville 8½	1993	99¾	100¼
Indal 8½	1993	98¾	99¼
Kelly Doug 8⅜	1993	99¼	99¾
Bq. Tor. Dom. 7½	1993	100¼	100½
Hudson Bay Acc. 8¼	1993	99½	100
UDC 7½	1987	99½	100
BM-RT 8¾	1978	101½	101¾
BM-RT Units		12⅞	13⅛
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	107	—
Bell. T. 9⅝, 14 at	1990	109	—
Mar. T & T 1er jn	1990	104	—
N & C Gas 9⅝ 15 j.	1991	108	—
TC P. Line, 9¾, 20 j	1990	109	—
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	98½	99
Alb. Gas 8⅛	1992	99	99½
Alcan 9⅜	1991	107	109
Bq. Mont. 7½-7¾	1982	100	101
Bq. Mont. 7¼	1987	98½	99
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97	98
Bq. N.-E. 7½	1988	100	100½
Bq. Royale 7	1991	99	99½
Bq. Royale 7½	1987	100	100½
Bq. Tor. Dom. 7.8	1991	100	101
B.C. Tel. 8¼	1994	99¼	100¼
B.C. Tel. 8⅝	1993	102¼	103¼
Bell 8	1997	98⅝	98⅞
Bell 8⅜	1993	100¼	101¼
Calg. Pow. 8½	1993	101½	102½
Can. Ciment 8¾	1993	102¼	103¼
Can. Utility 8⅜	1992	100½	101½
CIBC 7¼	1992	98¾	99¼
Const. Gs 8⅜	1992	102	103
Cominco 8½	1991	100½	101½
DCS 7⅜	1991	95	97
Eatons Acc. 8¾	1992	102½	103½
Falconbridge 7¾	1991	93	95

Stabilité du dollar canadien

MONTREAL – Le dollar américain était inchangé hier et valait $0.99 16-25 en valeurs canadiennes. La livre sterling était à la hausse de 2-25 et valait $2.46 1-2.

A New York, le dollar canadien était inchangé et valait $1.00 9-25 en valeurs américaines. La livre sterling était à la hausse de 9-100 et valait $2.47 2-25.

Face aux monnaies flottantes

Le dollar s'est bien défendu

PARIS (AFP) – La semaine qui s'achève a été calme sur les marchés des changes occidentaux où le dollar a fait preuve d'une relative fermeté face au bloc des monnaies européennes flottantes.

C'était la première semaine de réouverture des marchés depuis la crise qui avait abouti à leur fermeture le 1er mars dernier, et depuis la mise sur pieds, à Bruxelles, du dispositif européen de flottation concertée. A ce dispositif, s'ajoutaient les engagements (non contraignants) par les Américains, à la conférence monétaire de Paris du 16 mars, d'aider sporadiquement leurs partenaires à soutenir le dollar.

L'incertitude des spéculateurs devant les implications de ces nouveaux accords, ainsi que les besoins de dollars de la clientèle commerciale qui, pendant 17 jours n'avait pu se procurer de devises que pour couvrir ses besoins immédiats. Par ailleurs, les prises de bénéfices de la spéculation, qui avait acheté des marks avant le 1er mars, au moment où l'Allemagne fédérale s'est trouvée inondée de dollars, et avant la réévaluation de 3 0/0 du mark, ont contribué à la bonne tenue de la monnaie américaine.

Les huit monnaies européennes qui flottent conjointement(les six monnaies fortes du Marché commun, plus couronnes suédoise et norvégienne) se sont maintenues dans les limites autorisées entre elles de 2.25 0/0, mais le mark allemand est tombé au "plancher" vis-à-vis du franc belge, de la couronne danoise et de la couronne suédoise, ce qui a obligé les Banques centrales à intervenir pour l'empêcher de dépasser son cours limite.

Cet accès de faiblesse du mark, qui a pratiquement cessé hier car il s'est redressé par rapport à l'ensemble des monnaies européennes sans que les Banques centrales aient à intervenir, s'explique par le fait que le mark n'est plus intéressant pour les spéculateurs depuis qu'il a été réévalué. De plus, certains spéculateurs qui ont acheté du mark contre du dollar avant le 1er mars ont préféré jouer d'autres monnaies européennes à la hausse avec leurs marks plutôt que de les reconvertir en dollars.

Quant à la lire italienne, qui est restée en dehors de Bruxelles et flotte isolément (comme la livre sterling), elle a atteint hier un taux de dépréciation de 10 0/0 par rapport aux monnaies européennes flottantes conjointement, donnant aux exportateurs italiens un bénéfice moyen de 7.5 0/0.

Dans les milieux financiers italiens on pense qu'une dévaluation de la lire est inévitable tôt ou tard et que son taux se situerait entre 10 et 12 0/0.

Les spéculateurs ont donc adopté une position d'attentisme par rapport au dollar cette semaine. Mais si l'on est arrivé à déconcerter provisoirement la spéculation, la marge de manoeuvre constituée par les 80 à 90 milliards de dollars "baladeurs" existe toujours.

C'est l'un des problèmes de fond qu'il est urgent de régler, comme l'ont réaffirmé les ministres des Finances du Marché commun réunis à Bruxelles jeudi et hier.

Les Caisses d'économie

Dix ans de progrès continu

"Après dix ans d'activité incessante, la Fédération des Caisses d'économie du Québec peut maintenant prétendre être un instrument privilégié de la libération économique des travailleurs québécois."

C'est en ces termes que le directeur-général de la Fédération, M. Robert Soupras, a résumé le rapport d'activité du mouvement qu'il dirige, à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres et de son 10e anniversaire.

Pour mesurer le chemin parcouru, a souligné M. Soupras, qu'il suffise de mentionner que la fédération, au moment de sa fondation, en 1962, regroupait 14 caisses ayant 20,000 membres et un actif consolidé d'environ $15 millions.

Or, au terme de l'exercice financier pour l'année 1972, le nombre de membres des caisses affiliées est passé à 154,308, soit une augmentation de 9.8 pour cent par rapoort à 1971, alors que, l'actif consolidé atteignait $131,1089,585 soit 25.5 pour cent d'augmentation en regard de 1971. Quant à la fédération elle-même, son actif à la fin de sa première décade atteint $16.6 millions en regard de $12.1 millions en 1971, soit une augmentation de 27 pour cent.

Les caisses d'économie, selon le directeur-général, présentent maintenant une image financière équilibrée. En effet, les dépôts des caisses représentent un sommet de $122 millions en 1972.

La répartition des dépôts (liquidité $30 millions, prêts aux membres $83 millions et prêts hypothécaires $9 millions), fait que la réserve générale consolidée dépasse $2 millions.

banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-et-un cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 1973.

Ce dividende, portant le numéro 301, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er mai 1973, aux actionnaires inscrits dans les registres le 21 mars 1973, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le vice-président et directeur général,
RAYMOND PRIMEAU.

Montréal, le 14 mars 1973.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-028248-73

MICHEL LEMIEUX, domicilié au numéro 3458 rue Prud'homme, à Notre-Dame-de-Grâce, dans le district de Montréal,

REQUERANT:

-VS-

SIMONE LEVESQUE, actuellement de lieu inconnu,

INTIMEE.

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée Simone Lévesque est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution dans le délai susdit, le requérant procèdera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 20 mars 1973

SIGNE HONORABLE JUGE AMEDE MONET, Juge de la Cour Supérieure.

Mes. ROY & CHARBONNEAU,
484, rue McGill,
Montréal, P.Q.
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-008288-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

BRUNO ROMITTI, autrefois de 5490 Lavoie, app. 3 ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

-et-

HYMAN BURDMAN, autrefois de 3435 Drummond, app. 64, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

-et-

ELITT CONSTRUCTION CO. autrefois de 6505 Côte St-Luc, app. 805, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

-et-

MAX GREENBERG, autrefois de 4825, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

-et-

CHARLES TOZZI, de 7540 Louis-Hébert, ville et district de Montréal,

défendeurs

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, Ronald Blitt, Ben Blitt

Mis-en-cause

IL EST ENJOINT à BRUNO ROMITTI, HYMAN BURDMAN, BLITT CONSTRUCTION CO., et MAX GREENBERG à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 mars 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier
242 Boul. Ste-Rose
Laval
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

AVIS

Prenez avis que Monsieur et Madame VINCENZO MONTUORI présenteront une requête en homologation de conventions matrimoniales selon l'article 1265 du code civil P. Q. le neuf avril prochain (1973). Cour de Pratique, à 10 est, rue Cragi, Montréal.

Le tout suivant les exigences de la loi.

Montréal, le 20 mars 1973

Me Huguette Boulanger, Notaire,
1259, rue Berri, chambre 510,
Montréal 132, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-009201-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal

demanderesse

-contre-

DAME DOLORES PARENTEAU DROUIN, autrefois résidant à 3955, Ave. Di Patria, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

ILEST ENJOINT à DAME DOLORES PARENTEAU DROUIN à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 mars 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Dion & Lanctot
15 Boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-005466-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

ISAAK FIKSEL, résidant à 91, Ave. Oskwood, Toronto, Ontario,

défendeur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

Mis-en-cause

IL EST ENJOINT à ISAAK FIKSEL à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration amendée a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 mars 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Dagenais, Lalande & Coutu
suite 500
3 Place Laval
Laval
Avocats de la demanderesse

AVIS

Avis est donné par la présente que Cecil Posman, avocat, résidant à 51 Aldercrest, dans la Cité de Dollard-des-Ormeaux, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de CECIL JOE POSMAN.

Montréal, le 14 mars, 1973

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-009202-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal

demanderesse

-contre-

DAME A. BONIN CARDINAL, autrefois résidant à 969, 69e Ave. Fabreville, Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à DAME A. BONIN CARDINAL à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jors.

Montréal, le 19 mars 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Dion & Lanctot
15 Boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval
Avocats de la demanderesse

AVIS est par les présentes donné que HOVANNES HAROUTYOUN KUTAHIALIAN résidant à 14333 Yates Crescent, Ville de Pierrefonds, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JOHN H. AREVIAN, ledit changement de nom devant bénéficier à sa femme DIKRANUHI ALEXANIAN et des enfants mineurs HERA et KRIKOR-HRATCH, les dits noms devant servir à toutes fins légales.

MONTREAL, Québec, le 19 mars, 1973.

Monroe A. Charlap, Produreur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

o 02-009179-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal

demanderesse

-contre-

DAME IRENE COPARIS BOYER, résidant autrefois à 7255, 17e Ave. Laval-Ouest, Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à DAME IRENE COPARIS BOYER à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 mars 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Dion & Lanctot
15 Boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

No.: 12-028009-73

YVON LAVOIE, commis de postes, résidant à 4530, Bellechasse, app. 407, ville et district de Montréal,

Requérant

-contre-

LISETTE BOILEAU, autrefois de 8498, St-André, app. 101, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Lisette Boileau est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 19 mars 1973

WILFIRD LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT

Mes DeGrandpré, Colas & Assoc's
2501 Tour de la Bourse
Place Victoira
Montréal
Avocats du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(division des divorces)

No.: 12-027817-73

KILDA BOIVIN, ménagère, résidant au Lac des Plages, Cté de Papineau, district de Hull,

requérante

-contre-

ALBERT BOULANGER, autrefois du Lac Mégantic, maintenant de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ALBERT BOULANGER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal le 19 mars 1973

WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT

Mes DeGrandpré, Colas & Assoc's
2501 Rour de la Bourse
Place Victoria
Montréal

Avocats de la requérante

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Comté de Chambly
SOUMISSION
CONTRAT NO. 126

Pose de lampadaires sur diverses rues de la municipalité

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le lundi 2 avril 1973, et seront ouvertes publiquement à 16:30 heures le même jour, pour la pose de lampadaires sur diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la ville, M. Claude Raynault, ing., 1585, rue Montarville, St-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GASTON MARTINEAU, ing.,
Gérant, Hôtel de Ville,
1585, rue Montarville,
Saint-Bruno, P.Q.

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Comté de Chambly
SOUMISSION
CONTRAT NO. 128

Construction d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, d'empierrement et de pavage sur les rues: Sorel, Foucault, Bourdon, Dablon, Caille, Hillside Drive,

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le lundi 2 avril 1973, et seront ouvertes publiquement à 16:30 heures le même jour, pour des travaux d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, d'empierrement, sur diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la municipalité, 1585, rue Montarville, Saint-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Saint-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GASTON MARTINEAU, ing.,
Gérant,
Hôtel de Ville,
1585, rue Montarville,
Saint-Bruno, P.Q.

Télésat
Telesat Canada

APPEL D'OFFRES PROCHAIN AUX ENVIRONS DU 22 MARS

Les personnes intéressées sont appelées à exécuter les travaux suivants à sept endroits de la région de la Baie d'Hudson.

Déblayer, construire de courtes voies d'accès, construire des fondations de béton, (environ 30 verges cubes de béton par endroit) et fournir une petite quantité de gravier pour remplissage.

Toutes les conditions et plans du présent appel sont contenus dans le document qui peut être obtenu par les compagnies qui désirent soumissionner en tant que premiers entrepreneurs:

Telesat Canada
333, River Road
Ottawa, Ontario K1L8B9
613/746-5920
Attention: Directeur
Groupe des approvisionnements

VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE
Comté de Chambly
SOUMISSION
CONTRAT NO. 127

Construction de bordures, de trottoirs et de pavage.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16:00 heures lundi le 2 avril 1973, et seront ouvertes publiquement à 16:30 heures le même jour, pour la construction de bordures, de trottoirs et de pavage sur diverses rues de la municipalité

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la ville, M. Claude Raynault, ing., 1585, rue Montarville, Saint-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Saint-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GASTON MATINEAU, ing.,
Gérant,
Hôtel de Ville,
1585, rue Montarville,
St-Bruno, P.Q.

Pour les touristes: Six clefs pour la France

par Urgel Lefebvre

Décrire en quelques mots les attraits, ressources et aspects de la France est chose inconcevable. Des dizaines de guides, d'annuaires et d'encyclopédies, des centaines de manuels et de livres, des milliers d'ouvrages et de publications scientifiques, techniques, artisitiques et touristiques n'épuisent pas une matiere qui se renouvelle d'ailleurs incessamment.

Que faire alors pour présenter la France? La nouvelle revue d'Air France a trouvé la solution en fournissant à ses lecteurs "Six clefs pour la France".

Qui lui a fourni ces clefs? La sensibilté propre aux Français, l'affinement de leurs sens et de leur goût, leur sensualisme inné, qui est peut-être à l'origine de leur sensualité créatrice, lui ont fourni ces clefs permettant d'accéder aisément aux richesses spirituelles et à l'idéal de bonheur que la France propose à l'humanité.

C'est pourquoi, Air France a placé son album sous le signe de l'oeil, de la main, de l'oreille, du nez et du palais, organes de perception et de plaisir, mais aussi instruments d'action, d'invention et de création. Quant à la sixième clef, il en sera question à la fin du présent article.

A quoi servira la première clef? A titre d'exemple, la revue présente à nos yeux une série d'images. C'est Versailles (bassion nord du "parterre d'eau") et tout particulièrement le groupe de la Nymphe à la Guirlande et au Dauphin et l'Esprit de l'Air, qui fut sculpté par Legros et fondu en 1688 par les frères Keller.

C'est, en Normandie, le palais de justice, le théâtre et l'hôtel de ville de Neufchâtel-en-Bray. Ce sont des vitrines au Faubourg Saint-Honoré. Ce sont des oeuvre de quelques-uns des cinquante mille peintres de Paris, choisies par Air France pour décorer ses "menus" dans un éventail s'étendant largement du Post-Cubisme au Cinétisme en passant par le Surréalisme et l'Abstraction Lyrique.

Ce sont des images du Mont-Saint-Michel. C'est le château de Rastignac construit au XVIIe siècle sur les plans de l'architecte Victor Louis (1735-1811) et qui présente des similitudes frappantes avec la Maison-Blanche de Washington. (Rappelons que le premier président des Etats-Unis avait confié à l'architecte français Pierre l'Enfant, vers 1800, la tâche de tracer le plan d'ensemble de la ville qui porte aujourd'hui son nom.)

De Moscou, le romancier Valentin Kataev a bien voulu présenter la deuxième clef pour la France de la façon suivante:

"Il m'est arrivé, dans le métro parisien, d'arrêter mon regard sur les mains des voyageurs. Toutes n'étaient pas belles, mais toutes — même celles des femmes les plus élégantes — témoignaient d'une semblable habileté et habitude du travail.

"Les pavés impeccablement alignés sur les chaussées de pierre, les statues de Maillol dans le jardin des Tuileries, les ensembles architecturaux modernes, les sculptures des portails en bois des vieilles églises, les vitraux de Chagall, les céramiques de Picasso, les vêtements de haute qualité, les instruments de précision, les ponts et les ouvrages d'art, les marionnettes de Guignol, les tapisseries des Gobelins, les ferronneries d'art et bien d'autres choses sont l'oeuvre de ces mains de talent, ces mains de France — et c'est au creux de ses paumes qu'on en perçoit l'inimitable texture."

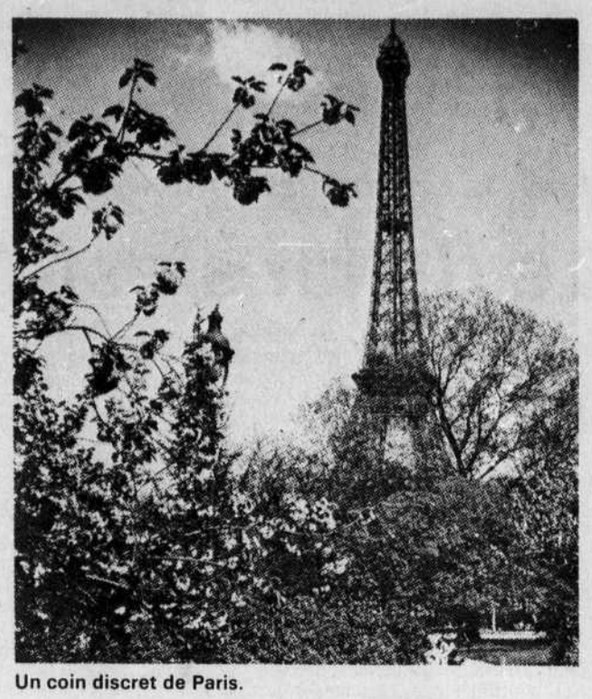
Puis se succèdent, figés dans des photos, les mains du montreur de marionnettes et celles du mime Marceau, les jeux de mains de l'enfant jouant au ballon, les mains du potier à Vallauris, celles du maître verrier Simon à Reims et celles de l'émailleur Yvonne de Morsier, les mains de l'écrivain, les mains du pelotari du pays basque, les "petites mains" de Paris travaillant aux créations sorties des mains des grands couturiers, la main imposée sur l'enfant au bapteme, les mains aux doigts écartés de la chiromancienne et de "La Marseillaise" de Rude à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, la main minuscule du nourrisson crispée sur l'un des gros doigts de la main de l'adulte, la main de la Bretonne au dos courbé s'appuyant sur sa canne pour marcher le long d'un chemin perdu du Morbihan, et les alignements de Carnac qui laissent deviner, quelque part dans le temps, d'invisibles mains.

C'est à Hans Eberhard Friedrich, de Francfort, qu'il fut demandé de présenter la troisième clef pour la France, celle "des musiques, des bruits et des silences de la France". Il l'a fait dans les termes suivants:

"Il n'y a de langue ni de paysage en Europe qui soit plus harmonieux que ceux de la douce France, la douce, tendre et raisonnable France. Le sens du mot doux n'a d'ailleurs aucun rapport avec celui du piano-piano italien; pour le comprendre, il faut penser à l'après-midi d'un faune de Debussy.

"Comment expliquer qu'il faille se concentrer et faire un effort d'attention, de réflexion pour écouter et entendre la France?... C'est que la raison, la clarté, la mesure, l'amour de la forme qui constituent la ligne mélodique de la symphonie française sont parfois couverts par une orchestration riche en sonorités éclatantes, voire tumultueuses.

"Cette orchestration bruyante met d'ailleurs en valeur la tendre perfection du theme musical du pays de la raison, de la clarte, de la mesure et de l'amour de la forme: les clameurs des halles, les rumeurs des rues, la gaieté éclatante du 14 juillet, ne constituent que l'un des éléments intégrés en contrepoint à l'incomparable mélodie du savoir-vivre."



Un coin discret de Paris.

Tout cela est illustré par des photos évoquant le silence des forêts et les bruits inventés par l'homme. Ici un chasseur sonnant l'hallali, là un agent donnant un coup de sifflet. Puis c'est le défilé des joueurs de fifre et de tambour, de clairon, d'harmonica. Une photo du marche aux puces de Paris eveille en nous la musique un peu éraillée du vieux phono et l'orgue de Barbarie du boulevard Saint-Michel nous remplit de nostalgie. A genoux en plein music-hall, un Johnny Hallyday semble chercher éperdûment à se depasser, tandis que des chercheurs au visage placide jonglent avec les formules et les tiges métalliques, pour découvrir des sonorités nouvelles.

A Vittel, la traditionnelle revue du 14 juillet vient interrompre la cure de silence. A Arles, au temps de la transhumance, les belements deviennent clameur. Bruits divers et caractéristiques: Saint-Tropez a sa Bravade, la Feillie ses concerts champêtres, Montrevel-en-Bresse son bal forain, Beaune en Bourgogne ses bruyantes libations des Chevaliers du tastevin.

Pour présenter la clef "palais", oublions les photos illustrant la halle aux fromages à Rungis, les vendanges en Bourgogne, le marché aux bestiaux à Brioude en Auvergne, la boulangerie industrielle pres de Paris, les cuisines d'Air France à Orly, où des chefs de talent préparent 3,500,000 repas par an, les parcs à huîtres d'Arcachon, les dîners gastronomiques à Versailles.

Tenons-nous-en plutot à cette carte dont les points géographiques sont des spécialités gastronomiques: Huîtres au Kirsch de Boulogne, Tripes à la mode de Caen, Andouille de Vire et de Guémené, Rillettes du Mans et de Tours, Poulardes de La Flèche, Foie gras et Truffes du Périgord, Jambon de Bayonne et Foie gras des Landes, Civet d'Izard, Saucisson d'Arles, Bouillabaisses de Marseille et de Nice, Saucisson de Lyon, Poulardes de Bresse, Foie gras et Saucisse de Strasbourg, Andouillette de Troyes... sans oublier les villages et les bourgs que sont les sucreries, les friandises et les mignardises de toutes sortes.

Sur cette carte, les régions se nomment: Calvados, Muscadet, Vouvray, Touraine, Cognac, Pineau, Bordeaux, Moissac, Armagnac, Jurançon, Champagne, Chablis, Bourgogne, Arbois, Beaujolais, Côtes du Rhône, Châteauneuf-du-Pape, Pouilly, Fine, Alsace, Kirsch, Languedoc, Provence...

D'innombrables auteurs ont élevé aux nues l'inimitable cuisine et les vins de France. Paul Claudel a lui-même chanté le vin, ce trésor jaillissant de la terre profonde, ainsi que son bouquet miraculeux, élaboré dans la paix, le calme et le mystère des caves obscures et qui comble les espérances de l'esprit, du coeur et du palais.

Pour presenter la clef placée sous le signe du nez, Klibi Abdelkader, secrétaire général du comité culturel du gouvernement de Tunisie cite les trois versets suivants, extraits de poèmes anciens:

"Ma bien-aimée passe et exhale une odeur d'ambre qui m'ensorcelle." Nourredine Samoud.

"Quand vous dansez avec lui laissez-le sentir l'odeur de vos cheveux: il y trouvera mille parfums ensorceleurs." — Jaafar Magid.

"Les parfums envahissent en vagues successives les hommes endormis qui les sentent et s'éveillent."

Cette fois, les photos représentent des champs de fleurs, notamment les champs de lavande à Saint-Jurs, près de Valensole, et des nez de France. Car la science n'a encore rien trouvé pour remplacer le sens de l'odorat dans l'élaboration des parfums de marque et des grands crus.

Chaque grande maison de parfumerie a son "Monsieur le Nez", c'est-à-dire utilise les services d'experts à l'odorat particulierement subtil pour contrôler les composants et pour élaborer les formules des différents parfums. Il ne faut pas oublier en effet que le parfum fait partie intégrante de l'elégance et de la beauté.

Parfums et arômes se répondent dit la légende de la photo montrant une jeune fille humant un melon.

L'odorat est l'antichambre du goût, dit la légende de cette autre photo montrant de l'estragon, du romarin et de l'échalote, base de sauces succulentes.

Et puisque le Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand compare son nez à un cap, la France s'est trouvé à elle-même un nez: la Pointe du Raz, face à l'Ile de Sein.

Il y a aussi les parfums des provinces de France. La Corse par exemple, cette île de beauté, répand les senteurs de son maquis à plusieurs milles en mer.

Ah! nous allions oublier la sixième clef ou sixième sens qui est "l'aile". Voici ce que dit à ce sujet M. Richard H. Moore, président de l'American Club de Paris:

"Les perceptions des cinq sens, si riches et si aiguës qu'elles puissent être, restent encore insuffisantes pour donner une conception exacte de la France. Il faut contempler de haut cette terre admirable, ses campagnes, l'animation de ses agglomérations urbaines, l'harmonie et la variété de ses paysages, ses cathédrales et ses châteaux prestigieux, toute l'oeuvre de ses populations laborieuses et pacifiques, penser aussi à ses deux millénaires d'histoire et de culture...

"Il arrive alors que l'on ait subitement la révélation que la France n'est pas seulement la somme de ses richesses et de ses attraits, mais bien davantage: elle est véritablement l'une des plus belles réalisations collectives de l'humanité et chaque homme peut y trouver les satisfactions et l'inspiration qu'il recherche."

On ne saurait blâmer Air France d'avoir illustré cette sixième clef par des photos de ses appareils et de ses installations comme le hangar no 7 d'Orly, plus grand qu'une cathédrale, où le géant Boeing 747 trouve une aire à sa taille.

Air France, dit-on, c'est déjà la France. Ses agences à l'étranger, comme ses avions, offrent toute une palette de la création artistique française: tapisseries et panneaux dus aux lissiers et peintres des écoles modernes. Le peintre Mathieu a créé pour Air France une série d'affiches qui ont obtenu un succès mondial.

Dans les appareils d'Air France, on présente des films à succès et le grand orchestre de l'ORTF. Festival en plein Ciel donne un avant-goût de l'ambiance des salles de concert, des music-halls et des cabarets de Paris. Les noms de baptême de ces appareils évoquent les plus prestigieux châteaux de France.

Dans le monde entier les services d'Air France évoquent la courtoisie et l'accueil français.

Balenciaga, un des maîtres de l'élégance parisienne, a dessiné robes et manteaux pour les hôtesses d'Air France.

Le bel album des "Six clefs pour la France" présente comme dernière photo le "Concorde" au-dessus de l'île Saint-Louis: le supersonique de demain survolant le Paris historique.

Échange d'étudiantes entre Montréal et Copenhague

Une tournée de concerts de printemps et un échange d'étudiantes auront lieu entre une école privée très exclusive de Montréal et un lycée de Copenhague, au Danemark. La nouvelle a été annoncée à Montréal par M. George E. Tracy, proviseur de Miss Edgar's and Miss Cramp's School of Montreal; l'autre institution est l'Institut St. Joseph, dont le directeur est M. Bohn Christiansen.

Fondé en 1858, l'Institut St. Joseph de Copenhague a toujours joui d'une excellente réputation comme lycée pour demoiselles, précise M. Tracy. L'échange projeté résulte des efforts conjugués de MM. Tracy et Christiansen ainsi que de ceux de M. Eric Botten, de Quality Tours, de Montréal, et du personnel des bureaux des lignes SAS à Montréal et Copenhague.

Les demoiselles canadiennes descendront dans des familles danoises et fréquenteront les classes à l'Institut St. Joseph pendant une semaine. Un concert en règle et un récital d'orgue seront présentés pendant ce séjour. Les étudiantes de l'Institut St. Joseph ont été invitées à venir séjourner à Montréal, l'an prochain.

M. Tracy relate que pendant les discussions, on a constamment tenu compte de deux objectifs. Premièrement, la nécessité de présenter un répertoire choral traditionnel pour démontrer l'importance d'un milieu éclectique dans le développement de la musique depuis ses débuts, tel qu'illustré par le groupe de la Renaissance qui englobe des oeuvres du compositeur français Guillaume Dufay et des madrigalistes anglais John Cobb et Thomas Morley. La période baroque est magnifiquement représentée par le délicat duo de la Cantate numéro 78 de J.S. Bach et par un choral entraînant, extrait de l'Oratorio Samson, de Haendel.

"Deuxièmement, nous tenons à insérer une teneur canadienne, ce qui est très important en cette époque de conscience nationale. Il s'agit d'une oeuvre chorale contemporaine de notre compatriote Brock McElheran, directeur du Montreal Elgar Choir. L'oeuvre s'intitule "Funeral March of the Deaths of Heroes". Elle tend à faire réfléchir sur le chaos et les pertes résultant de plusieurs conflits mondiaux et autres. Les choristes doivent interpréter des "grappes totales", empruntant comme texte les noms de héros de guerre recueillis à même des pierres tombales.

l'Amérique du Sud
$599.
RIO DE JANEIRO
BUENOS AIRES
SANTIAGO
LIMA
ENFIN A LA PORTÉE DE TOUS...!
Pour tous vos voyages, venez nous voir.
Agence de Voyage Pélican
1380 Gilford
527-8744

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Voyagez la Viau
LA GRANDE AGENCE DE TOURISME
EUROPE 73
via viau
CIRCUITS DU TOURISME FRANÇAIS
Voyages de qualité — itinéraires étudiés — hôtels de 1er ordre — autocars de luxe — guides français — Hôtel et repas compris — nombreux départs (Tarif aérien non compris). Demandez la brochure.
FRANCE · ITALIE — SUISSE $816
Paris - Provence - Côte d'Azur
Rome - Florence - Venise - Lausanne - Bâle
ESPAGNE — MAROC — PORTUGAL $676
Paris - Madrid - Grenade - Malaga
Tanger - Fès - Séville - Lisbonne - Salamanque
ALLEMAGNE — AUTRICHE — SUISSE $829
Paris - Luxembourg - Berlin - Munich
Salzburg - Vienne - Innsbruck - Genève
TOUR DE FRANCE $715
Paris - Caen - Rennes - Bordeaux
Carcassonne - Nimes - Marseille
Nce - Grenoble - Strasbourg
TOUR D'EUROPE $837
France - Belgique - Hollande
Allemagne - Suisse - Italie
REGARDEZ "INFORMATION VOYAGES" AU CANAL 10
tous les dimanches à 5:00 P.M.
842-1751
3428, rue SAINT-DENIS
Ouvert 9:30 A.M. à 8:30 P.M.
Samedi de 10h à 4h
353-7650
GALERIES D'ANJOU
Ouvert 9:30 A.M. à 5:00 P.M.
Samedi de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.
AGENCE DE VOYAGES VIAU

NEW YORK à Pâques, 20-23 avril . . . 59.
OLD ORCHARD, 23-25 juin . . . . 49.
OUEST-CANADIEN, 30 juin & 7 juillet, (16 jours) . . . . . 349.
L'ACADIE, 6-8 juillet . . . . 55.
VIRGINIE, Là où tout a commencé), Washington, 11-15 août . . . 98.
Places limitées ! Réservez tôt !
Agences Franciscaines VOYAGES A.F. Ltée
500, 8e Av. Québec 3
523-0031
Montréal: 861-8634
Ottawa: 728-1983

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VOYAGE CULTUREL
ÉTÉ 1973
EUROPE
Vingt-et-un jours à travers la merveilleuse histoire de France, de Suisse et d'Italie. Du 5 juillet au 26 juillet. Aller-retour par AIR FRANCE.
Tout compris: $951. Dollars canadiens
Profitez de l'expérience. 19e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.
Pour informations, demandez:
P. Julien Déziel, o.f.m.
Directeur
2010 ouest, Dorchester, Montréal 108
Tél. 933-4243

La GRÈCE 73
$295.00*
• Centres de Jeunesse
• Hôtels
• Croisières
• Circuits organisés
• Allocation d'Auto
• Allocation de Yacht
• Excursions Spéciales
* Tarif de Jeunesse
Pour un service complet et dates de départs, consultez:
Olympia Express
5200, Park Ave., Montréal, Qué.
Tél.: 276-8537

Le Monde vous invite... via HONE
Visitez l'Europe en . . . groupe
GRÈCE — YOUGOSLAVIE
Départ de Montréal: mercredi 9 mai
Accompagnateur de l'Agence au départ de Montréal
AUTRICHE - YOUGOSLAVIE GRÈCE - TURQUIE - PARIS
En Yougoslavie: Séjours à DUBROVNIK et Sv. STEFAN dans le décor de l'Adriatique
Croisière M.S. AQUARIUS
Une semaine de visions inoubliables
Îles de la Mer Égée - Éphèse en Asie Mineure
La Turquie avec Istamboul et le Bosphore
Escales à Hydra, Heraklion (Crète), Santorin, Rhodes, Kusadasi avec excursion à Éphèse, puis les Dardanelles
Istamboul et sa Corne d'Or,
4 jours à Athènes avec l'Acropole, Corinthe Mycènes, Épidaure, Nauplie et Delphes
21 JOURS 5 PAYS $1,450
AUTRE DÉPART: MERCREDI 26 SEPTEMBRE
SCANDINAVIE — RUSSIE
Départ de Montréal: jeudi 28 juin
Accompagnateur au départ de Montréal
Itinéraire: DANEMARK - SUÈDE - NORVÈGE FINLANDE - URSS - POLOGNE
Copenhague et la Côte danoise
Stockholm et les vieilles cités de la Suède
Oslo et Helsinki
Moscou et Léningrad, la Russie des Tsars et la Russie moderne
Varsovie et Cracovie.
21 JOURS 6 PAYS $1,285
LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h.30 à 18h. le jeudi jusqu'à 21 h. Le samedi de 9h.30 à 13h.
IATA

TOURISME CANADIEN
Des voyages raisonnables...
Des itinéraires équilibrés... et originaux
Des hôtels de qualité...
Des prix vraiment tout compris...
Des départs quasiment tous assurés...
Des chefs de groupe très soigneusement choisis..
VOILÀ CE QUE VOUS RÉSERVENT NOS TOURS DE PRINTEMPS DE TROIS SEMAINES EN EUROPE
FRANCE - ITALIE - SUISSE
Le 19 avril et le 10 mai . . . . . $948 et $1,050.
LES PROVINCES DE FRANCE
Le 28 mai . . . . . $896.
L'EUROPE CENTRALE
Le 10 mai . . . . . $949.
LA TUNISIE, LA SICILE, et L'ITALIE DU SUD
Le 17 mai . . . . . $1,179.
L'ESPAGNE
Le 10 mai . . . . . $897.
LES ÎLES BRITANNIQUES, LE BENELUX, FRANCE DE L'OUEST
Le 7 juin . . . . . $1,096.
LA GRÈCE
Le 8 et le 30 mai . . . . . $1,297.
Prix sujets à une légère augmentation à la suite de la dévaluation du dollar.
BROCHURE SUR DEMANDE
POUR VOS VOYAGES INDIVIDUELS À TARIFS RÉDUITS, NOUS SOMMES REPRÉSENTANTS ECONAIR
Londres $199. Paris $214.
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER, MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

échos touristiques

Une nouvelle édition de la brochure "Summer Camps for Boys and Girls" au Vermont est maintenant à la disposition des intéressés. S'adresser au centre d'information du Vermont, hôtel Laurentien. Les quelque 70 camps décrits dans la brochure offrent des programmes d'activités des plus variés et trop long à énumérer.

•

Du 22 au 25 avril, Lisbonne tient son "marché du printemps" dans le quartier historique de Bélem, sur le bord du Tage. On y expose des poteries, des cuirs, des cuivres, des objets d'artisanat de tout le Portugal. Dégustation de vins du terroir. Le premier jour: présentation des plus jolies filles du pays, candidates au concours de "Miss Portugal". Le 25 avril: journée du touriste. Fleurs, souvenirs, excursions, vins fins sont offerts gratuitement cette journée-là. Une carte de touriste donne droit à une remise au théâtre, au cinéma et sur le prix de menus pour touristes dans certains hôtels et restaurants. L'entrée dans les musées et les châteaux est libre. La journée du 25 avril se termine par un spectacle mettant en vedette les artistes du Portugal. Les Transports aériens portugais TAP offrent pour $287, tarif économique de groupe, le voyage aller-retour, une semaine à Lisbonne, une excursion d'une demi-journée à Sintra et à Estoril, un dîner royal dans un grand restaurant de la capitale. Départ de Montréal tous les dimanches.

•

Les lignes aériennes scandinaves SAS annoncent à New York une commande de $105 millions passée ces jours derniers à l'avionnerie McDonnell-Douglas, pour l'achat de 16 aérobus biréactés du type DC-9, avec option d'achat de quatre autres. Il s'agit là de la plus forte commande jamais placée par SAS du même coup. Douze DC-9 seront livrés en 1974; les autres en 1975.

•

Plus de 95% des voyageurs canadiens se rendant aux Etats-Unis par avion préfèrent passer aux douanes américaines avant leur départ du Canada plutôt qu'à leur arrivée aux Etats-Unis. Chaque année, trois millions de voyageurs passent par les douanes américaines avant leur départ de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver, ou bien des Bermudes et de Nassau (Bahamas). Mais ce sont quinze millions de voyageurs qui arrivent chaque année aux Etats-Unis par les 40,000 vols que se partagent 21 villes américaines. La pratique de passer aux douanes avant le départ sera continuée jusqu'au 30 juin, et au-delà de 1974 si le Congrès y consent.

•

"Tchécoslovaquie humaine" est le titre que Jean-Louis Laporte a choisi de donner au récit du voyage qu'il a effectué en Tchécoslovaquie. Le livre a été publié chez Ferron Editeur Inc. et se vend $4.50. Il contient de nombreuses illustrations et la présentation est de Roger Champoux. Voici ce qu'en dit celui-ci: "En ces pages, d'admirables photos, réunies avec autant de logique que de bon goût, vont éloquemment guider le lecteur cependant que le texte fait gentiment revivre des moments de vibrante gaieté ou met en lumière des situations apparemment banales – par exemple, se retrouver malade et solitaire dans une chambre d'hôtel – qui néanmoins comportent leur part de tragique."

•

L'édition 1973 de la brochure "Trails of Scandinavia" – dont il existera sous peu une version française – est disponible à tous les bureaux des lignes aériennes scandinaves SAS et aux agences de voyages. Le programme, qui s'étale d'avril à la fin de septembre, comprend dix vacances de 15 à 23 jours, dont quatre sont qualifiées de première classe. Chaque jour inclut une randonnée à travers le pays norvégien des fjords.

•

Kampgrounds of America, qui représente le plus vaste système de terrains de camping en Amérique, fera l'essai d'un nouveau type de motel sur six de ses terrains, à compter du 15 avril. M. James F. Collins, président de la Shelter Division de KOA, Inc., fait à ce sujet les remarques suivantes: "Nombre de familles aimeraient voyager mais en sont empêchées par le prix élevé des motels. Nombre de famille également voudraient camper mais n'ont pas d'équipement. Les Leisure Inns seront des motels économiques en milieu de camping." On compte pouvoir offrir des motels pour quatre personnes au prix de $8 à $16.50 la nuitée, selon la qualité du motel. KOA administre présentement plus de 600 terrains de camping aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

•

La société Court Line Aviation a reçu livraison, à Luton, Grande-Bretagne, d'un premier Lockheed TriStar de 400 places qui sera mis en service au début d'avril sous le nom de "Halcyon Days". Elle recevra le mois prochain un second appareil du même type qui portera le nom de "Halcyon Breeze" et sera mis en service en mai. Au cours de l'été, ces deux géants de l'air transporteront 250,000 Britanniques vers la Méditerranée et le soleil de l'Afrique du Nord. La Court Line est la plus grande compagnie britannique à se spécialiser dans les voyages de vacances. Elle possédait déjà dix BAC 1-11. L'addition à son parc des deux TriStar l'obligera à porter son personnel à un millier d'employés et à verser 25% plus de salaires qu'auparavant. Le TriStar est équipé de moteurs Rolls-Royce, réputés les moins bruyants (ou les plus silencieux) du monde entier.

•

A l'occasion du 25e anniversaire de l'Etat d'Israël, Foreign Tours offre, par l'intermédiaire des agents de voyages, des tours dont le prix peut être aussi bas que $441. Départ de Montréal par El Al, la ligne aérienne israélienne.



Le vieux château de Kilkenny, en Irlande, va être restauré dans sa splendeur d'antan. Avant de mourir, le marquis d'Ormonde a vendu son château séculaire, son parc et ses jardins splendides à la Société de développement et de restauration du château de Kilkenny pour l'équivalent de $125. Le contrat fut signé en 1967. La restauration est maintenant commencée et doit durer de dix à quinze ans. Elle est entreprise par le ministère des Travaux publics de l'Irlande qui possède et administre le château au nom du pays.

Le Donegal... pays cher aux Irlandais

DONEGAL TOWN – Les Irlandais qui ont quitté le sol natal conservent à jamais la nostalgie du pays, s'agisse-t-il de Dublin, la Ville du gué aux claies, de la belle Limerick, ou de ce coin du monde où l'on peut voir la lune se lever au-dessus de Claddagh et le soleil se coucher sur la baie Galway.

Mais un lieu leur est à tous particulièrement cher: le Donegal, dont on dit que même l'étranger ne peut manquer de se sentir comme chez lui.

Le Donegal est l'un des 26 comtés qui composent la République d'Irlande. Il pousse une pointe vers le nord plus haut que n'importe quelle autre partie de l'île – même que l'Irlande du Nord, dont les six comtés constituent avec la Grande-Bretagne ce qu'il est convenu d'appeler le Royaume-Uni. Les paysages sauvages et d'une beauté dépouillée du Donegal sont des plus typiques de la République d'Irlande.

Ses collines, ses avancées sur la mer, ses lacs et ses torrents, ses plages et ses terrains de golf ont valu au comté de Donegal le titre de "pays de loisir par excellence de l'Irlande".

Le chef-lieu du comté, Donegal, établi sur la baie de Donegal, au sud, à moins de 2000 résidents permanents.

On ne trouve ici aucuns palmiers, contrairement au comté Kerry du sud-ouest, mais, par contre, des haies de fushias poussent à profusion jusqu'à la pointe la plus septentrionale de toute l'île: Malin Head. La population locale s'adonne au golf et aux longues promenades tout l'hiver en bordure des plages de toute beauté et, en saison pêche au lancer dans les brisants et l'océan. Jusqu'au début d'octobre, il fait souvent encore assez chaud à la pointe nord du Donegal pour se baigner en mer.

Dans cette contrée, les routes montent et descendent et virent davantage que dans la plupart des autres régions de la République; notamment dans les hautes terres du nord. Sur la route qui mène à Malin Head, on voit au passage les moutons paître sur les coteaux, les ruminants qui broutent dans les prés, des oiseaux picorant les sorbes orangées, et défiler de loin en loin des masures au toit de chaume, des meules de foin, des haies d'hortensias roses et bleus, et les inévitables tourbières. Hormis le bétail et les moutons, la seule chose dont il faille se méfier sur la route ce sont les gens dans leurs beaux affutiaux du dimanche, qui reviennent chez eux à pied au sortir de la messe.

Les vestiges anciens semblent aussi nombreux en Irlande que les ânes, et bien que le Donegal n'en ait pas autant que certains autres comtés, on y trouve malgré tout, non loin de Malin Head, un ensemble impressionnant.



Le Lockheed TriStar de Court Line Aviations.

TERRE-STE, Turquie, Grèce, Rome
juin, août et sept.
à partir de **898**
FRANCE, Côte d'Azur, Italie, Suisse
juin, juil. et sept.
(15 jrs) **698**
MÉDITERRANÉE, Croisière: Égypte, Éphèse, Grèce, Italie, Paris
12 juil. - 1 août . **1,085**
PORTUGAL, ESPAGNE, FRANCE
St. Jacques de Compostelle. 15-30 juil. . . **798**
ÉGYPTE, Terre-Ste, Rome, Lourdes, Paris
18 juil.-8 août . **1,132**
LONDRES et tour de FRANCE
2-24 août . . . **1,095**
Places limitées! Réservez tôt!
Agences Franciscaines VOYAGES A.F. LTÉE
500, 8e Ave., Québec 3, Qué. 523-0031
Montréal: 861-8634
Ottawa: 728-1983

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame . . . c
9.30 Grangallo et Petitro . . . c
10.00 Mon Ami Ben . . . c
10.30 Téléchrome . . . c
11.30 Lassie . . . c
12.00 Les héros du samedi . . . c
1.00 Sporthèque: Golf . . . c
2.00 L'Univers des sports . . . c
4.00 L'heure des quilles . . . c
5.00 Le français d'aujourd'hui . . . c
5.50 Le monde en liberté . . . c
6.00 Le comte Yoster à bien l'honneur
6.30 Téléjournal . . . c
6.40 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique fédérale
"Le crédit social" . . . c
7.00 Walt Disney présente:
"La mission d'Andrews" . . . c
8.00 La soirée du hockey:
"Les blues de Saint Louis à Montréal" . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Nouvelles du sport . . . c
11.00 Au masculin . . . c
11.30 "Jeunes filles en uniforme" (comédie – Germano-Français 1958) . . . c
1.00 "Une étoile est née" (comédie – Américain 1954)

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue . . . c
8.30 Les p'tits bonhommes . . . c
9.00 Vers – 76 . . . c
10.00 Ciné-Jeunes:
"Le tonnerre sur le temple" (drame – Américain 1953)
12.00 Bon week-end . . . c
1.30 Chantier '73
2.00 Soeur volante . . . c
2.30 Horizon sports . . . c
3.00 Enquêtes spéciales . . . c
3.30 A ma manière à moi . . . c
4.00 Ça prend un voleur . . . c
5.00 C'est arrivé cette semaine . . . c
5.30 Studio 10 . . . c
6.30 Sur le matelas . . . c
7.30 Les grands spectacles:
"Les séducteurs" (comédie – Américain) . . . c
9.30 Bonanza . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA . . . c
11.00 En pantoufles:
"Quand la marabunta gronde" (drame – Américain 1953) . . . c
12.30 En pantoufles:
"Trois dans un moulin" (comédie – Français 1937)

CBMT 6

9.15 Stand by six . . . c
9.30 Arthur and the square knights . . . c
10.00 Rocket Robin Hood . . . c
10.30 Tween set . . . c
11.00 Three star bowling . . . c
12.00 Sports international
12.30 Par 27 . . . c
1.00 Children's cinéma:
"Kingdom in the clouds" . . . c
2.00 World curling championships . . . c
4.30 Sports week . . . c
5.00 Bugs Bunny Road Runner Hour . . . c
6.00 Update . . . c
6.30 Replay . . . c
7.00 Kingston Tercentenary . . . c
8.00 Hockey: "St Louis à Montréal" . . . c
10.30 Countrytime . . . c
11.00 The National . . . c
11.15 Provincial affairs . . . c
11.21 Night report and sports final . . . c
11.37 The David Frost Show . . . c
1.08 Ciné-six:
"The Bobo" (drame – 1967)
2.55 Final report and weather

CFCF 12

6.00 University of the air . . . c
6.30 The community calendar . . . c
6.50 Community calendar . . . c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show . . . c
8.30 George of the jungle . . . c
9.00 The Jackson Five . . . c
9.30 The Flintstones . . . c
10.00 Pink Panther . . . c
10.30 The Waterville gang . . . c
11.00 Puppet people . . . c
11.30 Story theatre . . . c
12.00 Star Trek . . . c
1.00 "Here comes the groom" (musical – Américain 1951)
3.00 Grand prix wrestling . . . c
4.00 Sports Beat '73
4.30 Wide world of sports . . . c
6.00 Circle of fear . . . c
7.00 Bridget Loves Bernie . . . c
7.30 Police Surgeon . . . c
8.00 "They're a weird mob" (drame – 1970) . . . c
10.00 Love American style . . . c
11.00 The CTV National news . . . c
11.20 Pulse
12.00 "Night of the generals" (drame – 1967) . . . c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Les aventures de Chaperonnette à Pois . . . c
9.30 Le prince Saphir . . . c
10.00 Le jour du Seigneur . . . c
11.00 D'hier à demain
12.00 La semaine verte . . . c
1.00 Dimanche . . . c
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 Cinéma:
"Un cadeau pour le patron" (comédie - américain 1960)
3.30 La nature et la vie
"La Hollande contre la mer" . c
4.30 Son et image . . . c
5.00 5D
6.15 Téléjournal . . . c
6.40 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique provinciale
"Le parti Libéral" . . . c
7.00 Quelle famille . . . c
7.30 Les Beaux Dimanches:
"Les derniers Vikings" (documentaire) . . . c
"Trois pièces dans un salon" . c
10.30 La flèche du temps . . . c
11.00 Téléjournal . . . c
11.15 Rencontres:
12.30 Ciné-Club:
"La stratégie de l'Araignée" (drame politique - Italien 1969) . c

CFTM 10

9.00 Musique canadienne . . . c
9.30 C'était le bon temps . . . c
11.00 Monsieur le maire . . . c
12.00 Bon dimanche . . . c
1.30 Ciné-dimanche:
"Increvable Jerry" (comédie-Américain 1965)
3.00 Choc des idées . . . c
4.00 Télé-quilles . . . c
5.00 Information voyages . . . c
5.30 Flipper . . . c
6.00 Music-Hall des Jeunes . . . c
7.30 Sous mon toit . . . c
8.00 Hockey:
"Les Oilers à Québec" . . . c
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 L'Homme de fer . . . c
12.00 Le 10 vous informe . . . c
12.05 Fin des émissions . . . c

CBMT 6

9.53 Standby six . . . c
10.00 Reach for the top . . . c
10.30 This is the life . . . c
11.00 Church service . . . c
12.00 The little concert . . . c
12.30 News profile . . . c
12.45 Away out . . . c
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada . . . c
2.00 Youth Confrontation: "Sex Education" . . . c
2.30 Danny Mosgrove . . . c
3.00 Pinnochio . . . c
4.00 Time to remember . . . c
4.30 Medical explorers . . . c
5.00 Music to see . . . c
5.30 Hymn sing . . . c
6.00 The Wonderful World of Disney . c
7.00 The beachcombers . . . c
7.30 Adventures of Black Beauty . . . c
8.00 The Julie Andrews hours . . . c
9.00 Purple playhouse . . . c
10.00 Weekend . . . c
11.00 The National . . . c
11.15 Nation's business . . . c
11.37 Greta Garbo festival: "Two faced Woman" (comédie - Américain 1941)

CFCF 12

6.00 University of the air . . . c
6.30 The Community . . . c
6.50 Community calendar . . . c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads . . . c
8.00 Cathedral of Tomorrow . . . c
9.00 Oral Robert Presents . . . c
9.30 Canada's waterways west . . . c
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Edith Serei . . . c
1.30 Mr. Chip's . . . c
2.00 Question period . . . c
2.30 Garner Ted Armstron . . . c
3.00 Hockey:
"St-Louis à Philadelphie" . . . c
5.30 Untamed World presents the Challenging Sea . . . c
6.00 Pulse . . . c
6.30 Going Places . . . c
7.00 The Amazing World of Kreskin . c
7.30 CTV Sunday Night Special:
8.30 Mannix . . . c
9.30 A touch of grace . . . c
10.00 W-5 . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 "Hole in the head" (comédie - Américain 1959) . . . c

cinéma

ALOUETTE: "Insatisfaites poupées erotique" 12.35, 3.35, 6.40, 9.35 et "Possedée du vice" 2.10, 5.15, 8.15
ARLEQUIN: "Les cinglés de retour à l'hôpital" 2.35, 6.30, 10.00 "Qui êtes-vous inspecteur Chandler" 1.00, 4.30, 8.00
ATWATER: (Cinéma II) "Il était une fois la révolution" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ATWATER: (Cinéma I) "Sleuth" 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30
AUDITORIUM LALEMANT: "La Bible" 2.00, 7.00
AVENUE: "Pete n' Tillie" 1.00, 3.05, 5.05, 7.20, 9.30
BEAVER: "While the cat's away" 12.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
BERRI: "La mort d'un bûcheron" 1.30, 3.00, 5.30, 7.30, 9.30
BIJOU: "Les Félines" 12.50, 3.59, 6.48, 9.57 et "Dans la poussière du soleil" 2.14, 5.23, 8.32
BONAVENTURE: "The Takers" 12.15, 1.45, 3.20, 4.55, 6.25, 8.10, 9.45
CANADIEN: "Les putains aussi" 12.45, 4.27, 7.09 et "Capitaine apache" 2.43, 6.25, 10.07
CAPITOL: "Class Reunion" 1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.45
CHAMPLAIN: "Le parrain" 1.00, 4.00, 8.25
CHATEAU: "Conquête de la planète des singes" 2.30, 6.00, 9.30 et "Sans mobile apparent" 12.40, 4.05, 7.35
CHEVALIER: "Taureau" 12.38, 3.03, 5.28, 7.53, 9.50
CINEMA 7e ART: "Les diables" 1.56, 5.56, 10.01 et "Bonnie and Clyde" 12.00, 3.35, 8.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Lady sings the blues" 1.00, 3.30, 6.00, 8.40
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cabaret" 1.35, 4.00, 6.25, 8.50
CINEMA DE PARIS: "Quiet days in Clichy" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: "Heat" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CREMAZIE: "Cesar et Rosalie" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) "Un détenu en attente de jugement" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (McLaren): "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ELECTRA: "Les jeux olympiques du sexe" 12.30, 3.10, 5.55, 8.35 et "Eugenie" 1.35, 4.15, 7.00, 9.45
ELYSEE: (Salle Resnais): "Le charme discret de la bourgeoisie" (Salle Eisenstein): "L'amour l'après-midi" 1.30, 3.20, 5.30, 7.30, 9.30 (pour les deux salles)
FESTIVAL: "Heat" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: "Les fous du stade" 12.15, 3.30, 6.45, 10.00 et "Le vieil homme et l'enfant" 1.53, 5.08, 8.23
GUY: "Love swedish style" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Sexual Freedom in Denmark" 1.20, 4.10, 7.00, 9.55
IMPERIAL: "Sex Shop" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25
JEAN-TALON: "Sissi face à son destin" Sam: 7.05, 9.30 Dim: 12.00, 2.20, 4.00, 7.05, 9.30
KENT: "Sounder" 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 9.00
LOEWS: "The story of Lolly Madona" 10.35, 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30
LUCERNE: "Hot rock" Dim: 1.30, 5.35, 9.30 "Sicilian clan" 5.35 Dim: 3.20, 7.15
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MERCIER: "Orange mécanique" 1.45, 4.10, 7.00, 9.30
MIDI-MINUIT: "Caresse interdite" Sam: 1.10, 4.25, 7.45, 10.55 Dim: 2.45, 6.00, 9.20 et "Le Maître d'école amoureux" Sam: 2.50, 6.10, 9.25 Dim: 1.10, 4.25, 7.45
MONKLAND: "Duck you sucker" 12.30, 4.50, 9.20 et "Chato's Land" 3.05, 7.35
OUTREMONT: Sam: "Le Bal des Vampires" 7.00 "Rosemary's Baby (v.f.) 9.30 Dim: "Le Bal des Vampires" 2.00 "Rosemary's Baby" 4.30 "Le Bal des Vampires" 7.00 "La course du lièvre à travers les champs" 9.30
PALACE: "Poseidon adventure" 12.30, 2.30, 4.45, 6.55, 9.15
PAPINEAU: "J'ai mon voyage" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
PARISIEN: Voir Papineau
PIERROT: "Les Colombes" 12.15, 2.35, 4.45, 7.05, 9.25
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: "Thoroghly modern milie" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "The emigrants" 12.10, 2.50, 5.30, 8.10.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Assassination of Trostky" 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Like mother, like daughter" 12.00, 2.53, 8.36 et "We a family" 1.30, 4.23, 7.10, 10.00
RIVOLI: "Une saison dans la vie d'Emmanuel" 12.45, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.35
SAINT-DENIS: "Pas de pitié pour les héros" 1.10, 4.43, 8.16 et "Les grenouilles" 2.23, 6.26, 9.59
SALLE BREBEUF: "Catch 22" et "Bye bye Barbara" 2.30, 7.30
SEVILLE: "Song of music" 1.30, 5.00, 8.30
SNOWDON: "Policeman" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10
VAN HORNE: "Doctor Zhivago" 1.00, 4.30, 8.00
VERSAILLES: (Salle rouge): "Insatisfaites poupées érotiques" 12.45, 4.25, 8.10 et "Possédée du vice" 2.40, 6.25, 10.00
VERSAILLES: (Salle Bleue): "J'ai mon voyage" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
VERDI: "Macbeth" 7.00, 9.30
VERDUN: "La mort d'un bûcheron" 2.15, 6.00, 9.45 et "La loi des gangsters" 12.30, 4.15, 8.00
VIDEOGRAPHE: "De ce côté ci d'la rivière" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Un amour de Tchekhov" 3.00, 5.00, 7.00
STUDIO B: "Ah, ça ira" 3.00, 5.00, 7.00 et "Iconostase" 9.00
VILLERAY: "Il était une fois la révolution" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
WESTMOUNT: "Save the tiger" 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.50
WESTMOUNT SQUARE: "Avanti" 1.10, 3.40, 6.10, 6.50
YORK: "The effect of gamma rays" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) Sam.: Richard et Marie Claire Ségun (et la première du film du parti Rhinoceros) 22h30. Dim.: Djazzalea (avec la soirée du monde de la Casanous) 21h.
CENTAUR: "Autumn et Altenburg" de R. Garrett – Sam: 17h30 et 21h30 Dim.: 19h.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Auguste, Auguste" de Kohout – Sam: 20h-30 Dim.: relâche
RIDEAU VERT: "La Sagouine" (d'Antoine Maillet) – Sam: 20h. Dim: 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le neveu de Rameau" de Diderot – Sam: 17h. 12h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUATSOUS: "Le Chinois" de M. Faure – 20h.30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam: Salvatore Adamo – 20h30 Dim: Gianni Morandi, Iva Zanicchi – 14h30
THEATRE MAISONNEUVE: Sam: Concert Radio-Canada, au pupitre Roland Leduc – 20h30. Dim: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Sam: "The man most Likely to..." 21h30 Dim.: relâche.

Vacances réussies avec les voyages organisés Maple Leaf



Découvrez le vrai visage du Canada en choisissant un voyage organisé Maple Leaf. Votre voyage sera préparé avec soin par le CN. Vous partirez l'esprit tranquille.

Vous apprécierez l'atmosphère accueillante des trains du CN, une excellente cuisine, des lits confortables et la détente. Vous descendrez dans des hôtels de marque et ferez les meilleures excursions.

Au CN, pas besoin de voyager en groupe pour bénéficier de conditions privilégiées. Les avantages qu'offrent les voyages organisés Maple Leaf vous laissent votre autonomie et une grande marge d'initiative puisque vous voyagez librement, sans guide.

Offrez-vous, dès maintenant, le plaisir de choisir votre itinéraire parmi les suggestions du CN, comme par exemple:

M-3 Voyage combiné Gaspésie-Maritimes **14 jours, $595***

M-4 Toronto et les Chutes du Niagara **5 jours, $135***

M-6 Vancouver et les Rocheuses Canadiennes **15 jours $785***

*Prix par personne, chambre à deux, départ de Montréal. Sont inclus: transport et voitures-lits; hôtels, excursions et repas spécifiés.

CN

Vivez moderne, voyagez CN.

Consultez, dès maintenant, votre agent de voyages ou le Bureau des Ventes Voyageurs du CN. Envoyez ce coupon à:

Canadien National
Bureau des Voyages
Gare Centrale, Montréal 101, P.Q.

Veuillez m'envoyer les renseignements complets sur les voyages organisés Maple Leaf.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____



Située dans la partie nord de la Suisse, sur les bords du majestueux lac qui porte son nom, la ville de Zurich offre des attraits touristiques et un panorama de divertissements qui justifie, à juste titre, sa position de "Coeur de l'Europe". Des vols directs Montréal-Zurich sans escale sont offerts par Swissair et la compagnie peut également organiser tous les détails de séjour et d'itinéraires dans presque toutes les autres grandes villes européennes.

La Suisse, ça se sent !

L'air limpide des Alpes majestueuses, la senteur des bourgeons, les ruisseaux qui emportent les neiges des montagnes vers les vallées et les rivières, les courants chauds qui montent du sud.

Voilà le printemps!

Dans chaque village, chaque canton, le 31 mars toute la Suisse célèbre la fin de l'hiver par une grande fête au cours de laquelle on fait brûler Ze Broog, le Bonhomme Hiver.

Mais les touristes qui se déplacent à travers le pays peuvent goûter en même-temps tous les charmes de l'hiver, du printemps et de l'été.

Les skieurs s'en donnent à coeur-joie à St-Moritz, à Davos, à Gstaad et dans des douzaines d'autres centres de villégiature où le soleil, la neige granuleuse, les pulls légers, le short et la culotte bavaroise sont de rigueur.

C'est aussi le moment où, dans la vallée, on commence à sentir les premières brises estivales alors que le mercure atteint presque 70°. Confortables, commodes et colorés, les trains électriques filent au pied des pics éblouissants et à travers la campagne verdoyante, toute parsemée de ruisseaux, de chalets et de villages. Si on préfère se balader un peu plus près du bord de la route, il y a aussi les nombreux services d'autocar deluxe dont la ponctualité s'inspire de l'exactitude de l'horlogerie suisse.

Zurich, via Swissair, ouvre la voie vers tous ces plaisirs.

Principale ville de la Suisse, elle offre, le long des rives du Zurich Zee, toute la gamme des divertissements cosmopolites qui cadrent avec sa position de choix, au coeur même de l'Europe.

Partout, les effluves des merveilleuses boîtes à fleurs qui parent chaque devanture de maison se mêlent au fumet de la haute gastronomie.

Grossmunster, la cathédrale romane qui date du 12e siècle, les vieilles maisons qui abritaient les Guildes d'artisans du 16e siècle et qui ont été transformées en pittoresques rendez-vous pour gourmets, la Bahnofstrasse – la rue de Rivoli de l'Europe entière, reconnue comme le meilleur endroit du continent pour les emplettes de tous genres – et les quelque 30 ponts de tous styles qui traversent la Limmad, font concurrence aux gratte-ciel modernes où logent les entreprises bourdonnantes de la ville dont le pouls bat au rythme des fluctuations du marché international.

Ce sont sans doute sa position de choix, à proximité des autres capitales européennes et la minutie de sa population qui ont fait de Zurich et de ses célèbres gnomes, les banquiers suisses, le vortex du monde de la finance.

Pas étonnant que Swissair ait une plus forte proportion de passagers de première classe que n'importe quelle autre ligne aérienne au monde.

Et, bien sûr, le visiteur trouve partout des installations quatre étoiles; quant au service, il est impeccable, sans toutefois verser dans l'impersonnel car la Suisse est sans conteste la plus grande école d'hôtellerie au monde, of course, signor – et en quatre langues s'il-vous-plaît, ya! – et ce, depuis des générations, une tradition amenée à son summum de perfection par le grand César Ritz.

Que l'on choisisse un hôtel de grand luxe où l'on trouve toutes les commodités imaginables, y compris les sachets d'algues marines et le téléphone dans la salle de bains, ou que l'on préfère une petite pension en montagne avec son jardinet et son potager, le menu quotidien inclura toujours une propreté méticuleuse et une attention empressée.

Le train et l'autocar conduisent en quelques heures à peine de Zurich aux pics alpins les plus altiers, à Interlaken et à Grindelwald, au Matterhorn ou encore à Genève ou à Lugano et Locarno, toutes baignées des effluves de la dolce vita, à moins que le goût de l'aventure n'entraîne du côté de l'enclave romanche.

Swissair offre une liaison directe Montréal-Zurich et toutes les questions qui peuvent passer par la tête, qu'il s'agisse de garde-robe ou des excursions ferroviaires de deux semaines à travers l'Helvétie ou même des liaisons du système Eurocar, on n'a qu'à les diriger vers le personnel de la Swissair, à ses bureaux de Toronto ou de Montréal ou, encore, à l'Office national du tourisme de la Suisse, au 608 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10020. On pourra même indiquer exactement quelles sont les meilleures pentes pour le ski de printemps.

Cinquantenaire de Walt Disney Productions

C'est très modestement que Walt Disney et son frère Roy fondèrent leur compagnie, il y a cinquante ans, dans un ancien garage du voisinage d'Hollywood.

Cet été, à Disneyland, l'une des plus grandes créations de Walt, le cinquantenaire de Walt Disney Productions sera célébré de la façon la plus spectaculaire qui soit, et tout particulièrement par une toute nouvelle attraction: "The Walt Disney Storey".

Des pellicules devenues rares, des photos puisées dans les archives de la famille, une collection fascinante de souvenirs et de récompenses, tout cela sera mis à contribution pour retracer la vie et les réalisations de Walt et Roy Disney.

Cette nouvelle attraction sera présentée dans le Main Street Opera House. Tous les visiteurs du parc pourront la voir gratuitement.

Les autres attractions du parc prendront plus d'ampleur cette année. L'Electrical Parade reviendra avec tout près d'un million de lumières de toutes les couleurs et plusieurs nouveaux chars allégoriques. Le défilé sera encore axé sur les personnages créés par Disney. Il passera dans le centre du parc à deux reprises chaque soir.

Il y aura aussi, deux fois par jour, sur Main Street, un défilé de 40 personnages créés par Walt Disney, depuis Mickey Mouse jusqu'à Winnie the Pooh.

Le soir, les meilleures fanfares d'Amérique seront aux Plaza Gardens pour animer les danses publiques. L'attraction du Tomorrowland sera la Great American Music Machine.

Chaque soir, à Fantasyland, un feu d'artifice illuminera le ciel. Fantasy in the Sky se terminera par la descente de Tinker Bell du pic du Matterhorn.

Quant au grand spectacle du Mickey Mouse Club, il mettra cette année en vedette une nouvelle troupe de Mouseketeers dans une brillante revue musicale au Tomorrowland.

En dehors de ces attractions générales, il y a toujours les 54 attractions spéciales, y compris "Bear Country" qui n'existe que depuis un an. Dans un boisé de quatre acres se déroule un "Country Bear Jamboree"; la distribution comprend 22 personnages.

Durant l'été, c'est-à-dire du 16 juin au 8 septembre, Disneyland sera ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 1 heure le lendemain.

Cet extraordinaire homme qu'était Walt Disney est décédé au cours de l'année 1967, quelque temps avant l'ouverture de l'Expo 67 qu'il espérait bien visiter. Les jeunes du monde entier se souviendront de lui à jamais.

Fouilles au centre préhistorique de Knowth

DUBLIN – Depuis dix ans, le ministère des Travaux publics irlandais entreprend des fouilles au nord de Dublin – au centre préhistorique de Knowth près de Slane, dans le comté de Meath. Pour le moment, deux entrées conduisant aux chambres funéraires à l'intérieur du monticule principal ont été découvertes: un de ces couloirs mesure environ 140 pieds de long.

On pense que ce monument, âgé de 4,000 à 5,000 ans, a été construit par un peuple venu de Bretagne, dans l'ouest de la France.

Depuis la fin de l'âge du fer, jusqu'au 12e siècle, Knowth a été occupé par les anciens Irlandais, et l'on pense même que c'était la résidence des rois de Breaga. Ce fut peut-être aussi un centre du travail du bronze et du fer.

On a découvert de nombreux peignes, broches, épingles et autres objets de parure et, à en juger par le nombre, il semble que les femmes de l'époque étaient aussi conscientes de leur aspect que les femmes d'aujourd'hui.

Knowth, occupé par les Normands pendant 1½ siècle, n'est pas encore ouvert au public et restera certainement fermé pendant un certain temps, jusqu'à la fin des fouilles et du travail de conservation. Mais, quand le vieux site funéraire sera ouvert, avec son histoire remontant à plus de 4,000 ans, il deviendra certainement une des plus grandes attractions touristiques de toute la région.

Le Moyen-Orient commence avec BOAC British Airways

Planification de trois voyages en Orient

Les compagnies CP Air et UTL Holiday ont planifié trois voyages tout compris appelés "Joyaux d'Orient". Une brochure, fournissant les détails de ces circuits, y compris les tarifs aériens et les frais de terre, est disponible chez les agents de voyages et dans les bureaux de CP Air.

Il y a le circuit de 16 jours "Découvrir l'Orient" qui donne trois jours complets au coeur de la géante et éblouissante Tokyo, trois jours consacrés à la visite de Kyoto, l'ancienne capitale, et de la métropole fort animée d'Osaka. On s'envole ensuite vers Taïpeh, située sur la magnifique île de Taiwan, pour y passer deux jours puis disposer de cinq jours complets pour faire la chasse aux aubaines, se promener et prendre un bon repas à Hong Kong.

"Explorer l'Orient", un circuit de 17 jours qui prévoit 11 jours pour faire plus ample connaissance avec ce magnifique pays qu'est le Japon et six jours à Hong Kong.

A l'intention de ceux qui désirent visiter aussi l'Asie du sud-est, les spécialistes de CP Air/UTL offrent le "Grand circuit de l'Orient". Ce voyage est une magnifique tournée de 24 jours à travers le Japon, Hong Kong, la Thaïlande, Singapour et les Philippines avec retour via Hawaii.

Voici les frais à terre basés sur un minimum de 15 personnes partageant une chambre pour deux personnes:

"Découvrir l'Orient" (16 jours) $352. Départs de Vancouver le premier mardi de chaque mois jusqu'au mois de février 1974, inclusivement.

"Explorer l'Orient" (17 jours) $488. Départs de Vancouver: 22 juin, 21 septembre et 23 novembre.

"Grand circuit de l'Orient" (24 jours) $665. Départs de Vancouver: 20 avril, 18 mai, 20 juillet, 14 septembre et 19 octobre.

Ceux qui peuvent éviter la haute saison de juillet à octobre bénéficient d'une réduction de plus de $50 sur les tarifs aériens.

Voici un exemple de tarif aérien pour les voyages de 16 et 17 jours hors saison (de novembre à juin inclusivement): départs de Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton ou London, Ontario: $866.

Un nouvel aéroport

A la fin de l'an prochain, les trois grandes villes du sud-est de la France, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne disposeront du nouvel aéroport de Lyon-Satolas.

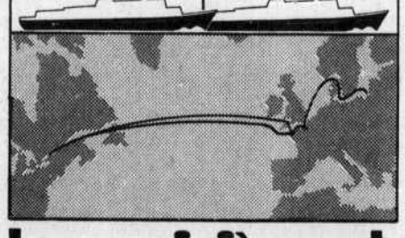
La forme de l'aérogare rendra plus faciles les allées et venues des voyageurs et permettra d'enregistrer les baggages jusqu'à dix minutes avant l'heure de départ de l'avion.

Cette aérogare, en effet, comprendra un bâtiment central et deux ailes qui entoureront des parcs à voiture.

Destination Europe!

Partez de Montréal ou de New York sur un de nos paquebots jumeaux vers la France, l'Angleterre, l'Allemagne ou l'URSS

DATES DE DÉPART	
Montréal	New York
30 avril	12 juin
28 mai	13 juillet
28 août	15 août
4 octobre	

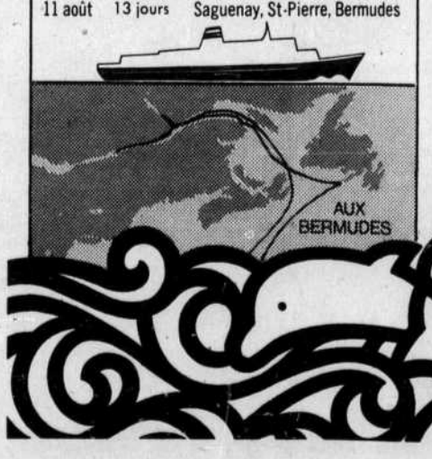


La vie à bord sera pour vous une aventure passionnante. Vous vous ferez de nouveaux amis, et vous vivrez à la russe dans une ambiance chaleureuse... Excellente cuisine régionale et internationale, vins du pays, cours de langue, films, piscine, et un service toujours courtois. Que d'heures merveilleuses en perspective!

MS Alexandr Pushkin*
MS Mikhail Lermontov*

Les croisières du Pushkin
à St-Pierre et Miquelon et aux **Bermudes** en passant par le Saguenay.

DATES DE DÉPART		
30 juin	13 jours	Saguenay, St-Pierre, Bermudes
14 juil.	6 jours	Saguenay, St-Pierre et Miquelon
21 juil.	6 jours	Saguenay, St-Pierre et Miquelon
28 juil.	13 jours	Saguenay, St-Pierre, Bermudes
11 août	13 jours	Saguenay, St-Pierre, Bermudes



Vivez des moments inoubliables cet été. A bord, tout vous enchantera, même le prix (de $23 à $57 par jour) qui comprend le séjour dans une cabine moderne, tous les repas, les activités et les divertissements.

Renseignements et réservations chez votre AGENT DE VOYAGE ou l'agent-général en Amérique du Nord...

march shipping limited
400 ouest, rue Craig, Montréal 126, Qué.
Tél.: (514) 842-8841
Pour **LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA BALTIQUE,** Léningrad, URSS
*Registre: URSS

LES VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221

Venez découvrir les coupoles dorées de l'URSS



L'Union Soviétique! Le plus fascinant pays du monde. Vous verrez les mille façons de vivre des diverses Républiques Soviétiques. "Les joyaux de l'URSS" vous permettront de visiter les principales villes soviétiques européennes, y compris la station balnéaire de Sotchi, sur la mer Noire. "L'Asie mystique", un voyage merveilleux qui vous fera connaître Moscou, Léningrad, Kiev, Erevan, Tbilissi, Tachkent, Boukhara et Samarcande. Le tour de "L'Europe de l'Est" vous emmènera en Russie, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Et enfin, le "Grand Tour" vous fera découvrir toutes les facettes, tous les aspects de l'URSS. D'autres voyages, d'un intérêt particulier, sont également organisés en Lettonie, Lithuanie, Arménie, Ukraine et autres Républiques Soviétiques.

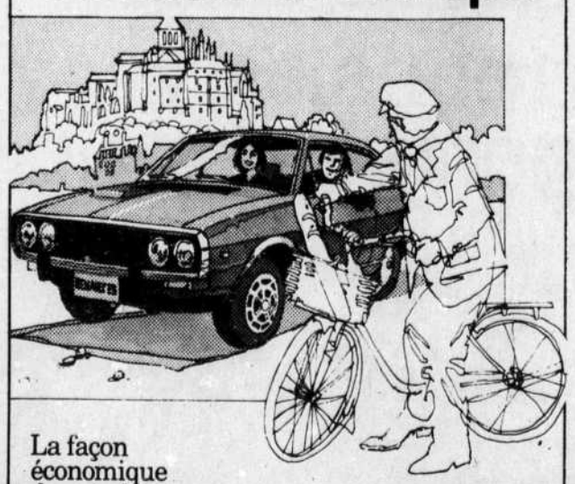
Les tarifs comprennent les voyages aller-retour, des chambres d'hôtel de première classe avec salle de bain et tous les repas. Pour de plus amples renseignements, faites-nous parvenir le coupon ci-dessous et nous vous enverrons de ravissantes brochures contenant toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin, pour un voyage individuel ou en groupe.

AEROFLOT Soviet airlines

INTOURIST

INTOURIST/AEROFLOT
2020, rue Stanley
Montréal 110, Qué.
Veuillez me faire parvenir vos brochures et prospectus en couleur
Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Prov._____
MLD

Votre "Charter" Renault en Europe



La façon économique de voir du pays.

Extrait du tarif	1 semaine	2 semaines	1 mois	2 mois
Renault 4	$107	$214	$368	$469
Renault 6 TL	125	251	419	534
Renault 12 TL	153	306	555	605
Renault 15 TS	245	490	674	798
Renault 16 TL*	172	344	628	748

*Transmission automatique en option

De plus, le plan RENAULT vous offre:
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
Assurance "sans déductible"
Aucune taxe supplémentaire à verser

RENAULT

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.

Service Outre-mer Renault
B.P. 6400, Montréal 101, P.Q.
Veuillez m'adresser une documentation complète sur votre "Charter" Renault en Europe.
Nom_____ D-2
Adresse_____
Ville_____ Prov._____ Tél._____

Découvrez le plaisir de voyager avec TRAVELAIDE
SUR LA MEZZANINE BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO - PEEL
VOYAGES TRAVELAIDE
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*	VILLE LONGUEUIL*	PLAZA ST-HUBERT*	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angl. St-Hubert	MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière, entrée St-André	9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement gratuit illimité	679-3777	273-7755 métro Beaubien	Stationnement sous nos bureaux
688-5310			861-7277 metro - peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

Filez... une croisière parfaite avec TRAVELAIDE
SUR LA MEZZANINE BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO - PEEL
VOYAGES TRAVELAIDE
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*	VILLE LONGUEUIL*	PLAZA ST-HUBERT*	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert	MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière, entrée St-André	9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement gratuit illimité	679-3777	273-7755 métro Beaubien	Stationnement sous nos bureaux
688-5310			861-7277 metro - peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.